This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Yonda

LOUIS XV

ET

ÉLISABETH DE RUSSIE

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1882.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

LOUIS XV

ET

ÉLISABETH DE RUSSIE

ÉTUDE SUR LES

RELATIONS DE LA FRANCE ET DE LA RUSSIE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

D'APRÈS LES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PAR

ALBERT VANDAL

PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1882

Tous droits réservés.

-29417-

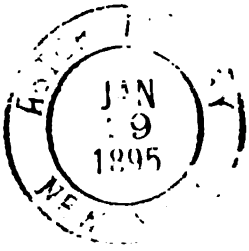

AVANT-PROPOS

Le premier principe de notre ancienne politique, lorsque la France eut à se défendre contre l'Allemagne, fut de chercher des alliances dans le nord et dans l'orient de l'Europe. Pendant la guerre de Trente ans, au moment où l'ambition de l'Autriche menace l'indépendance de tous les États, Richelieu, avec le coup d'œil perçant du génie, sait découvrir dans le Nord et attirer du fond de la Suède un adversaire digne d'être opposé aux Tilly et aux Wallenstein. Il appelle Gustave-Adolphe en Allemagne, l'y maintient, et envoie nos armées donner la main à travers l'Empire aux Suédois victorieux. Plus tard, Louis XIV recherche l'appui de la Turquie contre le Saint-Empire romain, comme l'avait fait son prédécesseur François Ier. Les Ottomans aident le Grand Roi à soutenir l'assaut de deux coalitions ; dociles à la voix de nos ambassadeurs, ils se portent sur les derrières de l'Autriche, ravagent ses plus belles provinces, et souvent vaincus, jamais lassés, servent notre résistance par leurs défaites. Durant toute cette période, la Suède, la Pologne et la

Turquie forment autour des frontières de l'Allemagne une ceinture de puissances secondaires, mais encore redoutables, liées à nous par des sympathies traditionnelles et toujours prêtes à prendre nos ennemis à revers, pour affaiblir leur action en divisant leurs forces.

Louis XIV, avant de descendre dans la tombe, put voir que cette situation si favorable à nos intérêts allait se modifier. La Turquie donnait des signes évidents de décadence, la Suède semblait renoncer à tenir en Europe un rang disproportionné à ses forces, la Pologne, minée par un mal incurable, s'acheminait rapidement vers sa perte, tandis qu'une puissance nouvelle, la Russie, se présentait hardiment comme héritière à cette triple succession. Sous l'impulsion d'un grand homme, la Russie venait pour la première fois de révéler sa force; naguère à peine connue dans les chancelleries de Vienne, de Versailles ou de Londres, elle avait désormais, par une suite de succès inattendus et retentissants, marqué sa place au premier rang dans le concert de l'Europe, et l'équilibre maintenu jusqu'alors dans le Nord et en Orient entre plusieurs États tendait à se rompre à son profit.

La naissance et le progrès de la puissance moscovite méritaient au plus haut point d'attirer l'attention de la France. Si elle devenait notre amie, la Russie était appelée à prendre dans nos combinaisons politiques la place que l'effacement de nos anciens alliés laissait vacante, « à nous tenir lieu de Suède », comme

disait Pierre le Grand, et même de Turquie. Si au contraire elle s'unissait à nos ennemis de l'Europe centrale, elle pouvait accroître considérablement leur force, en leur permettant pour nous combattre de s'adosser à elle.

Pendant toute la durée du dix-huitième siècle, la cour de France, dans ses rapports avec celle de Pétersbourg, eut à choisir entre deux politiques. La première et la plus hardie consistait à s'unir franchement avec la Russie, qui rechercha plusieurs fois notre amitié et qui semblait attirée vers nous par une sympathie innée. Dans ce système, il fallait renoncer à nos plus anciennes traditions : il est des légendes diplomatiques comme des légendes militaires; souvent les unes ne valent pas mieux que les autres, et l'union de la France avec la Turquie, la Suède et la Pologne pouvait être comptée à bon droit au nombre des premières. L'agrandissement de la Russie ne devant s'effectuer qu'aux dépens de ces puissances, c'est seulement en renonçant à les protéger, en les laissant descendre peu à peu au rang de vassales du Tsar, que la France pouvait espérer fixer les sympathies de la Russie, enchaîner sa reconnaissance, créer entre elle et nous des traditions d'intimité, et substituer dans nos combinaisons d'alliances une monarchie jeune et vigoureuse à des États vieillis. — Un autre système consistait au contraire à resserrer les liens qui nous unissaient aux anciens États du Nord et de l'Orient, à suspendre, s'il était possible, leur décadence, et à les former sous notre direction en confédé-

ration défensive pour refouler la Russie dans ses déserts et lui fermer l'accès du monde civilisé.

Nous n'entreprendrons pas de décider entre ces deux politiques; chacune d'elles présentait des difficultés, mais offrait aussi des avantages, à condition d'être adoptée sans arrière-pensée et poursuivie avec résolution. Malheureusement le caractère de notre politique pendant le dix-huitième siècle, dans ses rapports avec la Russie, fut l'indécision. Tantôt le cabinet français ébaucha de timides essais d'alliance avec la grande monarchie du Nord, tantôt il s'opposa mollement à ses progrès; à aucune époque, il ne sut se résoudre vis-à-vis d'elle à une action assurée et persévérante. Sans doute certains ministres et le Roi lui-même eurent à plusieurs reprises le sentiment exact de nos intérêts, mais presque toujours l'énergie leur fit défaut pour embrasser un parti décidé et s'y tenir; étrange malheur d'un temps où, si nos hommes d'État eurent parfois l'intelligence du bien, ils en eurent trop rarement la volonté!

C'est ainsi que lorsque Pierre le Grand apparaît à la cour du régent, « animé, suivant le mot de Saint-Simon, « d'une passion extrême de s'unir à nous[1] », la France, sans repousser ses propositions, les accueille timidement, les discute, et refuse de conclure avec lui une alliance effective. Après la mort de Pierre, sa veuve Catherine Ire persiste d'abord dans ses projets, mais

[1] Saint-Simon, *Mémoires*, édition Chéruel, t. XIV, p. 438.

bientôt, déçue dans les espérances qu'elle avait conçues de notre côté, elle se retourne vers l'Autriche et établit pour la première fois entre la Russie et l'empire germanique ces relations d'intimité dont les Allemands ont su de tout temps se réserver le profit. Cependant la pensée de Pierre le Grand ne devait pas périr avec lui; elle allait revivre dans l'esprit de sa fille sous la forme d'un sentiment plus vif. Élisabeth Pétrovna s'éprit de Louis XV sans le connaître, et cet amour à distance, né d'un souvenir, allait exercer une influence singulière sur les destinées de la jeune impératrice.

Vers le milieu de son règne, Louis XV apparaît comme le type achevé de la beauté royale, faite de grandeur et de grâce, de calme et de majesté. La gloire de ses aïeux environnait son front d'une éclatante auréole, et une fortune propice semblait accompagner ses pas. Il avait goûté le succès sans avoir connu l'effort; une guerre heureuse et promptement terminée, des négociations habilement conduites avaient marqué ses débuts, et la victoire s'était plu à le couronner de lauriers qui n'avaient pas été trop chèrement achetés. La lassitude du bonheur, en jetant sur ses traits une ombre de dédaigneux ennui, ajoutait encore à la distinction de son noble visage. Pendant quelque temps, la France fut amoureuse de son roi, et l'Europe partagea cette passion. Lorsqu'il avait été question de le marier, la Russie avait offert la main de la grande-duchesse Élisabeth. La jeune fille avait le cœur sensible et l'imagination ardente : un portrait la faisait rêver.

Durant quelques jours, elle put se croire promise au premier prince de la chrétienté; elle lui donna alors son cœur et ne le lui reprit jamais entièrement. Belle, séduisante et spirituelle, elle vivait environnée d'hommages, et ne les dédaignait pas tous; mais la tendre sympathie qu'elle avait vouée au roi de France survivait dans son âme aux intrigues passagères qui occupaient sa vie. Écartée d'abord du trône où sa naissance semblait l'appeler, elle aimait à se représenter Louis XV sous les traits d'un chevalier prêt à s'armer pour la délivrer de ses ennemis et pour assurer le triomphe de ses droits. Il se trouva qu'à cette époque l'envoyé du Roi à Saint-Pétersbourg fut un gentilhomme hardi, sans scrupules, ami des aventures. Il démêla les sentiments de la princesse et en fit part à son maître; flatté dans son amour-propre, Louis XV prit en main la cause d'Élisabeth; ses secours et ses conseils la décidèrent à tenter une révolution qui lui donna la couronne.

La nouvelle impératrice était l'amie du Roi; il semblait que la Russie allait devenir notre alliée. Mais Louis XV ne comprit pas les conditions indispensables d'un accord entre les deux États. Il découragea la bonne volonté d'Élisabeth, s'obstina à protéger contre elle les Suédois et les Turcs, adversaires naturels de la Russie, et laissa cette puissance retomber dans les liens de l'Autriche, en dépit des préférences personnelles de la Tsarine. Pendant onze ans, la rupture fut complète : Élisabeth n'entendait pas qu'elle fût définitive. Tandis

que ses ministres se liguaient avec nos ennemis, de secrets messagers, bravant tous les dangers, venaient de Pétersbourg à Versailles porter au Roi des assurances et des promesses : une intrigue romanesque, qui eut pour acteurs principaux un Écossais exilé, un personnage équivoque dont le sexe a longtemps fait mystère, un grand seigneur russe et un négociant français, aboutit à la réconciliation des deux souverains ; de ce rapprochement naquit enfin une alliance politique. Pour la conclure, Élisabeth avait dû vaincre l'opposition presque universelle de sa cour ; elle eût pu dire à l'envoyé de Louis XV les paroles par lesquelles son successeur Alexandre abordait notre ambassadeur après Tilsitt : « Il n'y a guère que vous et moi ici qui aimions la France. » Les relations entre le Roi et la Tsarine reprirent un caractère de confiance et d'intimité : entre eux, ils ne voulurent plus d'intermédiaire et ouvrirent une correspondance directe. Pour la première fois les armées française et russe combattirent de concert, et ce fut contre la Prusse.

L'accession d'Élisabeth à la ligue formée en 1756 contre Frédéric II eût assuré la ruine de ce prince et réprimé l'ambition déjà menaçante de sa maison, si Louis XV eût persévéré avec loyauté dans le système qu'il venait d'adopter. Une fois de plus, il répudia le concours des Russes après avoir paru le rechercher ; s'effrayant de leur progrès aux dépens de la Prusse, il s'efforça de ralentir leurs opérations, ne se résigna pas à leur sacrifier la Pologne sans parvenir à sauver cet

infortuné pays, ébranla de ses propres mains l'union qu'il avait contractée avec la cour de Pétersbourg, et la vit se rompre sans regrets.

Après la mort d'Élisabeth, après celle même de Louis XV et jusqu'à la chute de la monarchie, la politique française continue ses oscillations; en 1783, le comte de Vergennes médite une intervention de la France et de l'Angleterre pour soutenir la Turquie contre Catherine II et pour soustraire la Crimée à la domination moscovite[1]; peu de temps après, à la veille de la convocation des états généraux, Louis XVI entamait avec la Tsarine d'actives négociations pour la conclusion d'une alliance franco-russe. La révolution de 1789 vint interrompre brusquement ces projets, comme quarante ans plus tard celle de 1830 devait prévenir l'entente prête à s'établir entre Charles X et le tsar Nicolas[2].

C'est l'étude de nos relations avec la Russie au dix-huitième siècle, et spécialement des rapports entre Louis XV et l'impératrice Élisabeth, que nous avons entreprise. Nous avons puisé les éléments de notre travail aux archives du ministère des affaires étrangères, dans les correspondances échangées entre la cour de France et ses représentants en Europe. Le dé-

[1] Archives du ministère des affaires étrangères : dépêches publiées par ordre du gouvernement à l'occasion de la guerre de Crimée, sous le titre : *Question d'Orient. Correspondance diplomatique* (1783, 6 janvier-30 octobre). Paris, 1855, Impr. impériale.

[2] Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, t. XIX et XX, *passim*, et notamment t. XX, p. 10 et suivantes.

pôt de nos archives diplomatiques, longtemps inaccessible, ouvre aujourd'hui ses portes toutes grandes devant quiconque y vient poussé seulement par le goût de l'histoire et par l'attrait d'une curiosité permise. Là, dans de vénérables volumes à couverture fleurdelisée, sont réunies les dépêches déchiffrées de nos agents, les instructions qui leur étaient adressées, les lettres des souverains et de leurs ministres, les mémoires officiels et les missives confidentielles, jusqu'aux rapports du lieutenant de police sur les faits et gestes des ambassadeurs étrangers à Paris, enfin tous les documents qui permettent de prendre sur le vif et de saisir au jour le jour l'action diplomatique.

Je ne connais pas de lecture plus attachante que celle de ces pages jaunies par le temps et où la pensée des siècles écoulés revit tout entière. Il s'en dégage comme une atmosphère particulière qui vous enveloppe et vous isole; par une subite évocation, le passé redevient le présent, et des passions refroidies depuis longtemps se raniment pour vous pénétrer. Parfois un détail de style, une surcharge, une rature révèle les tendances d'une cour, accuse la pensée secrète d'un souverain, l'influence d'une favorite. Chaque ministre admet tour à tour le lecteur dans sa familiarité et lui laisse surprendre non-seulement son système et ses principes, mais ses procédés de travail et de langage. L'abbé Dubois lui apparaît avec sa verve railleuse et cynique, le cardinal de Fleury avec son bon sens timide; d'Argenson lui redit ses axiomes philosophiques, et

Choiseul le charme par les deux qualités qui ne sont pas les moins utiles à un homme d'État, l'entrain et la gaieté. En général, les correspondances du dix-huitième siècle n'offrent rien de consolant pour notre patriotisme; cependant si la politique du ministère s'y fait voir trop souvent sous un jour défavorable, nous retrouvons chez plusieurs de nos agents, ambassadeurs titrés ou humbles commis, brillants gentilshommes ou modestes travailleurs, un zèle éclairé pour le bien public, l'esprit joint au courage, l'oubli de soi-même, et par-dessus tout un dévouement passionné à la personne et aux intérêts du Roi, en un mot toutes les qualités qui firent l'honneur de la vieille France.

L'histoire des derniers temps de la monarchie est trop connue pour que les documents conservés aux archives nous réservent à chaque page d'amples surprises; toutefois leur lecture révèle plus d'un détail curieux, met en lumière certains épisodes restés dans l'ombre, et amène à rectifier des erreurs; elle nous permet surtout de reconnaître avec précision et de suivre dans tous ses développements la pensée dirigeante des cabinets. Grâce aux pièces diplomatiques, les ressorts intimes de la politique se découvrent, et parfois on est assez heureux pour « surprendre, comme dit Leibnitz, le pourquoi du pourquoi ». Parmi les correspondances que nous avons consultées avec le plus de fruit, figurent non-seulement celles de Russie, mais aussi celles de Constantinople et de Vienne, dont

la plus grande partie est demeurée entièrement inédite[1].

Nos recherches ont été singulièrement facilitées par l'esprit éclairé et libéral qui préside à la garde et à l'administration des archives : je dois un témoignage de gratitude à M. le sous-directeur Girard de Rialle et à ses collaborateurs, dont la bienveillante sagacité m'a prêté le plus utile concours.

Dans notre travail, nous n'avons jamais recherché des allusions trop faciles aux faits de la politique contemporaine. Le soin de la vérité historique s'accommode mal, suivant nous, de ces rapprochements parfois puérils et presque toujours artificiels. Ce serait également se méprendre que de voir dans nos appréciations sur le passé l'expression d'un jugement ou même d'une opinion personnelle sur des événements plus récents. Nous avons voulu seulement, par un exposé critique de nos premières relations avec la Russie, montrer qu'à aucune époque de son histoire la France n'eut le droit de se désintéresser des problèmes qui agitent le nord et l'orient de l'Europe, et que de la politique adoptée par elle dans ces questions dépendent souvent le maintien, la ruine ou le rétablissement de son influence en Europe.

[1] Dans nos citations des dépêches et des textes du dix-huitième siècle, nous avons appliqué l'orthographe moderne. Pour les noms russes, nous nous sommes conformé autant que possible à l'orthographe russe, sauf lorsqu'il s'agissait de noms consacrés par l'usage. En ce qui concerne les dates, nous avons toujours suivi le calendrier grégorien, et jamais le calendrier grec.

LOUIS XV

ET

ÉLISABETH DE RUSSIE

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

LE TSAR A PARIS.

Les premières années du dix-huitième siècle virent s'accomplir une profonde révolution dans le nord et dans l'orient de l'Europe. Une guerre prolongée mit aux prises le tsar de Moscovie, le roi de Suède, la république de Pologne et le sultan des Ottomans, modifia leur situation respective et amena un déplacement de puissance qui imposait à notre politique des résolutions nouvelles. En 1715, au moment où mourut Louis XIV, cette grande lutte touchait à son terme : si la paix n'était point rétablie, la guerre avait produit tous ses résultats. Pour les apprécier, nous visiterons à cette époque de leur histoire les vaincus et les vainqueurs, parcourant du sud au nord la zone d'États qui s'étendait des rives de la mer Noire et du Bosphore à celles de la Baltique et de la mer Blanche, et qui formait la bor-

dure orientale du continent. Au printemps de 1716, deux des vaisseaux du Roi mettent à la voile dans le port de Marseille, pour conduire à son poste le marquis de Bonac, ambassadeur de France près la Sublime Porte[1]. Nous partirons avec eux, le cap sur Constantinople.

Après avoir dépassé Malte, sentinelle avancée de la chrétienté, nous pénétrons dans les mers barbaresques, domaine exclusif de l'Islam. Les escadres de l'Europe osent rarement s'y aventurer, et la seule flotte de guerre que nous soyons exposés à rencontrer est celle du capitan-pacha, avec ses lourdes galères où rament des esclaves chrétiens. Pourtant le commerce anime ces parages; de nombreux navires sillonnent les flots, et la plupart d'entre eux, qu'ils soient montés par des marins provençaux, catalans, napolitains ou dalmates, naviguent sous pavillon français. Pendant des siècles, en vertu des traités conclus avec nous, le Sultan a interdit à tout bâtiment de parcourir les échelles du Levant, s'il n'arborait la bannière de France. L'Angleterre, puis Venise, la Hollande et Gênes ont obtenu successivement le privilége de montrer leurs couleurs, mais les autres nations continuent à subir les nôtres[2]. Aux yeux des musulmans, la France reste le véritable représentant du monde chrétien.

A quelque port que nous abordions, à Rhodes, où les commanderies des chevaliers sont encore debout, aux

[1] *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie,* par le comte DE SAINT-PRIEST. Paris, 1877, Leroux, 1 vol. in-8°, p. 254.

[2] *Capitulations* de 1569, 1581, 1597, 1604, 1673. Voir le texte dans Saint-Priest. Il était formellement interdit aux Anglais, Hollandais, Vénitiens et Génois de prêter leur pavillon à d'autres nations.

quais animés de Smyrne ou à l'une des îles de l'Archipel, le même spectacle s'offre à nous. Vieille de deux siècles et demi, la conquête ottomane semble dater d'hier. Nul mélange entre la race victorieuse et la race opprimée : les Turcs ont bâti des mosquées, installé des pachas, réparé à leur usage la vieille forteresse romaine ou byzantine qui s'élève au-dessus de chaque ville, et de là, ils dominent une population courbée sous le joug. Pourtant, au sein de la ville esclave nous trouvons une petite cité libre ; c'est la communauté des marchands français. Les capitulations signées avec la Porte dès 1535, et depuis périodiquement renouvelées, nous assurent vis-à-vis des autres nations une situation privilégiée. Dans chacune des échelles du Levant, les Français habitent un quartier qui leur appartient exclusivement ; là, exempts d'impôts, soumis aux lois de leur pays, ils se livrent à leur négoce en toute sécurité et forment une république dont le consul est le chef, et l'ambassadeur du roi à Constantinople le haut protecteur.

Les Turcs tolèrent notre commerce sans y prendre part : la population grecque se charge pour eux d'acheter et de vendre. Souple et vivace, elle conserve ses mœurs, son culte et ses traditions. Dans la plus grande partie de l'empire, elle semble accoutumée à l'esclavage, sert ses maîtres, les flatte, et, comme la Grèce antique, se venge d'eux en leur donnant ses vices. L'heure du réveil n'a point encore sonné pour elle. Pourtant, dans les montagnes de Morée que nous avons vues tout à l'heure se profiler à l'horizon, comme dans celles de l'Épire et de la Thessalie, une race belliqueuse, récemment soumise, frémit sous le joug ; elle

croit à une antique tradition d'après laquelle une nation blonde doit venir du Nord pour la délivrer, la croix grecque à la main[1].

Voici les Dardanelles, avec des canons turcs braqués sur les deux rives; voici la mer de Marmara, parvis splendide placé par la nature à l'entrée du Bosphore, et voici Constantinople, aussi belle sous la domination des Infidèles qu'elle pouvait l'être lorsque l'empire romain tout entier s'était réfugié dans ses murs. Sur ces bords enchantés, séjour de prédilection des civilisations en décadence, la vaillance musulmane s'est amollie. La race des sultans guerriers et conquérants a disparu, laissant après elle à la Turquie le pire des régimes, le despotisme sans despote. Le Commandeur des croyants, prisonnier volontaire dans l'enceinte du sérail, ne se montre que rarement au peuple et ne paraît plus à l'armée. Ahmed III, le sultan actuel, borne son ambition à embellir ses jardins : il cultive des tulipes, institue un grand maître des fleurs, élève des rossignols, brode avec ses femmes et met en progrès l'art des illuminations; ses ministres et ses favoris exercent le pouvoir en son nom. Les Turcs sont demeurés esclaves ; mais au lieu d'un maître, ils en ont cent, des femmes, des eunuques, le grand vizir, le mufti, le kislar-aga, le kiaya-bey[2], tous les officiers du sérail, tyrans subalternes, sans courage et sans habileté.

[1] Tournefort, *Relation d'un voyage du Levant*. Paris, 1717, t. I, p. 98.

[2] Le kislar-aga était le chef des eunuques et le gouverneur du sérail; le kiaya-bey était le secrétaire du grand vizir; il avait la haute main sur l'administration intérieure des provinces.

Mal gouverné, l'empire ottoman n'en demeure pas moins l'une des grandes puissances militaires du continent. Il lui reste sa force défensive, ses armées de trois cent mille hommes, les ressources de l'Asie s'ajoutant à celles de l'Europe, la ténacité patiente de ses sujets et cette administration compliquée qui, s'étendant sur toutes les provinces en trame serrée, sait, malgré la violence et les concussions de ses agents, retenir les peuples dans l'obéissance. La Turquie, retranchée sur son territoire d'Europe où elle a construit une citadelle au sommet de chaque montagne, où elle s'est accrochée au sol par toutes ses aspérités, ne reculera que pied à pied; l'ennemi est loin, et le sultan peut encore nommer sa capitale « Stamboul la bien gardée [1] ». Mais la décadence de l'empire a commencé; se poursuivant avec lenteur, elle ne subira plus que de rares temps d'arrêt.

Pour le moment, si les Turcs ont conclu avec la Russie une paix qui n'est qu'une trêve, ils soutiennent la guerre contre l'Autriche et contre Venise. Le prince Eugène écrase leurs armées à Péterwaradin (1716), les chasse de la Hongrie et passe le Danube à leur suite; il est sous Belgrade, dont il va s'emparer. En même temps, les Vénitiens battent sous Corfou le capitan-pacha, ravagent les côtes de l'Albanie, assiégent Dulcigno. Le gouvernement du Sultan n'aspire qu'à la paix; il l'obtiendra à Passarowitz (1718), mais au prix des plus dures conditions qu'ait encore subies l'orgueil musulman. L'Autriche gardera toutes ses conquêtes, le banat de Temeswar, la Valachie occidentale,

[1] Formule officielle employée par la diplomatie turque. Archives du ministère des affaires étrangères.

même Belgrade et la Serbie; cette dernière province, située au sud du Danube, entre la Bulgarie et la Bosnie, va désormais, sous la main des Allemands, s'enfoncer comme un coin au milieu de la masse compacte des possessions turques [1].

Si de Constantinople nous nous élevons dans le nord en suivant la route de terre, il nous faudra traverser la triste Bulgarie, où végète une population asservie qui semble n'avoir plus conscience d'elle-même. La chaîne des Balkans élève devant Constantinople une première barrière; le Danube en forme une seconde : la Turquie tient le cours inférieur du fleuve et son embouchure, qu'elle serre entre la Dobrutscha et la Bessarabie. Mais la domination autrichienne descend rapidement, hier à Pesth, aujourd'hui à Belgrade. Sur la rive septentrionale du Danube, nous trouvons un mélange de races, les unes barbares, les autres à demi policées, des peuples en formation et comme des germes d'États. A notre droite, sur les bords de la mer Noire, les Tartares, vassaux du Grand Seigneur, font face aux Cosaques, sujets du Tsar. Devant nous, la Valachie et la Moldavie, roumaines par le sang, mais soumises à des hospodars grecs, rappellent ces principautés que l'empire byzantin forma de ses débris lorsqu'au quatorzième siècle il éclata en morceaux. Elles payent tribut à la Porte; les hospodars sont désignés par le Sultan, qui ne les choisit que parmi les Grecs du Phanar. Après les pays roumains, nous retrouvons

[1] Sur la paix de Passarowitz et l'état de la Turquie à cette époque, voir HAMMER, *Histoire de l'empire ottoman*, traduction française de Dochez. Paris, 1842, t. II, ch. LXIII et LXIV.

la Turquie, les provinces belliqueuses de Choczim et de Bender, appuyées au Dniester, hérissées de forteresses, sorte de confins militaires de l'empire ottoman. Saluons les murs de Bender, qui viennent d'abriter l'infortune de Charles XII, et pénétrons en Pologne.

L'aspect du pays s'est modifié : à la nature escarpée et verdoyante des Balkans et des Carpathes succèdent des plaines sans fin, des steppes monotones ou des champs sans culture, d'une inutile fertilité. Nous coupons dans sa largeur la grande route des invasions qui, courant de l'est à l'ouest, se prolongeant en vastes espaces dénudés depuis l'Asie jusqu'au centre de l'Europe, a mené tant de Barbares au cœur du vieux continent. Les Polonais, venus de l'est comme les autres, ont suivi cette route, mais ils se sont arrêtés en plein milieu du chemin et y font halte depuis neuf siècles. Le pays qu'ils occupent ne semble pas destiné à devenir le siége définitif d'un État. Sans frontières, sans montagnes, il s'ouvre à tout venant, balayé par les vents qui soufflent des quatre points de l'horizon : beaucoup plus que les Turcs, les Polonais paraissent campés sur leur propre territoire.

Chez eux, peu d'agriculture, nulle industrie, rien de ce qui annonce une population fortement attachée au sol qu'elle féconde par ses efforts. Dans les campagnes, nous ne trouvons que des serfs, plus misérables que partout ailleurs, attachés à la glèbe et peinant sur un sol qui ne leur appartient pas. Jusqu'à Varsovie, à peine traversons-nous quelques villes sordides, peuplées en partie de Juifs qui tiennent entre leurs mains tout le commerce du pays.

De loin en loin, au milieu de sombres masses de verdure, apparaît un ensemble de constructions de tout ordre et de tout style, masse imposante et disparate. C'est la résidence de quelque haut palatin : Pulawi, demeure des Czartoryski ; Bialystock, château patrimonial des Braniçki. Les vieux manoirs féodaux, refaits et complétés au goût du jour, montrent parfois, derrière leurs remparts crénelés et leurs donjons, des terrasses à l'italienne ou des coupoles dorées comme à Constantinople. Dans ces châteaux s'est réfugiée toute la vie de la Pologne : là, nous entendons le cliquetis des armes, le hennissement des chevaux, les gais propos éclatant sous les voûtes antiques et le bruit des coupes d'argent ciselé lourdement entre-choquées. Chaque seigneur influent règne sur un peuple de vassaux et de serviteurs ; il attire autour de lui tous ses amis, s'en fait un parti, leur offre une hospitalité fastueuse et entretient leur dévouement par de longues chasses et d'interminables festins, jusqu'à ce qu'il leur demande de monter à cheval derrière lui pour aller élire un roi ou le détrôner.

Ainsi, le peuple est esclave, la classe moyenne n'existe pas, la noblesse seule possède le sol et prend part aux affaires publiques. La constitution du gouvernement emprunte à la monarchie, à l'oligarchie et au régime populaire quelques-uns de leurs défauts et pas un seul de leurs avantages ; elle compose un ensemble détestable et prétentieux où l'on trouve partout les formes de la liberté et nulle part la liberté [1].

[1] Voir l'ouvrage intitulé : *Idée sur la république de Pologne*, mémoire attribué au comte de Broglie, ambassadeur de Louis XV à Varsovie, et publié

La Pologne a un roi électif, mais ce roi ne peut ni instituer une loi, ni former une alliance, ni faire la paix ou la guerre, ni lever un bataillon, ni percevoir une taxe. Il lui reste des grâces à accorder et quelques emplois à distribuer. Le pouvoir réel, tant au point de vue de l'exécution que de la décision, réside dans la *République*.

Ce mot prend, en Pologne, un sens particulier; il ne s'applique pas à une forme de gouvernement, mais à une collection d'hommes. La République, c'est la noblesse polonaise tout entière, sans aucune exception; elle fait acte de souveraineté tantôt directement, tantôt par ses délégués. S'agit-il de nommer un roi, la République se lève en masse et forme une assemblée délibérante de soixante ou de cent mille membres. D'ordinaire elle se fait représenter par des *nonces* qu'élisent les gentilshommes de chaque *palatinat*, et qui forment la diète. Par l'intermédiaire de cette assemblée, et sans la participation du Roi, la République établit des lois ou *constitutions*, se fait rendre compte directement par les ministres et par les hauts fonctionnaires, surveille la levée des impôts, administre les finances, conclut des traités, reçoit des ambassadeurs et en accrédite [1]. Malheureusement, une double pratique pernicieuse, le *liberum veto* joint à l'usage des *confédérations*, entretient l'agitation en permanence et renouvelle périodiquement la guerre civile.

en 1840 par Kurzweil, d'après le manuscrit déposé à la Bibliothèque nationale. — Paris, Lacour. — C'est un tableau très-complet de la constitution polonaise au dix-huitième siècle.

[1] *Idée sur la république de Pologne*, p. 58 à 85.

Les Polonais se font de la liberté politique un singulier idéal : à leurs yeux, cette liberté consiste dans le droit garanti à tout gentilhomme de n'avoir jamais à subir une loi qu'il blâme, alors même que tous ses pairs l'auraient approuvée. De là le droit, pour tout membre de la République, de faire échec, par sa seule opposition, à la volonté générale. La Pologne assemblée va proclamer un roi ; si le noble le plus obscur prononce le « veto », l'élection demeure en suspens, et la République avorte. Que dans la diète un nonce se retire en protestant contre une proposition, non-seulement la mesure présentée n'est pas adoptée, mais la diète ne saurait passer à un autre objet : elle doit se séparer ; suivant l'expression polonaise, « elle est rompue [1] ». C'est l'impuissance politique érigée en système. Contre les dangers du *liberum veto,* les Polonais ont imaginé un remède pire que le mal : ils ont organisé constitutionnellement l'insurrection. Après la rupture d'une diète ou sous tout autre prétexte, chaque parti a le droit de se confédérer, c'est-à-dire de se soulever légalement : formant un État dans l'État, levant des troupes, percevant des taxes, contractant des alliances, il déclare la guerre au reste de la nation et la lui fait, jusqu'à ce qu'il ait triomphé par la force de toute opposition et que ses projets aient obtenu le muet assentiment de la noblesse entière, dans une diète dite de *pacification*[2].

Après ce tableau, nous étonnerons-nous, lorsque nous parcourons la Pologne en 1716, de rencontrer partout les traces de la guerre civile, des ruines fumantes, des châ-

[1] *Idée sur la république de Pologne*, p. 79.
[2] *Ibid.*, p. 94 à 103.

teaux en cendres, des villages détruits où erre une population sans abri? Pendant dix ans, le prince Auguste de Saxe et Stanislas Leczinski se sont disputé le trône à main armée. A la guerre civile s'est jointe l'intervention étrangère. De toutes les vertus que commande le patriotisme, les Polonais n'en connaissent plus qu'une seule, le courage sur le champ de bataille; pour eux, l'appel à l'étranger est une tradition. Leur patrie offre à l'envahisseur une proie facile : elle n'a point d'armée permanente, dix-huit mille hommes de troupes régulières tout au plus [1]. De 1704 à 1714, à la voix des différents partis, les armées suédoises, russes et saxonnes ont inondé le territoire de la République, l'ont traité en pays conquis et y ont vidé leurs querelles comme en champ clos. Puis, les Moscovites vainqueurs ont assuré le succès définitif d'Auguste II, leur protégé; ils tiennent encore le pays en son nom [2].

Auguste est plus électeur de Saxe que roi de Pologne. A Varsovie nous ne trouvons point de cour; le roi allemand dédaigne la vieille cité slave et lui préfère sa gracieuse résidence de Dresde, où il a les montagnes de Bohême en perspective, et où il est maître chez lui. Il ne se rend à Varsovie que pendant la tenue des diètes, et s'enfuit au plus tôt, mal à l'aise au milieu de la noblesse turbulente qui s'assemble alors à ses côtés et remplit la capitale de ses clameurs, de ses colères et de ses intrigues. Insensible aux leçons du malheur, cette noblesse accentue

[1] *Idée sur la république de Pologne*, p. 224.

[2] En 1715 et 1716, dix-huit mille Russes occupaient la Pologne. VOLTAIRE, *Histoire de Russie*, 2e partie, ch. IV.

et prolonge ses divisions; d'irréconciliables dissentiments séparent les premières familles; les femmes prennent à ces luttes une part ardente : « elles brouillent la Pologne », avait écrit l'abbé de Polignac, ambassadeur de Louis XIV[1]. Cependant les dangers de la patrie frappent quelques esprits clairvoyants : le mot de réforme est souvent prononcé, toujours en vain. Les Polonais montrent pour leur constitution, pour cette liberté anarchique qu'ils chérissent et qui les tue, un invincible attachement. Prompts à s'assimiler les côtés aimables et frivoles de notre civilisation, à se couvrir d'un vernis de politesse brillant et superficiel, ils restent Sarmates par la violence emportée de leurs passions; ils prennent nos modes et gardent leurs mœurs. Chez eux, les coutumes, le langage, jusqu'au vêtement, tout est à demi moderne, à demi féodal. L'aspect de la Pologne étonne, séduit et attriste; le cœur se serre, si l'on songe aux destins futurs de cette vaillante nation, pour laquelle l'avenir est aussi sombre que le passé fut brillant. Comment quitter la Varsovie de cette époque sans se rappeler les prophétiques paroles que le roi Jean-Casimir y prononçait en 1661 : « Ce noble royaume deviendra la « proie des nations. Le Moscovite lui arrachera la Russie « et la Lithuanie, le Brandebourgeois s'emparera de « Posen, et l'Autriche, plus loyale que ces deux puis- « sances, sera obligée de faire comme elles : elle prendra « Cracovie et la Pologne. »

[1] Lettre de l'abbé de Polignac en date du 31 août 1696, citée par M. Marius Topin dans son ouvrage *l'Europe sous les Bourbons*. 1 vol., Paris, Didier, 1868, ch. IV, p. 72.

De Varsovie, la Vistule nous conduit à Dantzick, où elle se jette dans la mer. Dantzick est une ville libre; enclavée dans le territoire de la Pologne et soumise à sa protection, elle lui sert de débouché sur la Baltique. C'est le seul point où les possessions de la République viennent effleurer la mer. De la Vistule au Niémen, elles en sont séparées par une mince bande de terre ou plutôt de sable, la Prusse, étroit et dur berceau d'une grande monarchie. Là vit une race d'hommes pauvres, âpres et sans pitié : fils de croisés et de mécréants, ils proviennent du mélange des dernières races païennes de l'Europe avec les chevaliers de l'ordre Teutonique. Ils sont sujets de la maison de Brandebourg, qui vient de transformer son électorat en royaume de Prusse (1701). Au delà du Niémen, le duché de Courlande, indépendant sous la dynastie des Kettler, subit déjà l'influence russe et, comme la Prusse, s'interpose entre la Pologne et la Baltique.

Nous voici au bord de cette mer dont depuis quinze ans les rivages et les flots ont vu couler tant de sang. Traversons-la; passons en Suède. Là une population nouvelle s'offre à nous. Vaillante et laborieuse, elle attire toutes nos sympathies. Malheureusement, cent ans de guerre l'ont décimée. La Suède a deux ou trois millions d'habitants[1], dispersés sur un vaste territoire que couvrent en grande partie des forêts et des lacs : malgré de si faibles ressources, pendant un siècle, la Suède a marché

[1] Frédéric II, dans l'*Histoire de mon temps*, ch. I, ne lui donne que deux millions d'habitants. Le chiffre actuel ne dépasse guere trois millions et demi.

de pair avec les premières puissances, et tenant tête successivement à l'empire germanique et à l'empire russe, s'est épuisée dans cette lutte inégale. Chez elle tout trahit l'affaissement, la fatigue d'un effort excessif et contre nature. Dans les vertes campagnes de Scanie ou de Dalécarlie, les bras manquent à l'agriculture; dans les villes, l'argent est rare; partout la population diminue. Combien de familles ont vu partir leurs fils qui ne reviendront pas! A Stockholm, dans cette belle et déjà ancienne capitale, nous retrouvons à chaque pas les marques de la grandeur passée et de l'infortune présente. Des triomphateurs de bronze et de marbre chevauchent sur les places publiques, le front ceint de lauriers; aux voûtes de l'antique basilique de Riddarsholm les drapeaux conquis sur l'ennemi se suspendent en faisceaux pressés. Mais la ville en deuil pleure de récents désastres. Mal défendue par des troupes découragées, elle semble à la merci d'un coup de main: le port est désert et n'abrite plus que quelques vaisseaux troués de boulets, débris de la flotte suédoise. Enfin, depuis seize ans, le palais des rois est vide; Charles XII, revenu de Bender, n'a pas voulu rentrer vaincu dans sa capitale[1], et il est allé guerroyer en Norwége contre les Danois (mars 1716). Tandis qu'il médite de nouveaux projets de guerre et de conquêtes, la noblesse opprimée relève la tête; le peuple murmure; la Suède surmenée par son roi se détourne de lui : elle ne veut point reprendre la lutte contre l'ennemi formidable qui a surgi soudain à ses côtés,

[1] VOLTAIRE, *Histoire de Charles XII*, liv. VII.

et qui, après l'avoir vaincue, la tient sous son regard, impuissante et désarmée.

En face de la baie profonde où s'abrite Stockholm, la rive opposée de la Baltique forme le golfe de Finlande, qui reçoit les eaux de la Néva, semblable elle-même à un bras de mer. Ce qui frappe surtout en pénétrant dans la Néva, c'est le contraste avec les lieux que nous venons de quitter; ici tout respire la vie, tout annonce la force et le progrès. A l'entrée du fleuve, une citadelle née d'hier, mais dont la force s'accroît chaque jour, Cronstadt, nous regarde passer. A ses quais de granit s'appuient de lourds vaisseaux de guerre, chargés d'hommes et de canons, marine naissante et déjà redoutée. Plus loin, nous nous engageons dans un dédale d'îles où une capitale vient de s'élever comme par enchantement. Un peuple d'ouvriers, de soldats et de fonctionnaires, noyau du nouvel empire russe, est venu s'établir sur ces landes humides, récemment enlevées à la Finlande suédoise. Là, à la voix d'un maître tout-puissant, ce peuple s'est mis à l'œuvre; il construit, défriche, élève des digues, réunit les îles par des ponts, et s'emparant de ce sol doublement conquis, sur l'ennemi et sur le fleuve, y bâtit une grande ville en l'espace de douze ans (1703-1715). A l'endroit où hier les pêcheurs finlandais jetaient leurs filets, surgissent d'imposantes constructions, plus de palais que de maisons, plus de forteresses que de palais. Près de l'humble masure de bois où loge encore le souverain de la Russie, nous voyons les assises de marbre de la future demeure impériale : des églises déjà tapissées de drapeaux suédois

attendent encore la flèche d'or qui doit les surmonter. La cité nouvelle a reçu de son fondateur le nom de Saint-Pétersbourg, mais déjà la Russie et l'Europe l'appellent Pétersbourg, la ville du tsar Pierre. Lui, partout présent et courbant tout sous sa volonté de fer, à la fois hautain et familier, l'air impérial malgré son justaucorps de drap grossier, dirige les travaux, met la main à l'œuvre, gourmande les ouvriers, passe en revue ses troupes, visite sur le chantier ses vaisseaux en construction, rédige des ukases, légifère, ordonne, frappe, réforme, donnant à son peuple une impulsion qui ne s'arrêtera plus. Si nous comparons l'activité féconde et disciplinée dont la Russie offre le spectacle à l'épuisement de la Suède, à l'anarchie de la Pologne et à la décrépitude de la Turquie, hésiterons-nous à dire que le Tsar est devenu l'arbitre du Nord et que l'avenir appartient à son empire[1]?

Pierre le Grand s'était moins appliqué à transformer la Russie qu'à créer une Russie nouvelle, destinée à gouverner l'ancienne. Ce barbare, épris d'un violent amour pour la civilisation, admirait surtout en elle ses côtés positifs et pratiques; ce qu'il voulut emprunter à l'Occident, ce fut le despotisme politique et religieux, une force militaire imposante, des finances bien ordonnées, tout ce qui sert les desseins d'un gouvernement ambitieux. Il ne modifia pas sensiblement l'état social de son peuple, se bornant à lui imposer quelques réformes extérieures, à changer en

[1] Voir les détails de la fondation de Pétersbourg et l'analyse des réformes de Pierre le Grand dans l'excellent ouvrage de M. Rambaud, *Histoire de la Russie*. 1 vol., Paris, Hachette, 1878, p. 381 à 403.

quelque sorte son aspect physique; seulement, à la Russie qu'il avait reçue de ses pères, Russie à demi asiatique, patriarcale, immobile et repliée sur elle-même, il superposa un État moderne, doté de tous ses organes indispensables. Il créa une diplomatie, une armée, une flotte, une administration, une hiérarchie compliquée d'agents et de fonctionnaires, une classe gouvernante où il fit entrer de force une partie de l'ancienne noblesse et qu'il compléta soit par des étrangers, soit par des hommes sortis de rien et lui devant tout. Cette Russie officielle se trouva disposer d'un territoire grand comme la moitié de l'Europe et commander à quinze millions d'hommes[1], que leur ignorance même disposait à une obéissance absolue. Dans ces conditions, elle devait se rendre formidable. Tandis que les éléments destinés à composer la société russe se formaient à peine, le Tsar disposait déjà de toutes les ressources qui permettent à un prince de se mêler avec avantage aux affaires de ses voisins; Pierre s'était préoccupé de créer une puissance plutôt qu'une nation.

En se faisant réformateur, il se condamnait à devenir conquérant. La Russie ne se civiliserait qu'à la condition de se rapprocher du siége même de la civilisation; avant tout, elle devait s'ouvrir des échappées sur la mer, que les Moscovites ne connaissaient pas, qu'ils redoutaient et

[1] Voltaire donne quatorze millions d'habitants à la Russie en 1727, en reconnaissant que ce chiffre s'augmente tous les jours. (*Histoire de Charles XII*, l. I.) Manstein, dans ses *Mémoires*, lui en donne vingt millions en 1744, d'après les dénombrements officiels. Frédéric II (*Histoire de mon temps*) ne parle que de douze millions, mais ce chiffre est évidemment trop faible.

qui seule pouvait les mettre en communication avec les peuples policés de l'Occident. Les Suédois et les Polonais barraient la route de la Baltique; au Midi, les Turcs tenaient les bords de la mer Noire; au Nord, les glaces obstruaient la mer Blanche. La Russie risquait de périr étouffée sur un territoire sans issue : pour se donner de l'air, il lui fallait combattre. Pierre le comprit. Dès le début de son règne, il enlève aux Turcs Azof, et s'ouvre ainsi l'accès de la mer Noire. Puis il remonte au nord, met la main sur l'embouchure de la Néva, et délaissant la sainte Moscou, établit sa capitale aux frontières de l'empire, mais à quelques milles de la mer. « Je m'ouvre une « fenêtre sur l'Occident », disait-il en posant la première pierre de Pétersbourg (1703). Il se jette ensuite sur les provinces baltiques de la Suède, l'Ingrie, l'Esthonie, la Livonie. Là, il se heurte à Charles XII. Le roi de Suède, ne cherchant que les occasions de combattre, accepta son défi. Si Pierre aimait la guerre comme un moyen, Charles l'aimait pour elle-même et s'était fait une armée à son image, ardente, mobile et infatigable comme lui. A la première rencontre, sous les murs de Narva (30 novembre 1700), les lourdes phalanges moscovites ne purent soutenir le choc de la valeur suédoise, et se débandèrent; une partie mit bas les armes. Cette défaite servit Pierre autant qu'une victoire. Tandis que son adversaire, enivré par le succès, s'attardait en Pologne, faisait des rois, se laissait courtiser par les princes allemands et allait à Leipzig causer avec le duc de Marlborough, le Tsar, instruit par le malheur, réorganisait ses troupes, les armait

et les disciplinait à l'européenne; les aguerrissant par des combats de chaque jour contre les lieutenants de Charles XII, il apprenait à ses soldats à vaincre les Suédois en détail, et attendait patiemment l'occasion d'une revanche. Charles la lui offrit, en s'engageant imprudemment dans les déserts de Russie (1708). Le Tsar le laissa s'enfoncer jusqu'au cœur même de l'empire et errer neuf mois dans les steppes; lui reculait toujours, ne hasardant point d'action décisive et comptant sur son allié naturel, l'hiver. Lorsqu'il vit les Suédois décimés par le froid, la faim, la misère et les marches forcées, il attaqua Charles XII et l'abattit d'un seul coup. La Suède n'avait qu'une armée, elle la perdit à Pultava (1709); Charles XII s'enfuit chez les Turcs avec trois cents hommes. Cette longue lutte avait été plus que le duel de deux hommes et de deux peuples : Charles, héros du moyen âge égaré dans un autre siècle, personnifiait brillamment le passé; Pierre, génie organisateur et pratique, représentait l'avenir; tôt ou tard la victoire devait lui rester.

Pour la Russie, le Suédois n'était qu'un adversaire politique, le Turc était l'ennemi national et traditionnel. Depuis des siècles, les églises de Moscou élevaient au-dessus de leurs coupoles byzantines le même emblème cent fois répété, la croix grecque debout sur le croissant renversé. Aux yeux des Russes, le Tsar était le successeur des empereurs d'Orient, dépouillé d'une partie de ses États par l'invasion des Infidèles, Constantinople demeurait la Ville souveraine (*Tsargrad*), et la délivrance de l'Orient chrétien apparaissait comme une mission providentielle. Pierre

crut le moment venu de satisfaire ces aspirations : il convia ses sujets à une croisade contre la Turquie, en même temps qu'il cherchait à soulever la Grèce et la Roumanie, les appelant aux armes pour la foi et la liberté. Cette tentative était prématurée : Pierre ne put que montrer à ses peuples le chemin de Constantinople. Il avait compté sans les distances, sans les déserts qui séparaient encore la Russie méridionale du Danube. Parvenu sur les bords du Pruth avec une armée réduite de moitié par les privations et découragée avant d'avoir combattu, il se vit entouré tout à coup par 200,000 Turcs et Tartares, et allait périr, lorsque l'adresse de sa femme, la Livonienne Catherine, lui permit d'ouvrir des négociations. Par le traité du Pruth, véritable capitulation sur le champ de bataille (1711), il obtint de se retirer librement avec son armée, mais en restituant Azof et en s'engageant à ne plus intervenir dans les troubles de la Pologne, promesse illusoire que ni lui ni ses successeurs n'entendaient tenir.

Pierre se vengea de son échec du Pruth en poursuivant ses succès contre les Suédois et les Polonais. En 1716, sauf du côté de la Turquie, il avait partout réussi : par une poussée vigoureuse dans l'ouest, la Russie s'était frayé un chemin vers l'Europe les armes à la main. Dès lors, l'ambition du Tsar changea d'objet; s'il avait par ses victoires fondé la grandeur de son empire, il lui restait à consolider son œuvre par un systèmes d'alliances habilement combiné. Pierre voulut entrer dans le concert diplomatique des puissances, prendre part à leurs délibérations et faire sentir sa main non-seulement dans les affaires du Nord, mais dans

celles du continent tout entier. Toutefois, nouveau venu dans le conseil de l'Europe, s'il en avait forcé l'entrée, il ne pouvait espérer y prendre place et s'y faire écouter qu'à la condition d'être présenté par un ami considérable qui lui servirait de répondant. Ni la Prusse naissante, ni les États secondaires de l'Allemagne n'étaient à la hauteur de ce rôle : il fallait à la Russie l'appui de l'une de ces monarchies qui, grâce à l'ancienneté autant qu'à l'éclat de leur puissance, marchaient à la tête des nations. Pierre jugea que les intérêts de l'Autriche différaient trop des siens pour qu'il pût s'unir avec Vienne ; il n'aimait point l'Angleterre et ne connaissait pas l'Espagne. Restait la France : il s'adressa à elle.

Jusqu'alors, les relations entre la France et la Russie avaient été intermittentes : les deux cours n'entretenaient point l'une auprès de l'autre d'agent diplomatique à demeure. En 1629, un ambassadeur extraordinaire de Louis XIII, M. Duguay-Cormenin, vint à Moscou : « Votre Majesté, dit-il au tsar Michel Romanof, est la tête des pays orientaux et de la foi orthodoxe. Louis, roi de France, est la tête des pays méridionaux ; que le Tsar contracte avec le roi amitié et alliance, il affaiblira d'autant ses ennemis. Il faut que le Tsar ne fasse qu'un avec le roi de France[1]. » Un traité d'amitié et de commerce fut signé entre les deux États, mais ne fut pas exécuté. Les Russes firent attendre près d'un siècle leur réponse aux propositions de Duguay-Cormenin, et ce fut Pierre le Grand qui nous la donna.

[1] Rambaud, p. 304.

Pendant la guerre avec la Suède, il avait sollicité la médiation de Louis XIV. Le Grand Roi fondait trop d'espérances sur Charles XII, qu'il destinait à prendre à revers nos ennemis d'Allemagne, pour prêter l'oreille aux ouvertures de son rival. Après la mort de Louis XIV et l'écrasement de la Suède, un agent russe, Zotof, parut à la cour de France. Sa mission n'avait d'autre but que de sonder nos dispositions, d'apporter de bonnes paroles et de préparer les voies à une action plus efficace. Pour consommer l'union étroite qu'il méditait, Pierre ne voulait d'autre négociateur que lui-même. Depuis longtemps, il comptait visiter la France et pensait que s'il paraissait en personne à Paris, apportant dans ses mains victorieuses l'alliance de la Russie, il réussirait mieux à se faire écouter et à vaincre nos hésitations; il partit à la fin de 1716, sans annoncer officiellement le but de son voyage.

En passant par l'Allemagne, il vit à Havelsberg le roi de Prusse; c'était alors Frédéric-Guillaume Ier, le père du grand Frédéric. Cet Allemand grossier, qui battait les femmes, vivait avec des sous-officiers et prétendait transformer ses États en caserne, était dans le fond un fin diplomate. Il possédait l'ambition dévorante de tous les princes de sa race, mais ne se pressait point de la satisfaire, comme s'il eût senti que son rôle devait se borner à préparer l'avenir : il formait, instruisait, exerçait l'armée prussienne sans chercher à en faire usage, se contentant de porter au plus haut point de perfection cet outil de précision que ses successeurs devaient manier avec l'audace du génie. Il portait à la France une haine d'Allemand du nord,

jalouse, patiente et tenace ; ce qu'il reprochait le plus à son fils Frédéric, était d'aimer « la France et les dames ». Néanmoins, notre pays étant fort, il le ménageait et s'en servait au besoin ; le penchant qu'il découvrit chez le Tsar pour notre nation lui fit concevoir le projet de servir de trait d'union entre la France et la Russie ; il résolut de travailler à leur alliance et de s'y associer, sentant le parti qu'il pourrait en tirer contre son ennemi présent, l'Autriche. Il chargea l'un de ses ministres, le comte de Kniphausen, d'accompagner le Tsar durant son voyage et de lui servir dans ses rapports avec nous de porte-paroles et d'auxiliaire [1].

Pierre passa ensuite en Hollande, où il était déjà venu en apprenti pour étudier la marine et le commerce, et où il reparaissait dans tout l'éclat de la puissance. A cette époque, la Hollande était en quelque sorte le parloir de l'Europe. Dans ce petit pays, où la parole et la plume étaient plus libres que partout ailleurs, où les informations parvenaient et se propageaient avec plus de sûreté, où naissaient les nouvelles à sensation et où se formait l'opinion publique européenne, les hommes d'État de toute nation se donnaient rendez-vous pour s'entretenir et se concerter ; c'est là que se réunissaient les congrès solennels et que se ménageaient les entrevues secrètes. Quelques mois avant l'arrivée du Tsar, un voyageur français, se faisant passer pour un collectionneur en quête de tableaux et d'objets d'art, était descendu mystérieusement dans une auberge de la Haye ; ce

[1] Sur le caractère et la politique du roi de Prusse, voir Saint-Simon, *Mémoires*, t. XV, notamment p. 209. Voir aussi les *Mémoires du maréchal de Tessé*. Paris et Strasbourg, 1806, 2 vol. in-8°, p. 319 et suivantes.

personnage n'était autre que l'abbé Dubois, conseiller intime du régent de France; il était venu guetter au passage le roi d'Angleterre et glisser quelques mots à l'oreille du ministre Stanhope[1]. Dès que Pierre le Grand eut mis le pied sur le territoire des Provinces-Unies, il fut abordé par un envoyé suédois, le baron de Gœrtz, chargé de lui porter au nom de Charles XII des paroles de réconciliation[2]. Il reçut aussi la visite de ministres anglais et autrichiens, impatients de pénétrer le secret de son voyage; à tous il fit des réponses évasives et ne s'ouvrit qu'à M. de Châteauneuf, ambassadeur de France.

Le 13 janvier, l'un des ministres que le Tsar avait amenés avec lui, le prince Kourakin, alla trouver M. de Châteauneuf. « Je ne vous parle pas, lui dit-il, comme à un ambassadeur, mais comme à un ami à qui je révèle le secret que m'a confié mon maître. » Il ajouta que « le Tsar, d'accord avec le roi de Prusse, avait reconnu l'utilité de former des liaisons avec la France, qu'il y était entièrement disposé, qu'il souhaitait avec empressement la conclusion d'un traité et tenait à ce que l'affaire se négociât immédiatement sous ses yeux ». Huit jours après cette démarche destinée à préparer le terrain, Kourakin renouvela officiellement et au nom de son souverain la même communication; Châteauneuf se hâta d'informer sa cour[3].

[1] Archives du ministère des affaires étrangères : *Correspondance de Hollande*, 1716. Voir aussi Auberatin, *l'Esprit public au dix-huitième siècle*, un vol. in-8°, Didier, ch. I.

[2] Voltaire, *Histoire de Charles XII*, l. VIII.

[3] Affaires étrangères. Dépêches de M. de Châteauneuf en date des 14 et 21 janvier 1717.

Le nouveau gouvernement de la France, la Régence, venait à peine de s'installer, mais déjà il avait une politique à lui, nettement distincte de celle de Louis XIV. Le système adopté par le duc d'Orléans avait pour pivot une entente intime avec l'Angleterre. Longtemps critiqué et reproché à ses auteurs comme l'abandon de nos intérêts et de nos principes traditionnels, il a retrouvé de nos jours de plus justes appréciateurs[1]. A la mort de Louis XIV, la France sortait intacte, mais épuisée, d'une guerre de douze ans : le maintien de la paix formait son vœu le plus ardent et son suprême besoin. En Europe, deux puissances aspiraient à troubler le repos public : l'Espagne, prise d'un regain d'ambition sous le gouvernement du cardinal Albéroni, brûlait de recouvrer ses possessions italiennes, et l'Autriche n'avait pas renoncé à l'espoir de reprendre aux Bourbons la couronne d'Espagne et de reconstituer à son profit la monarchie de Charles-Quint; il s'agissait d'empêcher ces deux puissances de fondre l'une sur l'autre. A cette époque, il se trouva que les intérêts de l'Angleterre coïncidaient avec les nôtres : comme nous, cette puissance désirait la paix, dont elle avait besoin pour consolider sa nouvelle dynastie, affermir ses institutions, et poursuivre le développement de sa grandeur commerciale. Le Régent s'unit à l'Angleterre afin d'imposer la paix au reste de l'Europe : c'était le parti le plus sensé qu'il pût embrasser. Il se rapprocha de nos ennemis de la veille contre l'Espagne, où régnait le petit-fils de Louis XIV, pour contenir à la fois

[1] Voir notamment Aubertin, *l'Esprit public au dix-huitième siècle*, ch. I.

l'ambition intempestive inspirée au cabinet de Madrid par Albéroni, et pour prévenir un retour offensif de l'Autriche contre Philippe V; tel fut le but du traité de la Haye, signé au commencement de 1717 entre la France, la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies.

Cette alliance n'avait rien d'incompatible en principe avec celle que nous proposait Pierre le Grand. Malheureusement le Tsar et le roi d'Angleterre s'étaient brouillés : le premier reprochait au second sa conduite ambiguë pendant la guerre du Nord et l'appui déguisé qu'il prêtait à la Suède; à ces motifs politiques s'ajoutaient des griefs personnels : les deux souverains s'accusaient réciproquement de s'être manqué d'égards. Le Régent pouvait donc craindre, s'il témoignait à la Russie un empressement trop marqué, de froisser le roi Georges Ier et d'affaiblir les liens fragiles encore qui l'unissaient à la France. Cependant, s'il était juste de tenir compte dans une certaine mesure de cette situation, c'eût été s'en exagérer l'importance que d'y voir un empêchement absolu à l'alliance moscovite. Il n'existait alors entre la Grande-Bretagne et la Russie aucune opposition permanente d'intérêts, qui dût écarter tout espoir d'accommodement. En outre, si le cabinet de Londres était en droit d'exiger de notre part le respect scrupuleux de nos engagements, il ne pouvait émettre la prétention de nous associer à toutes ses inimitiés et de contrôler toutes nos relations. Il n'était donc point nécessaire et il eût été souverainement impolitique de sacrifier entièrement la Russie à l'Angleterre : l'union avec la première pouvait devenir une alliance de principe; l'union avec la seconde, si

opportune qu'elle fût, n'était qu'une alliance de circonstance : trop d'intérêts en conflit et d'ambitions rivales nous séparaient encore de nos voisins d'outre-Manche, pour que le rapprochement actuel pût survivre longtemps aux convenances qui l'avaient fait naître et aboutir à une réconciliation définitive.

Le principal défaut de la politique du Régent fut un manque de fermeté à l'égard de nos amis plus encore que de nos ennemis. Le duc d'Orléans avait l'intelligence vive, l'esprit ouvert, libre de préjugés et naturellement élevé, mais il était faible et subissait l'influence de son ancien précepteur, l'abbé Dubois, bientôt le cardinal Dubois, qu'il avait associé en quelque sorte à l'exercice de son pouvoir. Sans essayer de ce personnage une réhabilitation en règle, on s'est appliqué de nos jours à mettre en lumière, en même temps que ses rares talents, les services qu'il rendit au royaume en plus d'une occasion [1]. Nous ne méconnaissons ni les uns ni les autres. Mais Dubois n'eut que de l'habileté ; vainement chercherait-on chez lui cette hauteur de vues et cette indépendance de jugement qui révèlent l'homme d'État vraiment supérieur, et qui se concilient mal avec l'indignité du caractère. Sachant à merveille se plier aux circonstances, il ne consultait que l'intérêt du moment, et l'on peut dire que son ministère présente le chef-d'œuvre de la politique au jour le jour. Il avait noué l'alliance anglaise à force de ruse et d'adresse, s'emparant du ministre Stanhope, ne le quittant pas, l'étourdissant de

[1] Voir notamment l'*Abbé Dubois*, par le comte DE SEILHAC. Paris, Amyot, 1862, 2 vol. in-18.

sa verve, l'endoctrinant jour et nuit, le faisant parler après boire, et traitant en maquignon les affaires de l'État. Fier de son ouvrage, il redoutait tout ce qui pouvait en déranger l'harmonie ou en affaiblir la solidité. Lorsqu'il fut question des projets de Pierre le Grand, il ne se demanda pas quels pourraient être dans l'avenir les avantages d'une alliance franco-russe, craignit seulement d'éveiller les susceptibilités anglaises, et se prononça avec une grande vivacité pour le rejet pur et simple des propositions du Tsar.

Le Régent avait ordonné à M. de Châteauneuf d'ouvrir les négociations avec Pierre, lorsqu'il reçut de Dubois une lettre confidentielle : « Permettez, disait l'abbé, au zèle que « j'ai pour votre gloire et pour votre service, de supplier « instamment Votre Altesse Royale de peser bien mûrement « les avantages qu'elle se propose avec le danger presque « certain de perdre l'Angleterre et la Hollande, et par con- « séquent tout le fruit de la triple alliance qu'elle vient de « faire, qui n'est pas comme les traités ordinaires et ne peut « se soutenir que par l'amitié. Je n'ai pas examiné assez « cette affaire, dont je ne suis pas instruit à fond, pour « établir un sentiment contraire à la résolution que vous « prenez. Mais le Tsar et le roi de Prusse passent pour deux « princes très-infidèles. Si, en établissant le Tsar, vous « chassez les Anglais et les Hollandais de la mer Baltique, « vous serez éternellement odieux à ces deux nations. Le « Tsar a des maladies habituelles, et son fils [1] ne soutiendra « rien. Le roi de Prusse, allié à la couronne d'Angleterre [2]

[1] Le tsarévitch Alexis, destiné à périr d'une mort tragique en 1718.
[2] Le roi de Prusse avait épousé une fille du roi d'Angleterre, Georges Ier.

« et qui ne peut s'empêcher de marier une des princesses « ses filles avec le prince de Galles, s'accommodera avec « son beau-père. Mais ce qui me touche beaucoup, si le « roi d'Angleterre et les États généraux se plaignent de « vous, Votre Altesse Royale perdra sa réputation ; au lieu « qu'en conservant l'opinion qu'ils ont d'elle, qui passe d'eux « aux autres nations, elle peut tout faire et être l'arbitre de « l'Europe. Je ne puis m'empêcher de me souvenir dans « ce moment de deux proverbes italiens. L'un est : « *Chi sta « bene non si muove* » ; l'autre est l'épitaphe d'un homme « qui s'était tué par des remèdes de précaution : « *Per star « meglio son qui.* » Appliquez ces deux vérités, Monseigneur, « à l'état où vous vous trouvez, et si la triple alliance peut « vous suffire, examinez si le reste vous est nécessaire, et « si en ne faisant que des affaires sûres et qui ne se croisent « point, vous n'aurez pas finalement de plus grands avan- « tages qu'en aventurant beaucoup d'affaires hasardeuses... « J'ai toujours craint le danger auquel vous vous exposez « aujourd'hui, et le sixième sens qui est en moi uniquement « pour ce qui vous regarde, souffre dans cette occasion [1]. »

Cette lettre fit impression sur le Régent ; il modifia les ordres envoyés à Châteauneuf, lui ordonnant de traîner la négociation en longueur et de soulever des difficultés. Pierre proposa d'abord une alliance défensive entre les deux couronnes, qui se fussent garanti réciproquement leurs États,

[1] L'abbé Dubois au duc d'Orléans, 12 janvier 1717. Lettre publiée par M. Filon dans son étude intitulée : *l'Alliance anglaise au dix-huitième siècle*, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques les 18 février, 10 et 17 mars 1860, p. 20 et suivantes.

y compris les provinces nouvelles que la Russie venait de s'annexer aux dépens de la Suède. La France se refusant péremptoirement à cette garantie, le Tsar y renonça aussitôt, et se contenta de demander un subside de 25,000 écus par mois tant que durerait la guerre du Nord[1]. Il se résigna à cette concession le 30 mai 1717; le soir du même jour, il se mettait brusquement en route pour Paris. Ce départ fut entouré de mystère; Pierre prévint le Régent, mais en lui recommandant de tenir la nouvelle aussi secrète que possible. Préoccupé avant tout de l'effet à produire, il comptait que, s'il tombait à Paris à l'improviste, sa présence y exciterait plus de surprise et d'émotion : « Le vœu de mon maître, disait Kourakin à Châteauneuf, est que l'on parle de lui en France le moins possible avant qu'il y soit arrivé[2]. » Dans la soirée du 7 mai, il entrait à Paris au grand trot, refusait les appartements préparés pour lui au Louvre et allait s'installer à l'hôtel Lesdiguières[3].

Les détails de son séjour sont connus. Saint-Simon les a notés en grand seigneur curieux, avec ce mélange de réflexions profondes et de remarques familières qui ajoute à ses récits une si piquante saveur. Les chroniqueurs du temps, Duclos, l'avocat Barbier, Mathieu Marais, Buvat, ont écrit le journal du voyage en Parisiens friands de nouveautés, aimant à connaître les grands dans leur intérieur, à recueillir leurs faits et gestes et à surprendre leurs

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Hollande, janvier, février, mars 1717.

[2] *Ibid.* Dépêche de M. de Châteauneuf du 30 mars 1717.

[3] Lémontey, *Histoire de la Régence*, t. I, p. 110.

faiblesses[1]. Avec de tels guides, il est facile de refaire par le menu et heure par heure la vie du Tsar à Paris. Nous le suivons dans ses courses précipitées à travers la ville; nous le voyons dans son simple habit de voyageur, « justaucorps de drap brun, perruque courte et mal taillée[2] », parcourant les rues en carrosse ou en fiacre, fatiguant à le suivre les grands seigneurs attachés à sa personne, leur échappant et les dépistant, avide de mouvement et d'indépendance, fuyant la foule, détestant la pompe, cherchant à voir plutôt qu'à être vu, pressé d'un insatiable désir d'apprendre, de se rendre compte, de s'assimiler. Ce qui l'attire, ce sont les institutions et les procédés qu'il pourra utilement introduire dans son empire; le reste lui importe peu, il fait avant tout un voyage d'affaires. Il dédaigne le luxe, les arts et les plaisirs raffinés, passe devant les palais et entre dans les boutiques, s'ennuie à l'Opéra, se plaît dans les manufactures, manie le balancier avec les ouvriers de la Monnaie, met pied à terre pour causer avec les maçons qui travaillent sur le pont au Change, tient à rapporter avant tout des notions positives et des renseignements techniques, et cherche moins à connaître les produits de la civilisation que ses forces productives. Cent anecdotes se rattachent à son séjour; ses

[1] Sur le séjour du Tsar à Paris, voir Saint-Simon, t. XIV. — *Journal de la Régence*, par Jean Buvat, Paris, Plon, 1865, 2 vol. in-8°. — *Journal* et *Mémoires* de Mathieu Marais (1714-1737). Paris, Didot, 1863-1868, 4 vol. in-8°. — *Journal* de l'avocat Barbier, ou *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV*. Paris, Charpentier, 1857, 8 vol. in-18. — *Mémoires du duc d'Antin*, Paris, Didot, 1822 (non mis dans le commerce). — Duclos, *Mémoires secrets*, dans les *Œuvres complètes*. Paris, Belin, 1822. — Lémontey, *Histoire de la Régence*, t. I.

[2] Saint-Simon, t. XV, p. 2.

mots ont fait fortune. Ce qui est moins connu, c'est le côté politique du voyage. Pourtant, le Tsar à Paris était devenu le point de mire de l'Europe. Que venait-il faire en France? Telle était la question que se posaient toutes les cours, les unes avec inquiétude, les autres avec espoir, toutes avec curiosité. Le roi de Prusse avait songé à l'accompagner et à le surveiller en personne; au dernier moment il eut peur des Parisiens, de leur humeur railleuse, de leurs sarcasmes, et ne vint point. Le roi de Pologne n'avait qu'un ministre à Paris; il en eut un second; l'un d'eux suivait Pierre partout où il allait. Le roi de Danemark eut un espion en titre chargé d'observer le Tsar. Les agents de la Prusse et de l'Autriche le relançaient jusque dans ses promenades à Fontainebleau et l'y trouvaient en tête-à-tête avec Ragoczki, le chef de la dernière insurrection hongroise [1]. Pierre s'inquiétait peu de ces menées, voyait tout le monde, ne décourageait personne, mais réservait toute son attention pour la négociation spéciale qui l'avait amené à Paris.

Qu'il eût aimé y trouver Louis XIV, et dans un entretien intime avec le Grand Roi lui exposer ses projets, le frapper et le convaincre! A la place du monarque de glorieuse mémoire il trouvait un enfant de sept ans, auquel il témoigna autant d'affectueux égards qu'il eût pu en rendre à Louis XIV lui-même. Il ne voulut point sortir avant d'avoir eu la visite du jeune prince, le reçut à la portière du carrosse, le prit dans ses bras, le souleva jusqu'à lui et l'embrassa à plusieurs reprises. « On fut frappé, dit Saint-Simon, de

[1] Saint-Simon, t. XV, p. 7 à 11.

« toutes les grâces qu'il montra devant le Roi, de l'air de « tendresse qu'il prit pour lui, de cette politesse qui coulait « de source, et toutefois mêlée de grandeur, d'égalité de « rang et légèrement de supériorité d'âge, car tout cela se « fit très-distinctement sentir[1]. » De complexion frêle, mais d'une figure charmante, l'enfant alliait déjà aux grâces de son âge la distinction et la majesté naturelles à sa race : à sa vue, peut-être une pensée traversa-t-elle l'esprit du Tsar. Il avait une fille du même âge que Louis XV, la princesse Élisabeth Petrovna. Dans quelques années, pourquoi le mariage du Roi Très-Chrétien avec la fille de l'empereur de Russie ne viendrait-il pas cimenter l'union des deux couronnes? Pierre eût considéré comme le plus beau de ses triomphes d'asseoir une reine moscovite sur le trône de France.

Immédiatement après son entrevue avec le Roi, Pierre le Grand renouvela formellement les ouvertures faites à la Haye. Ainsi mis en demeure, le Régent n'osa plus se dérober; il désigna le maréchal de Tessé pour s'aboucher avec trois des ministres russes, MM. Chafirof, Tolstoï et Dolgorouki. Le rôle de ces derniers se borna à remettre au maréchal des mémoires rédigés sous l'inspiration directe du Tsar, en mauvais français et en style saccadé, mais où la pensée du maître, dépouillant la forme diplomatique, se dévoilait avec une brusque franchise :

« Mettez-moi, disait-il à la France, aux lieu et place de « la Suède. Le système de l'Europe a changé; la Suède,

[1] *Mémoires*, t. XIV, p. 429.

« quasi anéantie, ne peut plus vous être d'aucun secours; « la puissance de l'Empereur s'est infiniment augmentée, « et moi, Tsar, je veux vous tenir lieu de la Suède. Je vous « offre mon alliance avec celle de la Prusse et de la « Pologne, et non-seulement mon alliance, mais ma puis- « sance, et non-seulement par moi, Tsar, la balance que « l'alliance de la Suède vous devait faire sera rétablie, mais « le grain que j'y mets l'emporte, et bien que vous ayez « fait un traité très à propos avec l'Angleterre et la Hol- « lande, ce que moi, Tsar, vous propose n'y est point con- « traire. L'Angleterre est une puissance entre elle si « déchirée et si variable dans ses projets que, si à l'avenir « elle vous manquait, ledit Tsar vous tiendra lieu de tout ce « que vous pouvez espérer de la Suède et de l'Angleterre. « Je ne vous demande nulle garantie de mes conquêtes, « mais faites-moi le même traitement que vous faites à la « Suède[1]. »

Personnellement, le Régent inclinait à accepter; un parti se dessinait à la cour en faveur de l'alliance russe; à sa tête était Saint-Simon. Mais Dubois fit sentir de nouveau son influence. « J'ai entendu dire au cardinal Dubois, écrivait « plus tard Voltaire[2], que le Tsar n'était qu'un extravagant, « bon tout au plus à faire un contre-maître de vaisseau hol- « landais... » Cependant, comme on craignait en décourageant Pierre de le jeter dans les bras de l'Autriche, on se résolut à user d'atermoiements, à ne dire ni oui ni non. On

[1] Cité dans les *Mémoires du maréchal de Tessé*, p. 314 et suivantes.

[2] Lettre de Voltaire au marquis de Chauvelin, 3 octobre 1760, citée par M. Filon dans l'*Alliance anglaise au dix-huitième siècle*, p. 20.

dicta à M. de Tessé des réponses embarrassées, hésitantes, entortillées. Ce qui domine à chaque ligne dans l'instruction générale qui lui fut donnée, c'est la peur de l'Angleterre. « On croit devoir répéter surtout à M. le maréchal de « Tessé, disait cette instruction, que Son Altesse Royale ne « veut s'écarter en quoi que ce puisse être des engagements « pris par le traité de la Haye, ni donner le moindre sujet « d'ombrage au roi de la Grande-Bretagne... et comme « elle croit ne pas devoir porter les liaisons avec le Tsar « au delà des simples termes d'amitié et de correspon- « dance, fortifiés d'un traité de commerce, il (le maré- « chal) ne peut trop peser ses expressions dans la confé- « rence, en sorte que les ministres du Tsar se portent « par eux-mêmes, s'il est possible, à ne rien exiger de « plus [1]. »

Dans toute cette affaire, la France manqua de droiture. Tessé laisse échapper dans ses Mémoires un aveu compromettant : « Le nouveau gouvernement, dit-il, n'avait d'autre « intention que de voltiger et d'amuser le Tsar jusqu'au « temps de son départ, sans rien conclure avec lui [2]. » On recommanda au maréchal d'insister sur les questions commerciales, afin d'éluder les discussions politiques. Au lieu d'avouer franchement que la France, en vertu d'engagements antérieurs, était obligée de fournir des subsides à la Suède pendant dix mois encore, Tessé fut chargé de fabriquer et de montrer aux Russes un faux traité avec la Suède, qui ne contenait que les articles que l'on jugeait à propos de

[1] *Mémoires du maréchal de Tessé*, p. 321 à 348.
[2] P. 319.

leur communiquer[1]. Voici enfin qui est pis : malgré le secret solennellement promis, la cour d'Angleterre fut informée de toute la marche de la négociation. Le nom du Tsar fut ainsi compromis, sa politique dévoilée ; on sut qu'il avait fait toutes les avances. Pierre apprit dans la suite ce manque de foi et fit parvenir à Paris les plaintes les plus vives, demandant que l'on recherchât l'auteur de l'indiscrétion et assurant que s'il le découvrait parmi ses propres ministres, il ferait un exemple. Ces plaintes furent communiquées au roi d'Angleterre, qui prit la chose en plaisantant : « Le Tsar, dit-il, a envie de faire empaler un de ses « ministres et cherche un prétexte. » Plus tard, Dubois convint lui-même que l'indiscrétion était partie de Paris[2].

En résumé, rien ne se conclut pendant le voyage du Tsar. Peut-être lui-même eut-il le tort de heurter la cour de France par une certaine brusquerie d'allures et de langage. En faisant éclater à tout propos sa vénération pour la mémoire de Louis XIV et sa tendre sympathie pour le roi-enfant, il témoignait d'une considération médiocre pour le gouvernement actuel de la France. Avec le Régent, il prenait un ton de supériorité ; il ne rendit point visite aux princes du sang ; la haute société française l'examina avec curiosité, mais goûta peu ce génie fruste qui savait mal se plier aux lois étroites de l'étiquette. Quelques attentions eussent détruit bien des préventions chez une aristocratie

[1] Tessé, p. 347.

[2] Affaires étrangères. Correspondance de Russie, années 1721-1722. Les plaintes du Tsar furent transmises à Dubois le 21 décembre 1721. La dépêche annotée par le roi d'Angleterre est aux Archives. La réponse de Dubois n'est que du 14 octobre 1722.

fière de son ancienneté, de sa politesse, de sa réputation d'élégance et de raffinement. De nos jours, le représentant d'une des plus vieilles cours de l'Europe disait à l'envoyé d'un nouveau venu parmi les rois : « Si vous êtes habile, « c'est à nous que vous témoignerez le plus d'égards ; n'ou- « bliez pas que c'est par les douairières que se fait la répu- « tation des jeunes gens [1]. »

Le 17 juin 1717, Pierre était à la veille de son départ. Ce jour-là, les Parisiens jouirent d'un spectacle fort nouveau pour eux, celui d'un empereur de Moscovie passant aux Champs-Élysées la revue de la maison du Roi ; le maréchal de Villars escortait le souverain étranger à la tête d'un brillant état-major de quatre-vingts officiers. Pierre parcourut au galop le front des troupes, et se montra peu sensible à la magnificence des uniformes et de l'équipement. Fatigué par la chaleur et la poussière, il ne tarda pas à tourner bride et vint mettre pied à terre à l'entrée du jardin des Tuileries, où se tenaient le petit roi et le duc d'Orléans. Après quelques paroles à l'enfant, le Tsar prit à part le Régent, et les deux chefs d'État, se retirant dans une loge de suisse, eurent seul à seul une longue conversation [2].

Dans ce dernier entretien, Pierre réussit-il à vaincre les hésitations du Régent? Ce qui semblerait l'indiquer, c'est qu'après son départ la négociation, au lieu de se rompre, reprit avec plus d'activité. Elle se déplaça seulement et se poursuivit en Hollande. Elle aboutit à une con-

[1] Ces paroles furent dites par un ministre autrichien à un envoyé français en 1852.

[2] Buvat, *Journal de la Régence*, I, p. 287.

vention signée à Amsterdam le 15 août 1717, entre la France, la Russie et la Prusse. Ces deux puissances garantissaient l'ordre de succession au trône de France établi par le traité d'Utrecht, c'est-à-dire l'exclusion des Bourbons d'Espagne et les droits éventuels de la maison d'Orléans; par contre, la France promettait sa médiation pour amener la paix du Nord et sa garantie pour les arrangements qui seraient conclus. Les trois parties contractantes convenaient en outre de s'entendre ultérieurement pour arrêter les articles de deux traités, l'un de commerce, l'autre d'alliance politique [1].

Ainsi, dans la pensée même de ses auteurs, cette convention devait servir d'acheminement à une union plus étroite; le protocole restait ouvert. Cependant quatre années allaient s'écouler sans que de part ni d'autre on songeât à tenir les promesses faites à Amsterdam. Deux obstacles principaux s'opposèrent à la reprise des négociations.

Le premier fut la perturbation causée en Europe par les projets combinés du cardinal Albéroni et du baron de Gœrtz. L'audacieux ministre espagnol avait trouvé son pendant à l'autre bout du continent dans l'Allemand Gœrtz, devenu le confident et le conseiller principal de Charles XII. Ces deux hommes préparaient de sang-froid une conflagration générale, qui devait leur fournir les moyens de restaurer la grandeur de leur patrie d'adoption : l'un se chargeait de soulever le Midi, l'autre le Nord. Tandis qu'Albéroni

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Hollande, août 1717.

préparait une invasion en Italie, une révolution en France et une autre en Angleterre, Gœrtz s'était donné pour mission de réconcilier les deux hommes dont la rivalité durait depuis quinze ans, le vainqueur et le vaincu de Pultava, Pierre le Grand et Charles XII. Il faillit réussir ; le Tsar et le roi de Suède entamèrent des négociations, parurent se rapprocher et se distribuèrent les rôles dans le grand drame qui se préparait. Charles aurait abandonné définitivement à la Russie la rive orientale de la Baltique et la suzeraineté de la Pologne : lui-même, déplaçant ses ambitions, devait fondre sur l'Allemagne pour y attaquer la maison d'Autriche et montrer au monde un nouveau Gustave-Adolphe. Tous deux auraient coopéré à la descente méditée en Angleterre au profit de la maison de Stuart.

Le roi de la Grande-Bretagne et le régent de France, directement menacés par les projets espagnols et suédois, resserrèrent leurs liens pour s'opposer au péril commun. Le duc d'Orléans s'étonna de trouver le nom du Tsar mêlé aux intrigues de Gœrtz et d'Albéroni ; il sentit renaître ses défiances, et un certain refroidissement se manifesta entre la France et la Russie.

L'Europe était dans l'attente de grands événements, lorsqu'à la fin de 1718 Charles XII se fit tuer au siége de Frédérikshald. Le plan de Gœrtz reposait en entier sur le concert du roi de Suède et du Tsar ; l'un des deux venant à manquer, tout devait s'écrouler. Après la mort de son maitre, Gœrtz périt victime des jalousies qu'il avait excitées en Suède : il fut accusé de concussion et monta sur l'échafaud. Albéroni vit se liguer contre lui une partie de l'Eu-

rope; il succomba à son tour, et ses projets disparurent avec lui.

Cet orage dissipé, chacun se reconnut et reprit ses positions. La Suède et la Russie se retrouvèrent ennemies, la guerre continua entre elles, et ce fut le second obstacle au rétablissement de relations intimes entre la France et le Tsar. Tant que la Suède, notre alliée traditionnelle, n'aurait point posé les armes et accepté les conséquences de ses défaites, le Régent répugnait à passer ouvertement dans le camp de ses ennemis. Il résolut d'employer tous ses efforts à accélérer la conclusion de la paix, et prit enfin au sérieux le rôle de médiateur qu'il avait accepté à Amsterdam. Depuis son voyage, le Tsar avait un représentant permanent à Paris; la France n'en avait pas encore un en Russie. A la fin de 1719, M. de Campredon fut désigné pour se rendre successivement à Pétersbourg et à Stockholm afin de concilier les deux parties [1]. Il vit Pierre, l'engagea à modérer ses exigences et à restituer à la Suède une partie des provinces baltiques. Le vainqueur se montra inflexible : « Je ne veux « pas, disait-il, voir de mes fenêtres les terres de mon « voisin [2]. » Enfin la Suède se résigna; par le traité conclu à Nystadt (30 août 1721), elle consentit à céder tout ce qu'elle avait possédé sur la rive orientale de la Baltique, sauf la Finlande. Après avoir signé au traité de paix comme médiateur, Campredon eut ordre de retourner à Péters-

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Russie, année 1721. Voir aussi Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, Paris, 1811, 6 vol., t. I, p. 486.

[2] Cité par M. Filon dans l'*Alliance anglaise au dix-huitième siècle*, p. 36.

bourg, où il devait résider désormais en qualité de ministre de France.

Au moment où M. de Campredon revint à Pétersbourg, la France s'attendait à recevoir par son intermédiaire de nouvelles propositions, et la Russie se préparait à nous en faire. L'Europe envisageait comme une éventualité probable un rapprochement intime entre les deux puissances ; il semblait que l'alliance franco-russe fût dans l'air. Les négociations vont reprendre et entrer dans une phase nouvelle. Il ne s'agira plus seulement de nouer une alliance politique entre les deux États, mais aussi d'unir par les liens du sang les familles de Bourbon et de Romanof. Les filles du Tsar ont grandi ; si Pierre réserve l'aînée à un prince qu'il pourra appeler auprès de lui et peut-être désigner pour son successeur, il a formé le projet, qu'il devait caresser jusqu'à sa mort, de marier la seconde, la princesse Élisabeth, dans la maison de France. Sans doute, l'annonce officielle des fiançailles de Louis XV avec une infante d'Espagne semble ne plus laisser place aux espérances hardies que Pierre a pu concevoir pendant son voyage à Paris : mais à défaut de son chef, la maison royale ne compte-t-elle pas plus d'un prince digne d'être distingué? et d'ailleurs l'engagement du Roi avec une princesse au berceau est-il irrévocable? Pendant quatre ans, la Russie mettra une sorte d'obstination à poursuivre le mariage d'Élisabeth soit avec Louis XV, soit avec un prince de sa race. La jeune fille elle-même se croira destinée à servir de gage à une amitié durable entre les deux pays ; ce choix flattera son amour-propre, décidera de ses sympathies et exercera sur

à sa rencontre, au mépris de toutes les lois de l'étiquette. Pierre s'était rendu directement à la frégate; M. de Campredon y revint aussitôt et le trouva sur le pont. Le Tsar l'embrassa, puis, avec une rondeur et une brusquerie militaires, lui fit force compliments sur ses succès diplomatiques et témoigna une vive gratitude des bons offices de la France. Il fit ensuite monter Campredon dans son canot et passa avec lui la revue de ses dix-neuf vaisseaux de ligne, détaillant, en bon ingénieur, les mérites de chacun d'eux au point de vue de la construction et de l'armement. Ces marques éclatantes de faveur jetèrent l'émoi parmi les diplomates accrédités à Pétersbourg; elles désolèrent le ministre d'Autriche, chargé, à ce moment même, de proposer à la Russie l'alliance de la cour de Vienne, et elles semblaient promettre à la mission du diplomate français une importance exceptionnelle [1].

Revenu à Pétersbourg, Pierre accorde à M. de Campredon une audience solennelle, mais dans sa nouvelle capitale il a oublié de se bâtir un palais; c'est dans la chancellerie qu'il reçoit notre envoyé. Aux côtés du souverain se tiennent ceux de ses ministres qu'il consulte de préférence sur les affaires extérieures, le chancelier Golovkine et le vice-chancelier Chafirof, Tolstoï, l'âme damnée du maître qui lui confie les missions où il faut plus d'adresse que de scrupules, enfin Ostermann, l'heureux signataire du traité avec la Suède. Pierre répond aux compliments de Campredon en renouvelant ses remercîments : c'est avec un sensible

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Russie : dépêches de M. de Campredon du 27 octobre et du 29 octobre 1721.

intérêt, ajoute-t-il, qu'il a appris les fiançailles du Roi son frère avec l'infante d'Espagne; il ne souhaite rien tant que d'affermir et d'augmenter la bonne intelligence entre les deux couronnes, et fera connaître à ses ministres ses volontés à cet égard. Puis, toujours pressé, il invite le ministre de France à l'accompagner tout de suite à la fête qu'il a ordonnée pour célébrer le rétablissement de la paix, et sort en toute hâte de la chancellerie. Campredon le voit avec étonnement s'arrêter en pleine rue devant un café, où il a donné rendez-vous aux principaux dignitaires de la cour et de l'empire pour se mettre à leur tête et se rendre en grande pompe à l'église métropolitaine [1].

Là, il met le Français à une place d'honneur, écarte brutalement les chambellans qui l'empêchent de voir, veut qu'il suive la cérémonie dans ses différentes phases. Lui-même dirige l'office religieux, chante avec les popes, leur marque le ton et la mesure. Si ces détails parurent quelque peu puérils à notre ambassadeur, voici qui est plus sérieux : après le service et le sermon, Pierre reçoit des mains de son chancelier une adresse dans laquelle il est prié au nom du sénat et du saint-synode de prendre le titre romain d'empereur, et de le substituer au vieux titre slave de tsar ; c'est la couronne des Césars byzantins que la Russie relève pour la poser sur le front de son prince victorieux. Pierre l'entend ainsi, car dans la harangue qu'il prononce en acceptant le nouveau titre, il recommande à ses sujets d'éviter la mollesse et la corruption, causes de la décadence

[1] Affaires étrangères. Campredon, 5 novembre 1721.

de cet empire d'Orient qu'il prétend ressusciter[1]. Au sortir de l'église, le cortége se reforme et se rend au palais du sénat, où dans une vaste salle dominant les quais et le cours de la Néva, des tables dressées attendent mille convives. Après le festin, le bal. A ce moment l'Impératrice et ses deux filles font leur entrée, et Campredon les voit pour la première fois.

L'aspect de la souveraine ne prévient pas en sa faveur. Chez elle, tout rappelle sa basse extraction; rien n'indique les hautes qualités qui lui ont permis par ses services, autant que par ses attraits, de captiver le cœur d'un grand monarque et de fixer son attachement. Elle a l'apparence vulgaire, le teint basané, la taille épaisse; parée avec une recherche de mauvais goût, elle est surchargée de colliers, de bijoux et d'images de piété qui s'entre-choquent pendant sa marche avec un bruit désagréable[2]. Ses filles lui ressemblent peu : toutes deux sont belles; l'aînée, Anna, paraît avoir plus de noblesse et de réserve; la cadette, Élisabeth, plus de grâce et d'enjouement. Elles témoignent d'une vive intelligence, parlent couramment le français et l'allemand, et montrent un goût particulier pour notre nation. Ayant lu depuis peu dans les gazettes que le bruit courait d'un mariage entre le duc de Chartres, fils du régent de France, et une princesse de Russie, elles ont manifesté à cette nouvelle un plaisir mêlé chez chacune d'elles d'émotion et de curiosité[3].

[1] Affaires étrangères, 5 novembre 1721.
[2] *Mémoires de la margrave de Baireuth*, cités par Rambaud, p. 416
[3] Affaires étrangères. Correspondance de Russie, 1722, *passim*.

Durant toute la soirée, Pierre combla de prévenances M. de Campredon, autant du moins que le lui permettaient ses occupations. Il veillait à tous les détails de la fête, avait composé lui-même le plan du feu d'artifice et paraissait s'intéresser à sa réussite autant qu'au gain d'une bataille. A un signal donné, la flottille mouillée sur le fleuve s'illumine, l'artillerie tonne, l'image du temple de Janus se dessine en traits de flammes, tandis que deux statues de feu surgissent à ses côtés. L'une, montée sur un aigle, représente la Russie; l'autre, montée sur un lion, figure la Suède. Elles se mettent en mouvement, viennent fermer les portes du temple et se donner la main en signe de réconciliation. On brûla pour douze mille roubles de poudre; après quoi, « l'on but beaucoup », ajoute Campredon dans sa relation[1], se contentant de cette discrète allusion aux orgies qui terminaient toute fête à la cour de Russie. A cet instant, les santés se succédaient sans interruption : une énorme cuve de vin, « véritable calice de douleur », dit ailleurs Campredon[2], circulait entre les convives, portée sur les épaules de deux soldats. Sur l'injonction du maître, chacun y puisait largement; il fallait s'enivrer par ordre; plus d'un vieux courtisan ne résistait pas à ces excès commandés et mourait des suites de son obéissance. Pierre le Grand entendait que le peuple lui-même prît part à ses réjouissances. En l'honneur de la paix, des fontaines de vin coulèrent à tous les carrefours, la ville entière fut en liesse. Monté sur une estrade élevée devant le palais du sénat, le Tsar se fit

[1] Affaires étrangères. Campredon, 5 novembre 1721.
[2] *Ibid.*, 13 juin 1723.

apporter un bœuf entier, le dépeça de sa main et en distribua les quartiers à la foule; lui-même en mangea un morceau et but à la santé de son peuple [1].

Chez Pierre, les plaisirs faisaient rarement tort aux affaires. Les fêtes étaient à peine terminées qu'il témoignait de vive voix à Campredon l'intention d'ouvrir les négociations, à condition que la France s'engageât vis-à-vis de lui au secret le plus absolu. Il demandait à connaître nos vues sur les bases possibles d'un traité d'amitié, de commerce et d'union défensive. Quant à l'idée d'un mariage destiné à couronner l'alliance et à lui faire porter tous ses fruits, elle germait depuis quelque temps dans son esprit. Lui vint-elle spontanément? lui fut-elle inspirée par sa femme ou par quelqu'un de ses conseillers? Il est difficile de répondre à cette question. Quoi qu'il en soit, M. de Campredon reçut à cet égard, peu après son retour en Russie, des ouvertures positives; elles lui rappelèrent certaines insinuations dont il avait été l'objet lors de son premier voyage, et s'accordaient avec le langage tenu à Paris par le prince Dolgorouki, ambassadeur du Tsar :

« Un ami vient de me dire, écrivait Campredon à la date « du 8 novembre 1721, que pour mettre entièrement la « Tsarine dans nos intérêts, il serait à désirer qu'on pût « assurer un mariage entre la fille cadette du Tsar qui est « très-aimable et très-bien faite, et quelque prince français « dont on ferait ensuite très-facilement un roi de Pologne, « ce qui serait même sûr par la puissance du Tsar. Je suis

[1] Rambaud, p. 411.

« persuadé que ces insinuations viennent de M. Chafirof.
« Je les ai prises comme un discours, quoiqu'on ait
« nommé M. le prince de Charolais[1], et j'ai seulement
« répondu en général que je n'avais aucune connaissance
« de cette affaire. Votre Éminence sait qu'il y a longtemps
« que je lui en ai écrit : elle sait mieux que personne que
« l'exécution de ce projet ne serait pas difficile, et que la
« France pourrait en tirer beaucoup d'utilité et de con-
« sidération. C'est à elle d'examiner s'il y aurait de la
« convenance de notre côté, comme il y aurait de l'em-
« pressement de celui-ci, et de me donner les ordres qu'elle
« jugera à propos pour que je m'y conforme[2]... »

« Ce qu'il y a de certain, répète Campredon quelques
« jours après, c'est que le Tsar désire ardemment de voir
« une de ses filles mariée dans la maison de France, et si
« Son Altesse Royale y trouvait quelque convenance, je crois
« qu'on pourrait certainement compter avec la fille sur la
« couronne de Pologne, où le Tsar a un pouvoir absolu.
« C'est à Son Altesse Royale d'examiner l'usage qu'elle
« voudrait faire de cette vue, dans laquelle on donnerait
« ici avec toute sorte d'empressement[3]. »

La vacance du trône de Pologne semblait prochaine; la santé du roi Auguste s'altérait. En nous proposant de lui donner un successeur qui fût à la fois gendre du Tsar et membre de la famille de Bourbon, Pierre le Grand ne se

[1] Charles de Bourbon, comte de Charolais, de la maison de Bourbon-Condé. Il avait alors vingt-trois ans.

[2] Affaires étrangères. Campredon, 8 novembre 1721. Lettre particulière à l'abbé Dubois.

[3] *Ibid.* Campredon, 24 novembre 1721.

bornait pas à nous offrir un établissement avantageux pour un prince de la maison de France; il nous conviait à modifier notre politique traditionnelle dans le Nord pour associer désormais notre action à celle de son empire. Depuis cinquante ans, la France s'efforçait de soustraire la Pologne affaiblie et divisée à l'oppression de ses voisins; le Roi Très-Chrétien aimait à se dire le protecteur-né des libertés de la République. A son début, ce système partait d'une vue juste autant que généreuse; nul allié n'eût valu pour nous une Pologne indépendante et forte. Malheureusement, trop d'exemples attestaient l'impuissance de nos efforts à régénérer un pays où le mal avait poussé d'indestructibles racines, pour qu'aucune illusion fût permise. La Pologne se mourait faute de posséder les organes indispensables à la vie d'un État moderne; la France ne pouvait les lui fournir. Elle ne pouvait lui donner un gouvernement régulier, une armée permanente, une administration et des finances, c'est-à-dire le moyen de résister à de puissants États intéressés à maintenir sa faiblesse et à précipiter sa ruine. Louis XIV, à l'apogée de sa fortune, avait fait proclamer roi par la diète de Varsovie un prince de Conti, mais n'avait pu le faire régner[1]; les Polonais élisaient nos protégés et les abandonnaient lorsque approchaient les armées allemandes ou russes. En fait, l'indépendance de la Pologne n'existait plus; sa liberté consistait à changer de maître, à être successivement suédoise ou saxonne, allemande ou moscovite, jamais elle-même.

[1] En 1697. Voir le détail de cette tentative manquée dans l'ouvrage de M. Marius Topin : *l'Europe sous les Bourbons*, p. 27 à 119.

Vieille déjà d'un demi-siècle, cette situation ne pouvait prendre fin que par le partage du pays entre ses différents voisins ou son assujettissement total à l'un deux. Le partage ne fut pas un événement accidentel et imprévu, fruit d'un concours momentané de circonstances; soixante ans avant son accomplissement, au commencement du dix-huitième siècle, l'Europe l'envisageait comme une éventualité possible, des esprits clairvoyants l'annonçaient, et l'un de ses futurs auteurs, la Prusse, le méditait; elle offrit à Pierre le Grand de le mettre à exécution[1]. Le démembrement était la solution à la fois la plus cruelle pour la Pologne et la plus funeste à nos intérêts : il supposait et eût maintenu entre les puissances copartageantes une alliance redoutable, fondée sur une complicité. La Pologne ne pouvant être sauvée, n'eût-il pas mieux valu la laisser tomber tout entière sous la suzeraineté de la Russie, qui n'aspirait pas à la supprimer, mais seulement à la dominer? Liée indissolublement au grand État slave, sa nationalité eût subi moins une destruction qu'un effacement, auquel pouvait succéder une pacifique renaissance. En même temps, le triomphe de l'influence moscovite à Varsovie serait devenu pour la Prusse et l'Autriche un sujet permanent de jalousie et d'effroi, et eût prévenu toute entente entre la Russie et les deux grandes puissances germaniques. Telles eussent été les conséquences du plan que Pierre soumettait au Régent. La combinaison qu'il avait imaginée eût opéré en Pologne la fusion du parti russe et du parti français, et

[1] La même proposition fut renouvelée par la Prusse à Catherine Ire en 1725. — Affaires étrangères. Dépêche de Campredon du 12 juin 1725.

nous offrait un moyen honorable de renoncer à une politique isolée et compromettante. Sans doute, le prince français appelé au trône de Varsovie fût devenu le client du Tsar; mais en laissant à la Russie les mains libres sur le Niémen et la Vistule, la France s'assurait de sa part sur toutes les autres questions un concours précieux et une assistance sans réserve.

Le Régent avait trop de lumières pour méconnaître l'importance des propositions russes. D'ailleurs, elles flattaient son ambition et ses désirs de chef de maison; ne pourrait-il choisir parmi ses propres enfants l'époux demandé pour la princesse Élisabeth, et placer ainsi une couronne royale dans cette famille d'Orléans qu'en France la fortune s'était plu à rapprocher du trône sans lui permettre d'y monter? Il jeta les yeux sur son fils aîné le duc de Chartres, pour aller régner à Varsovie. Pourtant, deux considérations le faisaient hésiter. Si la royauté de Pologne le tentait, le mariage russe lui semblait une mésalliance : Élisabeth avait pour mère une parvenue, et toute la gloire de son père ne suffisait pas à effacer cette tache originelle. Restait ensuite à savoir comment l'Angleterre s'accommoderait d'un rapprochement aussi marqué entre la France et la Russie. Les discussions entre Georges Ier et la cour de Pétersbourg s'étaient envenimées et venaient d'aboutir à la rupture des relations diplomatiques; c'était une raison de plus pour nos amis de Londres de surveiller avec un soin défiant nos rapports avec le Tsar. Le Régent, s'exagérant vis-à-vis d'eux ses devoirs d'allié, poussait envers le cabinet britannique la déférence, ou plutôt la dépendance, jusqu'à lui communiquer les

dépêches qu'il recevait de nos agents en Russie, et que le roi d'Angleterre lui renvoyait après les avoir annotées de sa main [1]. Ainsi partagé entre ses craintes, ses désirs et ses préjugés, le duc d'Orléans fit attendre six mois sa réponse. Enfin, pendant l'automne de 1722, deux officiers apportèrent à M. de Campredon une longue instruction dans laquelle le cardinal Dubois [2], secrétaire d'État des affaires étrangères, expliquait les intentions de la France. L'adroit ministre du Régent avait cherché à tout concilier; il acceptait en principe l'idée du mariage, mais prétendait en ajourner la célébration jusqu'après l'ouverture et le règlement de la succession de Pologne; il exigeait la dot, c'est-à-dire la couronne promise, avant de prendre la princesse, et faisait de l'élection du duc de Chartres la condition préalable de l'union projetée.

« Si l'on pouvait faire un fonds solide, disait le cardinal, « sur les insinuations qui vous ont été faites et sur ce qui « est revenu ici par d'autres voies, l'on pourrait se flatter « que le Tsar, dans la vue de former une alliance avec la « maison royale et d'établir l'une des princesses ses filles « sur le trône de Pologne, serait disposé à favoriser l'élec- « tion de Mgr le duc de Chartres lors de la vacance de cette « couronne, que l'on peut regarder comme n'étant pas fort « éloignée. Mais il ne faut pas se laisser éblouir par cette « espérance jusqu'à ce que l'on voie ce qu'elle peut avoir « de solide. En général, Son Altesse Royale désirerait que

[1] Les dépêches annotées sont conservées aux Archives des affaires étrangères.

[2] Dubois avait reçu le chapeau le 16 juillet 1722.

« Mgr le duc de Chartres parvînt à la couronne de Polo-
« gne; elle ferait entrer le Roi dans tous les moyens de pro-
« curer son élection de concert avec le Tsar, et elle regar-
« derait comme un établissement convenable son mariage
« avec la seconde fille du Tsar, puisque cette alliance lui
« assurerait un grand parti en Pologne et un puissant
« appui au dehors.

« Le Tsar, de son côté, y trouverait des avantages qui ne
« peuvent lui être indifférents; il ferait l'alliance la plus
« distinguée qu'il puisse avoir en vue dans l'Europe. Elle
« unirait ses intérêts avec ceux de la seule grande puis-
« sance qui soit hors de portée d'en avoir à discuter avec
« lui; l'appui et la sûreté qu'il trouverait du côté de la
« Pologne le mettraient en état de perfectionner sans trou-
« ble les grands établissements dont il a jeté les fonde-
« ments, et il aurait de toutes parts des voies ouvertes
« pour étendre sa considération et pour se faire respecter...

« Sur ce fondement, l'on peut présumer que lorsque
« la confiance sera bien établie de part et d'autre, les
« intérêts communs peuvent conduire cette vue à une heu-
« reuse fin. Il est seulement question de prendre de justes
« mesures pour ne pas séparer des choses qui ne peuvent
« avoir leur perfection qu'autant qu'elles concourent
« ensemble à l'objet que l'on se propose, et pour ne pas
« engager le mariage qui ferait le sceau d'un aussi grand
« projet, sans avoir une espérance bien fondée d'obtenir
« la couronne de Pologne, parce que sans cette assurance
« l'on ne peut rien faire de solide ni de convenable de
« part ni d'autre, et il est aisé de voir que, quelque rang

« que le Tsar tienne aujourd'hui dans le monde, tant de « circonstances peuvent faire rentrer sa monarchie dans « l'obscurité d'où il l'a tirée, qu'il y aurait de la témérité à « rien donner au hasard dans les liens que l'on peut « former avec lui.

« L'alliance qui lui a donné les princesses n'a rien de « flatteur, et l'on prétend que la seconde de ces princesses « que l'on destinerait à Mgr le duc de Chartres a conservé « quelques traces de la rudesse de sa nation. Si l'on veut « tirer quelque fruit de cette alliance, ce ne peut être qu'en « entrant dans les vues du Tsar, et il peut arriver que ce « prince, après avoir établi quelque ordre dans ses affaires « domestiques, se porte à faire des entreprises que la « France ne pourrait avouer ni favoriser sans s'attirer de « puissants ennemis, et qu'elle aurait elle-même intérêt de « traverser.

« Enfin, il pourrait encore arriver qu'après avoir conclu « et accompli un mariage peut-être peu convenable pour « Mgr le duc de Chartres, l'on n'en recueillerait aucun « fruit, si son élévation à la couronne de Pologne n'accom- « pagnait au moins cet engagement. Il n'est même pas « douteux que si cette alliance était faite avant l'élection, le « dessein du Tsar étant découvert, toutes les puissances de « l'Europe et peut-être une grande partie des seigneurs « polonais ne concourussent à procurer l'élévation d'un « autre prince, en sorte qu'il ne resterait à la France que « le déshonneur d'avoir vainement tenté une entreprise « qui aurait alarmé et peut-être aliéné ses voisins et ses « meilleurs alliés.

« La conséquence que l'on doit tirer de ces considéra-
« tions et d'un grand nombre d'autres qui se présentent à
« l'esprit est que, s'il doit être question du mariage de
« Mgr le duc de Chartres avec l'une des princesses filles du
« Tsar, il faut que son élévation au trône de Pologne en
« assure l'accomplissement, sans quoi l'on ne peut rien
« faire de solide, puisque c'est l'un de ces projets que
« l'événement seul peut justifier, et dont il serait à sou-
« haiter que l'effet précédât l'éclat.

« Voilà, Monsieur, ce qui doit servir de règle à votre
« conduite à cet égard; mais il est de votre prudence de
« ménager vos discours sur ce sujet, de manière qu'il
« paraisse que Son Altesse Royale serait entièrement flattée
« de l'honneur que le Tsar ferait à Mgr le duc de Chartres
« si, en contribuant à lui procurer la couronne de Pologne
« lorsqu'elle viendra à vaquer, il lui donnait en la per-
« sonne de l'une des princesses ses filles un gage de son
« amitié; que ce serait un lien qui unirait plus étroitement
« encore le Roi et le Tsar, et qui remplirait les vœux que
« Son Altesse Royale a toujours faits pour cette union et
« les soins qu'elle a toujours apportés pour en préparer
« les moyens; qu'elle n'oubliera rien pour en procurer
« l'accomplissement et pour la rendre aussi heureuse
« qu'elle est conforme aux intérêts de l'une et de l'autre
« couronne. Enfin, vous pouvez ajouter à ces assurances
« générales tout ce qui vous paraîtra le plus propre à faire
« naître et à fortifier la confiance; en sorte que vous puis-
« siez tout ensemble préparer les voies pour perfectionner
« la vue d'élever Mgr le duc de Chartres sur le trône de

« Pologne, et vous ménager en même temps les ouvertures « et les facilités nécessaires pour la conclusion de l'alliance « qui a été le premier objet de votre mission [1]. »

Le cardinal Dubois trace ensuite le plan du traité d'union défensive, tel qu'il le comprend. Pour gagner la Russie sans perdre l'Angleterre, il a conçu la pensée de faire jouer à la France le rôle de médiateur entre ces deux puissances, et non-seulement de les réconcilier, mais encore de faire entrer le roi de la Grande-Bretagne dans l'alliance en qualité de partie contractante. Au projet d'une entente séparée entre la France et la Russie, il substitue celui d'un triple accord entre Pierre le Grand et les deux puissances occidentales. Le nouveau pacte prendra pour base la convention signée à la Haye en 1717, et n'en sera que le développement, avec cette différence que la Prusse n'y sera point comprise. Le Tsar reconnaîtra une fois de plus et s'engagera à défendre contre qui que ce soit l'ordre politique établi en Occident par les traités d'Utrecht, de Bade, de Londres et de la Haye. De leur côté, la France et l'Angleterre lui garantiront les provinces qu'il a conquises sur la Baltique par vingt années de guerre, et que la Suède vient de lui céder à Nystadt. Les trois puissances signataires se promettront contre toute attaque un mutuel appui; les secours à fournir seront stipulés avec précision, et consisteront, suivant les circonstances, soit en hommes et en vaisseaux, soit en argent. Toutefois, fidèle aux plus anciennes traditions de notre politique, le

[1] Affaires étrangères. Dubois à Campredon, 14 octobre 1722.

cardinal entend excepter des « *casus fœderis* » l'événement d'une guerre entre la Russie et la Porte; il n'entend pas sacrifier la Turquie à l'ambition moscovite. Enfin, les relations commerciales entre les trois États seront réglées de manière à assurer aux Français, dans l'empire du Tsar, le traitement de la nation la plus favorisée. Fécond en conséquences politiques autant qu'économiques, cet article eût établi pour la première fois entre la France et la Russie des rapports de peuple à peuple, et dans ce contact des deux races eût assuré l'influence de la plus civilisée sur celle qui l'était le moins. En même temps, à une époque où le commerce de la France se développait, où la puissance du crédit se révélait, où l'esprit d'entreprise prenait son essor, l'empire russe eût offert à notre activité un champ sans limites; ouvrant à nos produits des débouchés inconnus, ses provinces nous eussent fourni en échange les bois de leurs forêts, le blé de leurs plaines fertiles, et ses fleuves, comme autant de routes tracées par la nature, eussent conduit nos marchands jusqu'à la mer Noire et jusqu'à la Caspienne, chemins de la Perse et des régions inexplorées de l'Asie centrale.

Quel que fût le désir du cardinal de ne rien conclure sans la participation de l'Angleterre, il n'entendait point subordonner absolument nos intérêts aux exigences possibles de nos alliés. Dans le cas où il faudrait renoncer à l'espoir d'un rapprochement entre la Russie et la Grande-Bretagne, Dubois autorisait timidement M. de Campredon à signer sans cette dernière. « Si tous les moyens, disait-« il, soutenus de l'espérance des gratifications que vous

« êtes en état de promettre sur le fond de quatre-vingt « mille écus que le roi d'Angleterre fera remettre à votre « disposition, devenaient inutiles et qu'il ne restât aucune « autre ouverture, il faudrait alors vous réduire à traiter « des seuls intérêts du Roi plutôt que de rompre entière- « ment la négociation. » — « Ce cas, ajoute-t-il, serait « une grande extrémité [1]. »

Lorsque les courriers chargés des instructions de Dubois arrivèrent à destination, Pierre n'était plus dans sa capitale. A l'autre extrémité de son empire, il dirigeait une expédition dans l'âpre région du Caucase; partageant les périls et les fatigues de ses soldats, couchant sur la dure, mettant le sabre à la main contre les cavaliers tartares, il rangeait sous sa domination la rive occidentale de la Caspienne, assujettie jusqu'alors à la suzeraineté de la Perse. Il termina la campagne en occupant Derbent, cette porte de l'Asie qui ne devait plus se refermer devant la puissance russe . A la fin de 1722, il revint passer l'hiver à Moscou, où M. de Campredon l'avait devancé et l'attendait. En revoyant ses ministres, l'un des premiers soins du Tsar fut de demander quelles étaient les nouvelles de France; on lui répondit que M. de Campredon avait enfin reçu des pouvoirs et des instructions, et qu'il désirait se présenter. Il le reçut aussitôt; mais, prévoyant que le mariage formerait le sujet principal de l'entretien, il fit sortir tout le monde, même son ministre des affaires étrangères Ostermann, et ne garda auprès de lui que l'Impératrice.

[1] Affaires étrangères. Suite des instructions du 14 octobre 1722.
[2] Les musulmans nomment Derbent la ville *porte de fer*.

Dès que M. de Campredon eut prononcé le nom du duc de Chartres : « Je le connais et l'estime fort », dit-il; et aussitôt une satisfaction marquée se peignit sur ses traits ainsi que sur ceux de Catherine [1]. Par fierté, il ne donna pas de réponse immédiate; mais jugeant que l'affaire exigeait célérité et mystère, il ne voulut point qu'elle passât par les lentes formalités d'une négociation en règle et désigna pour la suivre un représentant spécial; ce fut le prince Dolgorouki, ambassadeur en France. Il arrivait de Versailles, où la cour venait de rétablir sa résidence. Le cardinal Dubois s'était ouvert à lui et l'avait mis au courant de tout. Le prince dut voir et entretenir Campredon avec le plus grand secret, tandis qu'Ostermann discuterait dans des conférences officielles les bases du traité d'alliance.

Ostermann présente le type du diplomate de la vieille école, persuadé que le dernier mot de l'habileté politique consiste à dissimuler et à demeurer impénétrable. « Il n'a jamais regardé personne en face », a dit de lui un de ses contemporains [2]. Adroit, fourbe, cauteleux, défiant à l'excès, il suivait de préférence les sentiers tortueux, aimait à y égarer son interlocuteur, ne se prononçait pas, excellait dans les négociations dilatoires, croyait à la toute-puissance des petits moyens. Pour esquiver une réponse, il feignait un accès de toux : il tenait toujours quelque indisposition en réserve pour se dérober aux entretiens gênants. Dans les moments de crise, il simulait une maladie et se mettait

[1] Affaires étrangères. Campredon, 5 février 1723.

[2] *Mémoires de Manstein*. Lyon, 1772, 2 vol. in-8°, t. I, p. 434. Manstein était un général, Allemand d'origine, au service de la Russie.

au lit, laissant passer l'orage. On le disait fort accessible à la corruption, et de fait il favorisait surtout les puissances dont les propositions ou les avis lui arrivaient accompagnés de bijoux de prix, ou de tabatières artistement montées. On conçoit qu'en de telles mains la négociation du traité d'alliance dut languir. Au contraire, le prince Dolgorouki, qui tenait de son maître des instructions spéciales, voulait aller vite en besogne. Il rejetait la pensée de reculer le mariage jusqu'à la vacance du trône de Pologne et parlait déjà de régler les questions de la dot, du douaire, et des dispositions à prendre pour le cas de veuvage [1].

De la part du Tsar, cette précipitation cachait une arrière-pensée. Mariée au fils aîné du duc d'Orléans, la princesse Élisabeth ne serait plus séparée du trône de France que par l'existence fragile de Louis XV, dont la santé délicate n'avait jamais cessé d'être un sujet d'inquiétude pour les uns et d'espérance pour les autres. A l'intention arrêtée de faire régner sa fille en Pologne se joignait chez Pierre le Grand l'espérance vague de la voir un jour régner en France. Au contraire, l'ajournement lui paraissait incompatible avec ses vues et avec sa dignité. « Qu'arrivera-t-il, disait le prince Dolgorouki à Campredon, si le roi de Pologne vit encore quinze ans? En ce cas, la princesse restera fille et n'aura pas été pourvue. » — « Enfin, « ajoutait-il, le Tsar m'a chargé de vous dire que la pro- « position secrète lui avait été très-agréable, mais il veut « aller vite, et si l'on continue de votre part à traîner

[1] Affaires étrangères. Campredon, 26 février 1723.

« l'affaire en longueur et à insister sur l'admission de « l'Angleterre, il n'y faut plus songer. » Il concluait à ce que la France et la Russie prissent dès à présent, par une convention spéciale, l'engagement de procéder au mariage dans le plus bref délai et d'adopter en Pologne une politique commune. Campredon rédigea dans ce sens quelques articles, et les adressa à son gouvernement avec sa dépêche du 13 mars 1722, en demandant des pouvoirs pour les signer.

Le zèle de notre agent était piqué au vif par l'importance que prenaient ses fonctions. Il mit en œuvre toutes les ressources de son esprit pour persuader à sa cour d'accepter, n'oubliant rien de ce qui pourrait séduire le duc de Chartres, toucher le Régent et dissiper les préventions du ministre. Il montre le succès des négociations politiques lié indissolublement à celui de l'affaire secrète ; le moyen infaillible, suivant lui, de mettre un terme aux lenteurs d'Ostermann est d'accueillir les propositions de Dolgorouki. La signature de l'alliance suivra immédiatement la conclusion du mariage, et l'empereur de Russie, satisfait d'avoir assuré à sa fille le parti qu'il recherche pour elle, nous laissera dicter les conditions du traité et subira toutes nos exigences, sauf celles qui concernent l'Angleterre. Quant à l'élévation du jeune couple sur le trône de Pologne, c'est une question de temps. « Cet événement, ajoute Campredon, peut « même n'être pas éloigné. Il ne faudrait qu'une nouvelle « maîtresse spirituelle et touchante au roi de Pologne « pour le rendre prochain, des personnes qui ont vu depuis « peu ce prince m'ayant assuré que, selon toutes les appa-

« rences, il ne pouvait vivre longtemps[1]. » Enfin la princesse elle-même n'est pas indigne du choix auquel on la destine : sa beauté parera les brillantes réunions de Versailles. Si ses grâces un peu libres étonnent la cour au premier abord, elles ne tarderont pas à la charmer. Avec cette flexibilité qui est le caractère propre de sa race, la jeune fille se formera promptement au goût, au ton et aux manières de son pays d'adoption, et la France complétera en elle l'œuvre de la nature. « Il n'y a rien que d'agréable, « poursuit Campredon, dans la personne de la princesse « Élisabeth. On peut dire que c'est une beauté pour la « taille, le teint, les yeux et les mains. Les défauts, s'il y « en a, seront du côté de l'éducation et des manières, car « on m'a assuré qu'elle a de l'esprit, à l'aide duquel il ne « sera pas impossible de rectifier ce qui manquera, par les « soins de quelque personne habile et entendue qu'on « pourra mettre auprès de sa personne, si l'affaire se « conclut. »

En même temps, le ministre cherche à stimuler nos désirs en éveillant notre jalousie. Il annonce l'arrivée à Pétersbourg de deux princes de la maison de Hesse-Hombourg, que le bruit public désigne déjà comme des prétendants à la main des deux grandes-duchesses. Il n'est pas jusqu'aux plus petits moyens dont il ne recommande l'emploi pour entretenir les bonnes dispositions du Tsar : « Je prends la liberté de remarquer, écrit-il à la « fin d'une lettre particulière à Dubois, que Son Altesse

[1] Affaires étrangères. Campredon, 13 mars 1723.

« Royale fera grand plaisir au Tsar de lui envoyer le tonneau « de bon et véritable vin de l'Ermitage que ce prince m'a « chargé de lui demander pour sa bouche; ces petites « marques d'attention font un effet merveilleux auprès de « Sa Majesté Tsarienne. Je serais aussi sensiblement obligé « à Votre Éminence si elle voulait m'envoyer les portraits « du Roi, de l'Infante-Reine, de Son Altesse Royale et « de Mgr le duc de Chartres, afin qu'il ne paraisse « rien d'affecté dans l'envoi de ce dernier, que je sais que « la Tsarine désire de voir. Je regarderais même comme « une grande marque de bonté de Votre Éminence si elle « voulait m'envoyer son propre portrait, dont l'original « possède toutes les affections de mon cœur, de mon zèle, « de mon attachement, et fait l'admiration de tout l'uni- « vers [1]. »

Les dépêches de Campredon exigeaient de notre part une prompte détermination. Quel ne fut pas l'étonnement de notre envoyé en voyant les courriers se succéder sans lui apporter de réponse! Il réitère sa demande d'instructions, même silence. La fin de l'hiver, le printemps, l'été s'écoulèrent sans que la cour de France laissât échapper une parole. Cependant les ministres du Tsar devenaient pressants; ils n'abordaient plus Campredon qu'en lui demandant s'il tenait enfin la réponse tant désirée, et ne tardèrent pas à se montrer surpris et froissés d'un mutisme si prolongé.

Cependant Campredon se désespère, il écrit lettre sur lettre, s'adresse au cardinal, au Régent, au Roi lui-même

[1] Affaires étrangères. Campredon, 19 mars 1723.

malgré ses quinze ans[1]; mais c'est en vain qu'il renouvelle ses appels suppliants, sa cour semble l'avoir oublié et ne lui donne plus signe de vie; elle le laisse sans ressources comme sans instructions. Dénué de tout, n'osant plus se rendre au palais impérial, où il ne saurait paraître décemment et où il craint de recevoir une mise en demeure définitive, réduit à emprunter pour payer le port de ses lettres, il prend le parti de s'enfermer chez lui et de se mettre au lit, en se disant malade[2]. Humiliante et singulière situation pour un ministre de France, moins de dix ans après la fin du grand règne pendant lequel nos ambassadeurs excitaient par leur fastueuse représentation l'étonnement de l'Europe et la jalousie des princes.

Au commencement de septembre, M. de Campredon est invité à se rendre à Péterhof, résidence d'été du Tsar. Celui-ci l'accueille comme toujours avec bienveillance, lui montre l'habitation, semblable à celle d'un bourgeois aisé d'Amsterdam, et le parc, où dans sa manie d'imitation il a réuni les reproductions des principaux palais d'Europe, où il a son Potsdam et son Marly, copie mal venue de l'élégant pavillon du Roi Très-Chrétien. Pendant toute la journée, Pierre n'a laissé percer sur son visage impassible aucune trace de mécontentement, mais Ostermann prend à part M. de Campredon et se montre plus expansif que de coutume, par ordre assurément. « Il s'explique mal, dit-il, par « suite de quels événements le Roi n'a pas encore fait « connaître ses ordres au sujet de la négociation entamée à

[1] Affaires étrangères. Campredon, 13 juin 1723.
[2] *Ibid.*, 23 juin 1723.

« Moscou. Plusieurs cours la croient terminée par la signa-
« ture d'un traité; celle de Vienne en a exprimé ses inquié-
« tudes au Tsar. Ce prince ne peut comprendre pourquoi le
« Roi néglige si fort son alliance, après avoir témoigné la
« désirer. Ses intentions étaient bonnes et sincères, mais il
« n'est pas accoutumé à se voir mépriser, et sa situation
« paraît mériter moins d'indifférence[1]. »

Que se passait-il en France? Faut-il attribuer le silence de la cour à un mauvais vouloir préconçu, à des hésitations persistantes, à une inexcusable négligence? On a dit que Dubois, lorsque des dépêches diplomatiques trop nombreuses encombraient son bureau, s'évitait la peine de les lire et d'y répondre en les jetant au feu en bloc : c'est ce qu'il aurait appelé « se mettre au courant[2] ». Sans ajouter à l'anecdote plus de foi qu'elle n'en mérite, il est hors de doute qu'en 1724 la politique intérieure et le soin de ses intérêts personnels absorbaient presque exclusivement le cardinal. Louis XV venait d'atteindre à l'âge de la majorité royale; il s'agissait, pour le duc d'Orléans et pour Dubois, de prolonger en fait la régence expirée en droit. Depuis quelques mois, le cardinal s'était fait attribuer le titre de premier ministre; il sut se faire renouveler ses pouvoirs par le Roi devenu majeur, assurant ainsi le maintien de son autorité en même temps que de l'influence de son protecteur. A ce régime qui cherchait à se perpétuer sous un nom différent, il fallait plus que jamais un appui extérieur; Philippe d'Orléans continuait à le prendre en Angleterre.

[1] Affaires étrangères. Campredon au Roi, 3 septembre 1723.
[2] Saint-Priest, *Mémoires sur l'ambassade de Turquie*, p. 256.

Sa prétention était de faire croire au public que l'alliance britannique assurait la paix, et qu'elle durerait aussi longtemps que son propre pouvoir; suivant lui, les traités de Londres et de la Haye avaient été signés avec la maison d'Orléans plus encore qu'avec la France. Pour accréditer cette opinion, il affichait de plus en plus son intimité avec le cabinet de Londres et lui marquait un redoublement de prévenances. Le mariage russe pouvant déplaire au delà du détroit, il n'entendait y consentir qu'après avoir obtenu de son allié une autorisation qu'il sollicita et qui ne vint pas.

Dubois reçut successivement quinze courriers de M. de Campredon; au seizième, il se décida à lui répondre, moins pour le fixer que pour calmer son impatience. Au commencement d'août il fit préparer une dépêche où il avouait, ingénument qu'il fallait chercher la cause principale du retard dans les difficultés soulevées par l'Angleterre; pour les aplanir, le roi s'est décidé à expédier à Londres un envoyé spécial, M. de Chavigny : en attendant, il faut éviter de donner aux Russes aucune réponse catégorique. « M. de « Chavigny vous informera directement du succès de ses « soins, continuait la dépêche[1]; mais quoi que vous appre- « niez, vous ne ferez, s'il vous plaît, aucun usage des avis « que vous recevrez par cette voie ou par nulle autre, que « je ne vous aie donné auparavant des ordres exprès du Roi. « Le seul moyen même que vous puissiez faire des obser- « vations que je vous envoie est de vous en servir pour « votre instruction particulière, en attendant que vous soyez

[1] Affaires étrangères. Lettre pour M. de Campredon, 1er août 1723.

« plus amplement instruit des intentions de Sa Majesté. » Le ministre ajoutait toutefois, pour la gouverne de M. de Campredon, qu'en aucun cas la France ne consentirait à ce que le mariage précédât l'élection.

La dépêche était prête et portait la date du 1er août; Dubois ne la signa pas. Depuis longtemps ses excès avaient compromis sa santé : le 2, il cessa de travailler; le 10, il était mort.

Ce fut son ancien maître qui lui succéda. « Le duc d'Or-« léans ne trouva pas au-dessous de son rang, disent les « écrits du temps, de se faire décerner à lui-même le titre « de premier ministre [1]. » Il n'avait jamais cessé d'inspirer notre politique; sous sa direction immédiate, elle ne se modifia point. M. de Morville, investi de la secrétairerie d'État des affaires étrangères, apposa sa signature à la dépêche préparée pour la Russie sous l'inspiration de Dubois, et la fit expédier sans y changer un mot. Le Tsar ne reçut jamais de réponse officielle à l'offre de la main de sa fille, mais quelques mois plus tard il apprit le mariage du duc de Chartres avec une princesse allemande [2].

Le duc d'Orléans survécut peu à son confident. Épuisé par les fatigues d'nne vie excessive et surmenée, il allait s'éteindre prématurément; à quarante-neuf ans il était vieux. Lui-même se sentait condamné et attendait l'apoplexie : elle le frappa le 3 décembre de la même année 1723. Le jeune Roi, sur le conseil de son précepteur Fleury, fit

[1] Affaires étrangères. Lettre circulaire aux agents de France à l'étranger.

[2] « La nouvelle du mariage du jeune duc ne fait pas plaisir aux Russes », dit Campredon dans sa dépêche du 22 avril 1724.

appeler alors un autre prince du sang, le duc de Bourbon, chef de la maison de Condé. Il suffit de quelques paroles de Fleury et d'un signe de tête du jeune homme pour faire un premier ministre. L'Europe entière fut informée « que le « Roi avait remis à M. le duc de Bourbon l'administration « générale de ses affaires[1] ». Pour la seconde fois, Louis XV déléguait son pouvoir; de longtemps encore il ne devait pas s'essayer à l'exercer : le ministère du duc de Bourbon fut une nouvelle régence.

La France a connu peu de gouvernements moins recommandables. Personnellement, le duc n'avait aucune valeur; de plus, il subissait l'ascendant d'une femme, la marquise de Prie, dont d'Argenson, son ami, a écrit : « Pendant deux « ans elle gouverna l'État; dire qu'elle l'ait bien gouverné, « c'est autre chose[2]. » A contempler les gracieux portraits que l'art du dix-huitième siècle nous a laissés de madame de Prie, qui pourrait découvrir sous ces traits de jeune déesse une âme avide et basse, dévorée par la passion de l'intrigue, sans avoir aucune des qualités qui excusent et anoblissent l'ambition? La marquise ne s'inspira jamais que de mesquines préoccupations, et imposa à la France une politique à son image. A l'extérieur, le nouveau ministère annonça l'intention de persévérer dans le système suivi par la Régence, mais ne sut pas imiter la dextérité de ses devanciers, et aggrava toutes leurs fautes. Plus de servilité envers

[1] Affaires étrangères. Circulaire envoyée aux agents diplomatiques de France à l'étranger, décembre 1723.

[2] D'Argenson, *Mémoires*, édition de la Société de l'Histoire de France. Paris, Renouard, 1859, t. I, p. 56.

l'Angleterre, plus de hauteur envers la Russie, telle fut sa règle de conduite. En apprenant le changement de gouvernement, Pierre avait senti se réveiller une partie de ses espérances; s'il renonçait momentanément au projet de marier sa fille dans la maison royale, il n'avait jamais retiré ses offres d'alliance politique, et vers le commencement de 1724, il les renouvela expressément au duc de Bourbon. Celui-ci fit répondre « que les motifs pour les« quels le Roi croyait devoir exiger, avant toute négociation, « la réconciliation de la Russie avec l'Angleterre étaient « devenus une raison d'État dont on ne pouvait se départir « en aucun temps[1] ». Si Dubois avait toujours insisté sur la réconciliation, il n'en avait jamais fait une condition *sine qua non;* le duc de Bourbon, suivant l'expression du ministre Morville, en faisait « le préalable nécessaire du traité « d'alliance projeté avec le Tsar ».

Cette fois, la négociation semblait définitivement rompue. Quelques mois plus tard, un incident imprévu offrit au gouvernement de « M. le Duc » l'occasion de la renouer. A cette époque comme à d'autres instants de son histoire, la France, mal servie par un gouvernement incapable et corrompu, conservait à l'étranger des représentants éclairés et fidèles, legs d'un régime précédent. L'impulsion donnée à notre diplomatie sous le règne de Louis XIV se faisait encore sentir aux extrémités, bien qu'au centre elle se fût arrêtée. C'est principalement en Orient que des agents animés depuis plusieurs siècles du même esprit et imbus des

[1] Affaires étrangères. Morville à Campredon, 1724 (premiers mois).

mêmes traditions conservaient à la France un rôle conforme à ses intérêts comme à sa dignité. En 1724, un dissentiment s'éleva entre les Turcs et la Russie. Les agrandissements de cette dernière sur les bords de la mer Caspienne et l'établissement de sa domination dans les provinces musulmanes du Caucase avaient éveillé les alarmes de la Porte, qui s'arrogeait sur le monde de l'Islamisme tout entier un droit de suzeraineté et de haute protection. Après un échange d'explications qui ne satisfirent personne, l'explosion de la guerre semblait imminente. Pierre le Grand la redoutait, tout en désirant garder ses conquêtes, et malgré la hauteur de son langage, il s'efforçait sous main de provoquer notre intervention en faveur de la paix. Il était de notre intérêt de faire avorter le conflit, car la France eût tenu un rôle difficile entre les Ottomans, qui n'avaient pas cessé d'être nos alliés, et les Russes, qui aspiraient à le devenir. Cependant les hostilités s'engageaient en Asie, lorsque le grand vizir, avant de déclarer officiellement la guerre, voulut se conformer à un usage dont la tradition s'était perpétuée à Constantinople et que nous avons vu revivre de nos jours. Il convoque les dignitaires de l'Empire et les principaux chefs religieux, et consulte cette haute assemblée, moitié sénat, moitié concile, sur le point de savoir si la Turquie peut prendre les armes sans enfreindre la loi du Prophète.

A l'exposé des griefs relevés contre la Russie, d'un commun accord tous les assistants se prononcent pour la guerre; on veut qu'elle soit déclarée sur-le-champ, on veut que l'étendard du Prophète soit déployé et que l'ambassadeur russe soit enfermé au château des Sept-Tours. Soudain, au

milieu de l'effervescence générale, un drogman se présente; il se dit envoyé par le marquis de Bonac, ambassadeur de France, pour parler en son nom. Il fait ressortir avec vivacité les inconvénients de la guerre, expose qu'une rupture entre la Porte et la Russie profiterait surtout à la maison d'Autriche, leur ennemie commune, et propose de recourir aux bons offices de « l'Empereur de France ». Ce langage adroit tempère l'enthousiasme belliqueux de l'assemblée; la déclaration de guerre est ajournée et la médiation de la France acceptée [1].

Bonac avait pris l'initiative de cette intervention sans avoir reçu d'ordres de son gouvernement. Enhardi par son succès, il n'hésite pas à se mettre en rapport avec M. de Campredon, se fait envoyer par l'intermédiaire de ce dernier une lettre du Tsar conçue en termes conciliants, la montre aux Turcs, rapproche les parties, préside des conférences, évite les discussions irritantes et remplit en conscience son rôle de pacificateur. La négociation approchait de son terme, et l'accord allait se conclure, lorsque M. de Bonac reçut enfin de sa cour des pouvoirs réguliers l'autorisant à offrir la médiation du Roi [2]. La convention destinée à clore le différend fut rédigée par Bonac, revue par Campredon et signée à Constantinople par les plénipotentaires ottomans et russes. Elle laissait au Tsar les provinces septentrionales du Caucase, le Daghestan et le Schivan. Par compensation, la Porte obtenait le droit de

[1] Voir sur cette négociation les *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie*, par le comte DE SAINT-PRIEST, p. 121 et suivantes.
[2] SAINT-PRIEST, p. 122.

s'annexer certaines parcelles de l'empire persan, que la guerre civile et l'invasion des tribus de l'Afghanistan semblaient menacer de dissolution.

La Russie recueillait l'avantage principal de cette transaction, qui consolidait sa position dans le Caucase et assurait ses frontières méridionales. Si MM. de Bonac et de Campredon avaient préféré les intérêts du Tsar à ceux du Sultan, c'est que tous deux, partisans convaincus de l'alliance russe, s'appliquaient à la procurer à la France malgré son gouvernement. « Ce ne fut que par une espèce de complai-« sance, dit le premier dans ses Mémoires [1], qu'on me per-« mit de m'occuper de notre réunion avec la Russie. » Quant à M. de Campredon, il ne désespérait pas d'amener Pierre à un rapprochement avec l'Angleterre par reconnaissance envers la France, et de reprendre ensuite la négociation suspendue. Son succès dans l'affaire de la médiation le détermina à une démarche hardie.

Le jour même où l'instrument du traité signé avec la Porte parvint à Pétersbourg, sachant que le Tsar devait se rendre solennellement à la cathédrale, il va se poster sur son passage. Pierre paraît, à cheval et suivi d'une nombreuse escorte. Remarquant sur son visage un air de satisfaction qui ne lui est plus habituel, Campredon fend la foule et l'aborde inopinément, au moment même où il descend de cheval pour entrer à l'église. Loin de s'irriter de cette familiarité, le prince prend la main du ministre, et faisant allusion au traité signé naguère avec la Suède sous notre

[1] Cité par Saint-Priest, p. 121.

médiation : « Vous avez toujours été pour moi, dit-il, un « ange de paix. » — « Faites en sorte, Sire, lui réplique « Campredon, que j'aie cet honneur jusqu'à la fin. Votre « Majesté sait tout ce que le Roi mon maître a fait pour Elle ; « ne ferez-vous rien à la considération de Sa Majesté, qui « ne désire, dans les instances qu'Elle vous fait depuis si « longtemps pour le rétablissement d'une bonne intelli- « gence entre vous et le roi d'Angleterre, que votre gloire « et vos véritables intérêts? » — « Je ne serai, reprit « l'Empereur, ni ingrat, ni méconnaissant, et je vais sur- « le-champ donner à mes ministres des ordres dont vous « aurez lieu d'être satisfait[1]. » Il tint parole, car peu de jours après il témoignait officiellement l'intention de traiter de sa réconciliation avec l'Angleterre, et priait la France de ménager un accommodement sur la base de satisfactions réciproques.

Ce résultat surprit les ministres russes, qui s'étonnèrent de l'audace et du bonheur de Campredon ; il surprit davantage la cour de France, qui ne put se dispenser de complimenter son envoyé. Il semblait que rien ne dût s'opposer désormais à la signature de l'alliance franco-russe, puisque l'obstacle unique venait de s'aplanir. La négociation reprit, mais à la condescendance de Pierre le gouvernement du duc de Bourbon répondit par une nouvelle exigence. La réconciliation avec l'Angleterre ne lui suffisait plus. Transformant en prétention formelle le vœu exprimé par Dubois au début des négociations, il voulait que le roi de la

[1] Affaires étrangères. Campredon, 1er août 1724.

Grande-Bretagne fût appelé à signer en qualité de partie contractante au traité d'alliance[1]. Les Russes protestèrent contre cette intrusion de l'Angleterre dans un acte qui ne la concernait point; s'ils consentaient au rétablissement des relations diplomatiques avec Londres, était-il possible de passer en un jour de l'hostilité à une confiance intime? « Il n'y aurait aucune difficulté, disaient leurs ministres à « M. de Campredon, à traiter avec vous seul, et l'alliance « serait signée aujourd'hui même. Au contraire, notre « maître voit de grandes difficultés à traiter de concert avec « vous et avec l'Angleterre[2]. » La négociation subit un nouveau temps d'arrêt, et les instants que nous perdîmes ne devaient plus se retrouver.

Lorsqu'à plusieurs reprises Pierre avait insisté auprès de la cour de France pour une prompte conclusion, on eût dit qu'il se sentait pressé par le temps et craignait, si nous lui opposions de nouveaux délais, de ne pouvoir mener l'entreprise à son terme. Depuis quelque temps, il était en proie à de lugubres pressentiments. Confiant dans sa volonté de fer et dans sa vigueur physique, il avait trop compté sur ses forces; aujourd'hui ses forces l'abandonnaient. Ce robuste ouvrier de la grandeur moscovite s'était épuisé à la peine. Sa vie n'avait été qu'une lutte, lutte contre l'ennemi du dehors, contre son peuple, contre les siens, et ce combat de chaque jour avait à la fois fatigué son corps et assombri son âme. Quand il avait rencontré

[1] Affaires étrangères. Morville à Campredon, 17 septembre, 7 décembre et 28 décembre 1724.

[2] *Ibid.* Campredon, 8 décembre 1724, 9 janvier 1725.

dans son propre fils l'adversaire le plus dangereux de ses réformes et de ses projets, il n'avait pas balancé à l'immoler aux nécessités de sa politique et avait, sinon ordonné, du moins provoqué sa mort. Maintenant, le souvenir de cette tragédie hantait son esprit; on l'entendait, dans des accès de farouche mélancolie, répéter le nom du tsarévitch Alexis et s'écrier qu'il avait sacrifié son sang [1]. Pour échapper à lui-même, il se réfugiait dans les plaisirs et s'abandonnait avec moins de réserve que jamais à son goût pour les amusements frivoles ou grossiers. Pendant l'automne de 1724, il ordonne une grande mascarade : il convie toute la cour et même le corps diplomatique à y prendre part. Trois jours durant, des chariots en forme de vaisseaux promenèrent par les rues de Pétersbourg mille masques, parmi lesquels figuraient les plus grands seigneurs; les uns étaient en bouffons, d'autres en cardinaux romains. L'Empereur, déguisé en matelot, à pied, tenait la tête et menait le cortége, battant de la caisse et exécutant des roulements que n'aurait pas désavoués le plus habile tambour de sa garde. L'Impératrice le suivait, en vendangeuse, un panier de raisins d'une main et de l'autre une bouteille de vin de Hongrie; elle se rapprochait fréquemment de son mari pour lui verser à boire [2].

Au milieu de ces réjouissances, où Pierre cherchait la distraction et l'oubli sans trouver de durables consolations,

[1] Lémontey, t. II, p. 185. Lémontey dit avoir consulté les notes confidentielles de l'un des chirurgiens qui soignèrent le Tsar pendant les derniers mois de sa vie.

[2] Affaires étrangères. Campredon, 20 septembre 1724.

une pensée le poursuivait : c'était celle de régler sa succession et d'assurer à ses filles un établissement brillant. Il s'était arrogé par ukase le droit de choisir son successeur sans tenir compte des lois de l'hérédité, d'enchaîner l'avenir comme il avait dominé le présent; cependant il hésitait à user de ce droit. Tantôt il faisait couronner solennellement sa femme Catherine et semblait, en l'associant à son pouvoir, la préparer à régner après sa mort; tantôt, au contraire, il reportait ses espérances sur son petit-fils Pierre, l'enfant du tsarévitch Alexis. En même temps, il se hâtait d'unir sa fille aînée au duc Frédéric de Holstein-Gottorp, appelé depuis quelque temps à la cour de Russie; quant à la princesse Élisabeth, il ne pouvait renoncer à l'espoir de la marier dans la maison de France. Substituant dans ses plans au duc de Chartres le duc de Bourbon, il comptait offrir à ce dernier la main de sa seconde fille avec l'expectative de la couronne de Pologne, et il avait fait faire à M. de Campredon quelques insinuations dans ce sens[1]. Peut-être fût-ce ce secret désir qui le détermina à ne point opposer un refus absolu à la demande de comprendre l'Angleterre dans le traité d'alliance. Vers les derniers jours de 1724, il fit espérer au représentant français une réponse définitive et soumit l'affaire à son conseil. Le jour même où ses ministres devaient en conférer avec lui, ils apprirent en se présentant à la porte du cabinet impérial que l'Empereur indisposé ne pouvait les recevoir. Le danger se déclara aussitôt; Pierre souffrait depuis longtemps d'une maladie

[1] Affaires étrangères. Campredon, 21 octobre 1724.

de vessie qui venait de prendre un caractère aigu. Le 8 février 1725, il succombait à un accès de fièvre [1]. S'il faut en croire une tradition dont trente-cinq ans plus tard un de nos diplomates recueillit l'écho, on aurait trouvé sur le bureau du Tsar le projet tout préparé d'un traité avec la France [2].

Pierre le Grand avait accompli son œuvre politique et militaire; son œuvre diplomatique restait inachevée. Il avait voulu doter la Russie d'un gouvernement à l'européenne, établir la prépondérance de son empire sur les autres États du Nord et lui assurer des alliances. De ces trois projets, il avait réalisé avec éclat les deux premiers. Le troisième reposait tout entier sur le concours de la France; ce concours lui ayant fait défaut, Pierre n'atteignit pas son but, et malgré le prestige de ses victoires, il laissait la Russie isolée en Europe. A plusieurs époques de son règne, l'alliance avec la France eût pu se former; fondée sur une communauté permanente d'intérêts, elle eût été durable. Sans doute, la politique dans laquelle notre pays s'était momentanément engagé ne nous laissait pas une pleine liberté d'action, mais cet obstacle n'eût pas été insurmontable si le gouvernement de la Régence et après lui celui du duc de Bourbon eussent possédé assez de sagacité pour apprécier la portée des propositions russes, et assez d'énergie pour triompher de difficultés plus apparentes que réelles.

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Russie, janvier et février 1725.

[2] Le fait fut rapporté à M. de Breteuil, ministre de France en Russie de 1760 à 1763, et se trouve consigné dans sa dépêche du 5 janvier 1762. Archives des affaires étrangères.

II

La mort de Pierre faillit devenir pour la Russie le signal de déchirements intérieurs. Il n'avait point désigné son héritier : de sa veuve Catherine ou du jeune grand-duc Pierre, qui lui succéderait? L'audace de Catherine lui assura le pouvoir. Dans les premiers jours qui suivirent la mort de son mari, on la vit tout à la fois, suivant l'expression de Lémontey, « pleurant, conspirant, régnant[1] ». Elle prit hardiment la couronne, puis se fit reconnaître par les grands, confirmer par le clergé, acclamer par le peuple. L'œuvre de Pierre le Grand fut sauvée, et le règne de Catherine Ire parut la prolongation du sien.

Un des premiers soins du nouveau gouvernement fut de faire à la cour de France la réponse que l'Empereur nous avait promise. Comme son mari, Catherine sentait la nécessité d'une alliance et l'opportunité pour la Russie d'entrer dans un système fédératif avec l'un des grands États de l'Europe. Le 10 avril 1725, elle réunissait en haut comité, pour délibérer sur la politique extérieure de l'Empire, la plupart des ministres du règne précédent, Tolstoï, Ostermann, le chancelier Golovkine, l'amiral Apraxine et le prince Menchikof; ce dernier avait su, tout en restant l'ami de Pierre, devenir le favori de Catherine, et il allait jouer désormais un rôle considérable. Il opina le premier et se prononça en faveur de l'alliance française; pour l'obtenir,

[1] *Histoire de la Régence*, t. II, p. 186.

il fallait se résigner, suivant lui, à subir celle de l'Angleterre. Tous les autres ministres se rangèrent à cet avis[1]. Catherine ordonna alors qu'on fît à M. de Campredon une réponse satisfaisante sur tous les points, et concédant expressément l'admission de l'Angleterre dans le traité. En fait, la résolution de l'Impératrice était prise avant la réunion du conseil; pour se montrer aussi facile, elle avait un motif particulier qu'ignoraient la plupart de ses ministres. Une nouvelle décisive venait de lui arriver de Paris, par une voie sûre et secrète[2], et avait ranimé subitement dans son cœur d'anciennes espérances : c'était l'annonce de la rupture définitive du mariage projeté entre le roi de France et l'infante d'Espagne.

Depuis quatre ans, Louis XV était fiancé à une enfant qu'on avait amenée d'Espagne en 1722, et qu'on élevait au Louvre pour en faire une Française et une reine. Mais Louis avait seize ans, l'Infante n'en avait pas sept. Cette disproportion d'âge reculait de plusieurs années la célébration du mariage et la naissance d'un héritier du trône; elle privait pour longtemps la France d'un gage précieux de paix intérieure et de stabilité. Ces considérations frappèrent vivement les ministres du Roi, lorsqu'elles furent d'accord avec leur intérêt personnel. Celui du Régent avait été de retarder le mariage, celui du duc de Bourbon fut de l'avancer. Si Louis XV, dont la santé inspirait encore quelques craintes, mourait sans enfants, la couronne passait dans la

[1] Campredon fait le récit de cette délibération, d'après les indications de Menchikof lui-même, dans sa dépêche du 13 avril 1725.
[2] *Ibid.*

branche d'Orléans; c'en était fait de l'influence de la maison de Condé, et à la douleur d'une disgrâce s'ajouterait pour le duc de Bourbon la mortification d'assister au triomphe d'une famille rivale et détestée. Aussi, dès l'été de 1724, le premier ministre cherchait-il les moyens de reprendre à l'Espagne la parole donnée, de renvoyer l'Infante, et en la remplaçant par une princesse plus âgée, d'assurer le mariage immédiat du Roi.

A cette époque, quelques émissaires discrets et adroits, munis d'instructions mystérieuses, étaient partis de France pour un voyage d'exploration d'un genre tout nouveau[1]. Ils avaient à parcourir chacune des cours où la présence de quelque princesse à marier avait été signalée; ils devaien s'insinuer avec tact dans les bonnes grâces du père et de la mère, interroger les courtisans, faire parler les gouvernantes, examiner la figure et la taille de la jeune fille, s'enquérir de sa santé, de ses qualités et de ses défauts, e rapporter d'elle un portrait physique et moral aussi ressemblant que possible. Au ministère des affaires étrangères, M. de Morville centralisait tous les renseignements et dressait le tableau comparé des avantages et des inconvénients de chaque union possible. Les émissaires ne poussèrent pas jusqu'en Russie : néanmoins, nous voyons figurer dans le travail de M. de Morville la seconde fille de Pierre le Grand, la grande-duchesse Élisabeth. Elle est placée au nombre des dix-sept princesses qui sont jugées dignes d'attirer spécialement l'attention du Roi, et se trouve classée

[1] Lémontey, t. II, p. 176. Voir aussi d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. IV, p. 177 et suivantes.

la seconde dans l'ordre des préférences du ministre[1].

Au commencement de 1725, rien n'était décidé, lorsque Louis XV fit une maladie qui le mit en danger pendant quelques jours. La frayeur qu'éprouva le duc de Bourbon le détermina à brusquer les choses. « Il faut faire partir l'Infante, dit Morville, et par le coche, pour qu'elle aille plus vite[2]. » Le 11 mars, le renvoi de la princesse fut décidé en conseil; le 10 avril, avant que nos agents à l'étranger aient reçu la notification officielle de l'événement, la Tsarine en reçut l'avis par des lettres venues de Hollande, où s'était établi un service complet d'informations.

Elle résolut aussitôt de briguer pour sa seconde fille la succession de l'infante espagnole. Elle pensa que, si l'Europe comptait quatre-vingt-dix-neuf princesses à marier, il n'en était pas une qui, par l'agrément de sa personne autant que par l'éclat de son rang, soutînt la comparaison avec Élisabeth de Russie. La plupart appartenaient à des familles souveraines d'Allemagne, d'antique origine, mais de modeste état; aucune n'était la fille d'un grand monarque qui avait fait sentir à l'Europe par une suite de succès retentissants, en même temps que son génie, les ressources de son empire et le prix de son alliance. Une seule concurrente semblait à redouter, c'était la petite-fille du roi d'Angleterre; mais le roi de France n'épouserait qu'une catholique, et l'Angleterre ne consentirait jamais à laisser une de ses princesses abjurer publiquement la foi protes-

[1] D'Haussonville, p. 175.
[2] Lémontey, t. II, p. 179.

tante. Au contraire, les grandes-duchesses russes changeaient facilement de religion; Élisabeth se convertirait au catholicisme, de même que sa mère avait embrassé le culte grec en épousant Pierre le Grand. Catherine ne voyait donc aucune objection sérieuse à opposer au choix de sa fille. Seulement il fallait se hâter et qu'au concours prêt à s'ouvrir entre tant d'influences et d'ambitions diverses la Russie ne se présentât point la dernière.

Le soir même du jour où l'Impératrice avait fait décider en conseil l'alliance avec la France et l'Angleterre, elle vit M. de Campredon en audience particulière. « Est-il vrai, lui dit-elle à brûle-pourpoint, que le Roi renvoie l'Infante en Espagne? » Le ministre, qui ne savait rien de précis, fit une réponse évasive. « J'ai reçu des lettres de Hollande, « continua-t-elle, par lesquelles on m'assure que le jour « du départ de l'Infante est fixé. J'avais bien prévu qu'une « princesse aussi jeune ne convenait point à Sa Majesté, « ni au bien de la couronne. Je souhaite à Sa Majesté « toute sorte de bonheurs et de prospérités. Je me ferais « un sensible plaisir d'y pouvoir contribuer, et je vous « charge d'assurer le Roi que son amitié et son alliance me « seraient préférables à celles de toutes les autres puis- « sances du monde[1]. »

Le lendemain, le prince Menchikof vint expliquer à M. de Campredon les paroles de l'Impératrice : il existait, suivant lui, un moyen assuré de rendre indissoluble l'union des deux couronnes et de donner conjointement la loi à

[1] Affaires étrangères. Campredon, 13 avril 1725.

toutes les autres puissances de l'Europe. Puisque le Roi avait résolu de renvoyer l'Infante en Espagne, que n'épousait-il la princesse Élisabeth? Aucun parti ne saurait mieux lui convenir. La grande-duchesse avait le même âge que le Roi, à six semaines près; elle réunissait toutes les qualités: belle et bien faite, elle avait de l'esprit, de l'enjouement et assez de vivacité pour s'accommoder parfaitement au genre français. Sa mère possédait un vaste empire avec le pouvoir le plus absolu dont un souverain puisse jouir, et des forces de terre et de mer dont on n'ignorait ni le bon état ni l'importance. Dans le cas où le mariage se ferait, la Tsarine s'engageait à mettre toutes ses forces et tout son pouvoir à la disposition de la France, pour quelque entreprise que ce soit. L'alliance russe permettrait à la France d'exécuter ses projets soit dans le Nord, soit en Italie, soit dans l'Empire, et tiendrait dans la crainte et le respect tous les princes de l'Allemagne. Il fallait donc que, sans perdre de temps, M. de Campredon informât son gouvernement de cette ouverture. A Pétersbourg, l'affaire ne souffrirait ni retard ni difficulté : la religion ne serait pas un obstacle, puisque la princesse embrasserait celle de son mari. Enfin, en contractant cette union, le roi de France ne ferait que suivre l'exemple donné par l'un de ses prédécesseurs, Henri Ier [1], qui avait épousé une princesse moscovite à une époque où la Russie ne possédait ni la puissance ni la considération dont elle jouit [2].

[1] Au onzième siècle, Henri Ier, petit-fils de Hugues Capet, avait épousé la fille d'un grand-duc de Moscovie.

[2] Affaires étrangères. Campredon, 13 avril 1725.

Deux jours après, Catherine revint à la charge. Elle fit transmettre à M. de Campredon une proposition qui avait pour but d'intéresser personnellement le duc de Bourbon au succès de l'affaire, en faisant luire à ses yeux l'espérance d'un trône. La Tsarine engageait le prince à épouser la fille de Stanislas Leczinski, élu roi de Pologne en 1704, déchu en 1712 et depuis lors retiré en France. Malgré ses malheurs, Stanislas conservait en Pologne de nombreux partisans. N'aspirant qu'au repos, il eût fait volontiers en faveur de son gendre le sacrifice de ses droits ou plutôt de ses prétentions. Le mariage du duc de Bourbon avec la princesse Marie Leczinska eût justifié la candidature et facilité l'accès du prince français au trône de Pologne, lors de la prochaine élection, et l'effort combiné de la France et de la Russie eût assuré son succès.

En résumé, Catherine nous offrait, avec la main de sa fille, l'alliance la plus étroite qui se puisse conclure : les projets de Pierre le Grand étaient dépassés. Action commune en Pologne, élévation d'un prince français au trône de Varsovie, union offensive et défensive, entente diplomatique, mise à notre service de toutes les forces militaires de la Russie, telles devaient être les clauses de l'accord qui eût été comme le contrat de mariage de Louis XV et d'Élisabeth. Ce pacte intime eût été signé sans préjudice du traité plus spécial à conclure entre la France, la Russie et l'Angleterre, sur les bases déjà discutées.

M. de Campredon se fit dans une dépêche pressante l'interprète fidèle des sentiments et des offres de la Tsarine ; il traça de la grande-duchesse un portrait engageant : « Ce

« que m'a dit le prince Menchikof, écrivait-il, sur les « qualités personnelles de la princesse Élisabeth, est « vrai. Il faut qu'elle ait un grand mérite personnel pour « avoir fait les progrès qu'elle a faits dans les langues « française et allemande, qu'elle parle et écrit très-bien, « et pour avoir pris des manières aussi polies dans la « conversation et dans toute sa conduite, aussi bien « que la princesse Anne sa sœur, vu le peu de talent « des personnes qui ont eu soin de leur éducation. D'ail- « leurs, c'est une maxime établie en Russie que toutes « les femmes, depuis les princesses jusqu'aux bourgeoises, « ont une soumission aveugle pour les volontés de leur « mari[1]. »

Le ministre passait ensuite aux avantages politiques de l'alliance : « La Tsarine, disait-il, prendra toutes les mesures « que l'on voudra contre la maison d'Autriche, dont elle « ne craint rien tant que le voisinage. J'ai des voies sûres « et promptes pour pénétrer ses plus secrets sentiments et « pour lui faire passer ceux qu'il plaira au Roi, sans que les « intrigues de ses ministres puissent y apporter de grands « obstacles. Le défaut de naissance de la princesse Élisabeth « est réparé avec éclat par la possession du diadème dont « sa mère est revêtue, et il n'est pas douteux que quelque « candidat qu'on veuille porter sur le trône de Pologne, son « sort ne soit principalement décidé par le suffrage et « l'appui de la Tsarine. »

La dépêche de M. de Campredon venait d'être expédiée,

[1] Affaires étrangères. Campredon, 13 avril 1725.

lorsque Catherine apprit à la fois l'ouverture et le résultat d'une négociation entamée par le duc de Bourbon pour le mariage du Roi avec la fille du prince de Galles. L'Angleterre nous avait opposé un refus péremptoire, alléguant la différence de religion. Cette nouvelle délivra l'Impératrice d'une inquiétude et augmenta sa confiance dans le succès de ses démarches. En arrivant à Versailles, sa proposition trouverait la place libre.

Soudain d'étranges avis lui arrivèrent de France, par l'intermédiaire de son ambassadeur Kourakin. Ce dernier lui faisait le récit d'une sorte de roman en action dont la cour aurait été le théâtre, où le Roi aurait joué le rôle de jeune premier, et où le duc de Bourbon se serait réservé les fonctions de metteur en scène. Une sœur de M. le Duc, mademoiselle de Sens, avait paru récemment à Versailles, où ses débuts avaient fait sensation. Agée de dix-neuf ans, d'une beauté remarquable et dans tout l'éclat d'une jeunesse épanouie, elle n'avait pas tardé à faire sur le cœur du Roi une vive impression. La jeune fille avait accueilli les hommages de son cousin avec une ingénuité calculée, et bientôt cette inclination réciproque était devenue l'objet de toutes les conversations. Tout à coup on apprend le départ de la princesse; on assure qu'elle s'est retirée dans un couvent sur l'ordre de son frère. Désespoir du jeune monarque, qui fait appeler le duc de Bourbon et se plaint de cette sévérité inattendue. « Ma sœur, réplique le duc, n'est « pas d'un rang à être maîtresse. » Le roi répond qu'il veut en faire sa femme : un grand conseil doit s'assembler et aura mission de sanctionner par l'avis d'hommes graves le

coup de tête du jeune homme. Suivant le prince Kourakin, la moralité à tirer de cette aventure était qu'il fallait réfléchir mûrement avant de se lier à une cour où l'esprit d'intrigue ne laissait place à aucune préoccupation d'intérêt public [1].

Ce récit porta un premier coup aux espérances de la Tsarine. Elle envoya Tolstoï vérifier auprès du ministre de France l'exactitude des faits rapportés par le prince Kourakin. M. de Campredon se trouva fort embarrassé de répondre; il ne savait rien et craignait de se compromettre. A tout hasard, il plaida en faveur de son jeune maître les circonstances atténuantes; un roi n'était-il pas libre, comme un simple particulier, de suivre le mouvement de son cœur? « Les rois qui se sont mésalliés, répliqua « vivement Tolstoï, ont perdu considérablement de leur « gloire et de leur réputation, et celle des rois de France « a toujours été conservée sur cet article avec la pureté « qui brille sur les fleurs de lys qui font l'ornement de « leur couronne. Toute l'Europe a les yeux sur le seul « rejeton de Louis le Grand, et n'en attend que des choses « conformes à la gloire infinie que cet incomparable « monarque s'est acquise jusque dans les lieux les plus « reculés [2]. »

A la suite de cette entrevue, Campredon reprit la plume et écrivit une seconde lettre. Elle lui fait honneur, car elle pouvait lui coûter sa place, et il ne possédait rien. L'humble agent se permettait de donner à son gouvernement une

[1] Affaires étrangères. Campredon, 24 avril 1725.
[2] *Ibid.* Campredon, 24 avril 1725.

leçon de patriotisme et de désintéressement. Après avoir rapporté avec franchise au ministre Morville les récits du prince Kourakin et l'effet qu'ils avaient produit, il ajoutait ses observations personnelles. Les voici :

« Pour vous seul, Monseigneur, s'il vous plaît. — Mon-
« seigneur, si mon sincère attachement pour votre personne
« avait besoin de preuves, je ne pourrais vous en donner
« une plus convaincante que la confiance avec laquelle je
« me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui les dis-
« cours qui se tiennent ici sur le prétendu mariage du Roi.
« Dans mes dépêches, j'ai ménagé autant qu'il m'a été pos-
« sible les expressions dont on s'est servi par rapport à la
« personne de M. le Duc, que le prince Kourakin suppose
« vouloir sacrifier toutes choses à son ambition et à sa
« haine contre la maison d'Orléans, et que c'est pour ce
« seul motif qu'on a renvoyé l'Infante avec très-peu de mé-
« nagement et sans avoir pris d'autres mesures. Dieu veuille
« diriger pour le mieux les résolutions de Sa Majesté et de
« ses conseils, mais je remarque que les avis de M. le
« prince Kourakin font ici de grandes impressions et qu'ils
« apporteront de nouvelles difficultés à la négociation dont
« je suis chargé. Il n'appartient pas à un ver de terre
« comme moi de raisonner, d'autant plus que je le ferais
« peut-être sur de faux principes ; mais si une partie de ce
« que M. le prince Kourakin marque était vrai, il sem-
« blerait que le parti qu'on a proposé ici pour le Roi lui
« conviendrait infiniment mieux de toutes manières. Sa
« Majesté aurait à sa disposition une des principales
« puissances de l'Europe. Elle lui assurerait celles de

« Suède et de Pologne et en même temps la couronne de « Pologne pour M. le Duc par son alliance avec la fille du « roi Stanislas. La Tsarine m'en fit encore assurer hier par « le prince Menchikof, en m'insinuant qu'elle reconnaîtrait « en particulier le service que vous, Monseigneur, rendriez « à Sa Majesté et à elle en cette occasion; mais encore une « fois je ne suis que l'écho fidèle de ce que j'entends, sou- « mettant à vos grandes lumières et à la bonté dont il vous « plaît de m'honorer, Monseigneur, de faire de tout ceci « l'usage que vous jugerez à propos, vous suppliant très- « humblement de me prescrire si vous voulez que je con- « tinue ou que je m'abstienne de vous donner ces sortes « d'avis[1]. »

De Pétersbourg à Versailles, un courrier mettait de vingt-cinq à trente jours. Parties le 14 et le 24 avril, les deux lettres de Campredon n'arrivaient que dans le courant de mai. A cette époque, la résolution du Roi ne serait-elle pas irrévocable? Dans le cas contraire, les offres de Catherine et les objurgations de notre agent suffiraient-elles à détourner le gouvernement de France de la voie où il paraissait s'engager?

Il est certain que le duc de Bourbon, après l'échec de ses tentatives à Londres, agita sérieusement le projet de placer l'une de ses sœurs sur le trône de France. Il songea d'abord à mademoiselle de Vermandois, qu'un goût prononcé pour la vie religieuse avait retenue jusqu'à présent loin du monde et de la cour. Ne pouvant la présenter au Roi, il se borna

[1] Affaires étrangères. Campredon, 24 avril 1725. Lettre particulière à M. de Morville.

à détailler complaisamment ses attraits dans un mémoire présenté au jeune monarque : « Sa figure, disait-il, est telle « qu'on peut la souhaiter; ses mœurs ont répondu à son « éducation. Elle est d'un caractère doux et d'un esprit « aimable. Il pourrait mieux convenir de préférer une per- « sonne dont on connaît l'esprit et le caractère à une autre « dont on les ignore[1]. » Un peu plus tard, l'apparition à la cour de mademoiselle de Sens, sœur cadette de mademoiselle de Vermandois, et l'impression qu'elle y produisit, parurent faire pencher la balance en sa faveur : le prince Kourakin ne fut pas le seul des ambassadeurs étrangers à informer sa cour d'un choix qui paraissait inévitable[2]. Cependant M. le Duc ne tarda pas à éprouver quelques scrupules; il craignait l'opinion et abandonna un dessein qui, en satisfaisant sa vanité, eût suscité contre lui l'indignation de la France et de l'Europe. Au commencement de mai, tout semblait remis en question. « On est toujours « dans l'incertitude, écrivait dans son Journal l'avocat

[1] Mémoire signé du duc de Bourbon, tiré des Archives nationales et publié dans la *Revue rétrospective*, 2e série, t. X, p. 183. Ce mémoire est précédé d'un autre ne portant aucune signature, mais adressé au duc de Bourbon et destiné à appeler spécialement son attention sur mademoiselle de Vermandois. Quelques auteurs prétendent que madame de Prie se serait rendue mystérieusement à l'abbaye de Fontevrault pour sonder les dispositions de la jeune princesse à son égard, et que mécontente des hauteurs de mademoiselle de Vermandois, elle l'aurait laissée, suivant l'expression de Voltaire, *faire la fière dans son couvent*. Cette anecdote ne repose sur aucun témoignage authentique.

[2] Lémontey, article publié dans la *Revue rétrospective*, Ire série, t. IV, p. 109-116. Lémontey ne croyait pas aux projets antérieurs sur mademoiselle de Vermandois, mais il ne connaissait point l'existence du mémoire dont nous venons de citer un extrait, et qui ne laisse aucun doute sur la question.

« Marais. Ce ne sont que gageures partout. L'un parie pour « l'Anglaise, l'autre pour la Polonaise, l'autre pour la Pié- « montaise, l'autre pour la Portugaise, l'autre pour la « Lorraine[1]. »

C'est à ce moment qu'arrivèrent les propositions russes transmises par Campredon. Furent-elles l'objet d'un sérieux examen? furent-elles discutées en conseil? passèrent-elles en entier sous les yeux du Roi? Rien ne l'indique. Nous lisons en marge de la dépêche du 14 avril, conservée aux Archives, ces mots : « Tenue secrète. » A côté de la dépêche, nous en trouvons une pâle analyse, destinée vraisemblablement à être lue au Roi et au conseil. C'est qu'en effet le duc de Bourbon et la marquise de Prie s'étaient définitivement rattachés à un plan en opposition absolue avec les vues de la Tsarine, et il leur importait que les nouvelles venues de Pétersbourg ne transpirassent point, de peur qu'il ne se produisît dans le public un mouvement d'opinion défavorable à leurs projets. Qu'une princesse de haut rang fût appelée à s'asseoir sur le trône de France, elle répugnerait à se faire l'instrument du premier ministre et de sa maîtresse. Ils préféraient tirer de sa retraite une princesse obscure qui leur devrait tout, resterait leur créature et payerait de sa soumission une élévation inespérée. Plus les nécessités politiques recommandaient une union éclatante, plus les conseillers du Roi semblaient rechercher un parti modeste. L'intérêt de la France était en désaccord avec celui de madame de Prie; l'intérêt de la marquise prévalut.

[1] *Journal de Mathieu Marais*, t. III, p. 180.

La première lettre de Campredon avait été reçue le 8 mai. Le 11, M. de Morville répondit par une dissertation banale sur les affaires courantes; il ne touchait pas un mot de la proposition de mariage et ajoutait seulement en post-scriptum : « Je remets à l'ordinaire prochain de traiter « avec vous les affaires dont il est question dans votre « dernière lettre. Si on vous en parle, tenez-vous à des « assurances générales d'amitié et de dévouement[1]. » La dépêche particulière écrite par Campredon le 24 avril ne reçut pas de réponse.

La Tsarine patienta quelque temps. Toutefois, ses illusions s'envolaient : l'étroitesse d'esprit et l'égoïste ambition du duc de Bourbon lui apparaissaient et la détachaient de nous. Autour d'elle, des influences contraires à la nôtre commençaient à se révéler, et nos ennemis agissaient.

Vers le milieu de mai, un personnage mystérieux arrivait à Pétersbourg, où il s'efforçait de cacher avec soin sa présence et le but de son voyage. Il se présenta chez le premier médecin de la Tsarine, lui remit des lettres de recommandation, reçut bon accueil et fut mis en rapport avec quelques-uns des ministres russes. C'était un officier anglais du nom de Hay; il faisait partie de ce groupe d'hommes déterminés qui avaient suivi en exil la maison de Stuart, et assistaient le Prétendant dans ses efforts pour reconquérir le trône. Privés de ressources et dispersés dans toute l'Europe, ils menaient une vie d'aventures; on retrouve leur main dans toutes les intrigues. Celui-ci était l'agent

[1] Affaires étrangères. Morville à Campredon, 11 mai 1725.

d'une conspiration diplomatique ourdie contre la France. Le roi d'Espagne en était le chef, et son principal ministre, le baron de Ripperda, en était l'âme.

Philippe V s'était considéré comme insulté par le renvoi de l'Infante et brûlait d'en tirer vengeance. Il avait cru retrouver un Albéroni dans l'aventurier Ripperda, qui changea trois fois de patrie et trois fois de religion, et qui, né sujet des Provinces-Unies, devait mourir pacha du Maroc. Ripperda avait de l'adresse, du feu, la passion et la science de l'intrigue : il formait mille projets romanesques et en faisait réussir quelques-uns. C'est ainsi qu'il parvint à réconcilier les Bourbons d'Espagne avec cette maison d'Autriche à laquelle ils avaient disputé leur trône par de si furieux combats. Un ressentiment commun contre nous rapprocha les deux parties; l'habileté de Ripperda fit le reste, et une alliance se prépara entre Philippe V et l'empereur Charles VI, qui peu d'années auparavant persistait à prendre le titre de roi des Espagnes; elle était dirigée contre la France et contre l'Angleterre, gouvernée par la maison de Hanovre. Nos ennemis se croyaient assurés de l'appui d'une partie des princes italiens; ils recherchèrent celui de la Russie, et c'est dans ce but que partit pour Pétersbourg l'émissaire anglais. Catherine ne refusa pas de l'entendre, mais ne voulut lui donner aucune espérance avant de savoir si le projet de mariage avait perdu toute chance de succès. Lorsqu'un de ses ministres, Iagoujinski, la pressa d'entrer en négociation avec l'Autriche et l'Espagne : « Le roi de France est-il marié? » répondit-elle. En même temps, et en sa présence même, le prince Men-

chikof demandait à Campredon s'il comptait recevoir prochainement une réponse à ses dépêches [1].

Campredon vit le péril ; il perça le mystère des négociations entamées par l'envoyé de Ripperda et prévint sa cour [2]. Ce dernier appel ne fut pas mieux entendu que les précédents : le duc de Bourbon avait définitivement écarté la proposition russe et arrêté son choix. Il tenait enfin l'objet si ardemment recherché ; par un hasard étrange, ce fut peut-être la Tsarine qui le lui fit trouver. On se rappelle que Catherine lui avait offert d'épouser Marie Leczinska et de monter ensuite sur le trône de Pologne. Cette ouverture appela l'attention de M. le Duc sur la fille du roi Stanislas ; il trouva en elle une personne de bonne race, mais n'appartenant à aucune famille régnante, dépourvue d'ambition, prête à s'effacer, propre enfin à se contenter du rôle dépendant auquel il destinait la reine de France. Il la refusa pour lui et la donna au Roi. Un des émissaires galants que le duc de Bourbon avait envoyés en Allemagne, le chevalier de Méré, passa à Wissembourg, où Stanislas Leczinski vivait avec sa famme et sa fille dans une obscurité indigente. Leur existence modeste et digne servit au chevalier de Méré à composer un touchant tableau d'intérieur, où la princesse Marie tenait le premier plan avec sa douceur timide, sa piété, sa grâce naïve que n'avait point encore déflorée le séjour de la cour. Mise sous les yeux du roi, cette peinture dut, sinon le séduire, au moins lui faire envisager comme un acte de haute raison l'union

[1] Affaires étrangères. Campredon, 19 mai et 12 juin 1725.
[2] Voir Lémontey, t. II, p. 192.

qu'on lui proposait. Louis XV se laissa faire docilement, et le 27 mai le mariage fut annoncé.

On sait le reste; on sait comment ce choix imprévu étonna tout le monde, même celle qui en fut l'objet, et comment le roi Stanislas considéra ce retour de fortune comme un effet miraculeux de l'intervention divine; comment aussi madame de Prie alla chercher Marie Leczinska à Wissembourg, et comment la vertueuse princesse parut à la cour sous les auspices de la maîtresse du duc de Bourbon. Quant à l'impression de désappointement produite sur le public, elle se fait jour dans tous les Mémoires du temps. « Le mariage est déclaré, écrit l'avocat Marais; la cour a « été triste comme si on était venu dire que le roi fût tombé « en apoplexie [1]. » A Paris, les bourgeois trouvèrent le parti mauvais et le roi mal marié; ils s'alarmèrent pour l'avenir et tirèrent de sinistres horoscopes : « On verra, dit le « chroniqueur, écho fidèle de l'opinion, les suites d'un ma- « riage avec la fille d'un roi qui n'est plus roi et qui est « d'une nation tout à fait étrangère à la nôtre [2]. »

Paris avait raison et voyait plus clair que nos hommes d'État : le choix de Marie Leczinska fut une faute capitale. Si la nouvelle reine devait montrer sur le trône l'exemple de toutes les vertus, elle n'avait aucune des qualités nécessaires pour retenir le cœur de son époux. Au point de vue politique, le mariage polonais n'offrait pas un avantage et pouvait entraîner la France dans de compromettantes aventures. Louis XV ne recevait pas en dot la certitude ni

[1] *Journal de Mathieu Marais*, 27 mai 1725, t. III, p. 187.
[2] *Ibid.*

même l'espoir d'une alliance; c'était lui qui prenait l'engagement moral d'appuyer les revendications d'un roi déchu. Enfin, l'union dont le duc de Bourbon et madame de Prie portent la responsabilité allait avoir pour résultat immédiat de rompre l'accord prêt à se conclure avec la Russie. Catherine n'avait jamais eu la prétention d'imposer à Louis XV la main de sa fille, mais ne devait point nous pardonner d'avoir préféré au sang de Pierre le Grand celui d'un roi dépossédé de Pologne.

L'impératrice de Russie apprit le mariage du Roi par le bruit public[1], avant d'avoir reçu aucune réponse à sa proposition. Ce fut seulement lorsque Stanislas eut notifié l'événement aux différentes cours que la France se décida à expliquer son refus par une lettre parvenue à Pétersbourg le 30 juin. Elle le fit avec courtoisie, mais le motif allégué laissait à douter si les dépêches de Campredon avaient été lues jusqu'au bout. La France persistait à se retrancher derrière la différence de religion, après la déclaration faite par la Tsarine avec tant d'énergie qu'Élisabeth embrasserait le culte de son mari :

« Je réponds par cette lettre, Monsieur, écrivait le secré-
« taire d'État à Campredon, à celle par laquelle vous ren-
« dez compte de la proposition qui vous a été faite par le
« prince Menchikof pour le mariage du Roi avec la prin-
« cesse Élisabeth. Vous jugerez aisément que, lorsqu'il a été
« question du choix d'une princesse épouse de Sa Majesté,
« l'on n'a pas fait peu d'attention à l'avantage que l'on

[1] Affaires étrangères. Campredon. 9 juin 1725.

« aurait pu trouver dans l'alliance d'une princesse fille du
« feu Tsar et de la Tsarine, et que d'un côté les grandes
« qualités qui ont porté la Tsarine au degré d'élévation où
« elle est, et de l'autre les agréments personnels dont on
« savait que la princesse Élisabeth était douée, n'auraient
« pour ainsi dire pas permis à Sa Majesté de fixer son choix
« ailleurs, si l'on avait pu espérer que la religion que la
« Tsarine et sa famille professent n'eût pas été un obstacle
« au succès des vœux de Sa Majesté ; mais dans cette opi-
« nion, fondée sur l'attachement que l'on a en Moscovie
« pour la religion du pays, et sur l'inconvénient qu'il y
« aurait pu avoir pour la Tsarine elle-même de faire aux
« yeux de tous ses sujets changer de religion à la princesse
« sa fille, Sa Majesté ne peut que conserver une reconnais-
« sance infinie des marques qu'elle reçoit de l'amitié d'une
« aussi grande princesse que la Tsarine. Si les sentiments
« de Sa Majesté pour elle avaient pu encore être augmen-
« tés, ils l'auraient été par un témoignage aussi marqué
« des heureuses dispositions de cette princesse; elle s'aper-
« cevra dans la suite, lorsqu'une fois la négociation de
« l'alliance dont vous êtes chargé sera conclue, que Sa
« Majesté sait porter aussi loin les effets de son amitié et
« de son affection pour les princes ses alliés que si elle
« leur était unie par les nœuds du sang les plus étroits.
« Vous ne pourrez, Monsieur, trop faire sentir cette vérité;
« en assurant la Tsarine et le prince Menchikof que l'on
« observera le plus grand secret sur la proposition dont il
« s'agit, et que l'on ne commettra point la dignité de cette
« princesse, vous emploierez les termes les plus forts pour

« faire connaître que Sa Majesté y a été extrêmement sen-
« sible, et qu'elle ne désire rien plus particulièrement que
« de trouver des occasions de faire connaître à la Tsarine
« l'estime qu'elle conservera toujours pour cette princesse
« et pour sa famille [1]. »

A cette réponse s'en joignait une autre. Au moment où la Tsarine avait offert pour Louis XV la main de sa fille, craignant que le Roi n'eût déjà contracté d'autres engagements, elle nous avait fait dans le plus grand mystère la proposition subsidiaire d'unir Élisabeth au duc de Bourbon. Un tel mariage ne pouvait plaire à madame de Prie; cette ouverture fut rejetée comme la première. Le duc fit répondre une lettre où débordaient les expressions de la plus vive gratitude, mais dans laquelle il n'indiquait pas même l'ombre d'un motif à l'appui de son refus. « Je ne pourrais
« peindre qu'imparfaitement, écrivait M. de Morville de sa
« part, toute la douleur que Son Altesse Sérénissime a res-
« sentie de n'être plus en liberté de recevoir l'honneur que
« la Tsarine voulait bien lui faire, mais en même temps
« M. le Duc ne met point de bornes aux mouvements de
« sa reconnaissance [2]. »

Après ce double refus, le refroidissement entre les deux cours ne se fit pas immédiatement sentir. A la lecture des lettres de M. de Morville, Catherine se contenta d'observer sèchement qu'il eût été facile de s'entendre sur l'article de la religion et de demander le secret [3]. Elle n'accéda pas

[1] Affaires étrangères. Morville à Campredon, 21 mai 1725.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.* Campredon, 30 juin 1725.

encore aux propositions que continuaient à lui adresser l'Autriche et l'Espagne, et se montra même disposée à suivre avec la France et l'Angleterre la négociation commencée, mais elle n'y portait plus le même empressement. Elle soulevait des difficultés, et l'on eût dit que pour reprendre sa liberté, elle n'attendait qu'un prétexte. Ce fut le duc de Holstein, son gendre, qui le lui fournit. Il revendiquait le Schleswick contre le Danemark, qui avait occupé cette province pendant les troubles du Nord et n'entendait plus s'en dessaisir. Au milieu de 1725, le conflit prit un caractère aigu : la question du Schleswick s'éleva comme un point menaçant sur l'horizon politique d'où, jusqu'à nos jours, elle ne devait plus disparaître. La France et l'Angleterre avaient garanti dès 1721 au Danemark la possession du pays contesté [1]; d'autre part, la Tsarine prit fait et cause pour le duc; elle demandait au moins que, dans le traité qu'elle signerait avec les puissances occidentales, la promesse d'un dédommagement pour son gendre fût stipulée, et même qu'une clause spéciale précisât la nature et l'importance de cette compensation. Par égard pour la cour de Copenhague, l'Angleterre refusa péremptoirement, et la France se rangea docilement à cet avis : les Russes persistant dans leur demande, ce différend devint la pierre d'achoppement de l'alliance. Pourtant ce fut Louis XV qui rompit le premier. Le 25 octobre 1725, il enjoignait à M. de Campredon de cesser les négociations. A cet instant, notre ambassadeur à Constantinople, M. d'Andrezel, s'occupait de faciliter aux Russes

[1] Flassan, t. V, p. 32.

l'exécution de leurs conventions récentes avec la Porte; il reçut ordre de suspendre brusquement ses offices et de s'enfermer vis-à-vis des ministres moscovites dans une réserve hautaine[1].

Tandis que la France marchandait son alliance à la veuve de Pierre le Grand, l'Autriche ne se lassait pas de lui offrir la sienne. A la fin, Catherine se décida à accepter. Pendant l'automne de 1725, un envoyé russe, M. Lanczynski, partit pour Vienne avec pouvoir de signer un traité défensif; peu de temps après, le ministre autrichien comte Rabutin vint à Pétersbourg avec une mission spéciale. L'Autriche cherchait à gagner la Russie en faisant luire à ses yeux la perspective d'une action commune contre les Turcs, de l'abaissement et peut-être du démembrement de l'Empire ottoman. Cependant il existait en Allemagne et en Pologne une trop grave divergence d'intérêts entre les deux cours impériales pour qu'il leur fût possible de s'entendre immédiatement; les pourparlers durèrent près d'une année. Catherine montrait peu d'impatience à prendre des engagements définitifs et tournait parfois vers nous des regards de regret : « Foi « d'honnête homme, disait un jour à Campredon M. de « Bassewitz, ministre particulier du duc de Holstein, je vous « proteste que jusqu'à ce que le traité avec la cour de Vienne « soit ratifié et quand il ne manquerait que cette dernière « formalité, la Tsarine préférerait encore l'alliance de la « France, si l'on voulait par le traité avec cette couronne « assurer la satisfaction du duc mon maître d'une manière

[1] Affaires étrangères. Lettres du Roi, 18 octobre 1725, 1er mars 1726.

« raisonnable[1]. » La France ne releva pas cette dernière ouverture, et la Russie conclut avec l'Autriche.

Le traité fut signé à Vienne le 25 août 1726[2]; il était fait pour une durée de trente ans. Les deux cours se promettaient de concerter leur action diplomatique; dans le cas où l'une d'elles serait attaquée, l'autre devait lui fournir un corps de trente mille hommes. Un article séparé et secret révélait le véritable but de l'union : il disposait que les deux parties s'engageaient à s'assister réciproquement de toutes leurs forces contre les Turcs, quel que fût le motif de la guerre et quel que fût l'agresseur. Restreinte et défensive à l'égard des autres États, l'alliance avait un caractère général et offensif contre la Turquie.

Ce pacte, que l'histoire jusqu'à présent s'est contenté de mentionner, fut un des actes diplomatiques les plus graves du dix-huitième siècle. Depuis plusieurs années, il s'agissait de savoir si la Russie ferait son entrée dans le concert européen et achèverait en quelque sorte son éducation politique sous les auspices de l'Allemagne ou de la France; la question se trouva résolue au profit de la première et contre nous. Le traité de 1726 ne nous mit pas immédiatement aux prises avec la Russie, car la ligue formée contre nous par l'Autriche et l'Espagne, et à laquelle Catherine Ire venait d'accéder, n'osa entamer la lutte et se borna à des démonstrations hostiles, mais il habitua la Russie à se considérer comme l'amie de nos ennemis et la plaça sous leur

[1] Affaires étrangères. Campredon, 3 janvier 1726.

[2] Voir le texte du traité dans Martens, *Traités de la Russie avec l'Autriche*, Saint-Pétersbourg, 1874. T. I, p. 34 et suivantes.

dépendance directe. A la faveur de l'intimité établie entre les deux cours impériales, l'Allemagne pénétra la Russie par une lente infiltration; elle lui envoya des administrateurs, des généraux, des ingénieurs, qui, passant au service des tsars sans oublier leur patrie, portèrent sur les bords de la Néva les mœurs, les tendances et les passions germaniques. Cette invasion pacifique et continue devait laisser des traces que le temps n'a pas entièrement effacées. A un point de vue moins général, le traité de Vienne enchaîna pour longtemps l'action politique et militaire de la Russie à celle de l'Autriche; au congrès de Cambrai, en 1727, les plénipotentiaires moscovites n'eurent d'autres instructions que de modeler leur conduite sur celle des ministres de Vienne, et lorsque la Russie apparaîtra pour la première fois sur les champs de bataille de l'Europe centrale, ce sera pour y servir de réserve à l'Autriche.

CHAPITRE II.

LA MISSION DE M. DE LA CHÉTARDIE.

La Russie après Pierre le Grand; gouvernement des favoris. — Politique extérieure; le parti français; influence d'Élisabeth. — Négociation mystérieuse. — La succession de Pologne. — Intervention française en Orient. — La paix de Belgrade prépare un rapprochement entre la France et la Russie. — Conversation du feld-maréchal Münich avec le baron de Tott. — Nomination d'un ambassadeur à Pétersbourg; choix de M. de La Chétardie. — Caractère du marquis; un mot de Frédéric II. — Voyage triomphal. — Première entrevue avec la princesse. — Portrait d'Élisabeth. — Tableau de la cour impériale; les affaires; les plaisirs. — Visites par ordre. — Ouvertures déguisées. — Mort d'Anna Ivanovna. — Arrestation de Biren. — Guerre de la succession d'Autriche; ce qu'auraient pu faire la France et la Russie; ce qu'elles firent. — La Chétardie commence à conspirer. — Inclination d'Élisabeth pour Louis XV. — La princesse repousse les conditions de la Suède. — Une querelle d'étiquette. — L'accès de toux du comte Ostermann. — La Chétardie aux Iles; la gondole mystérieuse. — Suite de la conspiration. — Les rendez-vous du café Foy. — *Le confident et l'entremetteur*. — Périls du marquis. — Dernière entrevue. — L'ambassadeur de France dresse les listes de proscription. — Raisons qui déterminent Élisabeth à avancer le moment de l'explosion. — Événements de la nuit du 5 au 6 décembre. — Élisabeth proclamée. — La Chétardie au palais d'hiver. — Lettre de la nouvelle tsarine au roi de France.

Dans les années qui suivirent la mort de Pierre le Grand, la Russie changea trois fois de souverain et ne trouva pas un maître : l'autorité tomba aux mains d'une oligarchie composée tout à la fois de grands seigneurs moscovites, de serviteurs du feu tsar et d'étrangers. Épuisée et malade, Catherine Ire abandonne le pouvoir à Menchikof, Tolstoï et

Ostermann. Elle meurt en 1727; le petit-fils de son mari, Pierre II, lui succède. Menchikof, puis les princes Dolgorouki, règnent en son nom, mais le jeune empereur est emporté à dix-sept ans par un mal subit. De la lignée du grand autocrate il ne restait plus que ses filles : l'aînée était devenue étrangère en épousant le duc de Holstein; restait Élisabeth. Elle était belle, séduisante et populaire; la nation et l'armée la voulaient pour souveraine, mais les Dolgorouki et les Galitsyne, chefs de la noblesse, se crurent assez forts pour changer à la fois l'ordre de succession au trône et la forme du gouvernement, pour substituer au despotisme des tsars une sorte de république aristocratique. Ils écartent Élisabeth et appellent à Pétersbourg une cousine de Pierre le Grand, Anna Ivanovna, duchesse de Courlande; ils la proclament impératrice, mais ne lui confèrent qu'un vain titre. Avant d'entrer à Moscou, Anna est forcée de jurer une sorte de constitution qui place le pouvoir impérial en tutelle et remet la direction des affaires au haut conseil, composé des chefs de l'aristocratie. Les auteurs de cette grande charte moscovite voulaient, disaient-ils, introduire en Russie le gouvernement de l'Angleterre; ils eussent établi celui de la Pologne, c'est-à-dire l'anarchie. C'en était fait de l'avenir de la puissance russe, si cette tentative réussissait; elle échoua. Au bout d'un an, Anna Ivanovna accomplit une nouvelle révolution avec l'appui du clergé, du peuple et des soldats, frappa la noblesse dans ses têtes les plus illustres, supprima le haut conseil et ressaisit le pouvoir, mais pour l'abandonner à des favoris étrangers.

Durant ces années de troubles, tout avait été instable en

Russie, sauf la politique extérieure. Celle-ci consistait à se livrer de plus en plus à l'influence autrichienne et à resserrer les nœuds de l'alliance formée sous Catherine Ire. Ostermann avait continué à diriger les affaires étrangères sous quatre régimes successifs, et sa finesse rusée, qu'il décorait du nom de profondeur, avait réussi à le faire passer pour indispensable. Il s'était mis aux gages de l'Autriche, ne voyait et n'entendait que par elle. Il s'appliquait aussi à entretenir d'amicales relations avec la Prusse. Enfin ce fut lui qui décida la Russie à se réconcilier avec l'Angleterre, dès que cette puissance se fut séparée de nous. En 1732, Anna Ivanovna signa avec la cour de Londres un traité de commerce presque aussi funeste à nos intérêts que le traité d'alliance conclu avec Vienne en 1726 : l'un avait placé la Russie sous la tutelle politique de l'Autriche; l'autre la plaça sous la dépendance commerciale de l'Angleterre.

La France, après l'échec des négociations entamées par M. de Campredon, n'avait pas rompu les relations diplomatiques avec la Russie, mais la plus extrême froideur régnait de part et d'autre. Les souverains des deux pays s'écrivaient de temps à autre une lettre cérémonieuse pour se faire part d'un événement de famille, de la naissance ou de la mort d'un prince; leurs relations se bornaient à ces échanges courtois. M. de Campredon, rappelé à la fin de 1726, n'avait pas été remplacé par un ministre *caractérisé,* comme on disait au siècle dernier, c'est-à-dire par un homme de qualité, régulièrement accrédité : un simple secrétaire, M. Magnan, remplissait les fonctions de chargé d'affaires. Sa cour le laissait à peu près sans instructions.

Le cardinal de Fleury avait succédé au duc de Bourbon et remplissait les fonctions de premier ministre. Sa politique timide se préoccupait peu du Nord; s'il conservait des relations amicales avec la Suède et la Pologne, c'était par habitude plutôt que par goût; il ne fondait aucune espérance sur la Russie ni pour le présent, ni pour l'avenir. Faisant allusion dans ses instructions à la vénalité des ministres russes, il ajoutait cette parcimonieuse remarque : « L'a-« bandon total de la Tsarine à la cour de Vienne ne chan-« gera point tant que ses ministres trouveront des avantages « pécuniaires de la part de l'Empereur, et à supposer qu'on « pût diminuer cette influence de la cour de Vienne, l'uti-« lité qu'on en pourrait retirer ne vaudrait assurément pas « la dépense qu'il y faudrait faire[1]. »

Cependant, à Pétersbourg même, un parti nombreux blâmait la politique autrichienne de la cour; il s'intitulait « le parti des vieux Russes », détestait les Allemands et gémissait de voir dans sa patrie un gouvernement qui, suivant l'expression d'un historien, était « tout, sauf moscovite[2] ». Ces mécontents prenaient leur mot d'ordre auprès de la princesse Élisabeth; celle-ci, fidèle aux traditions paternelles, manifestait à toute occasion sa sympathie pour la France : depuis l'échec du projet formé par sa mère pour la marier à Louis XV, elle s'était vu offrir de nombreux partis et les avait tous refusés. Ses partisans se rencontraient fréquemment avec M. Magnan, lui faisaient leurs confidences,

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Russie. Instructions à Magnan, 2 septembre 1731.

[2] Lémontey, *Histoire de la Régence*, t. I, p. 101.

exhalaient leur haine contre l'Allemagne, et confessaient que, « pour les intérêts de la Russie, l'alliance de la France leur paraîtrait mille fois préférable à celle de l'Empereur et du roi de Prusse[1] ».

Un instant, ces tendances parurent prévaloir dans l'entourage immédiat de la tsarine Anna Ivanovna. Le feld-maréchal Münich jouissait d'un crédit sans bornes sur l'esprit de cette souveraine et sur celui de son favori, le comte de Biren. Dans sa jeunesse, Münich avait fait la guerre contre nous sous les ordres du prince Eugène, et était resté notre prisonnier à la journée de Denain : les bons traitements qu'il reçut pendant sa captivité lui inspirèrent pour la France un sentiment de sympathie et de reconnaissance. En 1732, il dit à brûle-pourpoint à M. Magnan que, par ses conseils, la Tsarine inclinait à se rapprocher de nous et à abandonner l'Autriche. Une négociation s'ébaucha, dont les archives diplomatiques ont jusqu'à présent conservé le secret; elle se poursuivit entre l'agent français et l'Impératrice elle-même, par l'intermédiaire de Münich et à l'insu des autres ministres russes; les choses allèrent loin, un projet de traité d'alliance fut rédigé. A ce moment, peut-être eût-il suffi d'une détermination hardie et prompte pour ravir à nos ennemis d'Allemagne l'appui de la Russie. En échange de son alliance, la Tsarine exigeait que nous nous engagions à lui laisser reprendre aux Turcs la ville d'Azof, c'est-à-dire un port sur la mer Noire, et que nous renoncions à intervenir dans ses différends avec les Polonais; derrière

[1] Affaires étrangères. Magnan, 19 avril, 12 juillet, 16 août 1731.

les deux puissances qui entravaient son développement, la Russie ne voulait plus être exposée à rencontrer la France. Ainsi l'alternative que nous avons indiquée au début de cette étude se posait nettement devant nous ; il fallait opter entre la Russie et nos anciens alliés du Nord et de l'Orient ; le ministère du Roi ne sut pas s'y résigner. Il repoussa tout engagement, traîna l'affaire en longueur ; la négociation échoua, et cette tentative avortée ne fit que raffermir à Pétersbourg le crédit de l'Autriche momentanément ébranlé[1].

C'est de 1733 à 1738 que l'alliance austro-russe devait porter tous ses fruits ; la Pologne en fut la première victime. A la mort du roi Auguste, la diète élit Stanislas Leczinski ; une armée moscovite entre aussitôt à Varsovie pour détrôner le beau-père du roi de France, et installer à sa place le prince électoral de Saxe, candidat des deux cours impériales. La France n'avait su ou n'avait pu s'assurer l'alliance de la Russie ; cette puissance s'étant détournée de nous et faisant cause commune avec nos ennemis, notre politique semblait tracée ; il fallait accepter franchement la lutte avec elle, nous efforcer de l'enfermer dans ses déserts et de barrer le passage à son ambition. Le succès n'était pas impossible ; nos armées suffisaient à contenir et à vaincre l'Autriche ; l'Angleterre gardait la neutralité ; nous pouvions réunir en faisceau et lancer contre la Russie les forces de la

[1] Le récit détaillé de cette négociation se trouve aux Archives des affaires étrangères, dans la correspondance de Russie, année 1732, notamment dans les dépêches des 25 avril, 29 avril, 5 juillet, 19 août et 4 novembre 1732.

Turquie, de la Suède et de la Pologne. Malheureusement tout parti de vigueur répugnait au cardinal de Fleury, dont l'influence ne tendait qu'à émousser nos décisions. Il n'avait pas osé s'unir avec la Russie, il n'osa la combattre. S'il consentit à attaquer l'Autriche, il ne déclara point la guerre à la Tsarine, se contenta de rappeler Magnan, et ne fit rien pour soulever la Turquie, ranimer la Suède et secourir la Pologne. Stanislas lui demandant une armée, il lui envoya trois bataillons. L'ambassadeur du Roi à Copenhague, M. de Plélo, se mit à leur tête et alla mourir en héros sous les murs de Danzig, sans sauver Stanislas : ce fut la première rencontre entre Français et Russes, ou plutôt la lutte d'un Français contre l'empire moscovite. Münich acheva la soumission de la Pologne, et la France, en signant avec l'Autriche les préliminaires de Vienne (1735), reconnut la déchéance de Stanislas, transporté sur le trône de Lorraine ; n'étant pas officiellement en guerre contre la Russie, elle ne signa avec cette puissance aucun traité de paix ; les relations diplomatiques ne furent point reprises.

L'asservissement de la Pologne et l'établissement à Varsovie d'un prince qui prenait le mot d'ordre à Vienne et à Pétersbourg n'étaient pour les deux cours impériales que l'accomplissement de la première partie de leurs projets, et comme le premier acte de l'œuvre politique qu'elles méditaient ; le second devait se passer sur les bords du Danube, et la mutilation de l'empire ottoman devait former le dénoûment. En 1736 et en 1737, l'Autriche et la Russie déclarèrent successivement la guerre à la Turquie et envahirent son territoire. La France s'entremit diplomatiquement en

faveur de nos plus vieux alliés, et fut plus heureuse en Orient qu'en Pologne. Elle avait pour ambassadeur à Constantinople un diplomate d'un mérite supérieur, le marquis de Villeneuve. Joignant l'adresse à la décision, Villeneuve interposa sa médiation tout en ranimant le courage des Turcs, jeta la division entre les deux cours impériales, puis profita des échecs subis par les Autrichiens et d'une panique de leur gouvernement pour les amener à poser séparément les armes. Les Russes, sous le commandement de Münich, avaient conquis les rives de la mer Noire et la Moldavie, mais la défection de leurs alliés laissait retomber sur eux tout le poids de la guerre. En même temps, Villeneuve leur cherchait partout des ennemis, négociait entre la Porte et la cour de Stockholm un traité d'alliance, et préparait une diversion des Suédois contre Pétersbourg. La Russie dut s'arrêter en frémissant et signa sous notre médiation la paix de Belgrade (21 septembre 1739). « Que « les Turcs rendent grâces à Mahomet et à Villeneuve », s'écria Münich[1].

Le traité de Belgrade forme le chef-d'œuvre de la diplomatie française au dix-huitième siècle et jeta sur la jeunesse de Louis XV comme un reflet de la gloire du grand règne. Il présente de singulières analogies avec le traité de Paris en 1856; seulement, à Belgrade, la France obtint sans tirer l'épée et par l'effort seul d'une habile négociation le résultat qui, plus tard, devait lui coûter des flots de sang; le traité de 1739 força les Russes à

[1] Documents publiés par la Société impériale historique de Russie, Pétersbourg, 1874, t. XX, gr. in-8°, p. 119.

évacuer les principautés roumaines, ordonna la démolition d'Azof dont ils comptaient faire leur principal établissement dans le Sud, et interdit à leurs flottes l'accès de la mer Noire[1].

Notre intervention en Orient avait arrêté la Russie sur le chemin de Constantinople. Cependant, au dix-huitième siècle comme de nos jours, loin de creuser un abîme infranchissable entre les deux nations, elle prépara leur rapprochement. Les Russes avaient apprécié la prudence et l'énergie de notre diplomatie comme ils avaient admiré la valeur chevaleresque de M. de Plélo[2], et ils cherchèrent à renouer des relations avec un adversaire qu'ils avaient appris à estimer. Après la paix de Belgrade, un officier français, M. de Tott, avait été envoyé au quartier général de Münich afin de régler les détails de l'évacuation de la Moldavie. Au moment où il allait quitter le camp des Russes, le feld-maréchal le prit à part et lui dit, en le priant de rapporter ses paroles au cardinal de Fleury :

« J'ai toujours été bon Français et je serai toute ma vie « bon Russe : ce n'est pas par une vue d'intérêt particulier, « mais pour le bien réciproque de ces deux États, que je me « saurais bon gré de parvenir à les unir par une alliance. « Cette idée n'est pas nouvelle ; je l'ai déjà proposée à la « cour de France. Si Son Éminence n'était pas alors dans « les affaires, elle pourra s'en faire représenter les mémoires

[1] Voir l'étude que nous avons publiée dans la *Revue de France* du 15 novembre 1880 sur la paix de Belgrade, d'après les correspondances conservées au ministère des affaires étrangères.

[2] L'impératrice Anna fit placer dans sa chambre le portrait de Plélo. RATHERY, *le Comte de Plélo*, 1 vol., Paris, Plon, 1876, p. 295.

« qui doivent être dans les bureaux du ministère. Je n'ai « jamais été d'avis que la Russie se liguât avec l'Empereur; « ma raison était que l'Empereur étant plus exposé que « nous à avoir la guerre, nous ne pouvions qu'être exposés « à contribuer plus que lui aux charges de l'alliance. Je « représentais d'ailleurs que l'Empereur avait toujours « traité ses alliés comme ses vassaux, témoin les Anglais « et les Hollandais, qui ont fort à propos connu le vice de « cette alliance et s'en sont retirés en bons politiques. « Cependant, ce que j'ai alors représenté inutilement se « trouve vérifié par l'événement, puisque cette alliance de « l'Empereur, dont nous ne recevons aucune utilité, finit « par un abandon absolu qu'on ne peut imputer qu'à infi- « délité ou faiblesse, et qui prouve toujours le vice de cette « alliance, étant également contraire à la politique de s'as- « socier avec un allié infidèle ou un allié impuissant. C'est « donc à présent le temps de faire revivre le premier pro- « jet de notre alliance avec la France. »

Le maréchal ajouta ensuite, en faisant allusion à nos relations avec la Suède et à la constitution anarchique de ce royaume : « La France peut être amie avec la Suède et avec « nous; je lui conseillerais pourtant de faire plus de cas de « notre amitié que de celle des Suédois. En Suède, il ne « faut qu'un prestolet pour arrêter les délibérations les « plus importantes, tandis que le gouvernement mosco- « vite est despotique, et c'est de ces sortes de gouverne- « ments qu'on peut attendre de grands secours[1]. »

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Turquie. M. de Villeneuve rend compte de cette conversation dans sa dépêche du 1er novembre 1739.

Au même moment, Anna Ivanovna prenait l'initiative du rétablissement des rapports diplomatiques en nommant le prince Kantémir ambassadeur à Versailles, et en le chargeant de remercier officiellement Louis XV de sa médiation en Orient. Le Roi Très-Chrétien ne put se dispenser de répondre à ces avances en désignant à son tour un représentant auprès de la Tsarine. Toutefois, la France tenait moins à avoir à Pétersbourg un négociateur qu'un observateur. Elle ne songeait nullement à s'engager avec la Russie et s'occupait au contraire à resserrer les liens qui l'unissaient aux adversaires naturels de cette puissance, en signant avec la Porte le renouvellement des capitulations, et avec la Suède un nouveau traité d'alliance défensive. Elle désirait seulement s'éclairer sur la situation et les ressources du grand empire du Nord, sur la stabilité et les chances de durée de son gouvernement. Nous lisons dans un mémoire rédigé au ministère des affaires étrangères, pour servir d'instructions au nouvel ambassadeur, « qu'il importe principalement de « connaître le crédit et les amis que peut avoir la princesse « Élisabeth, la situation des esprits en Russie, l'état des « familles, enfin tout ce qui peut faire juger de la possibilité « d'une révolution[1] ». Pour une mission aussi vague et aussi délicate, le choix du sujet était tout : après quelque hésitation, le cabinet de Versailles jeta son dévolu sur M. de La Chétardie, qui remplissait les fonctions de ministre de France à Berlin.

« Le marquis viendra la semaine prochaine, nous

[1] Affaires étrangères. Mémoire pour servir d'instruction au nouvel ambassadeur allant en Russie. Juillet 1739.

« aurons du bonbon », écrivait Frédéric II, n'étant que prince royal de Prusse [1]. Le marquis, c'était M. de La Chétardie; le bonbon qu'il apportait avec lui, c'était une causerie spirituelle, semée d'anecdotes et relevée trop souvent par de piquantes indiscrétions : il fallait cette verve française pour éclairer d'un rayon de gaieté la morose résidence des rois de Prusse. Le marquis de La Chétardie demeura dix ans à Berlin; il y fut mêlé à d'épineuses négociations et s'en tira bien, mais sa réputation ne dépassait pas encore les cercles diplomatiques; il allait rencontrer en Russie une éclatante et singulière destinée.

La Chétardie nous offre, en les exagérant, les principaux traits du Français mondain au dix-huitième siècle. Tantôt officier, tantôt diplomate et avant tout homme de cour, il se faisait remarquer en quelque lieu qu'il se trouvât. Passionné pour la société, où sa bonne mine et sa galanterie lui attirèrent de nombreux succès, il y comptait autant d'amis que d'ennemis, devait les uns à sa bonne grâce et au charme de sa personne, les autres à son humeur mobile et emportée. Doué d'une intelligence prompte et déliée, d'un esprit vif et d'un jugement faux, frivole, aventureux, sûr de lui, bouillant, irréfléchi, il sacrifiait tout au désir de briller et de jouer un rôle, se lançait dans les plus téméraires entreprises sans en prévoir la suite, et perdait par son étourderie le fruit de son adresse. Avec cela hautain, jaloux de son rang, attaché à ses prérogatives de gentilhomme et d'ambassadeur, obstiné sur tout ce qui

[1] Cité par Saint-René Taillandier, p. 227, dans *Maurice de Saxe*. Paris, Michel Lévy, 1865, un vol. in-8°.

concernait le cérémonial, il traitait les futilités avec sérieux et les affaires avec légèreté. Où il se montra passé maître, ce fut dans l'art de se ruiner en grand seigneur. De bonne heure les exemples de dissipation fastueuse ne lui avaient pas manqué. Sa mère, femme à la mode sous Louis XIV, avait épousé en secondes noces un gentilhomme bavarois, M. de Monasterol, qui, après avoir occupé par ses désordres et sa prodigalité la cour de Versailles et celle de Munich, se fit sauter la cervelle, quand il ne lui resta rien[1]. A si bonne école, La Chétardie prit le goût et la science du luxe. Dans les cours où il était accrédité, il fit admirer sa magnificence; on citait ses équipages, ses habits, la beauté de ses réceptions, la tenue de sa livrée. Il eût pu donner aux étrangers des leçons d'étiquette hautaine et d'élégance raffinée; malheureusement sa politique ressemblait trop souvent à une intrigue de salon, et il eut plus d'une fois à s'en repentir.

Il partit pour la Russie à la fin de 1739. Les deux cours crurent qu'elles ne sauraient célébrer avec trop de solennité la reprise de leurs relations; les deux envoyés furent qualifiés d'ambassadeurs extraordinaires. Ce titre exigeait de celui qui en était revêtu une représentation brillante et donnait droit à des honneurs inusités; ce rôle d'apparat convenait à merveille à M. de La Chétardie.

Il emmena une suite composée de douze secrétaires, huit chapelains, six cuisiniers, cinquante pages et valets de chambre à grande livrée. En passant par Dresde, il étonna

[1] Saint-Simon, t. XV, p. 317.

de son luxe une cour qui passait pour la plus raffinée de l'Allemagne. « Ses habits, écrivait Manteuffel, envoyé « prussien en Saxe, sont tout ce que la Russie aura vu de « plus magnifique et de mieux entendu. Il fera voir aux « Russiens en tout sens ce que c'est que la France [1]. » Il traversa ensuite la Pologne, où de splendides réceptions l'attendaient, puis les États de Courlande, où des détachements de dragons avaient été échelonnés sur son passage pour lui servir d'escorte : il atteignit ainsi la Dwina, frontière de l'empire moscovite, en face de la ville de Riga.

En abordant sur la rive russe, il aperçut un corps d'armée tout entier, infanterie, cavalerie et artillerie, rangé en bataille pour lui faire honneur. Les troupes l'accueillirent par trois décharges de mousqueterie et une salve de trente et un coups de canon. Deux magistrats vinrent ensuite le haranguer au nom du corps de ville. Trois carrosses à six chevaux l'attendaient sur le quai. Il fit son entrée dans Riga précédé d'un timbalier et de six trompettes, que suivaient deux cents hommes des gardes bourgeoises, chevauchant deux à deux, habillés les uns de vert, les autres de bleu, et galonnés d'or sur toutes les coutures. Devant la maison préparée pour l'ambassadeur se tenait une garde de cinquante grenadiers avec le drapeau du régiment. Le général de Bismarck, gouverneur russe de la province, reçut M. de La Chétardie à la portière du carrosse, le conduisit dans ses appartements et lui présenta les

[1] Cité par Saint-René Taillandier dans *Maurice de Saxe*, p. 228, d'après les archives du cabinet de Dresde.

magistrats de la cité, les chefs des tribunaux, la noblesse et l'état-major de la garnison; puis le sommelier du corps de ville vint offrir solennellement le vin d'honneur. Pour fêter le représentant du Roi, on lui donna une revue, un banquet et un bal, et on lui rendit en toute circonstance les honneurs réservés aux souverains [1].

A partir de Riga, le voyage du marquis se transforme en marche triomphale. Un officier de la maison impériale est venu à sa rencontre et ne le quitte plus; la noblesse de chaque province lui envoie des députations : les troupes prennent les armes à son arrivée; il passe en jetant à pleines mains l'or et les présents. Parvenu aux portes de Pétersbourg, on lui proposa d'y faire une entrée solennelle; il refusa modestement, parce que le prince Kantémir n'en avait point fait une à Paris, mais il se réserva de déployer à sa première audience le plus pompeux appareil. Au jour fixé, assis dans le carrosse de la Tsarine, que suivaient ses propres équipages, il se rendit au palais d'hiver au milieu d'un cortége imposant de gentilshommes à cheval, de heiduques, de laquais, de pages et de coureurs. Anna Ivanovna le reçut assise sur son trône, couronne en tête, et environnée de sa cour au grand complet; il fit admirer de tous l'irréprochable correction de ses manières, baisa la main de la souveraine, et lui débita un compliment fort bien tourné [2].

Au sortir des appartement impériaux, La Chétardie se fit

[1] Affaires étrangères. Correspondance de La Chétardie, 12 novembre, 27 décembre 1739.

[2] *Ibid.*, 9 janvier 1740.

conduire immédiatement chez la grande-duchesse Élisabeth. Cet hommage d'un Français à une princesse jeune et belle s'explique de lui-même. Pourtant, sans faire tort à la galanterie du marquis, il est permis de croire que la politique ne fut pas étrangère à cet empressement. La Chétardie avait lu ses instructions ; il savait qu'un grand nombre de Russes considéraient Élisabeth comme leur souveraine légitime, injustement écartée du trône où l'appelait sa naissance, et songeaient à lui décerner la couronne, dès qu'une occasion se présenterait. En bon diplomate, il s'avisa que, sans manquer à la déférence due au pouvoir existant, il ne lui était pas interdit de ménager l'avenir. Il se trouva en présence d'une princesse dont la grâce familière et les allures dégagées le mirent bientôt à l'aise. Vingt-huit ans, une belle taille, des yeux bleus, un regard humide d'un charme singulier, tel était alors le portrait d'Élisabeth. Quant à son caractère, l'envoyé polonais Lefort nous le dépeint ainsi : « C'est, dit-il, un « esprit extrêmement enjoué, qui se soucie peu de la pluie « et du beau temps, d'une grande vivacité qui tire assez sur « l'étourderie, toujours un pied en l'air et ne songeant à « rien de solide. Possédant très-bien le français, l'allemand « passablement, il semble qu'elle soit née pour la France, « n'aimant que le brillant [1]. » Elle se montra sensible à l'attention du marquis et, malgré sa légèreté, n'en perdit point le souvenir.

Quel contraste entre cette aimable princesse et la grande-

[1] Cité par Saint-René Taillandier, p. 95, d'après les archives de Dresde.

duchesse Anna Léopoldovna, chez laquelle l'ambassadeur se rendit en troisième lieu! Celle-ci était nièce de l'impératrice régnante, qui lui portait une affection particulière et venait de la marier au prince Ulric-Antoine de Brunswick, se réservant de laisser la couronne de Russie au premier enfant à naître de ce mariage. Anna Léopoldovna était aussi indolente qu'Élisabeth était active; apathique de corps et d'esprit, incapable de toute occupation sérieuse, livrée à une favorite, mademoiselle de Mengden, qui avait pris sur elle un empire absolu, elle ne sortait guère du palais, passait ses journées en négligé, et donnait audience dans sa chambre à coucher. Slave par le caractère et les mœurs, elle était Allemande de cœur; son mari et elle témoignèrent pour La Chétardie un éloignement dont l'irritable marquis se promit de tirer vengeance, si la fortune lui en ménageait le moyen.

Pour un diplomate habitué à la discrète élégance de Versailles ou à la simplicité des mœurs allemandes, la cour de Russie offrait un objet continuel d'étonnement. Tout y avait un caractère à la fois grandiose et puéril. Les plaisirs y formaient la principale occupation, mais ils ne consistaient qu'en fastueuses représentations ou en bouffonneries colossales, qui avaient la ville entière pour théâtre et tous les courtisans pour acteurs. Pendant la plus grande partie de sa vie, Anna Ivanovna s'était ennuyée au fond de la Courlande, dans sa maussade résidence de Mittau. Parvenue au trône des tsars, elle ne songeait qu'à jouir de cette élévation inattendue et à regagner le temps perdu. Elle avait mis toute sa confiance en un amant de basse extraction,

Gustave Biren, qu'elle avait fait duc de Courlande, c'est-à-dire prince souverain, sans parvenir à rassasier sa vulgaire ambition. Biren, tout en régnant sur son duché, conservait sa résidence à la cour de Russie, et gouvernait l'empire avec Münich et Ostermann; d'accord avec eux et pour distraire l'impératrice des affaires, le favori se plaisait à entretenir autour d'elle une joie épaisse qu'il renouvelait par des divertissements sans cesse répétés. Tout était prétexte à réjouissances, depuis le moindre anniversaire jusqu'à la réception d'un ambassadeur chinois ou tartare. Peu après l'arrivée de La Chétardie, un prince Galitsyne ayant annoncé son mariage avec une femme de condition inférieure, l'Impératrice voulut à la fois s'amuser à ses dépens et le punir de sa mésalliance; elle annonça qu'elle se chargeait de la noce. Un palais de glace s'élève comme par enchantement sur la Néva; les murailles, les portes, jusqu'aux meubles, tout est de glace. Le malheureux couple y est conduit en grande pompe et enfermé pour plusieurs jours. On le promena aussi par les rues au milieu d'un cortége d'Esquimaux que l'Impératrice faisait venir à grands frais des extrémités de son empire et auxquels elle se plaisait à voir donner audience par son bouffon favori, décoré pour la circonstance du titre de roi des Samoyèdes [1].

A ces spectacles assistait une cour parée avec un luxe de mauvais goût, chamarrée d'uniformes, et dont les mœurs unissaient la vulgarité tudesque à l'ancienne rudesse moscovite. Au premier rang, Anna Ivanovna montrait sa

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 1er mars 1740. Voir aussi les *Mémoires* de Manstein, p. 338-339.

haute stature, son profil imposant, ses traits masculins et durs. Près d'elle, Biren étalait un faste grossier; il aimait les couleurs criardes, les étoffes voyantes, et prétendait imposer ses goûts à tous ceux qui l'entouraient; pour lui plaire, le vieil Ostermann endossait un habit rose ou jaune tendre [1]. Parmi toute la cour, une seule personne rappelait par ses goûts, son enjouement sans apprêt et la grâce aisée de ses manières, les mœurs et l'esprit de l'Occident : c'était la grande-duchesse Élisabeth. La Chétardie ne perdait pas une occasion de se rapprocher d'elle; il se souvint que son rang d'ambassadeur de France lui donnait droit à ouvrir avec elle le bal de la cour, à défaut de l'Impératrice qui ne dansait plus, et il réclama impérieusement ce privilége par une communication officielle. Cette insistance ne parut pas déplaire à la princesse; elle répétait souvent au marquis qu'elle n'ignorait point les sentiments que le roi de France avait pour elle, qu'elle y était sensible et chercherait toujours à les cultiver [2].

Malgré cet accueil flatteur, La Chétardie ne tarda pas à s'ennuyer. Il avait espéré retrouver en Russie les succès de société auxquels il était habitué, et se promettait d'attirer chez lui bonne et nombreuse compagnie; il comptait surtout, au moyen des relations qu'il nouerait avec les membres des familles les plus influentes, recueillir de précieux renseignements sur la Russie et sur son gouver-

[1] Louis XV, voyant un jour à sa maîtresse, madame de Mailly, une toilette bizarre et prétentieuse, disait : « La Tsarine doit être mise ainsi. » E. et J. de Goncourt, *la Duchesse de Châteauroux*, p. 188.

[2] Affaires étrangères. La Chétardie, 5 mars 1740.

nement. Vaines espérances ! Ni sa gracieuse affabilité, ni le luxe de sa maison, ni la table de quatorze couverts qu'il tenait constamment servie, ne réussirent à lui attirer le moindre visiteur. Les Russes, et surtout leurs femmes, fidèles encore à certaines traditions asiatiques, montraient peu de goût pour les réunions mondaines et une vive défiance à l'égard des étrangers. Vainement Pierre le Grand avait-il institué par ukase des « assemblées, réunions « libres d'hommes et de femmes, disait-il, qui se tiendraient « dans une maison quelconque » ; sous Anna Ivanovna, les Russes se rendaient à la cour par ordre, comme à la parade, y paraissaient en luxueux appareil, assistaient aux fêtes que donnait la souveraine, et le reste du temps se confinaient chez eux. Pendant près de trois mois, La Chétardie se vit condamné à une solitude « aussi indécente, disait-il, que fatigante à supporter ». — « Sans vouloir me « plaindre, ajoutait-il mélancoliquement, je crois pouvoir « dire qu'il n'y a peut-être pas d'exemple qu'un ambas- « sadeur qui n'y donne pas occasion, ou en manquant « d'égards, ou par une misanthropie déplacée, ou enfin par « une avarice sordide, ait été réduit dans l'instant de son « arrivée à passer deux mois seul dans son cabinet, si j'en « excepte les moments où j'ai été à la cour, ceux où j'ai « rempli scrupuleusement quelque devoir de bienséance, « et ceux où les ministres étrangers sont venus librement « dîner chez moi ou ont cherché à m'attirer chez eux [1]. »

A la fin, La Chétardie n'y tint plus ; il prit son parti,

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 1er mars 1740.

s'en alla bravement trouver le ministre des affaires étrangères Ostermann, et lui demanda d'enjoindre formellement à tous les courtisans de se rendre à l'ambassade. Ostermann s'exécuta d'assez bonne grâce : « Au moins, disait-il, s'ils « ne viennent pas à présent, vous conviendrez qu'ils sont « incorrigibles. » — « Ce n'est pas ici, repartit le marquis, « que les ordres souffrent la moindre explication[1]. »

Ostermann fut obéi ; l'ambassadeur vit arriver un grand nombre de visiteurs, qui, venus chez lui par ordre, revinrent par plaisir ; il les captiva par la politesse de son accueil et l'agrément de sa conversation, se fit parmi eux des amis, les interrogea discrètement et ne tarda pas à s'éclairer sur la situation intérieure de l'empire. Un sourd mécontentement régnait de toutes parts ; la nation abhorrait Biren, qu'elle appelait « le maudit Allemand », Ostermann, Münich, tous les maîtres étrangers qui s'imposaient à elle. Durement éprouvée par la guerre d'Orient, elle craignait d'en voir éclater une autre dans le Nord. Les Suédois regrettaient de n'avoir point saisi, pour venger leurs injures, l'instant où les armées moscovites luttaient péniblement contre les Turcs dans les déserts du Sud. Croyant leurs voisins épuisés et sans force, ils faisaient revivre d'anciens griefs, rassemblaient des troupes en Finlande, et annonçaient l'intention de reprendre les provinces que leur avait arrachées Pierre le Grand.

Pour détourner ce danger et accommoder le différend, le gouvernement impérial comptait sur la France ; il con-

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 19 mars 1740.

naissait l'influence dont nous jouissions à Stockholm et s'attendait à voir Louis XV, jaloux de faire sentir sa main dans les affaires du Nord comme dans celles de l'Orient, offrir sa médiation. La cour de Pétersbourg inclinait à se rapprocher de nous; mais, mue par un sentiment d'orgueil, elle se refusait à faire les premiers pas. D'autre part, les ordres envoyée à La Chétardie lui commandaient la plus extrême réserve « et de rester passif sur toute « insinuation [1] ». Exagérant encore le rôle qui lui était imposé, La Chétardie affectait dans ses conférences avec les ministres russes de ne jamais traiter d'affaires. Il lui revint bientôt que son silence les étonnait fort. Enfin, la Russie se décida à parler, mais par métaphore. « Je veux « bien qu'on sache, disait un jour Ostermann à notre am- « bassadeur, que nous sommes ici dans notre premier état « d'innocence [2]. » C'était laisser entendre que la Russie se considérait comme déliée de ses anciens engagements avec l'Autriche, et qu'elle apporterait au nouvel ami qui saurait la séduire un cœur libre de tout attachement. A différentes reprises, Ostermann répéta les mêmes paroles, priant La Chétardie de les transmettre, mot pour mot, au cardinal de Fleury.

Ainsi provoqué, le ministre français se départit quelque peu de sa première rigueur. « Vous assurerez M. Ostermann, « écrivait le secrétaire d'État Amelot à La Chétardie par « courrier spécial, à la date du 8 avril 1740, que nous

[1] Affaires étrangères. Le secrétaire d'État Amelot à La Chétardie, 28 février 1740.

[2] *Ibid.* La Chétardie, 23 janvier 1740.

« sommes gens à qui l'on peut parler, et que quand nous « aurons lieu de croire que c'est avec confiance et ouver- « ture, nous serons en état de faire voir par les effets à la « Russie qu'elle ne peut pas avoir d'amis plus solides que « nous[1]. » L'ambassadeur, en portant cette communication à Ostermann, l'accompagna d'un amical reproche sur le manque d'expansion de la Russie. « Ce n'est pas nous qui « méritons ce reproche », reprit le vieux ministre[2]. Cependant la glace tendrait à se rompre, et les deux cours entraient en coquetterie réglée, lorsqu'au mois de novembre 1740 Anna Ivanovna mourut subitement, laissant sa couronne à son neveu Ivan de Brunswick, un enfant de quatorze mois.

La vieille tsarine était demeurée fidèle jusqu'au bout à ses affections. Se sentant mourir, elle appela Biren, et son dernier mot au favori fut : « *Né boïs,* ne crains rien. » On ouvrit le testament d'Anna Ivanovna ; il instituait le comte de Biren régent de l'empire, pendant la minorité d'Ivan VI. Ce choix provoqua à la cour et dans l'armée une irritation unanime ; il redoubla contre Biren la haine du parti russe et la jalousie du parti allemand. Chacun connaissait l'incapacité du nouveau régent, son avidité, ses dilapidations, et se révoltait contre son insolence hautaine. Cependant Biren se mit à exercer les prérogatives de l'autorité souveraine ; pendant quelques jours, il signa des ukases, ordonna des supplices ; mais il suffisait d'un coup d'audace pour abattre ce pouvoir sans fondement. Le 19 novembre 1740, juste

[1] Affaires étrangères. Amelot, 8 avril 1740.
[2] *Ibid.* La Chétardie, 21 mai 1740.

un mois après la mort d'Anna, Münich, après avoir soupé avec le Régent, quitta le palais assez tard dans la soirée; il y revint au milieu de la nuit. Le corps de la Tsarine n'avait pas encore été enseveli; son cercueil, paré des ornements impériaux, reposait dans l'une des salles au milieu des fleurs et des lumières; une compagnie de soldats montait la garde auprès de leur souveraine morte. Ce furent eux que Münich chargea de déchirer le testament d'Anna et de ruiner tout ce qu'elle avait aimé. Il leur dit : « Vous m'avez toujours suivi; voulez-vous me suivre « encore pour débarrasser le pays d'un traître et d'un « voleur? » Les gardes accueillirent ces paroles avec transport, et, sur l'ordre du feld-maréchal, quarante d'entre eux allèrent s'assurer de la personne du Régent. En les entendant monter, Biren cria à la garde; les soldats lui répondirent que la garde, c'était eux, et qu'ils venaient pour l'arrêter. Ils le lièrent, lui mirent un bâillon et le conduisirent à la forteresse, qu'il quitta bientôt pour prendre le chemin de la Sibérie. La grande-duchesse Anna Léopoldovna, mère du petit tsar, devint régente; son mari, le prince de Brunswick, prit le titre de généralissime, et Münich celui de premier ministre. Ostermann s'était trouvé malade fort à propos pendant la crise; le lendemain il revint au palais et reprit tranquillement ses fonctions de vice-chancelier [1].

A la nouvelle de l'arrestation de Biren, trois régiments s'étaient portés tumultueusement au palais en acclamant la

[1] Manstein, *Mémoires*, p. 359 et suivantes. Affaires étrangères. La Chétardie, 21 novembre 1740.

princesse Élisabeth : c'était à son profit, pensaient-ils, que la révolution venait de s'accomplir, et ils accouraient pour lui prêter serment. Quand ils surent la vérité, les soldats rentrèrent aux casernes surpris et consternés [1].

L'Europe tout entière, y compris la France, reconnut le nouveau gouvernement. Elle se préoccupa peu du coup de main militaire qui venait de s'accomplir à Pétersbourg; un objet plus important absorbait l'attention de tous les cabinets. Huit jours avant la tsarine Anna, l'empereur Charles VI mourait à Vienne. C'est une loi fatale et comme une revanche de la destinée que les dernières volontés des potentats, si absolus qu'ils aient été de leur vivant, soient moins respectées que celles du plus humble sujet : l'exemple de l'empereur d'Allemagne confirma celui de l'impératrice russe. Charles VI ne lassait point d'héritier mâle ; sentant avec désespoir qu'après sa mort la couronne impériale échapperait à sa maison, il avait tenté au moins d'assurer à sa fille Marie-Thérèse la transmission paisible de ses États héréditaires. Il passa sa vie à solliciter des différentes cours une adhésion solennelle à la Pragmatique Sanction qui proclamait les droits de l'archiduchesse, à recueillir des engagements, à colliger des signatures. A peine avait-il fermé les yeux que quatre puissances agitaient le projet de démembrer sa succession. L'électeur de Bavière, prétendant à la couronne impériale, revendiquait en outre la totalité des États autrichiens ; le roi d'Espagne demandait pour sa part les possessions italiennes ; la maison de Sâxe convoitait

[1] Rambaud, p. 437.

la Bohême, et le nouveau roi de Prusse, Frédéric II, se découvrait des droits sur la Silésie. Ce dernier fit mieux que réclamer, il agit. Franchissant la frontière à la tête de son armée, il entama les hostilités sans déclaration de guerre, envahit la Silésie et mit la main sur l'objet du litige (novembre 1740).

L'issue du conflit dépendrait de la résolution que prendraient deux puissances, la France et la Russie. L'une et l'autre avaient garanti la Pragmatique. En soutenant Marie-Thérèse par une assistance directe ou au moins par une neutralité bienveillante, elles sauvaient l'Autriche, réfrénaient l'ambition naissante de la Prusse et maintenaient l'ancien équilibre de l'Europe, tel à peu près que l'avaient organisé les traités de Westphalie et d'Utrecht. Au contraire, si la France et la Russie s'unissaient pour appuyer les prétentions de Frédéric et de ses alliés saxons et bavarois, c'en était fait de l'Autriche, et un ordre politique entièrement nouveau s'élevait dans l'Europe centrale sur les ruines de cette antique monarchie. Enfin, si la France et la Russie se divisaient et prenaient parti, l'une pour Berlin, l'autre pour Vienne, l'Europe se partageait, et l'Allemagne pouvait devenir le théâtre d'une nouvelle guerre de Trente ans.

Depuis plus de deux cents ans, la France poursuivait l'abaissement de la maison d'Autriche. Cette hostilité traditionnelle contre la cour de Vienne, née des circonstances au moment où Charles-Quint courbait sous son sceptre la moitié du continent, réduite ensuite en système, servie par le génie et glorifiée par d'éclatants succès, formait le trait

distinctif de la politique française et lui maintenait à travers les siècles un caractère d'unité. En 1740, il semblait au premier abord que Louis XV et son ministre n'eussent qu'à suivre docilement les traces de leurs illustres devanciers, et à profiter du désarroi de l'Autriche pour l'assaillir. Mais le culte des grandes traditions historiques consiste moins à copier servilement le passé qu'à s'inspirer de ses exemples, en adaptant aux circonstances les principes de saine politique qui créent et conservent la grandeur des États. Depuis le commencement du dix-huitième siècle, la position respective de la France et de l'Autriche se modifiait. Le but de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV était atteint; la puissance des Habsbourg avait cessé de nous porter ombrage. Cette auguste maison ne régnait plus à Madrid, où une dynastie française l'avait remplacée; forcée de partager l'Italie avec la famille de Bourbon, elle venait d'échouer dans ses projets sur l'Orient, tandis qu'un État né d'hier, la Prusse, lui disputait l'hégémonie de l'Allemagne. Partout la fortune adverse avait déjoué les projets de l'Autriche et posé des bornes à son ambition. Dans ces conditions nouvelles, on pouvait se demander si en tournant désormais contre cette puissance tout l'effort de son énergie, la France ne s'exposait pas à faire fausse route, à user ses forces contre un ennemi qui, capable de nous résister, ne nous menaçait plus, et à dénaturer notre politique traditionnelle en l'exagérant.

Le sentiment de cette situation n'échappa pas à Fleury. Depuis quelques années il cherchait à se rapprocher de l'Autriche, et insinua d'abord à Louis XV d'écouter les tou-

chants appels de Marie-Thérèse qui cherchait à nous intéresser à sa cause, en invoquant la garantie donnée par la France à la Pragmatique Sanction. En échange d'un simple appui diplomatique, la jeune archiduchesse, qui venait de prendre le titre de reine de Hongrie, nous eût cédé volontiers une partie des Pays-Bas. Son ambassadeur à Pétersbourg, le marquis Botta d'Adorno, assurait à M. de La Chétardie « qu'elle n'hésiterait pas à se jeter dans les bras de « la France, dût-elle par quelque sacrifice acheter son « secours[1] ». En accueillant les ouvertures autrichiennes, la France eût inauguré une politique à la fois généreuse et prudente qui, prenant pour point de départ le respect de la foi jurée, pouvait nous attacher une grande monarchie par les liens de la reconnaissance et nous conduire à de pacifiques agrandissements. La Russie eût accédé probablement à cette union des couronnes de France et d'Autriche, et l'ancien système des alliances se fût entièrement modifié à notre avantage.

La modération de Fleury rencontra malheureusement parmi les jeunes conseillers du Roi une opposition indignée. Le comte de Belle-Isle, tête légère et cœur ardent, avait formé à Versailles un parti de la guerre; les militaires avides de gloire, les femmes, et à leur tête les deux favorites en titre, mesdames de Mailly et de Vintimille, les grands seigneurs, en un mot tout ce qui donnait le ton à la cour, mettaient un emportement juvénile à soutenir des principes arriérés. A les entendre, il fallait consommer par le

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 17 janvier et 13 mai 1741.

démembrement des États de l'Empereur l'œuvre des grands rois et des grands ministres. Suivant sa coutume, Fleury n'eut pas le courage de suivre sa propre inspiration, et par faiblesse, se laissa entraîner à commettre la plus grande faute de son règne. Sensible aux séductions d'une politique imprévoyante, la France, dans une guerre où nos armées ne recueilleront que de stériles lauriers, va s'acharner sans utilité à la ruine de la maison d'Autriche et élever de ses propres mains cette nouvelle monarchie des Hohenzollern, dont la jeunesse vigoureuse présageait une redoutable maturité. Dès la fin de 1740 et le commencement de 1741, le gouvernement du Roi, sans prendre encore les armes, intriguait en Allemagne pour élever l'électeur de Bavière au trône impérial, jetait les bases d'une alliance avec Frédéric II, et témoignait envers l'Autriche de dispositions hostiles.

Attaquée par la Prusse, menacée par la France, Marie-Thérèse demanda secours à la Russie. Qu'allait faire cette puissance? Les Allemands régnaient à Pétersbourg, mais à ce moment l'Allemagne se divisait contre elle-même. Le gouvernement russe avait des engagements avec les deux partis; si l'ancien traité de 1726 avec Vienne n'avait pas été officiellement déchiré, la cour de Pétersbourg venait de renouveler avec Frédéric une alliance conclue jadis entre Pierre II et la maison de Brandebourg. Dans les conseils même de la Régence, le feld-maréchal Münich défendait les intérêts de la Prusse, le prince de Brunswick plaidait la cause de Marie-Thérèse. Le résultat de ces efforts en sens contraire fut l'immobilité de la Russie pendant les pre-

miers mois qui suivirent la mort de Charles VI. La régente Anna, dont les sympathies étaient autrichiennes, tout en protestant contre l'irruption des Prussiens en Silésie, ne fournit à Marie-Thérèse ni un homme ni un écu.

La diplomatie française ne contribua pas à cette détermination. Cependant, au moment où l'Europe s'embrasait, le cabinet de Versailles avait jugé utile d'entamer avec la Russie une négociation longue et épineuse; il est vrai que le débat roulait tout entier sur un point de cérémonial. Ambassadeur du Roi auprès de la personne même d'Anna Ivanovna, La Chétardie avait perdu ce caractère par la mort de cette princesse; peu après, il reçut l'ordre de continuer à représenter la France à Pétersbourg, mais avec le seul titre de ministre plénipotentiaire : il s'agissait de savoir dans quelle forme il présenterait ses nouvelles lettres de créance. Les envoyés des autres puissances s'étaient contentés de prendre audience de la grande-duchesse régente; La Chétardie demanda à être admis en présence du Tsar lui-même, qui entrait dans sa deuxième année. Cette prétention étonna les Russes; elle fit naître une foule de questions. L'audience serait-elle publique ou privée? L'ambassadeur remettrait-il ses lettres aux mains de l'enfant lui-même? Les déposerait-il sur un tabouret placé au pied du trône? Les rendrait-il à la Régente, qui tiendrait le jeune tsar dans ses bras? Autant de points difficiles à résoudre, et discutés avec un imperturbable sérieux entre Versailles et Pétersbourg, à grand renfort de mémoires, de notes et de précédents diplomatiques[1].

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Russie, 1741, premiers mois.

Au printemps de 1741, Münich, à la suite de ses démêlés avec le prince de Brunswick, résilia les fonctions de premier ministre; dès lors, l'influence autrichienne resta maîtresse du terrain. Au moment où la France prenait officiellement parti contre Marie-Thérèse en signant avec la Prusse, la Bavière et la Saxe des traités d'alliance (mai-juin 1741), et en faisant passer une armée en Allemagne, la Russie se préparait à intervenir en faveur de la reine de Hongrie et à lui envoyer le secours de 30,000 hommes stipulé par le traité de 1726.

En même temps un plénipotentiaire britannique, M. Finch, arrivait à Pétersbourg. Les Anglais offraient à la maison de Brunswick de lui garantir le trône des tsars, si elle s'engageait à les assister dans les projets qu'ils méditaient contre nous. La Régente accéda à ces propositions, signa le traité présenté par Finch, et s'associa ouvertement au concert formé par nos ennemis [1].

La Chétardie avait prévu cette détermination sans chercher à la prévenir; connaissant l'inimitié de la maison de Brunswick pour la France, et nourrissant un implacable ressentiment contre le gouvernement de la Régence qu'il avait exaspéré par son formalisme, il avait toujours pensé que nous n'en pouvions rien attendre, et que la Russie gouvernée par des Allemands retomberait tôt ou tard dans les liens de l'Autriche. Suivant lui, la Russie ne changerait de politique qu'en changeant de gouvernement; pour soustraire cette puissance à l'influence de nos ennemis, il ne nous

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 18 avril, 20 mai 1741.

restait qu'un moyen, c'était de provoquer une révolution à Saint-Pétersbourg; le marquis ne désespérait pas d'y réussir. Depuis quelques mois il caressait un projet romanesque dont s'était épris son ardente imagination. Organiser une conspiration et en assurer le succès, mettre fin au règne des étrangers, rendre la nation à elle-même, élever sur le trône une princesse française de cœur et d'esprit, voilà ce qu'il tenta dans un pays dont il ne connaissait point la langue, où la moindre démarche portait ombrage au pouvoir, et où les habitants n'osaient parler des affaires publiques qu'en tremblant et à voix basse[1].

La Russie détestait son nouveau gouvernement autant qu'elle avait détesté Biren. Toutefois, habituée à une discipline de fer, elle souffrait sans se plaindre, attendant tout de l'avenir. Il fallait prêter une oreille attentive pour saisir le sourd et douloureux murmure qui s'élevait de la nation. Seuls, les trois régiments des gardes à pied, le Préobrajenski, le Séménovski et l'Ismaïlovski, témoignaient sans ménagement leur irritation. En renversant Biren, ils avaient cru en finir avec les étrangers, et voici que ceux-ci occupaient encore le pouvoir, s'y installant et s'y multipliant. Les gardes, troupe d'élite, gentilshommes pour la plupart, parlaient haut au milieu de l'universel silence, répandaient par la ville les scandales du palais, racontaient les amours de la Régente avec l'envoyé saxon Lynar, et se disaient prêts à renvoyer tous les Brunswick, le père, la mère et l'enfant, dans leur duché d'Allemagne. Au contraire,

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 16 avril 1740.

c'est avec une émotion respectueuse qu'ils évoquaient le souvenir de Pierre le Grand, et comparaient la gloire de son règne aux misères du temps présent. Beaucoup d'entre eux avaient été les compagnons d'armes du Tsar, et tous reportaient leur affection et leurs espérances sur sa fille Élisabeth, vivante image que le grand autocrate leur avait laissée de lui-même; la présence parmi eux de cette princesse, sans couronne et sans honneurs, leur semblait à la fois un encouragement et un reproche.

Dans le peuple comme dans l'armée, c'est vers Élisabeth que se tournaient les regards de tous les mécontents. La Tsarevna avait la première des qualités qui chez les grands séduisent et passsionnent la foule; elle se laissait approcher et connaitre. Elle ne s'enfermait point au fond du palais comme la grande-duchesse régente; on la voyait du moins. Lorsqu'au galop de son fringant équipage elle parcourait les rues de Pétersbourg, les soldats montaient familièrement derrière son traîneau et lui parlaient à l'oreille. Souvent aussi, au milieu de longues promenades à cheval qui lui faisaient parcourir à bride abattue les environs de la ville, elle s'arrêtait pour suivre les manœuvres des troupes; elle voyait alors des compagnies entières, leurs officiers en tête, s'approcher d'elle et se mettre à sa disposition[1]. Les soldats entraient à toute heure dans son palais; elle leur rendait leurs visites aux casernes, les appelait par leur nom, servait de marraine à leurs enfants, s'endettait pour leur faire des cadeaux.

[1] Affaires étrangères. La Chétardie. Dépêches de janvier, février et mars 1741. Comparer les *Mémoires* de Manstein.

Avec tant d'amis, Élisabeth avait-elle un parti? Non, s'il faut appeler de ce nom une réunion d'hommes disciplinés, soumis à un chef, obéissant à un mot d'ordre, et prêts à marcher au premier signal. Pour former un parti et le diriger, la patience et la disimulation sont nécessaires : Élisabeth était légère et emportée. En outre, l'argent est le nerf des conspirations comme celui de la guerre, et la princesse en manquait. Pour la mettre en état de tenter un effort avec succès, il fallait qu'un conseiller habile, à la fois énergique et prudent, tout en lui trouvant les ressources matérielles qui lui faisaient défaut, lui apprît à grouper et à organiser les forces dont elle pouvait disposer ; tel fut le rôle que La Chétardie aspira à jouer.

Sous le règne d'Anna Ivanovna, il n'avait jamais réussi à voir la princesse en particulier. Chaque fois qu'il se présentait chez elle, quelque témoin indiscret, envoyé par la cour, se trouvait à point nommé pour assister à l'entretien. Après le changement de règne, ce fut Élisabeth qui le provoqua. Environnée d'espions, elle n'avait confiance qu'en son médecin, un Hanovrien d'origine française, M. de Lestocq. Ce dernier, habile dans l'art de nouer une intrigue, manquait du courage qui la fait réussir; fort dévoué à sa maitresse, mais timide à l'excès, il semblait destiné au rôle modeste de confident et d'intermédiaire. Il vint à l'ambassade et y fit de vagues insinuations, parlant des espérances d'Élisabeth et de son attachement à la France. La Chétardie comprit à demi-mot et retourna aussitôt chez la princesse, qu'il trouva seule. Cette fois, elle lui ouvrit son cœur, parlant en termes amers du gouvernement usurpateur et

faisant allusion au dévouement des gardes. Elle ajouta « qu'étant fille de Pierre le Grand, elle croyait rester fidèle « à la mémoire de son père en prenant confiance dans « l'amitié de la France, et en lui demandant son appui pour « faire valoir ses justes droits[1] ». Dans la conversation, le nom du roi de France revenait souvent sur ses lèvres, et La Chétardie démêla promptement en elle un sentiment d'une nature singulière. Élisabeth n'avait pas oublié les tentatives faites pour la marier avec Louis XV ; ce souvenir occupait souvent son esprit comme celui d'un rêve séduisant et fugitif. Entendant vanter de toutes parts les grâces et la bonne mine du jeune roi de France, elle conservait à l'égard de ce prince qu'elle n'avait jamais vu, mais dont elle aurait pu devenir la femme, un sentiment de tendre curiosité.

La Chétardie ne pouvait souhaiter en elle une disposition plus favorable. Pourtant il ne crut pas devoir s'engager davantage avant d'avoir consulté sa cour; il comparait volontiers un ministre sans instructions à « une horloge qu'on « aurait oublié de remonter ». La cour de France hésita à s'engager dans la voie où l'aventureux marquis l'invitait à entrer. C'était une résolution grave et quelque peu compromettante, pour un ministère qui se piquait de droiture et de modération, que de se mêler clandestinement aux querelles domestiques d'un État étranger, d'y solder la rébellion et de faire du roi de France le complice d'une conspiration contre un gouvernement établi. Aux premières insinuations

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 14 janvier 1741.

de son ambassadeur, le cabinet de Versailles demanda à réfléchir. Peu à peu, le désir de substituer à Pétersbourg notre influence à celle des Allemands triompha d'un premier scrupule; le dix-huitième siècle ne connaissait guère en politique le principe de non-intervention dans les affaires d'autrui, principe d'origine essentiellement moderne. Le ministère convint que « l'affaire méritait toute l'attention du roi[1] », et qu'il fallait éviter de décourager Élisabeth par un refus. Bientôt il s'expliqua davantage; par son ordre, M. de La Chétardie assura la Tsarevna que la France mettait à sa disposition ses trésors, son crédit et ses conseils. Il ajouta, pour flatter le secret penchant d'Élisabeth, « que « quand même le Roi l'aurait vue elle-même et céderait « aux sentiments qu'elle est bien capable d'inspirer, il ne « pourrait s'occuper davantage de ce qui l'intéresse[2] ».

Restait à combiner un plan d'action. L'explosion de la guerre entre la Suède et la Russie paraissant de plus en plus prochaine, Élisabeth et Lestocq demandaient à attendre le début des hostilités et à profiter du trouble où l'irruption de l'ennemi jetterait la cour de Pétersbourg pour donner le signal d'un soulèvement militaire. La France approuva ce projet, mais elle prétendait le transformer. Dans la révolution qu'elle préparait, elle voyait moins un moyen d'attacher la Russie à nos intérêts que de porter à cette puissance un coup décisif et de restaurer à ses dépens la grandeur suédoise. Elle entendait donc qu'un accord préalable s'établît entre la cour de Stockholm et Élisabeth.

[1] Affaires étrangères. Amelot à La Chétardie, 23 janvier, 2 février 1741.
[2] *Ibid.* La Chétardie, 2 mai.

La première s'engagerait à attaquer les Russes dès qu'elle en recevrait l'avis, mais Élisabeth promettrait de lui restituer à son avénement au trône une partie des provinces conquises par Pierre le Grand sur la rive orientale de la Baltique.

« On n'oubliera rien, écrivait M. Amelot à M. de La « Chétardie, pour porter les Suédois à aider la révolution « et même pour les mettre en état de porter un coup de « vigueur, lorsque les mesures seront bien prises. Mais « vraisemblablement, pour prix d'un si grand service, ils « voudront qu'on leur restitue au moins une partie des « provinces qu'on leur a enlevées. Si vous pouvez porter « madame la princesse Élisabeth à faire ce sacrifice, vous « rendrez un très-grand service au Roi, qui aura tou- « jours intérêt de renfermer la Russie dans ses anciennes « limites [1]. »

La France comptait sans le patriotisme et sans la piété filiale d'Élisabeth. Si celle-ci consentait à faire entrer l'action de la Suède dans ses combinaisons et même à la provoquer, elle eût pensé renier la mémoire de son père et trahir la nation en abandonnant des conquêtes destinées à assurer les communications de l'empire avec la mer, et à protéger les abords de la nouvelle capitale. Restituer les provinces baltiques eût été faire reculer la Russie d'un demi-siècle en arrière; pouvait-on effacer de l'histoire la bataille de Pultava? Mieux valait renoncer au trône que régner à ce prix. Sur ce point, Élisabeth demeura inflexible; elle se

[1] Affaires étrangères. Amelot, 16 février 1741.

refusa à promettre aucune cession de territoire, malgré les instances de La Chétardie et celles de l'ambassadeur suédois Nolken. Ce dernier ne réussit même pas à obtenir de la princesse une demande de secours adressée par écrit au roi de Suède, et qui eût officiellement constaté l'entente d'Élisabeth avec les ennemis de l'État[1].

Cette résistance apportait un premier obstacle aux projets du marquis de La Chétardie; un second allait surgir. La querelle d'étiquette soulevée entre la France et la Russie s'envenimait. Au mois de mai 1741, l'ambassadeur eut l'ordre d'annoncer au comte Ostermann qu'il renoncerait à toute communication avec le gouvernement de la Régente s'il n'était admis à présenter ses lettres de créance au Tsar lui-même. Dans l'entrevue où La Chétardie lui porta cet ultimatum, le vieux ministre russe ne voulut ni nous opposer un refus absolu, ni consentir à l'audience telle que nous la demandions. Pour se dérober à une explication, « il eut « recours, dit le marquis dans sa dépêche du 16 mai, à sa « méthode ordinaire quand il est embarrassé et qu'il sou- « tient une mauvaise cause. Il eut des points de côté; sa « vie, selon lui, était un tissu de souffrances. Les douleurs « qui lui survinrent subitement lui firent faire mille gri- « maces; son fauteuil ne pouvait lui fournir aucune posi- « tion commode. Il transpira amplement, il eut une toux « violente, et s'essuyant le visage à différentes reprises, il « me lançait à la faveur de son mouchoir des regards pour « mieux me pénétrer[2]. »

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 25 février 1741.
[2] *Ibid.*, 16 mai.

Ne recevant point de réponse catégorique, La Chétardie dut rompre ses relations avec la cour; c'était s'interdire désormais toute visite officielle à Élisabeth. Celle-ci n'osait encore le voir en secret. M. de Nolken servit quelque temps d'intermédiaire; malheureusement sa cour ne tarda pas à le rappeler sans lui donner de successeur. Lestocq vint quelquefois aux rendez-vous que lui assignait La Chétardie, mais la peur du knout paralysait ses facultés. Dans la maison où avaient lieu les entrevues, au moindre bruit qu'il entendait au dehors, il se portait vivement à la fenêtre et se croyait perdu[1]. D'ailleurs, les soupçons de la cour commençaient à s'éveiller. Les conseillers de la Régente agitaient le projet de modifier la composition du corps des gardes, d'y introduire des recrues allemandes et de réformer les vétérans de Pierre le Grand; pour se débarrasser d'Élisabeth, les uns proposaient de la mettre dans un couvent; les autres, de l'éloigner par un mariage à l'étranger[2].

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans que La Chétardie revit la princesse ou entendît parler d'elle. Sa rupture avec la cour le privait de toute société, le rendait suspect et le condamnait à l'isolement; personne ne l'allait voir, mais une douzaine d'espions surveillaient nuit et jour l'ambassade. Profitant des beaux jours de l'été, il se réfugia dans une maison de campagne qu'il avait louée aux portes de Pétersbourg, à l'endroit où la Néva, se divisant en mille bras, enlace entre ses eaux des îles couvertes de végétation, des sites agrestes et de fraîches retraites. Dans sa villa, La

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 13 mai 1741.
[2] *Ibid.*, 4 avril.

Chétardie menait une vie d'anachorète « pour laquelle, « écrivait-il tristement, il ne s'était jamais senti aucune « vocation[1] ». C'est à tort cependant qu'il accusait Élisabeth d'indifférence et de légèreté; la grande-duchesse ne l'avait point oublié et cherchait par tous les moyens à se rapprocher de lui. Les jardins de l'ambassadeur s'étendaient jusqu'au bord de l'eau; en s'y tenant après souper, il eût aperçu, à la faveur du crépuscule prolongé qui durant les nuits du Nord voile à peine la nature d'une ombre transparente, une gondole mystérieuse se glisser le long du rivage. Elle semblait porter quelques promeneurs attardés; parfois un homme se levant à la poupe sonnait du cor de chasse, comme pour provoquer une attention qui se dérobait. Élisabeth se tenait dans la gondole, cachée au milieu de quelques personnes de sa suite. A plusieurs reprises, mais toujours en vain, elle sollicita ainsi l'occasion d'un rendez-vous. Un instant, elle songea à acheter une maison voisine de celle de l'ambassadeur. Enfin, au commencement d'août, sentant croître à la fois son ambition et ses inquiétudes, elle envoya au marquis son chambellan Woronzof pour convenir d'une entrevue. Il fut décidé que l'on se verrait le lendemain sur la route de Pétersbourg, comme par le hasard d'une rencontre fortuite. Malheureusement, au dernier moment, Élisabeth n'osa sortir; ses moindres démarches étaient épiées[2].

Soudain la nouvelle de la rupture définitive avec la Suède se répandit dans Pétersbourg. La cour de Stockholm se

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 15 août 1741.
[2] *Ibid.*, 18 juillet, 1er et 8 avril.

décidait à attaquer, et la France avait été l'auteur de cette détermination : résolue d'empêcher à tout prix une intervention russe en Allemagne et en même temps d'aider à un mouvement en faveur d'Élisabeth, elle avait levé par ses conseils les dernières hésitations de son alliée : l'ambassadeur du Roi, M. de Mondamert, avait dicté les termes de la déclaration de guerre lancée contre la Russie (28 juillet 1741). La Régente ne l'ignorait point; il semblait qu'elle allait rompre ouvertement avec nous; La Chétardie s'attendait à recevoir ses passe-ports. Il n'en fut rien. Les Russes dissimulèrent, et voulant se délivrer d'un embarras au moment où un danger sérieux les menaçait, cédèrent enfin sur l'article du cérémonial. La Chétardie obtint audience du Tsar et reparut à la cour. La première fois qu'il se rendit au palais d'été, il y trouva Élisabeth; il lui fit entendre « que c'était uniquement pour la servir et avancer ses « intérêts que le Roi son maître lui avait ordonné de rester « malgré de légitimes sujets de plainte; que Sa Majesté « s'occupait également des moyens de la faire monter sur « le trône, que déjà pour cet effet elle avait fait prendre « les armes aux Suédois ses alliés, et qu'elle saurait de « même n'épargner rien pour les mettre en état de per- « fectionner l'ouvrage [1] ». Élisabeth remercia beaucoup, mais ne put en dire davantage; tous les regards se fixaient sur elle. Lestocq se chargea de la suite de l'entretien, le lendemain, dans un bois proche de la villa de l'ambassadeur, et fournit à ce dernier les renseignements les plus

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 2 septembre 1741.

rassurants sur l'ardeur d'Élisabeth et le dévouement de ses amis.

Dès lors le complot se forme, et la France en prend résolûment la direction. Le cardinal de Fleury, avec ses quatre-vingt-huit ans, le secrétaire d'État Amelot, avec sa gravité pédante, se résignent au rôle de conspirateurs, et les fils de la mystérieuse intrigue ourdie à Saint-Pétersbourg viennent aboutir entre leurs mains, en plein Paris.

Vers les premiers jours d'octobre, un homme suivait la rue de Richelieu, confondu dans la foule des passants. Il entra au café Foy, rendez-vous des célébrités littéraires de l'époque, des nouvellistes et des oisifs. Là, il ne tarda pas à être rejoint par un autre promeneur, avec lequel, après un échange de signes de reconnaissance, il lia conversation, et auquel il remit avec de grandes précautions une bourse contenant deux mille ducats [1]. Le premier de ces personnages était un agent du ministre des affaires étrangères; le second était M. de Magne, ami du marquis de La Chétardie. M. de Magne expédia l'argent à son neveu, qui se trouvait alors en Russie. Le jeune homme était dépensier et beau joueur; il menait grand train à Pétersbourg, et rien ne devait sembler aussi naturel que de le voir recourir à la générosité de son oncle. En fait, l'argent était destiné à M. de La Chétardie, auquel il n'aurait pu être adressé directement sans éveiller les soupçons; des mains du marquis il se répandit dans les casernes des gardes, où il

[1] 22,423 francs.

servit à recruter de nouveaux partisans à la cause d'Élisabeth et à solder la rébellion [1]. A plusieurs reprises, le gouvernement de France renouvela des envois de même nature. En même temps, un émissaire spécial se rendait de sa part à Saint-Pétersbourg, pour informer une fois de plus la princesse de la tendre sollicitude que le Roi portait à ses intérêts [2]. Enfin, dans les différentes cours du Nord, la France mettait son influence au service d'Élisabeth et tentait en sa faveur d'utiles démarches.

A Stockholm, nos agents circonviennent les ministres, versent l'or à pleines mains dans le sénat et dans la diète pour hâter le mouvement des troupes destinées à envahir le territoire moscovite : ils insinuent aux Suédois d'appeler à leur quartier général le jeune duc de Holstein, neveu d'Élisabeth et petit-fils de Pierre le Grand, pour s'en faire un drapeau : les soldats russes hésiteront à combattre l'héritier légitime de leurs souverains au profit d'une branche usurpatrice. — A Varsovie, à Dresde, notre diplomatie habitue les esprits à l'idée d'une révolution prochaine en Russie. A Berlin, il était nécessaire d'user de ménagements : Frédéric II était uni aux Brunswick par les liens du sang, et malgré la froideur des relations qu'il entretenait avec eux, on pouvait craindre qu'il ne vît avec déplaisir se préparer et s'accomplir leur chute. M. de Belle-Isle, envoyé

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 2 septembre 1741. Amelot, 2 novembre 1741.

[2] Cette particularité, révélée par les dépêches de La Chétardie, est confirmée par Frédéric II, dans l'*Histoire de mon temps*, ch. IV, p. 130 (édition de 1789).

du Roi en Allemagne, eut ordre de le tâter discrètement à cet égard : « En fait de parents, répondit cyniquement le « monarque prussien, je ne connais que mes amis [1]... »

A Pétersbourg, La Chétardie est l'âme de la conjuration. Pour atteindre un but qui stimule son ambition, charme son cœur et pique sa vanité, il déploie une adresse infinie; n'est-il pas d'ailleurs dans son élément, chaque fois qu'il s'agit de mener avec entrain une intrigue compliquée, surtout lorsqu'une femme aimable en est l'objet? A voir avec quelle aisance et quelle désinvolture il se joue au milieu des difficultés, on le dirait moins occupé d'une entreprise où il risque sa liberté et sa vie que de quelque galante aventure. Rien ne manque pour compléter la ressemblance, ni les rendez-vous mystérieux, ni les longues heures d'attente à l'endroit désigné, ni les coups d'œil furtivement échangés, ni les billets écrits à mots couverts et en langage convenu; Élisabeth y est appelée « le héros », Lestocq est « le confident », et un autre agent, l'Allemand Schwartz, devient « l'entremetteur ». Au moins une fois par semaine, La Chétardie sait se ménager avec son amie un entretien de plusieurs heures; presque chaque jour, il lui fait passer des avis, des encouragements ou des remontrances, s'appliquant tantôt à modérer en elle une ardeur prématurée, tantôt à ranimer une confiance prompte à s'ébranler [2].

La régente Anna, son mari et ses ministres entre-

[1] Frédéric II, *Histoire de mon temps*, ch. IV, p. 133.

[2] Affaires étrangères. La Chétardie, septembre, octobre, novembre 1741.

voyaient confusément le péril suspendu sur leurs têtes, mais manquaient du courage nécessaire pour prendre des mesures de défense efficaces et sagement combinées. Les plaintes des mécontents montaient jusqu'à eux et troublaient leur repos; le silence glacial de la troupe, lorsqu'ils passaient devant ses rangs, leur semblait de sinistre augure. Pour effrayer ou regagner les esprits, ils usaient tour à tour et sans suite de rigueur et de bienveillance. « Pourquoi es-tu triste? » disait un jour le duc de Brunswick au capitaine qui montait la garde à la porte, et il lui glissait dans la main trois cents ducats. « L'officier, dit La Chétardie en relatant le fait, s'est fort accommodé du dénoûment sans changer d'affection [1]. » Au palais, les conseils de ministres se succédaient sans relâche et n'amenaient aucune détermination. Parfois la Régente semble oublier ses terreurs : durant une semaine, elle ne songe qu'à combler de présents son amant Lynar, qu'elle vient de marier avec sa favorite Julia de Mengden, à leur envoyer des diamants et de l'argenterie, à leur meubler un hôtel [2]. Soudain ses angoisses la ressaisissent; elle se lève au milieu de la nuit, sort du palais, va trouver le vieil Ostermann, et le supplie de ne point l'abandonner. Dans ce trouble, un seul homme s'efforçait de lui inspirer d'énergiques résolutions, c'était Lynar; il proposa formellement de faire arrêter Élisabeth. « A quoi bon? » dit Anna avec un soupir; puis, faisant allusion au jeune duc de Holstein que les Suédois allaient amener avec eux : « Ne voyez-vous

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 30 mai 1741.
[2] *Ibid.*, 12 septembre.

« pas là-bas, ajouta-t-elle, un petit diable qui empêchera « toujours que nous ne soyons tranquilles[1] ? »

Lynar avait découvert dans La Chétardie l'inspirateur véritable des projets formés contre la maison de Brunswick; il s'en ouvrit à Anna, parla des manœuvres du Français et lui conseilla de s'assurer de sa personne, à défaut de celle d'Élisabeth. Heureusement pour le marquis, l'infortunée Régente était environnée de traîtres jusque dans son intérieur : une suivante entendit les propos de Lynar et alla les répéter à Élisabeth, qui prévint La Chétardie. Celui-ci fit aussitôt savoir officieusement au palais que « pour donner une idée exacte du droit « des gens à ceux qui auraient un mauvais compliment « à lui signifier, il les ferait sauter par la fenêtre[2] ». A son hôtel, les gens furent armés, les pistolets chargés, les papiers compromettants brûlés : l'ambassade s'apprêtait à soutenir un siége; personne n'osa se présenter. La Chétardie en imposait à tous par son audace et par son imperturbable sang-froid. Fort de la terreur qu'inspirait encore le nom de la France, il brave un gouvernement tout entier et travaille presque ouvertement à sa ruine, sans manquer envers lui à aucune des règles de l'étiquette et de la bienséance. Après avoir passé la journée auprès d'Élisabeth, il se rend le soir à la cour, s'y montre plein de prévenances et d'attentions, et ne quitte la Régente que pour se rendre aux conciliabules nocturnes qu'il tient avec Lestocq et Woronzof.

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 26 septembre 1741.
[2] *Ibid.*, 2 septembre.

Pour donner aux gardes le signal du mouvement, Élisabeth et La Chétardie n'attendaient plus que l'entrée en lice des armées suédoises. Les hostilités allaient s'engager; chaque jour, des régiments russes traversaient la capitale, se rendant en Finlande. Avant de partir, les officiers venaient trouver Élisabeth et lui exprimaient leur dévouement. « Au moins, leur disait-elle, ne tuez pas « mon neveu [1]... » Un incident imprévu faillit tout compromettre : ce fut la nouvelle d'un premier insuccès des Suédois. Le feld-maréchal Lascy, commandant les forces russes échelonnées sur la frontière, avait enlevé quelques régiments, pénétré sur le territoire ennemi et emporté d'assaut la forteresse de Willmanstrand. Instruit de cet événement, La Chétardie accourt chez la princesse qu'il trouve consternée; il s'attache à relever son courage abattu, puis, sur sa demande, parvient à se mettre en communication avec le quartier général suédois. Il se fait envoyer clandestinement et répand dans le public un manifeste, par lequel le gouvernement de Stockholm, tout en protestant de ses intentions amicales « envers la glorieuse nation russe », se déclare prêt à attaquer avec toutes ses forces un gouvernement oppresseur et illégitime [2].

En dépit de ces assurances, Élisabeth sentait s'évanouir l'espoir qu'elle avait fondé sur l'aide immédiate des Suédois; vivement sollicitée par son parti, elle inclinait à se passer d'eux et à brusquer le dénoûment.

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 26 septembre 1741.
[2] *Ibid.*, 28 octobre, 4 novembre.

Le 3 décembre 1741, elle rentrait à son palais après sa promenade habituelle, lorsque La Chétardie se présenta pour lui donner la main à la descente du traîneau. Les traits, les regards, la voix de la princesse dénotaient une vive émotion et une extrême impatience; le marquis reconnut qu'elle ne saurait supporter une attente plus prolongée. Il lui proposa donc de fixer à bref délai l'instant de l'explosion, mais s'attacha en même temps à l'armer contre les défaillances de la dernière heure. Il connaissait l'âme inquiète et mobile d'Élisabeth, et savait qu'après avoir tout risqué par emportement, elle pouvait tout perdre par un instant de faiblesse. Résolu à lui montrer qu'une fois la lutte engagée, il ne restait d'autre chance de salut que le succès, il lui tint un langage énergique, presque brutal : « Vous me forcez, lui dit-il, à ne vous rien cacher « du danger que vous courez. Sachez, madame, que par « les avis que j'ai de bon lieu, il est question de vous « mettre dans un couvent, que vous y seriez déjà sans « des circonstances qui en ont empêché, mais qu'il n'est « que trop probable que ce délai ne sera pas de longue « durée. Que risquez-vous donc, votre entreprise ne « réussissant même pas, d'éprouver peut-être quelques « mois plus tôt le sort qui vous est destiné, et auquel « vous ne pouvez plus échapper par les mesures qui sont « prises? La seule différence, c'est qu'en ne faisant rien « vous découragerez vos amis, au lieu qu'en montrant « votre courage, vous conserverez des partisans que votre « malheur ne rendrait que plus animés à le venger. » Ces paroles firent impression sur Élisabeth; elle voulut

savoir à quelle source La Chétardie avait puisé les renseignements qu'il lui donnait : les réponses de l'ambassadeur la confirmèrent dans une salutaire terreur. Elle le remercia de sa franchise et ajouta que « puisqu'on la « poussait à bout, elle ne démentirait pas le sang de Pierre « premier [1] ».

Profitant de cette ardeur, La Chétardie entra immédiatement dans le détail des dispositions à prendre. Il importait d'enlever le pouvoir par surprise, qu'en une nuit tout fût terminé, et que Pétersbourg à son réveil n'eût qu'à saluer ses nouveaux maîtres. Le dévouement des soldats aux gardes semblant absolu, celui de leurs officiers paraissant douteux, on agirait avec le seul concours des premiers. « Vous ne devez point hésiter, disait le marquis, de vous « fier à eux et de vous remettre totalement entre leurs « mains. » Il fut décidé qu'Élisabeth, après avoir passé une cotte de mailles sous ses vêtements, se rendrait aux casernes, soulèverait les troupes et les conduirait elle-même au palais d'hiver, marchant en personne à l'assaut du trône. M. de La Chétardie, après avoir, comme il l'écrivait à son gouvernement, « discuté et épluché tous les objets relatifs à la « révolution », aborda un autre point non moins intéressant. Il fallait que le triomphe d'Élisabeth fût celui de la France,

[1] Ces détails, ainsi que la plupart de ceux qui suivent, sont extraits de trois pièces principales, savoir : la lettre écrite au roi par La Chétardie le 7 décembre pour lui rendre compte directement de la révolution, la dépêche au ministre portant la même date, et une lettre particulière du marquis à M. de Mondamert, ambassadeur en Suède, du 6 novembre. Nous avons complété cette triple correspondance au moyen de divers documents manuscrits conservés aux Archives des affaires étrangères et relatifs à l'avénement d'Élisabeth.

que son avénement établît à jamais notre influence en Russie, et, suivant les paroles mêmes de l'ambassadeur, « qu'en frappant, la princesse s'assurât et se défît de tous « nos ennemis ». La Chétardie lui présenta une liste de tous les personnages qu'il était nécessaire, suivant lui, d'arrêter et d'exiler, et sur laquelle il n'avait omis aucun des partisans avoués ou secrets de l'Allemagne. En tête figuraient Ostermann, Münich, Lynar et Julia de Mengden. Élisabeth ne fit d'objection à aucun nom; on vit le spectacle d'un ambassadeur français dressant en Russie une liste de proscription, et y inscrivant tous les membres du gouvernement auprès duquel il était accrédité [1].

Lorsque Élisabeth et La Chétardie se furent mis d'accord sur tous les points, il ne leur restait plus qu'à déterminer le jour. Ce soin fut remis à une prochaine entrevue.

Le lendemain, il y eut, comme à l'ordinaire, réception à la cour; Élisabeth affecta de s'y montrer. Les princesses jouaient dans une galerie; autour des tables se pressait la foule des courtisans et des officiers de service; tous les ministres étrangers étaient présents, et parmi eux La Chétardie. Tout à coup la Régente et Élisabeth se levèrent et passèrent dans un salon retiré. Leur entretien se prolongea; lorsqu'elles rentrèrent dans la galerie, chacun put remarquer sur le visage d'Élisabeth les traces d'une violente émotion. Le secret de la princesse, qui était en même temps celui du roi de France, était-il déeouvert? La Chétardie dissimula ses inquiétudes sous l'impassible politesse du

[1] Lettre à Amelot.

diplomate, mais il se retira de bonne heure et fit aussitôt mander Lestocq.

Il attendit en vain toute la nuit; ce ne fut que dans la journée suivante qu'il vit entrer le confident. Dès les premiers mots, il comprit la gravité de la situation. L'entretien de la veille entre les deux grandes-duchesses avait roulé tout entier sur le compte du marquis, la Régente se plaignant de ses intrigues en termes amers, parlant d'exiger son rappel, et reprochant à Élisabeth de recevoir chez elle un homme de ce caractère. « Puisqu'il en « est ainsi, répondit Élisabeth, que ne lui faites-vous dé- « fendre par Ostermann de se présenter chez moi? — Je « m'en garderais bien, repartit Anna; il ne faut point « agacer gens de cette espèce ni leur donner sujets de « plainte [1]. » La discussion n'avait pas tardé à s'échauffer, et la colère, plus que la crainte, avait bouleversé les traits d'Élisabeth.

Ainsi, le gouvernement se tenait sur ses gardes; c'était un motif de plus pour agir sans retard. Lestocq ayant confirmé de nouveau les bonnes dispositions des soldats : « Eh bien, dit La Chétardie, pour aider ces braves gre- « nadiers à travailler à la gloire de notre princesse, fixons « le moment d'éclater, pour que la Suède, sur ce qu'on « représentera à Stockholm au nom du Roi, agisse de son « côté! » Lestocq retourna prendre les instructions de sa maîtresse, et quelques instants après revint dire à l'ambassadeur « qu'on le laissait maître de fixer le moment,

[1] Lettre à Amelot.

« et que ce ne serait que par nécessité absolue qu'on « anticiperait le terme convenu[1] ». La Chétardie s'engagea à dépêcher secrètement un exprès à notre ambassadeur en Suède, afin que le général Lœwenhaupt, campé sur la frontière avec son armée, prononcât son attaque. Comme il fallait du temps pour envoyer un courrier à Stockholm, il fixa l'instant suprême à la nuit du 11 au 12 janvier 1742.

C'était un mois d'angoisse; Élisabeth s'y fût résignée; mais au moment même où Lestocq quittait l'ambassade, une grave nouvelle circulait dans Pétersbourg. Les Suédois, disait-on, avaient franchi la frontière; en même temps les trois régiments des gardes reçurent l'avis de se tenir prêts à se mettre en marche dès le lendemain matin. Cet ordre jeta la consternation parmi ces braves gens; en partant, ils laissaient leur princesse aux mains de ses ennemis; à leur retour, la retrouveraient-ils? Dans la soirée, entre onze heures et minuit, sept des plus résolus se présentèrent chez elle, et avec cette familiarité que donne le dévouement, lui remontrèrent « que si elle ne « cédait pas à leurs instances, ils allaient l'emmener de « force pour la conduire aux casernes ». Élisabeth se décida; le sort en fut jeté. Le chef de parti ne donna pas le signal, il le reçut. — La princesse déclara aux soldats qu'elle allait les suivre et se rendre aux quartiers du régiment Préobrajenski.

Vers minuit, un traîneau s'arrêtait mystérieusement

[1] Lettre à M. de Mondamert.

devant l'ambassade de France. Élisabeth y était assise, à demi cachée sous ses fourrures; Woronzof, le confident, l'entremetteur et sept grenadiers formaient son escorte. Elle fit frapper à la porte de l'hôtel et annoncer à M. de La Chétardie « qu'elle courait à la gloire [1] », puis elle reprit son chemin vers les casernes.

Parmi les Préobrajenski, elle comptait surtout sur les compagnies de grenadiers. Arrivée aux casernes, elle alla droit à leurs quartiers; ils l'attendaient. « Vous savez « qui je suis, leur dit-elle, voulez-vous me suivre, non « pas seulement comme de braves soldats, mais comme « mes enfants? » Tous les hommes s'étaient groupés autour d'elle, prêts à la suivre. Elle prend alors une croix et s'agenouille; tout le monde en fait autant. « Je « jure sur la croix, dit-elle, de mourir pour vous; jurez « d'en faire autant pour moi. » Tous prêtèrent serment. Puis on défonce les caisses, afin que personne ne puisse s'en servir pour donner l'éveil, et sous le commandement d'Élisabeth, on se met en marche pour le palais d'hiver. Dans toute l'armée, un seul homme eût été capable d'arrêter l'élan des troupes; c'était Münich. L'officier qui montait la garde à sa porte était du complot; il reçut l'avis de s'assurer de la personne du feld-maréchal.

Le froid était rigoureux; une couche épaisse de neige durcie couvrait la terre, amortissant tous les bruits. Deux cents grenadiers pressaient le pas autour du traîneau

[1] Lettre au roi.

d'Élisabeth, muets et résolus ; ils s'étaient juré entre eux de ne point proférer une parole pendant le trajet et de percer de leurs baïonnettes quiconque reculerait d'une semelle. De la caserne des Préobrajenski, située dans les faubourgs, au palais d'hiver, la distance était longue. Il fallut suivre la perspective Newsky, silencieuse et déserte. De vastes hôtels la bordaient déjà des deux côtés, et servaient d'habitations aux principaux membres du gouvernement. A mesure que l'expédition passait devant l'une de ces demeures, quelques soldats se détachaient du groupe, montaient, et allaient s'assurer de la personne désignée qu'ils avaient ordre de conduire au palais d'Élisabeth. A l'extrémité de la perspective, lorsqu'on prit les quais de la Néva pour gagner le palais d'hiver, Élisabeth craignit que le bruit du traîneau n'attirât l'attention : elle descendit et continua la route à pied. Malgré tous ses efforts, elle avait peine à suivre le pas redoublé des soldats : « Notre mère, lui « dirent ceux-ci, cela ne va pas assez vite ; il faut se pres- « ser [1]. » Et saisissant la jeune femme, ils l'enlevèrent sur leurs épaules et la portèrent ainsi jusque dans la cour du palais.

Elle entra au corps de garde : « Enfants, dit-elle aux « soldats, réveillez-vous. Notre pauvre nation gémit sous « le joug des Allemands. Délivrons-nous de nos per- « sécuteurs. » Les soldats l'entourent et lui baisent les mains ; voyant que leurs officiers hésitent, ils se jettent sur eux et les désarment : l'un des officiers aurait été

[1] Lettre au roi.

tué d'un coup de baïonnette, si Élisabeth n'eût relevé le fusil. Elle envoie garder les issues, puis prenant avec elle une quarantaine de grenadiers, après leur avoir fait jurer de ne point verser le sang, elle monte aux appartements. Sur son passage, les sentinelles présentaient les armes. Elle trouva la Régente au lit et Julia de Mengden couchée près d'elle : Anna Léopoldovna ne fit aucune résistance et demanda pour grâce unique qu'on lui laissât sa favorite. Le prince de Brunswick fût arrêté en même temps. Quant au petit tsar, Élisabeth le prit dans ses bras et le baisant : « Pauvre enfant, dit-elle, tu es innocent, « mais tes parents sont bien coupables[1]. » Elle le fit placer dans un traîneau avec la Régente et Brunswick, puis remontant elle-même dans le sien, elle retourna à son palais suivie de son escorte et de ses prisonniers. Avant de s'éloigner, elle se souvint d'une précaution que La Chétardie lui avait suggérée l'avant-veille. Les drapeaux des trois régiments des gardes étaient déposés d'ordinaire au palais d'hiver; elle les emporta avec elle, connaissant le dévouement des soldats pour ces emblèmes vénérés, et sachant qu'à leurs yeux le devoir se déplaçait avec le drapeau.

En rentrant à son palais, Élisabeth y trouva ses principaux ennemis, mais prisonniers et sous bonne garde. Personne n'avait tenté de résister, sauf Münich et Ostermann, qui se firent maltraiter par les soldats : Élisabeth

[1] Récit de la révolution conservé aux archives du Ministère des affaires étrangères.

donna l'ordre de les conduire à la forteresse avec la Régente, son mari et son fils. Cependant vingt hommes des Préobrajenski étaient montés à cheval, et galopant à franc étrier jusqu'aux casernes des autres régiments, invitaient les gardes et les troupes de la garnison à se joindre à eux. Le jour paraissait; la bonne nouvelle volait de bouche en bouche. Tous les mécontents du régime précédent, tous ceux que poussaient l'intérêt, la crainte, ou un dévouement vrai pour Élisabeth, ses partisans de la veille et ceux du lendemain, accouraient à son palais. Elle vit arriver des généraux et des moujiks, des évêques et des soldats, et accueillait tout le monde avec la même affabilité. Enfin, vers deux heures, une assemblée composée de prélats et de grands seigneurs la salua du titre d'impératrice de toutes les Russies, tandis qu'au dehors retentissaient les hourras frénétiques du peuple et de l'armée. Elle mit à son cou la croix de Saint-André, se montra à la foule, passa dans les rangs de la troupe et retourna solennellement au palais d'hiver. Quel contraste entre cette marche triomphale et la course précipitée de la nuit! Les gardes à pied et à cheval, en grand uniforme, escortaient le traîneau de la souveraine: sur son passage, les soldats formaient la haie, une multitude immense emplissait les rues et la saluait d'unanimes acclamations. Arrivée au palais impérial, Élisabeth fit chanter un *Te Deum;* comme elle se rendait à la chapelle, elle fut assaillie par ses fidèles grenadiers du Préobrajenski : « Tu « as vu, notre mère, lui dirent-ils, avec quel zèle nous « avons secondé tes justes droits. Nous te demandons pour « unique récompense de te déclarer capitaine de notre

« compagnie, et que nous soyons les premiers à te jurer « fidélité[1] ! »

Au milieu des émotions de la journée, Élisabeth n'avait point oublié La Chétardie. D'heure en heure, elle le faisait tenir au courant des événements, et après avoir été proclamée impératrice, elle lui envoya demander conseil sur un point délicat : que fallait-il faire du jeune tsar détrôné et prisonnier? La Chétardie donna un avis dont les termes ambigus dissimulaient mal la cruauté : « On ne saurait opposer « trop de moyens, répondit-il, pour effacer jusqu'aux « traces du règne d'Ivan VI; c'est même par ce seul expé- « dient qu'on garantira la Russie dans un temps ou dans « un autre des malheurs que les circonstances pourraient « occasionner, et que l'exemple des faux Démétrius doit « encore faire plus appréhender dans ce pays-ci[2]. »

A six heures du soir, un gentilhomme de la cour vint prévenir l'ambassadeur que l'Impératrice l'attendait. Laissons La Chétardie lui-même faire le récit de cette entrevue : « Je me rendis aussitôt à la cour; Sa Majesté Tsa- « rienne avait été trop agitée pour n'être pas dans une « sorte de tourbillon. Ce fut ainsi et de vivacité qu'elle « me demanda : Que diront à présent nos bons amis les « Anglais? Ils ont beau jeu pour maintenir la garantie « qu'ils avaient donnée au fils du prince de Brunswick et « qui a été le motif pour lequel on s'est enfin déterminé à

[1] Lettre au roi.

[2] Élisabeth n'eut pas le triste courage de suivre le conseil du marquis : elle se contenta de faire enfermer le jeune Ivan de Brunswick dans une forteresse où il languit vingt-trois ans, et où il mourut.

« ratifier le traité de Finch. — Il y a un autre homme, « continua-t-elle ironiquement, que je suis curieuse de « voir, c'est Botta[1]. Je crois, à vous dire vrai, qu'il sera un « peu embarrassé; il a tort cependant, car il ne peut que « me trouver très-disposée à lui donner 30,000 hommes[2]. »

Après son triomphe, Élisabeth n'oublia point le prince vers lequel son souvenir ne se reportait jamais sans émotion; l'une de ses premières pensées fut pour Louis XV. « Je suis assurée, dit-elle à La Chétardie, que Sa Majesté « prendra plus de part que qui que ce soit à ce qui m'est « arrivé d'heureux, et je me propose de lui témoigner moi-« même combien je suis touchée de ce qu'elle a fait pour « moi. » Elle tint parole : le surlendemain de la révolution, et avant que les cours étrangères en aient reçu la notification officielle, elle écrivait au roi de France une lettre qui contenait à la fois un remercîment pour le passé et un engagement pour l'avenir. « Nous ne doutons nullement, « notre très-cher frère et véritable ami », disait la nouvelle tsarine après avoir fait le récit de son avénement, « que « non-seulement Votre Majesté, suivant l'amitié qu'elle a « entretenue avec nos augustes ancêtres, apprendra avec « plaisir la nouvelle de ce changement heureux et avan-« tageux pour notre empire, mais qu'elle aura la même « intention et volonté que nous avons, à l'égard de tout ce « qui peut servir à la conservation constante et inviolable « et au plus grand affermissement de l'amitié qui sub-« siste heureusement entre les deux cours. Car nous, de

[1] L'ambassadeur d'Autriche.
[2] Lettre à Amelot.

« notre côté, en aurons pendant tout notre règne un soin « particulier, et nous profiterons avec plaisir de toutes les « occasions pour convaincre de plus en plus Votre Majesté « de cette véritable et inaltérable intention [1]. »

[1] Affaires étrangères. Lettre de la Tsarine au Roi (en original), datée du 28 novembre (vieux style) 1741.

CHAPITRE III.

LA MÉSAVENTURE DU MARQUIS.

Réaction contre les Allemands. — La France en bénédiction. — Facilité de conclure l'alliance russe. — Dispositions d'Élisabeth. — Elle demande le portrait du Roi. — Réserve que nous imposent nos engagements avec la Suède. — Fautes de la France; sa partialité envers les Suédois; nous suscitons des ennemis à Élisabeth dans le Nord et en Orient. — Incident de la lettre interceptée. — La Russie décline notre médiation. — Explication entre le marquis et l'Impératrice. — La Chétardie demande son rappel. — Fêtes du couronnement. — Maurice de Saxe. — Un souper à l'ambassade de France. — Pèlerinage. — Départ du marquis ; ses différentes étapes. — Indifférence de la France à l'égard de la Russie. — Mémoire de M. Du Teil; *le Grand Turc et la République de Venise.* — Traité de la Tsarine avec l'Angleterre. — Conspiration de Botta d'Adorno. — La Chétardie retourne en Russie; son plan. — Course à perdre haleine. — Un ambassadeur au milieu des glaces. — Première entrevue. — Lutte à outrance. — La police du chancelier. — Un portrait peu flatté. — Déclaration à M. de La Chétardie, brigadier des armées françaises. — Traitement infligé au marquis. — Ses dernières prouesses; sa fin.

La révolution du 6 décembre eut le caractère d'une réaction contre les étrangers. Le règne des Allemands n'avait pas été inutile à la Russie ; ils maintinrent et poursuivirent les réformes de Pierre le Grand. Cependant la nation s'était lassée à la fin de sentir peser sur elle la main de ces rudes instructeurs. A l'avénement d'Élisabeth, elle les expulsa violemment. Leurs chefs furent frappés les premiers : Ostermann alla mourir au fond d'une province reculée; Münich fut relégué à Pelim, où il habita la maison

dont il avait tracé le plan pour Biren; les autres furent chassés des palais, des camps, des bureaux de la chancellerie, de toutes les places où ils s'étaient glissés. A la cour il n'en resta qu'un seul, le frère du feld-maréchal Münich. A l'armée de Finlande, les soldats refusaient d'obéir aux officiers dont le nom trahissait une origine germanique. A Pétersbourg, le peuple s'ameutait contre les Allemands et voulait les mettre en pièces; le clergé les appelait en chaire « les émissaires du diable », et comparait leur règne à la domination tartare d'odieuse mémoire[1]. Élisabeth, pour donner satisfaction aux colères de son peuple, dut composer son ministère d'hommes entièrement nouveaux et sans attache avec l'étranger, le prince Tcherkaski, les deux frères Bestouchef et le comte Woronzof.

Tout en cessant d'être allemande, la Russie officielle, qui se composait de la cour et de l'état-major de l'armée, voulait rester européenne. Jugeant que son initiation de fraîche date aux mœurs, aux arts, à la politique de l'Occident, ne lui permettait pas encore de se passer de modèles, elle se borna à changer d'école. La France avait concouru à l'œuvre de délivrance; « elle est ici en bénédiction[2] », écrivait La Chétardie. Par reconnaissance, les Russes se rapprochèrent de nous; « ils découvrirent, a dit un historien français, qu'ils avaient plus d'affinité avec nous qu'avec les Allemands[3] », s'appliquèrent à nous imiter, et y réussirent sans difficulté. La cour se transforma comme par un coup

[1] Rambaud, 440.
[2] Affaires étrangères. La Chétardie, 16 décembre 1741.
[3] Rambaud, 450.

de baguette : le vernis germanique se détacha d'un seul coup. Notre langage, nos coutumes, nos modes prirent droit de cité à Pétersbourg, et l'on vit les Russes s'essayer, sous les auspices de l'heureux La Chétardie, aux manières libres et aisées, à l'élégance frivole et aux grâces raffinées de la société française.

Ce rapprochement entre les deux peuples allait-il se traduire par une alliance politique? En Europe, personne n'en douta; nos ennemis conçurent de mortelles inquiétudes. L'instant était solennel : pendant toute l'année 1741, Marie-Thérèse s'était maintenue contre nos armées jointes à celles de la Prusse, mais au prix des derniers sacrifices; ses forces s'épuisaient, il ne lui restait qu'un espoir, c'était de détacher Frédéric de la coalition formée contre elle, en lui abandonnant la Silésie; elle avait entamé des négociations dans ce but. Un accord franco-russe eût prévenu la défection du roi de Prusse, l'eût maintenu dans nos intérêts par la terreur des armes moscovites, et aurait porté à la cause autrichienne un coup décisif.

A Pétersbourg, on crut l'alliance faite; on y parlait simultanément d'un traité de commerce et d'une union défensive, cimentée par le mariage du duc de Holstein, neveu de la Tsarine et héritier présomptif de sa couronne, avec l'une de Mesdemoiselles de France, filles de Louis XV. Quelques-uns allaient plus loin et racontaient tout bas l'arrivée d'émissaires secrets, venus de Versailles afin de vaincre les répugnances d'Élisabeth pour le mariage et de préparer son union avec un prince brave et spirituel de la maison de Bourbon. Pour beaucoup de Russes, la France

paraissait appelée à devenir ce qu'avait été l'Autriche, une fermière complaisante. Lestocq, demeuré le conseiller intime de l'Impératrice, se mit à nos gages et reçut des appointements mensuels; des dames de la haute noblesse vinrent trouver La Chétardie pour obtenir pension du roi de France [1]. Élisabeth semblait encourager par sa conduite ces espérances et ces dispositions : elle voyait le marquis tous les jours, et ne cessait de lui témoigner, en même temps que son amitié personnelle, son désir de former avec nous d'intimes liaisons; avec une délicatesse toute féminine, elle saisissait les moindres occasions pour faire éclater sa sympathie envers la France et son aimable souverain :

« Elle se souvint, écrivait La Chétardie, que le Tsar son « père avait rapporté de France un portrait du Roi, alors « âgé de sept à huit ans; elle ordonna sur-le-champ qu'on « le cherchât et qu'on le lui apportât. Après l'avoir con- « templé avec attention : « Je souhaiterais fort, me dit- « elle, que vous fissiez venir celui que vous avez. » J'obéis « à regret, le portrait en pied que j'ai fait faire pour mon « ambassade ne réparant point assez par la richesse tout « ce qui manque à la peinture. Je suppléai à l'incapacité « du peintre en indiquant ce en quoi il avait manqué, à « mesure que la Tsarine me faisait des questions ou me « donnait lieu de les prévenir.

« Dans le cours de la conversation assez longue et rela- « tive à toute sorte d'objets qui suivit cet instant, la Tsarine

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, janvier, février, mars 1742.

« s'aperçut qu'elle tournait le dos au Roi, et se fit des « reproches de cette distraction : « Cela n'empêchera « point, lui dis-je, que le Roi ne se présente toujours du « plus beau côté à Votre Majesté, dès qu'il s'agira de lui « donner des preuves de son amitié. » — « Je m'en per- « suade d'autant plus volontiers, répondit-elle, que je vous « avouerai que le Roi est le seul potentat pour qui, depuis « que je me connais, je me sois senti du penchant. » — « Vous agréerez, j'espère, Madame, repartis-je, que j'en « rende compte à Sa Majesté, car si le Roi, en vous envi- « sageant comme souveraine de toutes les Russies, verra « avec plaisir les dispositions où est Votre Majesté sur ce « qui peut établir une bonne harmonie entre les deux cou- « ronnes, il ne peut qu'être charmé qu'une aussi belle « princesse que Votre Majesté ait toujours pensé de la sorte « à son égard. » — « Je ne m'oppose point, reprit-elle, « à ce que vous voudrez faire, et je serai fort aise si le « Roi le prend pour un garant du désir sincère que j'ai de « former avec lui l'union la plus étroite [1]. »

Jamais les circonstances n'avaient semblé plus propices à l'établissement d'une alliance solide avec la Russie. Néanmoins, pour profiter des dispositions favorables de cette puissance, il importait que la France usât de tact, d'adresse et de réserve.

L'avénement d'Élisabeth rendait notre position dans le Nord singulièrement délicate. Liés intimement aux Suédois, nous venions de les pousser contre la Russie, qui fai-

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 25 décembre 1741.

sait alors cause commune avec nos adversaires, et voici que, par un revirement subit, cette dernière puissance devenait à son tour notre amie. Désormais nous n'avions aucun intérêt à prolonger le conflit que nous avions contribué à faire naître; mais nous était-il possible de l'apaiser? Sans doute, les deux belligérants recherchaient notre médiation. Malheureusement, pour décider les Suédois à opérer une diversion en faveur d'Élisabeth, le ministère français avait pris sur lui de leur faire espérer les cessions de territoire auxquelles Élisabeth s'était si énergiquement refusée : il avait même, avec une légèreté regrettable, contracté l'engagement formel d'appuyer dans les négociations pour la paix les revendications de la Suède sur les provinces baltiques. Cette promesse imprudente nous interdisait de remplir avec impartialité le rôle d'arbitre, et nous condamnait, si nous l'acceptions, à trahir la Suède ou à froisser du premier coup les susceptibilités de la Russie. Dans ces conditions, il semblait que le mieux fût, au lendemain de la révolution et avant que les hostilités aient été sérieusement engagées, de ménager entre les deux partis un armistice immédiat et la paix sur le pied du *statu quo,* si la Suède s'y prêtait; dans le cas contraire, il fallait décliner poliment la médiation, laisser les belligérants vider leur querelle, ménager Élisabeth sans rompre avec la Suède, et par la loyauté de notre attitude fixer définitivement les sympathies reconquises de la Russie.

La France suivit une politique tout opposée. Le jour même où Élisabeth avait posé sur son front la couronne impériale, La Chétardie avait dépêché au général Lœwen-

haupt l'avis d'arrêter le mouvement de ses troupes, et avait obtenu une tacite suspension d'armes; M. Amelot le blâma sévèrement de cette démarche [1]. Le secrétaire d'État espérait que le désordre inséparable de toute révolution paralyserait pour quelque temps les forces de la Russie et fournirait à ses ennemis l'occasion de faciles succès. L'événement démentit ces prévisions. Les hostilités reprirent, mais dès les premières rencontres les Suédois eurent le désavantage. La France interposa alors sa médiation : des conférences s'ouvrirent à Pétersbourg dans l'hiver de 1742, et la cour de Stockholm s'y fit représenter par M. Nolken; La Chétardie commit la faute d'inviter le plénipotentiaire suédois à descendre à l'ambassade de France.

Dès l'ouverture des négociations, Élisabeth fit entendre que si elle consentait au payement d'une indemnité de guerre, en mémoire des services passés, elle ne céderait jamais un pouce du sol de l'empire. Nolken persista néanmoins à réclamer un dédommagement territorial, et La Chétardie appuyait cette demande, ce qui n'empêchait point Amelot de le trouver « un peu trop Russe [2] ». Les ministres de la Tsarine ne partageaient guère cet avis : la partialité de la France ne tarda pas à éclater à leurs yeux, mais c'est avec la plus grande modération qu'ils s'en exprimaient encore à La Chétardie : « Nous sommes bien éloi-« gnés, disaient-ils, de confondre la France dans notre « ressentiment contre les Suédois; au contraire, nous ne « lui saurons point mauvais gré de remplir ses engage-

[1] Affaires étrangères. Amelot à La Chétardie, 15 janvier 1742.
[2] *Ibid.* Amelot à La Chétardie, 3 mars 1742.

« ments avec la Suède : nous reconnaissons que la France « ne peut honorablement s'en dispenser. Mais il n'en « serait pas de même de ceux que le Roi contracterait « aujourd'hui, puisque autant sur les premiers il lui était « impossible de prévoir l'avenir, autant sur les derniers « nous aurions à nous plaindre, si Sa Majesté, sans égard « à notre dévouement pour la France, cherchait à nous « susciter de nouveaux ennemis. Nous espérons que le « Roi ne démentira point l'amitié qu'il a constamment « témoignée à la Tsarine [1]. »

La France ne tint nul compte de cet avertissement. En ce moment, sa diplomatie s'occupait précisément de susciter de nouveaux adversaires à la Russie, et agissait envers cette puissance comme si une dynastie allemande eût encore régné à Pétersbourg. La France venait de signer un traité d'alliance avec le Danemark (15 mars 1742), et n'épargnait rien pour ménager une étroite union entre ce royaume et la Suède [2]. Bien plus, elle avait ouvert à Constantinople une active négociation dans le but de porter les Ottomans à prendre vis-à-vis de la Russie une attitude menaçante, qui appuierait les revendications de la Suède. Notre ambassadeur auprès de la Porte, le marquis de Castellane, exagérant encore le sens de ses instructions, cherchait à convertir la convention défensive conclue en 1740 entre la Suède et la Turquie en alliance offensive contre les Moscovites. A défaut d'un concours armé qu'il ne put obtenir de l'indolence du Divan, il décida les Turcs à

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 3 mars 1742.
[2] Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, V, 165.

accorder à la Suède un subside de 300,000 piastres[1]. C'était fournir des armes à nos ennemis pour ruiner notre crédit à Saint-Pétersbourg. L'Autriche et l'Angleterre veillaient : elles n'eurent pas de peine à découvrir nos démarches et en informèrent la Russie.

Le 22 avril 1742, La Chétardie vit entrer chez lui Lestocq avec l'air désespéré. L'ancien confident d'Élisabeth nous tenait au courant de tout ce qui se passait à la cour; il raconta au marquis que l'ambassadeur d'Autriche, Botta d'Adorno, venait de remettre à la Tsarine une lettre écrite par M. Amelot à M. de Castellane, envoyée par la voie de Vienne et interceptée au passage par la police autrichienne. Cette instruction, ajouta Lestocq, était conçue dans les termes les plus blessants pour la Russie. Le ministre des affaires étrangères de France mandait à notre agent à Constantinople « que la dernière révolution marquait le « terme de la grandeur moscovite; que la princesse Élisa- « beth étant dans l'intention de n'employer aucun étranger « dans les principales charges, la Russie livrée à elle- « même ne pouvait manquer de retomber dans son pre- « mier néant; que la Porte, pour hâter cette situation et « se débarrasser d'un voisin qui lui a causé nombre d'in- « commodités, ne peut trop tôt prendre un parti de « vigueur, et profiter des engagements qu'elle a avec les « Suédois pour s'unir à eux et tomber sur la Russie[2] ». A cette lecture, la Tsarine avait ressenti une douloureuse

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Turquie, 1742. Voir aussi Saint-Priest, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie*, p. 143.

[2] Affaires étrangères. La Chétardie, 23 avril 1742.

surprise, et elle éprouvait un vif chagrin des dispositions de la France à son égard.

Informé par le marquis de cet incident désagréable, M. Amelot répondit d'abord en protestant avec indignation contre les propos qui lui étaient attribués. Suivant lui, la lettre avait été fabriquée à Vienne d'un bout à l'autre, et ce faux devait passer au compte des habitudes de mensonge et de perfidie chères à la cour d'Autriche. Quelque temps après, revenant sur le même fait, Amelot change de ton et ne cherche plus à se disculper, mais seulement à s'excuser. « La lettre, dit-il, ne contenait rien qui pût recevoir une « interprétation désobligeante pour la Russie; elle n'avait « d'autre but que de tenir cette puissance dans une inquié- « tude qui pût la rendre moins difficile sur les conditions « de la paix. Cependant, toutes réflexions faites, il valait « mieux ne jamais convenir de cette lettre; la cour de « Vienne avait imaginé tant de faussetés, qu'on pouvait « bien encore mettre cette invention sur son compte [1]. » M. Amelot reconnaissait avec raison, mais avec philosophie, « qu'il serait bien difficile d'effacer la mauvaise « impression produite à Pétersbourg ».

La Chétardie ajoutait encore, par son attitude, aux difficultés de la situation. Dans les premiers mois qui suivirent la révolution, enivré par le succès, se croyant assuré de conserver à jamais les bonnes grâces d'Élisabeth, il avait usé sans ménagement de sa nouvelle fortune et ne garda point la mesure que lui imposait son caractère diplomatique. Ses

[1] Affaires étrangères. Amelot à la Chétardie, 5 juillet 1742.

allures annonçaient plutôt un favori en titre, affichant son pouvoir, que le représentant d'une puissance amie. A toute heure, il paraît à la cour, accueille dédaigneusement les hommages et donne le ton aux courtisans avec une impertinence railleuse ; les officiers de service lui baisent la main en l'appelant leur père ; les soldats aux gardes se rendent en corps à son hôtel pour le complimenter[1]. Il accompagne la souveraine au bal, à la chasse, à la promenade ; associé à tous ses plaisirs, assis à table à ses côtés, il lui témoigne un galant empressement, et ne se presse point de démentir des bruits qui plaisent à sa vanité. Comment s'étonner que tant d'imprudence ait promptement éveillé la jalousie et la colère, rendu des partisans à l'Autriche et des ennemis à la France ?

Il semblait que La Chétardie s'attachât surtout à exciter la haine des ministres russes. Un jour, comme il faisait observer à l'Impératrice que son chancelier, le prince Tcherkaski, entendait mal les langues étrangères : « Qu'importe ! avait-elle répondu ; vous traiterez directe-« ment avec moi, et les autres ambassadeurs s'en tireront « comme ils pourront[2]. » La Chétardie la prit au mot, abusa de la permission, et désormais, dans toutes les affaires d'importance, en appelait à la souveraine de ses conseillers officiels. Ceux-ci en conçurent un mortel dépit, et deux d'entre eux, les frères Bestouchef, dont l'un était vice-chancelier et l'autre maréchal de la cour, entreprirent contre l'influence du représentant français une lutte

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, décembre 1741.
[2] *Ibid.*

sourde, patiente et acharnée. Ils persuadèrent peu à peu à Élisabeth que La Chétardie s'entendait mieux à nouer une intrigue et à organiser des plaisirs qu'à donner sur la politique des avis sages et désintéressés. Au printemps de 1742, six mois environ après la révolution, Élisabeth continuait à attirer le marquis auprès d'elle, se plaisait dans sa société, mais ne le consultait plus. C'est l'instant où la lecture de la lettre interceptée vint refroidir ses dispositions à l'égard du gouvernement français. Les Bestouchef saisirent l'occasion, circonvinrent habilement l'Impératrice, et se firent autoriser par elle, après de longues hésitations, à décliner notre médiation. Ils firent aussitôt savoir à M. de La Chétardie que la Russie, tout en appréciant le prix des bons offices du Roi, préférait traiter avec la Suède sans intermédiaire.

Le coup était sensible pour La Chétardie, qui s'était flatté de jouer dans le Nord le rôle de Villeneuve en Orient. Bouillant de colère, il se rendit au palais, s'imaginant qu'il lui suffirait de voir la Tsarine pour la faire revenir sur sa décision. Élisabeth, qui l'invitait plusieurs fois par semaine à souper à sa table ou à voir jouer la comédie, hésita à lui accorder une audience d'affaires; elle le fit attendre deux grandes heures. « Je n'eus d'autre ressource, dit le marquis, que d'animer la conversation « avec les filles d'honneur, pour qu'il parût que ce motif « m'arrêtait aussi longtemps, et que la différence trop « grande de la situation où je me trouvais dans cet instant « fût moins sensible aux yeux des courtisans[1]. » Enfin, il

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 25 mai 1742.

fut reçu, mais c'est en vain qu'il usa de toute son éloquence, passant du ton de la prière à celui du reproche et appelant à son aide les souvenirs du passé. « Adressez-« vous à mes ministres », telle fut la réponse invariable d'Élisabeth. Cédant au premier mouvement de son dépit, le marquis demanda aussitôt son rappel, qui lui fut accordé [1].

Élisabeth regretta cette décision et s'efforça, par un redoublement de prévenances, d'enlever au départ de l'ambassadeur toute apparence de disgrâce. La Chétardie demeura encore deux mois en Russie, en attendant que sa cour lui ait expédié des lettres officielles de rappel et les lettres de créance de M. d'Usson d'Allion, appelé à le remplacer avec la seule qualité de ministre plénipotentiaire. Pendant ce temps, le marquis se vit l'objet des plus flatteuses attentions. Il accompagna la cour à Moscou, où Élisabeth alla se faire couronner dans l'été de 1742. L'antique métropole moscovite, délaissée depuis dix ans, se crut revenue aux jours de sa splendeur quand elle vit Élisabeth remettre en usage le cérémonial byzantin du sacre, s'entourer pour quelques jours d'une pompe religieuse et militaire, et se montrer au peuple, du haut de l'Escalier Rouge, dans l'ancien costume des tsarines. Après cet hommage à la Russie du passé, la cour retourna vite aux plaisirs de l'Occident; Élisabeth adorait le bal, les déguisements, les intrigues sous le masque, l'opéra italien et la comédie française. Elle profita des fêtes de Moscou pour

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 25 mai 1742.

présenter officiellement en qualité de tsarevitch le duc Pierre de Holstein. Ce jeune homme gauche et maussade, débile héritier de Pierre le Grand, réussit mal à la cour ; il avait dix-huit ans et passait son temps à voir jouer des marionnettes. Un autre personnage parut à Moscou ; fort connu en Europe et bientôt illustre, il attirait tous les regards : c'était le comte Maurice de Saxe. Après avoir failli enlever à la pointe de son épée la couronne de Courlande, il s'était mis au service de France et commandait l'une de nos armées en Allemagne, lorsqu'il apprit l'avénement d'Élisabeth. Jadis, on avait parlé de son mariage avec cette princesse ; il s'imagina qu'en la revoyant il pourrait réveiller dans son cœur d'anciennes sympathies, obtenir d'elle l'investiture de la Courlande, et qui sait ? peut-être l'amener à partager son trône avec lui. Les hostilités languissaient en Allemagne ; Maurice demanda un congé, et pensa qu'entre deux batailles il aurait le temps de conquérir une couronne ducale ou même impériale. Élisabeth le reçut magnifiquement à Moscou, le combla d'honneurs, mais se refusa à tout engagement ; Maurice dut se résigner à n'être qu'un grand homme de guerre, et sa présence en Russie ne servit qu'à rehausser pendant quelques semaines l'éclat de la cour.

Le comte de Saxe et La Chétardie s'entendaient à merveille : tous deux aimaient le faste et les plaisirs. Ils prenaient part à tous les divertissements de l'Impératrice, aux parties de chasse et de campagne, et aux repas improvisés en forêt, comme aux représentations de gala et aux soupers dans les jardins du palais. Le 23 juin, Moscou était en

fête. Une brillante cavalcade, composée de dames et de seigneurs, parcourut pendant toute la soirée les rues illuminées ; en tête galopaient Élisabeth, Maurice de Saxe et La Chétardie. Soudain un orage survient ; l'Impératrice se réfugie avec sa suite au Kremlin, où elle s'amuse à montrer à ses hôtes les ornements impériaux, l'épée, la main de justice, la couronne étincelante de pierreries. On allait se séparer, lorsque Élisabeth demande à La Chétardie, à brûle-pourpoint, s'il veut lui donner à souper. Depuis quelques jours, le marquis prévoyait cette fantaisie, et chaque soir il disposait tout à son hôtel pour recevoir une auguste visite. Lorsque la Tsarine arriva à l'ambassade, la façade offrait une décoration splendide, dont le gracieux emblème des fleurs de lis fournissait le motif principal ; deux fontaines de vin jaillissaient des deux côtés de l'entrée ; à l'intérieur, trois tables magnifiquement dressées attendaient les convives. Élisabeth parcourut les appartements, se fit tout montrer ; passant devant un portrait de Louis XV, elle le salua, et s'arrêta à le contempler avec une satisfaction qui fut remarquée. A la fin du souper, elle se leva pour porter la santé de son frère le roi de France ; durant toute la nuit, elle s'amusa fort et témoigna son plaisir à plusieurs reprises ; il était six heures du matin lorsqu'elle se retira, « faisant honte au soleil, dit un témoin oculaire, par sa beauté [1] ».

Quelques jours après, la scène change. Élisabeth passe

[1] Cité par Saint-René Taillandier, dans *Maurice de Saxe*, p. 231. Le récit du souper se trouve dans la dépêche de La Chétardie du 25 juin 1742. Affaires étrangères.

des divertissements les plus frivoles aux pratiques d'une dévotion austère. Elle a fait vœu d'aller à pied de Moscou au monastère de Troïtza, et accomplit pieusement ce pèlerinage, mais elle exige que La Chétardie la suive dans les équipages de la cour. Il semblait qu'à la veille de se séparer ils ne pussent se passer l'un de l'autre. Cependant le jour du départ approchait. La Chétardie, comblé de présents dont la valeur fut évaluée à un million, reçut à son audience de congé le cordon de Saint-André. Il se mit en route dans une voiture dont l'Impératrice avait dessiné elle-même le modèle, et au fond de laquelle elle avait fait déposer un certain nombre de bouteilles de vin vieux de Hongrie. A quelques verstes de Moscou, elle lui fit renouveler ses adieux par l'un de ses pages : « Jamais, disait-« elle quelques jours auparavant, on n'arrachera la France « de mon cœur[1]. »

Dans les plans du marquis, ce départ n'était qu'une fausse sortie destinée à préparer une rentrée triomphale. La Chétardie avait profité des derniers entretiens avec Élisabeth pour se répandre en plaintes amères sur le compte des Bestouchef, les avait peints sous les plus noires couleurs, et s'imaginait avoir préparé leur disgrâce. Il voyageait lentement, à petites journées, espérant apprendre en route quelque événement qui lui permettrait de rebrousser chemin. Il traversa l'Allemagne, où il trouva nos affaires en fort mauvais état : Frédéric venait de faire sa paix avec Marie-Thérèse ; l'une de nos armées évacuait l'Autriche et

[1] Affaires étrangères. La Chétardie. Dépêches d'août et septembre 1742.

se repliait sur la Bavière ; l'autre se laissait enfermer dans Prague, d'où elle n'allait s'échapper qu'à grand'peine. De Berlin, de Dresde, le marquis continuait à intriguer en Russie, entretenait avec Lestocq une correspondance secrète, faisait passer à l'Impératrice de courts billets où il lui exposait les dangers auxquels s'exposent les souverains en s'abandonnant à des ministres qui trahissent leur confiance. A Francfort, un courrier de Pétersbourg lui apporta la nouvelle que la Tsarine allait demander officiellement son retour au gouvernement français : il répliqua qu'il ne consentirait à reparaître à la cour impériale que s'il était assuré de n'y point retrouver ses ennemis[1].

Par cette mise en demeure hautaine d'avoir à choisir entre lui et les Bestouchef, l'audacieux marquis comptait vaincre les hésitations d'Élisabeth et porter à ses adversaires un coup décisif ; c'était se flatter de trompeuses illusions. L'Impératrice n'avait aucune sympathie pour le vice-chancelier ni pour son frère, mais elle les subissait par indolence et par paresse. Tout entière à ses plaisirs, sans cesse préoccupée d'un amour nouveau, elle n'accordait plus à la politique qu'une attention distraite ; les Bestouchef avaient su se rendre nécessaires en la déchargeant du poids du gouvernement, et en faisant ses affaires sans lui en parler. M. de La Chétardie ne reçut point de réponse catégorique et se décida à repasser en France.

En y arrivant à la fin de 1742, il constata avec douleur une profonde indifférence à l'égard de la Russie. A cet

[1] Affaires étrangères. Détails communiqués par M. d'Allion, successeur de La Chétardie.

instant, c'est-à-dire à l'époque la plus critique de la guerre pour la succession d'Autriche, notre politique flottait sans direction. Le vieux Fleury ne gouvernait plus; il allait mourir le 29 janvier 1743; Louis XV ne gouvernait guère. Le ministre Amelot, laissé à lui-même, donnait la mesure de sa politique lorsqu'il écrivait en Russie à M. d'Allion : « Nous n'avons jamais fondé d'espérances d'utilité réelle « d'aucune liaison que le Roi aurait pu prendre avec la « Russie, sinon sur la matière du commerce; aussi notre « point de vue principal a toujours été et doit être encore « celui d'empêcher, s'il est possible, que la Russie ne « nous puisse faire le mal qu'elle pourrait nous faire par « d'étroites liaisons avec nos ennemis [1]. »

La Chétardie s'efforça de ramener vers les bords de la Néva, où ses souvenirs et ses espérances le reportaient sans cesse, l'attention de nos hommes d'État. De l'hôtel où il était descendu à Paris, il envoya au ministère un mémoire où, mêlant comme toujours dans ses conceptions le chimérique au possible, il traçait le plan d'une confédération entre tous les États du Nord et de l'Est, la Russie, la Suède, la Prusse, la Pologne et la Turquie, sous l'égide de la France. M. Du Theil, premier commis politique au département des Affaires étrangères, fut appelé à donner son avis écrit sur le mémoire; dans sa note, il commence par traiter, avec assez de raison, les projets du marquis de purs romans, et compare l'idée d'allier la Tsarine et le Sultan à celle de « marier le Grand Turc avec la République de

[1] Affaires étrangères. Amelot à d'Allion, 10 septembre 1742.

« Venise ». Puis il ajoute ces paroles, aussi singulières qu'attristantes dans la bouche de l'un des chefs de la diplomatie française : « La plus sûre voie pour tirer parti de la « Russie est de paraître ne point penser à elle, de n'y avoir « point de ministre et, si elle en tient un à Paris, de ne lui « parler que de la pluie et du beau temps. En cas que le « Régnant ou la Régnante et les favoris et ministres aient « appétit des subsides ou présents de la France, ils sau- « ront bien venir les demander. Ce ne serait peut-être pas « une extravagance que d'avancer que si cette indifférence « avait été pratiquée à l'égard de beaucoup d'autres cours, « la France en aurait peut-être autant aujourd'hui dans « ses intérêts qu'elle en a peu[1]. »

Élisabeth cherchait alors une alliance. Elle avait compté d'abord sur la nôtre; se voyant délaissée par nous, elle songea à se pourvoir ailleurs. L'Angleterre se proposa, et sut gagner à ses projets le vice-chancelier Bestouchef : Élisabeth céda aux instances de son ministre et, malgré son aversion pour les Anglais, conclut avec eux un pacte défensif (22 décembre 1742). Pourtant elle ne renonçait pas encore à toute espérance de notre côté, et le prince Kantémir faisait entendre à Versailles « que sa maîtresse « avait pris les précautions convenables pour qu'on ne pût « abuser de son traité avec l'Angleterre contre les inté- « rêts de la France[2] ». Ainsi que l'ont fait plusieurs de ses successeurs, Élisabeth prit soin désormais de distin-

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Russie. Mémoire remis par M. de La Chétardie le 2 août 1743, suivi des réflexions de M. Du Theil.

[2] Affaires étrangères. Amelot à d'Allion, 1er février 1743.

guer ses sympathies privées de ses alliances officielles, et nous réservait les premières. Quelque temps plus tard, l'Angleterre nous ayant attaqués pour porter secours à l'Autriche, elle formait des vœux en notre faveur, et lorsqu'à la première rencontre notre flotte eut victorieusement soutenu le choc d'une escadre britannique devant Toulon, elle applaudit à notre succès, et apprit avec joie l'échec d'une puissance à laquelle elle venait de s'unir [1].

Dans le courant de 1743, deux graves nouvelles venues du Nord semblèrent faciliter la reprise de négociations plus actives entre la France et la Russie. La Suède, accablée de revers, sollicita la paix; le traité d'Abo lui enleva une partie de la Finlande et mit fin à une guerre que M. d'Allion appelait « une source intarissable de défiances contre la « France ». En même temps une conspiration se découvrait à Pétersbourg; l'échafaud se dressa sur l'une des places de la ville; on y vit monter plusieurs seigneurs de la cour, entre autres le général Lapoukhine et sa femme; tous eurent la langue coupée et subirent le supplice du knout. Puis le peuple entendit la lecture d'un manifeste, dans lequel l'Impératrice faisait connaître que l'ancien ambassadeur d'Autriche, Botta d'Adorno, actuellement à Berlin, méconnaissant pendant son séjour en Russie ses devoirs et son caractère, s'était associé aux menées des rebelles, avait assisté à des conciliabules tenus dans le but de renverser le gouvernement légitime de l'empire, mais

[1] Affaires étrangères. Dépêche de Russie du 2 avril 1744. « Il faut « convenir, disait l'Impératrice, que je suis un drôle d'allié en pensant « de la sorte, mais j'aime mieux suivre les mouvements de mon cœur. »

que l'Impératrice allait réclamer de la reine de Hongrie le châtiment immédiat et exemplaire du coupable. En effet, Botta avait cherché, sans y réussir, à reprendre au profit de la maison détrônée de Brunswick le rôle que La Chétardie avait joué en faveur d'Élisabeth [1]. Bien que sa faute fût évidente, Marie-Thérèse s'offensa de l'insulte publique faite à l'un de ses représentants; elle ne se pressait point d'accorder la satisfaction demandée et suspendait la disgrâce du marquis Botta. Élisabéth s'irrita de cette résistance; les deux cours échangèrent d'aigres explications qui semblaient le prélude d'une rupture ouverte et prochaine.

Ce différend nous fournissait une occasion inespérée de ramener la Russie à nos intérêts et de l'entraîner dans notre lutte contre l'Autriche : la cour de France se décida à sortir de son apathie. Nous avions besoin d'alliés : Marie-Thérèse avait chassé nos armées de l'Allemagne et poussait les siennes jusqu'aux frontières de l'Alsace et de la Lorraine. Il est vrai que Frédéric II songeait à reprendre les armes en faveur de l'Empereur bavarois, notre protégé, et à tenter une utile diversion en notre faveur, mais il ne consentait à se jeter sur la Bohême qu'autant que le concours ou au moins la neutralité de la Russie assurerait ses derrières. D'autre part, les États de Suède venaient de désigner comme héritier présomptif de la couronne le prince Pierre de Holstein, parent rapproché du tsarévitch de Russie; cette élection facilitait une réunion entre les deux puissances du Nord. Le gouvernement du Roi conçut

[1] Sur les intrigues de Botta, voir D'ARNETH, *Gechichte Maria Theresia's*, ouvrage composé d'après les documents conservés aux archives de Vienne.

le plan d'une ligue entre la France, la Russie, la Suède et la Prusse contre l'Autriche, et résolut d'envoyer un ambassadeur extraordinaire en porter la proposition à Saint-Pétersbourg. Il offrit cette mission à M. de La Chétardie, qui l'accepta, malgré sa fière déclaration de Francfort.

Ce choix était une faute capitale. Sans doute l'impératrice de Russie n'avait cessé de témoigner pour la personne du marquis un goût prononcé; mais chez une princesse inconstante et frivole, l'excès de la faveur n'est souvent que le prélude de la disgrâce. D'ailleurs Élisabeth, plongée dans les plaisirs, renonçait de plus en plus à l'exercice réel du pouvoir; lorsque M. d'Allion voulait l'entretenir de quelque objet sérieux, il lui fallait la surprendre au bal et lui parler sous le masque; elle l'accueillait alors avec une grâce charmante, « mais bientôt, écrivait notre envoyé, ne « pouvant tenir contre le bruit des violons qu'elle entendait « dans la pièce voisine, elle gagnait doucement la porte et « se retirait [1] ». Toute affaire passait par les ministres; La Chétardie leur étant odieux, c'était compromettre d'avance le succès d'une négociation que de lui en confier le soin. Le prince Kantémir l'avait insinué discrètement à Versailles, tandis que M. d'Allion écrivait de Pétersbourg : « Je sou- « haiterais que M. de La Chétardie trouvât ici des disposi- « tions favorables pour former une union étroite entre le « Roi et la Tsarine; ce que j'ai eu l'honneur de vous mar- « quer de celles de tout ce qu'il y a de grand dans la nation « russe n'est malheureusement que trop certain. Dans le

[1] Affaires étrangères. Lettre de M. d'Allion à M. de Lanmary, ambassadeur en Suède, 26 février 1743.

« moment de l'avénement de madame la princesse Élisa-
« beth au trône, la France, en bien ménageant ses avan-
« tages, pouvait vaincre tous les obstacles. Ce premier
« instant échappé, la faveur déclarée et si bien méritée de
« M. le marquis de La Chétardie a aigri tous les esprits
« contre lui et par contre-coup contre la France. » D'Allion revenait sans cesse sur la jalousie inspirée par le marquis, « au personnel duquel, disait-il, on en veut bien plus « qu'à la France[1] ».

La cour de Versailles n'en persista pas moins dans ses résolutions. Elle crut assurer à son ambassadeur un moyen de succès infaillible en l'autorisant à accorder à l'orgueil d'Élisabeth une concession vainement réclamée par tous les souverains de Russie, la reconnaissance du titre impérial. Le marquis reçut deux lettres de créance signées « Louis ». La première, conçue dans la forme ordinaire, ne faisait mention que du titre de tsarine; la seconde portait pour suscription : « A Sa Majesté Impériale notre chère sœur et « très-parfaite amie Élisabeth, Impératrice et *Autocratrice* « de toutes les Russies. » La Chétardie ne devait se servir de cette dernière qu'en cas d'urgente nécessité et comme argument suprême[2]. Muni d'un tel viatique, il ne pouvait échouer dans sa mission. Toutefois, M. Amelot ne jugea point superflu de lui recommander dans des instructions écrites la prudence et la modération, et de lui prescrire, tout en s'attachant spécialement à conserver les bonnes

[1] Affaires étrangères. D'Allion, 26 novembre et 10 décembre 1743.
[2] *Ibid.* Instructions données à M. de La Chétardie retournant en Russie, 22 septembre 1743.

grâces de la souveraine, de ne se point départir envers les ministres des égards qu'exige la bienséance.

La Chétardie n'avait que faire de tels conseils. En retournant en Russie, il partait en guerre. L'alliance moscovite lui parut une conquête à brusquer, une place à emporter d'assaut. « Il faut, disait-il, que nous nous emparions de « la Russie. » La violence naturelle de son caractère, sa haine contre les Bestouchef, son ambition exaspérée lui ôtèrent tout discernement. Il quitta Paris avec un plan qu'il s'était tracé à lui-même, dans un esprit de folle témérité. Dès son arrivée, il se poserait ouvertement en ennemi des ministres actuels de la Tsarine, se refuserait à leur rendre visite, à leur adresser la parole, à les voir. Mais un ambassadeur ne pouvait, sans manquer aux devoirs élémentaires de sa charge, suspendre toutes relations avec les ministres du gouvernement auprès duquel il était accrédité. Aussi La Chétardie ne se présenterait-il pas comme ambassadeur, mais en simple gentilhomme français, pressé de faire sa cour à l'impératrice de toutes les Russies. Chacun saurait qu'il tenait en poche des lettres de créance, mais pour le moment il se garderait d'en faire usage. Cependant Élisabeth, le sachant dans sa capitale, ne résisterait point au plaisir de le voir ; elle l'appellerait auprès d'elle. Dans des entrevues intimes, il reprendrait son empire, ferait agir sur la souveraine toutes les influences dont il disposait, lui démontrerait avec évidence la perfidie et l'incapacité des deux Bestouchef et déciderait leur chute. Après avoir renversé un trône, lui serait-il difficile d'abattre un ministère ? Ce succès acquis, l'ami personnel de la Tsarine redeviendrait

l'envoyé du Roi; il arborerait avec éclat son caractère diplomatique, et présenterait officiellement des propositions acceptées d'avance. Après avoir emporté la place de haute lutte, il y ferait le lendemain une entrée solennelle et pacifique, le front haut et le regard vainqueur.

Tels étaient les projets que La Chétardie roulait dans son esprit en courant la poste sur les routes d'Allemagne et de Pologne. Il fit un détour par Stockholm pour visiter la Suède, et vers la fin de novembre 1743 s'acheminait assez péniblement à travers la Finlande, lorsqu'il lui revint à la mémoire que l'anniversaire de l'avénement d'Élisabeth tombait le 6 décembre. S'il se trouvait rendu à cette date, la Tsarine ne manquerait point de le mander à la cour en le dispensant des formalités ordinaires; elle l'inviterait à célébrer avec elle le souvenir d'une journée glorieuse où il avait joué le principal rôle; les relations intimes se renoueraient ainsi sans le concours des ministres. Malheureusement un dégel subit rendait les chemins à peu près impraticables. N'importe, son parti est pris. Il abandonne sa suite, son nombreux personnel, ses équipages, se procure deux mauvais traîneaux, s'y installe avec trois personnes de confiance, et affronte la mer de boue et de neige qui le sépare de Pétersbourg. En trois jours, il verse sept fois; son secrétaire reste en arrière, le bras cassé; les brancards se rompent; les chevaux s'abattent; il n'en continue pas moins sur des routes qui s'effondrent une course à perdre haleine. Enfin, dans la nuit du 5 au 6 décembre, il atteint les bords de la Néva, presque en face de Pétersbourg. Ici nouveau contre-temps; le fleuve charrie d'énormes glaçons,

qui rendent le passage singulièrement périlleux. Le marquis demande secours à la porte d'une cabane, puis d'un monastère, découvre quelques soldats et quelques ouvriers, et leur fait construire une passerelle mal assurée qui lui permet de franchir le premier bras du fleuve. Plus loin il s'abandonne au courant dans une frêle embarcation, et se guidant à grand'peine au milieu des glaces flottantes qui le menacent de toutes parts, il atteint la rive opposée. Là il continue sa route à pied à travers champs; vers midi il apercevait enfin les faubourgs de la ville, lorsqu'il rencontre trois carrosses que l'Impératrice, informée de son approche, a envoyés pour le recueillir[1].

Allait-il recevoir la récompense de tant d'épreuves? Il raconte ainsi sa première entrevue : « La Tsarine me sauva « le regret de n'avoir pu prendre part le matin à la joie « qu'un chacun s'était empressé de marquer à l'occasion « de l'anniversaire de son avénement à la couronne; per- « suadée que je ferais tout au monde afin d'arriver pour « ce moment-là, elle ne voulut point que la différence de « quelques heures me privât de l'avantage de lui faire ma « cour. Aussi, quoique l'on ne dût point se rassembler le « soir au palais, et qu'elle y fût dans son particulier, elle « me fit dire qu'en me rendant chez M. de Brummer, « chambellan du duc de Holstein, quelque hasard, selon « les apparences, me procurerait le moyen de la voir. J'y « fus vers les sept heures, et j'y restai jusqu'à neuf.

« Il n'y a sorte de bontés que la Tsarine ne me témoigna

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 2 avril 1744.

« pendant le temps que je fus auprès d'elle. J'en supprime « le détail ; elles m'étaient personnelles, et je ne suis ici que « pour le service du Roi. Ce fut dans la vue de remplir ce « qu'il comporte de ma part, et d'exciter dans la Tsarine « les dispositions que je sais que l'on peut réveiller en elle « à mesure que l'on flatte son amour-propre, que je lui « rappelai ce dont à mon départ elle m'avait chargé pour « le Roi. — Sa Majesté, lui ajoutai-je, quand je me vis dé- « barrassé de quelques curieux, émissaires et créatures de « MM. de Bestouchef, m'a ordonné de vous marquer, Ma- « dame, combien elle y avait été sensible. Le Roi compte « que vous douterez d'autant moins de l'effet que cette « assurance a faite sur lui que Sa Majesté, de son côté, n'a « point oublié les circonstances de l'année 1725[1], et que ces « mêmes circonstances ont laissé dans son cœur des traces « qui ne s'effaceront jamais. Le Roi, par cette seule raison, « est persuadé que Votre Majesté recevra son portrait avec « autant de plaisir qu'il s'en est fait de le lui envoyer. J'au- « rais même été dans le cas de le lui remettre en ce moment « si le Roi, pour qu'il fût plus ressemblant, n'avait voulu « faire faire exprès un original. — La Tsarine rougit ; cette « modestie toutefois fit promptement place à la joie qu'elle « ne pouvait dissimuler..... Elle en a reparlé depuis à « quelques personnes confidentes, de manière que je dois « me savoir gré de n'avoir pas différé à saisir l'instant de « faire cette impression sur elle tout en arrivant[2]. »

[1] C'est en 1725 qu'il avait été question de mariage entre Louis XV et Élisabeth. Voir chap. I.

[2] Affaires étrangères. La Chétardie, 14 décembre 1743.

Encouragé par cet accueil, La Chétardie se mit immédiatement à l'œuvre. Il annonça audacieusement à sa cour son intention d' « ameuter les partisans de la France[1] », et de se mettre à la tête d'une faction dirigée contre le comte Alexandre Bestouchef, qui venait de se faire nommer chancelier, tandis que son frère s'effaçait de la scène en acceptant une ambassade.

Le chancelier Bestouchef était un adversaire à redouter, barbare à peine dégrossi, plein de ruse et de violence, taillé pour la lutte, servi par une volonté de fer et une infatigable activité; malgré ses vices, il dépassait de la tête les autres ministres d'Élisabeth. Pour le perdre, La Chétardie employa tous les moyens, argent, présents, promesses, menaces; il augmenta la pension de Lestocq, enrôla dans son parti la princesse d'Anhalt-Zerbst, dont la fille, destinée à devenir Catherine II, venait d'épouser le grand-duc héritier, emplit le palais de ses émissaires, se créa des intelligences dans l'entourage immédiat de la Tsarine, se mit en rapport avec les membres du haut clergé orthodoxe, voulut acheter le Saint-Synode. Il voyait souvent l'Impératrice en particulier, et alors s'exprimait sur le compte de Bestouchef et de ses collègues avec la dernière violence : Élisabeth le laissait dire et semblait lui donner raison; comme tous les souverains à l'âme faible, elle se consolait en médisant de ses ministres de n'avoir point le courage de les renvoyer.

Six mois se passèrent ainsi. La cour et la ville se par-

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 14 décembre 1743.

tageaient, les uns tenant pour le Français, les autres pour ses ennemis[1]. Les intrigues entamées à Pétersbourg se poursuivirent à Moscou, où le gouvernement impérial s'était transporté au printemps de 1744. Cependant tous les ambassadeurs étrangers blâmaient la conduite de La Chétardie. La cour de Versailles, espérant le prompt succès de ses manœuvres, lui avait laissé d'abord une certaine liberté d'action; à la fin, elle s'émut du retard qu'il apportait à présenter ses lettres de créance. Elle lui recommanda, puis lui ordonna de développer son caractère diplomatique : pendant deux mois, point de courrier qui n'apportât à l'ambassadeur l'injonction formelle de régulariser sa situation[2]. La Chétardie n'obéit pas et ne le pouvait plus; dans la voie où il s'était engagé, il lui fallait aller jusqu'au bout, vaincre ou se briser. D'alleurs, il se croyait à la veille du succès, il négociait secrètement avec le confesseur de l'Impératrice. On l'eût fort étonné en lui révélant que sa fortune touchait à son terme, et que le comte Bestouchef tenait levée sur sa tête l'arme dont il allait le frapper.

La police du chancelier, active et diligente, opposait la corruption à la corruption; elle s'était frayé des accès jusque dans la maison même du marquis; soit par la trahison d'un subalterne, soit par l'effet du hasard, elle mit la main sur le chiffre dont La Chétardie se servait pour correspondre avec sa cour et pour envoyer à Versailles de piquants récits, où sa verve caustique, ne ménageant per-

[1] Affaires étrangères. Correspondance de La Chétardie. De décembre 1743 à juin 1744.

[2] *Ibid.* Amelot à La Chétardie, 6 février, 21 mai 1744.

sonne, s'exerçait volontiers aux dépens d'Élisabeth elle-même.

« L'amour de la pure bagatelle, le délice d'une toilette « répétée quatre ou cinq fois par jour, et le plaisir de se « voir dans son intérieur environnée de valetaille, occu- « pent entièrement la Tsarine. Enivrée de cette situation, « elle s'imagine à proportion qu'elle en jouit être plus « adorée de ses sujets et avoir moins à craindre. L'idée « de la moindre affaire l'effraye et l'effarouche, et cette « paresse la conduit à chaque instant à laisser tout aller à « l'abandon[1]. » Tel était le portrait peu flatteur que La Chétardie traçait de la princesse qu'il avait contribué à porter au trône. Dans d'autres dépêches, il contait par le menu les détails de la vie intime d'Élisabeth, s'étendait complaisamment sur les amours de la souveraine, se réjouissait de la vénalité des courtisans, envoyait le tarif des consciences à la cour de Russie, et mettait à nu les ressorts de l'intrigue qu'il avait ourdie. La police russe décachetait toutes les correspondances pour l'étranger et les faisait passer au *cabinet noir*, institution traditionnelle du pays. Grâce au chiffre dérobé, Bestouchef put lire jusqu'à sept des dépêches de M. de La Chétardie, celles du 21 avril au 6 juin 1744. Il les trouva fort instructives et alla les porter à Élisabeth en plein conseil. Dès qu'il eut commencé sa lecture : « C'est faux, s'écria l'Impératrice, « c'est une invention de ses ennemis, et vous en êtes. » Bestouchef lui montra les dépêches déchiffrées et lui

[1] Affaires étrangères. La Chétardie, 2 avril 1744.

demanda de traiter La Chétardie en simple factieux, puisqu'il avait ajourné la présentation de ses lettres de créance et renoncé à se prévaloir d'aucun caractère diplomatique; le vice-chancelier Woronzof, ancien ami du marquis, joignit ses instances à celles de Bestouchef. Cette fois, Élisabeth ne répondit rien, mais ne fut point maîtresse de son émotion. Son amour-propre de femme et de souveraine saignait douloureusement; mille sentiments divers, la colère, la confusion, le désir de la vengeance, un reste d'affection pour le coupable, la crainte d'offenser Louis XV en infligeant à son ministre un traitement trop rigoureux, se combattaient dans son âme. Elle suspendit ses résolutions durant vingt-quatre heures, et pendant ce temps témoigna son chagrin et ses inquiétudes, prenant conseil, hésitant à frapper La Chétardie; enfin elle se décida[1].

Le 12 juin au soir, La Chétardie venait de rentrer chez lui, après avoir soupé avec M. de Mardefeld, ambassadeur de Prusse, lorsque trois officiers se présentèrent à sa porte, insistant pour lui parler. Admis en sa présence, les visiteurs se mirent à lui lire une déclaration adressée par le chancelier, au nom et sur l'ordre de la Tsarine, à « M. le « marquis de La Chétardie, brigadier des armées fran- « çaises ». — « Sa Majesté », disait cette déclaration en assez mauvais français, « voit avec déplaisir qu'au lieu de « reconnaître ses bontés vous vous êtes oublié, certaine- « ment sans les ordres du Roi, non-seulement jusqu'à

[1] Affaires étrangères. Renseignements envoyés par M. de Lanmary, ambassadeur en Suède, d'après des courriers particuliers venus de Moscou. Lettre du 24 juillet 1744.

par un ordre immédiat dès qu'elle avait eu connaissance de ses projets. Le cabinet de Versailles ne se sentait point la conscience à l'abri de tout reproche, et sembla le confesser par l'indulgence relative dont il usa envers le marquis. A son retour en France, celui-ci reçut défense de paraître à la cour et dut se retirer dans ses terres, en Limousin, jusqu'à nouvel ordre. D'ordinaire, cet exil à l'intérieur se prolongeait pour les ministres et les grands seigneurs disgraciés pendant de longues années et parfois leur vie durant. Au bout de huit mois, La Chétardie fut autorisé à exercer les fonctions de son grade dans l'armée française de Piémont; peu d'années après, il obtint l'ambassade de Turin. Sa dernière mission ne l'avait ni dégoûté de la carrière diplomatique ni corrigé : dans son nouveau poste, il recommença ses intrigues, agit à l'encontre de ses instructions, et fit scandale par une intimité trop marquée avec la contesse de Saint-Germain, maîtresse du roi de Sardaigne [1]. Ce prince demanda son rappel; La Chétardie rentra dans l'armée pour la troisième fois, fit en Allemagne les premières campagnes de la guerre de Sept ans, et mourut le 1er janvier 1758 dans la place de Hanau, qu'il commandait au nom du Roi.

[1] Flassan, V, 216.

CHAPITRE IV.

RUPTURE.

Quelles seront les conséquences du renvoi de M. de La Chétardie? — Le désordre et l'indécision règnent dans les conseils du Roi. — Une séance du comité. — Le marquis d'Argenson. — Mission de M. d'Allion à Pétersbourg. — Reconnaissance du titre impérial. — Indolence d'Élisabeth; son dégoût des affaires. — Marie-Thérèse fait amende honorable. — Elle s'efforce de regagner la Russie, et elle y parvient. — Traité de 1746. — La rupture avec Élisabeth impose à la France des résolutions nouvelles : nécessité d'opposer à la Russie une résistance efficace et de soulever contre elle les Suédois, les Polonais et les Ottomans. — Projets de M. d'Argenson sur la Saxe. — Prestige et force apparente de la Turquie. — Notre crédit à Constantinople. — Le comte-pacha. — Un mémoire prophétique. — Conseils de Bonneval au Divan. — La France refuse l'alliance turque. — Richelieu et d'Argenson. — Le Sultan médiateur entre les princes chrétiens. — Déclin rapide de notre influence en Orient. — Bestouchef s'enhardit. — Projet de paix perpétuelle entre les deux cours impériales et la Porte. — La France s'émeut. — Éloge du Pape par un renégat. — Bonneval à son lit de mort. — Dépêche mystérieuse. — Le kiosque du grand vizir. — Conclusion de la paix perpétuelle. — Les Russes traversent la Pologne. — Efforts de M. des Alleurs pour soulever les Turcs. — Les Russes en Allemagne. — Paix d'Aix-la-Chapelle.

La mésaventure du marquis de La Chétardie allait-elle consommer la rupture entre Louis XV et Élisabeth? L'impératrice de Russie rendrait-elle tous les Français responsables de la faute d'un seul et les confondrait-elle désormais dans le même ressentiment? Était-il permis de continuer à fonder quelques espérances sur sa sympathie, ou au

moins sur sa neutralité? Fallait-il, au contraire, se résigner à la voir grossir le nombre de nos adversaires? Tels étaient les points sur lesquels il importait que la cour de France obtînt de prompts éclaircissements, afin de régler en conséquence ses déterminations.

Pendant la dernière campagne du marquis, le désordre et l'indécision n'avaient cessé de régner dans les conseils du Roi. Les affaires étrangères se discutaient dans une sorte de commission où siégeaient, à côté des chefs du département, le vieux maréchal de Noailles, le ministre de la marine Maurepas et le cardinal de Tencin. Le marquis d'Argenson nous a laissé dans ses Mémoires[1] une piquante peinture des séances de ce comité, « où, dit-il, on n'aurait « pas entendu Dieu tonner ». Noailles « se prenait aux crins « avec tout le monde », Maurepas « glapissait » et ne comprenait rien, Tencin étalait son ignorance, et le malheureux secrétaire d'État « servait de greffier aux sottises des « autres ». Au mois de juin 1744, après la retraite de M. Amelot, Louis XV ne lui nomma point de successeur; il s'essaya à diriger en personne la politique extérieure de la France et voulut être son propre ministre des affaires étrangères[2]. Les premiers commis préparaient le travail, mais toutes les affaires d'importance continuaient à passer sous les yeux du comité, qui en arrêtait indéfiniment la solution. Un tel système organisait la confusion et devait

[1] D'Argenson, *Mémoires*, t. IV, p. 144.

[2] Voir l'ouvrage de M. Armand Baschet, *Histoire du Dépôt des Archives des Affaires étrangères*, Paris, Plon, 1875, 1 vol. in-8°, p. 254 et suivantes.

aboutir à l'impuissance. Au bout de cinq mois, il révolta le bon sens de Louis XV; les fonctions de secrétaire d'État furent rétablies et confiées au marquis d'Argenson lui-même. Cet homme d'État philosophe, qui se vantait de l'amitié de Voltaire, apportait au pouvoir des principes absolus et des plans raisonnés, contestables sur plus d'un point, mais mûris par l'étude et la réflexion; la diplomatie française eut désormais un chef.

Peu sympathique à la Russie, d'Argenson comprenait néanmoins le rôle que l'avenir réservait à cette puissance, et la nécessité de tenir compte de ses forces dans nos combinaisons politiques. Dès son entrée au ministère, il s'occupa de sonder la cour impériale. M. d'Allion eut ordre de retourner à Pétersbourg sans délai, avec le titre de ministre plénipotentiaire. Il reçut la mission d'observer les dispositions de la Russie, et même, s'il se pouvait, d'entamer la négociation d'alliance que son fougueux prédécesseur n'avait point abordée[1].

En arrivant à son poste, d'Allion trouva, suivant sa propre expression, « la cour et la ville déchaînées contre la France[2] ». Élisabeth seule sentait revivre par instants ses anciennes sympathies : c'est à elle, à sa vanité et en même temps à son cœur, que le ministre résolut de faire appel. Ses instructions l'autorisaient à employer auprès de la Tsarine le moyen de séduction dont La Chétardie avait dédaigné de faire usage, la reconnaissance du titre d'impératrice; d'Allion

[1] Affaires étrangères. Instructions données à M. d'Allion retournant en Russie. Correspondance de 1744.

[2] *Ibid.* Correspondance de d'Allion, 19 mars 1746.

présenta cette concession comme une attention spéciale du roi son maître, s'adressant à la femme plus encore qu'à la souveraine. Il demande une audience solennelle, se rend au palais en pompeux équipage, et remet à Élisabeth, en présence de toute sa cour, la lettre contenant la magique formule[1]. Élisabeth ne dissimula point sa satisfaction, reçut notre envoyé avec sa grâce ordinaire, le combla de présents et lui remit le cordon de Saint-André; d'Allion crut un instant avoir cause gagnée, mais il avait compté sans l'indolence chaque jour croissante de l'Impératrice. Plus que jamais, le travail et les affaires lui causaient une insurmontable répugnance, et bientôt un chambellan vint en son nom avertir les ministres étrangers de ne plus l'entretenir d'affaires. D'Allion demeura en présence du chancelier Bestouchef et de ses collègues, et ne tarda pas à découvrir sous la politesse froide de leur accueil d'incurables défiances.

De son côté, l'Autriche n'épargnait aucun moyen pour ressaisir son crédit à Pétersbourg. L'alliance moscovite lui paraissait plus nécessaire que jamais, depuis que la fortune favorisait de nouveau les armes du Roi Très-Chrétien. Si nos soldats se tenaient sur la défensive en Allemagne et en Italie, Maurice de Saxe donnait les Pays-Bas à Louis XV, et la France tressaillait de joie et d'orgueil en apprenant la journée de Fontenoy. Pour gagner Élisabeth, Marie-Thérèse se résigna à sacrifier Botta. Dès le 10 août 1744, elle informait la Tsarine que l'ambassadeur coupable subissait

[1] Flassan, V, 217.

au château de Grætz une étroite captivité. Cette réparation ne suffisant point, la reine de Hongrie descendit jusqu'à des excuses : un ambassadeur extraordinaire, le comte de Rosenberg, alla faire amende honorable à Saint-Pétersbourg, et déclara que sa maîtresse « considérait le délit « de Botta comme scandaleux et digne de malédiction[1] ». Marie-Thérèse espérait sans doute que l'excès de sa condescendance ferait ressortir plus vivement la réserve de la France après les écarts du marquis de La Chétardie; à Versailles aussi, il avait été question d'envoyer à Élisabeth une ambassade extraordinaire, conduite par le comte de Saint-Séverin; mais ce projet fut abandonné, il aurait trop coûté à l'orgueil de Louis XV[2].

Ainsi, si l'Autriche et la France recherchaient l'appui d'Élisabeth, la première y mettait plus d'insistance et moins de scrupules. La Russie ne se montra pas disposée tout d'abord à prendre parti entre les deux puissances dont la rivalité troublait l'Europe; elle se laissait courtiser, mais ne prenait aucun engagement, et témoignait peu d'empressement à quitter un rôle passif qui la flattait sans la compromettre. Le vice-chancelier Woronzof prodiguait de bonnes paroles à M. d'Allion, sans poursuivre avec lui de sérieuses négociations : le chancelier Bestouchef faisait à Marie-Thérèse des promesses positives, mais en éludait l'exécution. « C'est foncièrement, écrivait d'Allion, « un malhonnête homme. Il vend son crédit à beaux deniers

[1] Martens, *Traité de la Russie avec l'Autriche*, t. I, p. 146.

[2] Affaires étrangères. Les instructions pour M. de Saint-Séverin avaient été préparées et sont conservées aux Archives.

« comptants aux Anglais et aux Autrichiens, sans s'ôter la « liberté de glaner ailleurs[1]. » Cependant l'influence de nos ennemis ne devait pas tarder à l'emporter. Au commencement de 1745, Bestouchef ne dissimulait plus ses préférences pour une intervention en faveur de la reine de Hongrie : « Quand la maison de mon voisin brûle, disait-il, je me crois obligé de lui porter secours, surtout si ce voisin est mon ami[2]. » Il persuada à sa faible souveraine d'entrer en négociation avec l'Autriche pour le renouvellement de l'alliance formée en 1726. Élisabeth avait hésité d'abord et paru reculer devant cette suprême ingratitude ; à la fin, elle céda devant la volonté du ministre auquel elle s'était aveuglément livrée. Le traité fut conclu le 22 mai 1745 et ratifié bientôt après par les deux impératrices. A ce sujet, une anecdote circula dans les cercles diplomatiques. Élisabeth, disait-on, avait commencé à apposer sa signature au bas de l'instrument de la convention et tracé les deux premières syllabes de son nom, lorsque soudain elle s'arrêta, retenue par scrupule ou troublée par un souvenir ; elle laissa la plume s'échapper de ses mains, demeura quelque temps immobile et pensive, et il lui fallut de longues réflexions ainsi que de pressants conseils pour la déterminer à achever sa signature[3].

Par le traité de 1746, Élisabeth ne s'obligeait pas à déclarer la guerre à la France, mais s'engageait à la lui faire.

[1] Affaires étrangères. D'Allion, 4 janvier 1746.

[2] Martens, p. 145.

[3] Le fait fut rapporté à M. de Breteuil, ministre de France en Russie quinze ans plus tard, et se trouve consigné dans sa dépêche du 21 août 1760. Archives des affaires étrangères.

Elle promettait de fournir à Marie-Thérèse un corps de 37,000 hommes au moins, sans s'inquiéter de la destination qui serait donnée à cette portion de son armée[1]. L'Autriche étant en lutte avec la France, c'est contre nous que les Russes allaient combattre. Bien que dans le droit public du dix-huitième siècle cette hostilité de fait n'impliquât pas nécessairement l'existence de l'état de guerre entre les deux États, et qu'elle autorisât à la rigueur le maintien des rapports diplomatiques, la cour de Versailles n'hésita pas à prononcer le rappel de M. d'Allion.

La France et la Russie se retrouvaient l'une vis-à-vis de l'autre dans la même situation que quinze ans auparavant, après l'échec des négociations entamées sous Pierre le Grand et à l'ouverture de la guerre pour la succession de Pologne. Portées d'abord par une sympathie instinctive à se rapprocher et à s'unir, elles n'étaient point parvenues à s'entendre sur les conditions de l'accord; la Russie s'était écartée de nous pour se jeter dans les bras de nos ennemis. Si elle exécutait ses traités avec l'Angleterre et l'Autriche, et leur accordait les secours stipulés, ses armées jetteraient dans la balance un poids qui la ferait pencher en faveur de nos adversaires. Tous nos efforts devaient donc tendre à mettre la Tsarine dans l'impossibilité de satisfaire à ses engagements, et à arrêter ses troupes sur le chemin de l'Allemagne et des Pays-Bas. Il fallait désormais, sans accuser le passé, sans s'épuiser en vaines récriminations, accepter la situation telle que les événements ou nos fautes l'avaient faite,

[1] Voir le texte du traité dans MARTENS, I, p. 147 et suivantes.

et, ne pouvant avoir la Russie pour alliée, l'accepter franchement comme ennemie. Il fallait lui susciter des adversaires aux portes mêmes de son empire, lui opposer des obstacles, l'occuper chez elle, et prévenir son intervention à notre détriment dans les affaires générales. Qu'on ne dise point que la France, engagée sur le Rhin, sur les Alpes et en Belgique dans une lutte formidable contre les armées de Marie-Thérèse et celles du roi d'Angleterre, n'eût pu sans imprudence détourner son attention de ses frontières et la reporter vers les lointaines régions que les Russes devaient parcourir dans leur marche vers l'Europe centrale. Pour les retenir ou les refouler sur leur territoire, il n'était point nécessaire que la France augmentât ses forces, levât un bataillon ou équipât un vaisseau; il lui suffisait d'ouvrir une action diplomatique vigoureuse et suivie.

Avant de pénétrer en Allemagne, les Russes devaient traverser le territoire de la Pologne et violer sa neutralité, c'est-à-dire attenter à l'indépendance de la République, s'exposer à une rupture avec les Turcs qui s'en étaient déclarés garants, et offrir à la Suède un prétexte et une occasion pour tenter sa revanche. Ni la Suède, ni la Pologne, ni la Turquie n'auraient eu la force ou l'audace d'accepter isolément une lutte avec la Russie; en s'alliant étroitement et en adoptant une attitude commune et résolue, ces trois États pouvaient opposer à l'envahisseur une digue efficace, l'amener du moins à réfléchir et peut-être à suspendre ses projets. Le rôle de la France devait donc consister, d'une part à relever le courage de « ces puissances timides », comme disait d'Argenson, et de l'autre à servir de lien

entre elles et à doubler leurs forces en les unissant.

D'Argenson parut d'abord comprendre et embrasser cette politique. Sous son impulsion, notre diplomatie reprit quelque activité dans les cours secondaires du Nord et de l'Orient : le parti qui nous était favorable ressaisit la supériorité dans la diète de Stockholm, et notre influence recommença à se faire sentir en Pologne. La France songea même à former avec la Prusse et la Saxe une seconde ligne de défense contre la Russie ; l'importance du rôle réservé à la maison de Saxe devint le trait caractéristique de la politique orientale du marquis d'Argenson. En 1733, la France avait combattu Auguste III à Varsovie et à Dantzick : d'Argenson pensa qu'il fallait aujourd'hui, acceptant le fait accompli, nous réconcilier avec ce prince, l'aider à transformer sa couronne élective en royauté héréditaire, et faire de la dynastie saxonne l'instrument du salut de la Pologne. Il détachait peu à peu l'Électeur-Roi de l'alliance autrichienne, lui faisait adopter la nôtre, l'amenait à se rapprocher du roi de Prusse, et négociait le mariage de la fille d'Auguste III avec le Dauphin de France[1].

Malgré nos encouragements, les Saxons, les Polonais et les Suédois ne semblaient décidés à prendre les armes qu'autant qu'ils se sentiraient soutenus et comme étayés par la puissance ottomane. Seule de tous les adversaires naturels de la Russie, la Turquie présentait encore une force imposante : la terreur qu'elle inspirait dépassait même l'étendue réelle de ses ressources. Le traité glorieux de

[1] Voir sur cette négociation Flassan, t. V, p. 288 et suivantes.

Belgrade, dû à l'habileté française, avait relevé son prestige et forcé l'Europe à croire à sa vitalité ; peut-être lui eût-il suffi d'une simple démonstration militaire pour contenir les armées d'Élisabeth prêtes à s'ébranler. Il importait donc que la France s'appliquât avec une persévérante énergie à provoquer une intervention des Turcs et à se servir de leur empire comme d'un levier pour ébranler l'Orient. C'est à Constantinople que devait porter pour quelques instants notre effort principal, et c'est sur ce théâtre nouveau qu'il faut rechercher ce que le gouvernement de Louis XV eût pu faire, ce qu'il a fait pour empêcher la Russie de déborder sur la Pologne et ensuite sur l'Allemagne.

A Constantinople, les circonstances semblaient particulièrement propres à assurer le succès de nos conseils. Si le sultan Mahmoud, invisible au fond du sérail, montrait encore moins d'ardeur belliqueuse que ses prédécesseurs, ses ministres se souvenaient avec reconnaissance de notre médiation à Belgrade et de la paix avantageuse que nos soins avaient procurée à l'empire : ils ne manquaient aucune occasion de témoigner leur considération envers « l'empereur de France, le plus ancien et le plus puissant « allié de la Sublime Porte[1] ». L'ambassadeur du Roi auprès du Sultan, M. de Castellane, avait hérité en partie du crédit de son prédécesseur Villeneuve : ses avis étaient écoutés, ses conseils recherchés. Il est vrai que les intérêts de la France trouvaient alors dans les conseils de la Porte

[1] Les Turcs donnèrent toujours à nos rois le titre d'empereur.

un auxiliaire qui pouvait devenir précieux, si la cour de Versailles se décidait à une politique d'action; un Français d'origine, le comte de Bonneval, jouissait auprès des ministres du Sultan d'une faveur sans partage. Le caractère de ce personnage singulier ne mérite pas l'estime, mais ses talents commandent l'attention, et c'est en étudiant ses vues et ses projets qu'il nous sera permis de saisir la pensée intime qui dirigeait à cette époque la politique des Ottomans.

Bonneval fut l'un de ces aventuriers de haute renommée, dont l'influence en Europe pendant la première moitié du dix-huitième siècle est l'un des traits les plus piquants de cette période. Le temps des grands ministres, des politiques profonds et patriotes est passé; les gouvernements se laissent séduire par des étrangers à idées neuves, qui les éblouissent par l'originalité de leurs vues et la variété féconde de leur esprit. Tous ces personnages présentent certains caractères communs, une imagination ardente, une hardiesse de pensée qui étonne leurs contemporains, un esprit perspicace et en même temps chimérique, tout à la fois le goût des hautes conceptions et l'amour de l'intrigue, parfois l'intuition de l'avenir jointe à la passion des projets romanesques. Alberoni fut le plus illustre; les autres ne furent en quelque sorte que la monnaie d'Alberoni. Nous avons rencontré déjà Gœrtz et Ripperda; Bonneval ne se montra pas moins remarquable. Également propre à la guerre et aux négociations, il avait servi successivement dans les armées de la France et dans celles de l'Autriche, allant où l'on se battait et marchant sans cesse au canon, lorsqu'une brouille avec le prince

Eugène lui fit d'un protecteur puissant un irréconciliable ennemi [1]. Banni d'Allemagne, il se réfugie chez les Turcs qu'il combattait hier, prend le turban, et sous le nom d'Achmet-Pacha devient le conseiller préféré de tous les grands vizirs qui se succédèrent au sérail pendant l'espace de quinze ans. Les Turcs employèrent surtout ses talents politiques, et lui abandonnèrent peu à peu la direction de leur diplomatie.

Embrassant avec ardeur les intérêts de sa nouvelle patrie, et frappé des progrès de la puissance moscovite, Bonneval ne voyait de salut pour la Turquie que dans une union étroite avec nous; il avait conçu le plan d'une confédération perpétuelle entre la France, le Sultan, la république de Pologne et la Suède, c'est-à-dire d'une coalition permanente contre la Russie, coalition dont la France aurait réglé l'effort et exercé le gouvernement. Il développait cette vue dans des mémoires rédigés en français qu'il transmettait à la Porte et dont notre ambassadeur recevait copie. Dès 1734, douze ans avant l'époque qui nous occupe, dans un travail d'ensemble, Bonneval avait prédit avec une étonnante sûreté de coup d'œil le développement continu de la puissance russe, et indiqué les moyens les plus propres à y mettre un terme :

« Il est certain, avait-il dit, que les Moscovites, par leur « agrandissement subit, changent tout le système de l'Eu-

[1] Un seul document authentique a été publié jusqu'à présent sur Bonneval, c'est le *Mémoire sur le comte de Bonneval, suivi des lettres de la comtesse de Bonneval à son mari*, par le prince de Ligne. Paris, Barbier, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage traite surtout de la vie privée du comte-pacha, sans paraître soupçonner l'importance de son rôle politique.

« rope. Leur situation et leurs intérêts les rendent alliés in-
« dispensables de l'Empereur, et par conséquent ennemis
« de la Porte et de la France. Cette union entre la Russie et
« l'Empereur est si bien fondée sur les secours mutuels
« qu'ils peuvent se donner qu'elle ne changera point, à
« moins de quelque événement extraordinaire et jusqu'ici
« imprévu. Il me paraît fort nécessaire, d'un côté pour
« l'intérêt de la Turquie et de l'autre pour le maintien de
« l'équilibre de l'Europe, auquel la France est intéressée,
« qu'il se forme entre ces deux puissances une alliance per-
« pétuelle pour réduire, s'il est possible, les Moscovites à
« leurs anciennes bornes, et pour les empêcher de prendre
« aucune part à ce qui regarde les intérêts des autres
« princes de l'Europe. Si l'on n'y pense pas sérieusement
« et à bonne heure, les Moscovites pourront facilement
« secourir l'Empereur de deux cent mille hommes de
« bonnes troupes bien réglées et bien disciplinées : les
« hommes ne manquent pas dans ce pays-là. La puissance
« de ces gens-là, qu'on a toujours méprisée, recevra un
« nouvel éclat parmi les princes chrétiens, et elle aura
« dans la suite de l'influence sur tout ce qui se passera en
« Europe et en Asie; c'était là le grand but du feu tsar.
« Le ministère de Russie d'aujourd'hui, qui me paraît très-
« sage et très-prudent, suit la même route, et il en viendra
« à la fin à bout, si les autres s'endorment.....

« Les troupes moscovites sont très-bonnes, obéissantes,
« faites au travail et aux fatigues, se contentant de peu, et
« capables de résister à la faim, au froid et au chaud, sui-
« vant les occasions; véritables qualités de bons soldats

« et qu'on trouve rarement dans d'autres nations.....

« Je pense donc que ce qu'il y aurait de mieux à faire, « dans les conjonctures présentes, serait de conclure « entre la Porte et la France une bonne alliance ou confé- « dération contre les seuls Moscovites... Je ne dois pas « dissimuler que quelque bonne amitié qu'il y ait entre la « Porte et la France, la façon de penser des puissances « chrétiennes en matière de religion sera d'un grand « obstacle à l'exécution de ce projet. Mais si la France « entend ses véritables intérêts, elle ne s'arrêtera pas à « cette délicatesse, et elle ne fera pas difficulté de conclure « une alliance même perpétuelle pour le maintien du « royaume et de la république de Pologne à perpétuité « contre les Moscovites, sans nommer aucune autre puis- « sance. Dans le même traité doit être comprise la Suède, « avec les mêmes conditions; sans quoi les efforts de « l'empereur de France pour la Pologne pourront devenir « très-difficiles, et, s'il ne réussit pas, la France perd son « crédit en Europe et aura bien de la peine à s'y remettre « dans la suite, quelque long que soit le règne du Roi, « car toute l'Europe jugera qu'elle n'est plus la même que « du temps de Louis XIV.....

« La France a beau faire des conquêtes en Italie, elle « n'y gagnera rien, et par là elle ne parviendra jamais à « ses vues, qui doivent être la conservation de la liberté « des Polonais et l'abaissement de l'orgueil et de la puis- « sance des Moscovites [1]. »

[1] Affaires étrangères. Mémoire envoyé avec la lettre de M. de Villeneuve en date du 15 février 1734.

Depuis l'instant où il avait rédigé ce mémoire, Bonneval n'avait cessé de poursuivre l'exécution des mêmes desseins, qu'il entremêlait parfois des projets les plus romanesques, comme celui de négocier une union offensive et défensive entre le Sultan et le Grand Mogol par l'entremise du Roi Très-Chrétien [1]. A l'instigation du comte, le Divan nous avait fait plusieurs fois des ouvertures tendant à transformer en alliance effective avec la France les relations d'amitié et de bonne intelligence qui subsistaient entre les deux cours. Le cabinet de Versailles avait toujours refusé de répondre; il préférait persister dans la politique commode et point compromettante que la France suivait depuis des siècles à l'égard des Turcs. Elle les considérait comme des auxiliaires subordonnés dont elle pouvait exiger les plus grands services, sans se croire obligée à les payer de retour. Dès que le besoin d'une diversion se faisait sentir, elle les lançait en avant, mais ne prenait vis-à-vis d'eux aucun engagement, et elle les précipitait sur les derrières de l'Autriche, quitte à les désavouer lorsqu'elle y trouvait son compte. Bonneval ouvrit les yeux au grand vizir sur ce calcul; il lui répétait sans cesse qu'un siècle auparavant les Turcs avaient pris les armes contre l'Autriche, à la sollicitation de la France, puis que Louis XIV les avait abandonnés au congrès de Ryswyck, avait signé la paix sans eux, et les avait laissés supporter seuls le poids de toutes les forces de l'Allemagne. Dès le commencement de la guerre pour la succession d'Autriche, les

[1] Saint-Priest, *Mémoires sur l'ambassade de Turquie*, p. 145.

Turcs prouvèrent qu'ils avaient profité des leçons de l'expérience et des conseils de Bonneval. La France les pressait de prendre part à la lutte qu'elle soutenait contre l'Autriche ; ils réclamèrent avant tout la signature d'un traité qui les garantît contre toute défection diplomatique de notre part. Enfin, en 1745, lorsqu'il devint évident que le Russie nous échappait définitivement pour se rapprocher de l'Autriche, et que ses armées iraient bientôt rejoindre à travers la Pologne celles de Marie-Thérèse, la Porte répondit aux remontrances de notre ambassadeur sur l'opportunité d'une démonstration par la proposition d'une alliance formelle avec le Roi. Le pacte qu'elle nous demandait de signer ne nous eût pas obligés à lui fournir des secours matériels : il contenait seulement la promesse de ne point signer la paix isolément. A ce prix, les Turcs s'engageaient à masser leurs armées sur les frontières de l'Ukraine et à répondre à toute irruption des Russes sur le territoire de la République par une déclaration de guerre immédiate, qui eût soulevé la Pologne et levé les hésitations de la Suède [1].

L'instant était solennel ; la France ne pouvait se dispenser de prendre un parti. Il dépendait d'elle, en adoptant une résolution hardie, de produire depuis les bords de la Baltique jusqu'à ceux du Bosphore un ébranlement général, et peut-être de faire payer chèrement à la Russie son ingratitude. Il fallait seulement que le Roi accordât à la Porte les garanties sollicitées et consentît à une alliance

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Turquie, 1745.

déclarée avec les infidèles. Cent vingt ans plus tôt, Richelieu n'avait pas hésité à attirer du fond de la Suède l'hérétique Gustave-Adolphe pour l'opposer à la catholique Autriche. Sous le ministère du philosophe d'Argenson, la France allait-elle éprouver plus de scrupules de conscience que sous le gouvernement du grand cardinal? Le maréchal de Noailles, dont Louis XV continuait à rechercher les avis, remit un mémoire où il combattait l'alliance ottomane par des motifs tirés de la morale et de la religion; il représentait que l'union du fils aîné de l'Église avec l'ennemi du nom chrétien exciterait en Europe une indignation universelle, et détournerait de nos armes les bénédictions divines. Ces raisons prévalurent : les offres de la Turquie furent écartées [1].

Ce refus justifiait les défiances de la Porte; il porta un premier coup à notre influence en Orient. Désespérant de notre concours, les Turcs cherchèrent au moins à s'assurer celui de notre principal allié, le roi de Prusse, et lui offrirent une alliance défensive. Le Français Bonneval servit d'intermédiaire aux premières relations qui aient existé entre l'empire ottoman et la Prusse : il demanda au ministère de Versailles d'appuyer à Berlin les propositions de la Porte [2]. Frédéric n'ayant répondu que par un dédaigneux silence, les Turcs accusèrent notre diplomatie de leur avoir préparé cette déconvenue par sa mollesse et sa mauvaise volonté, et cherchèrent quelque autre moyen de

[1] *Mémoires du maréchal de Noailles*, publiés par l'abbé Millot, Paris, 1777, p. 408, 413.

[2] Saint-Priest, p. 151.

prendre une part active au différend des princes chrétiens, sinon par les armes, du moins par les négociations. Le désir d'entrer avec éclat dans le concert de l'Europe, en servant entre les principales puissances de modérateur et d'arbitre, détermina le Sultan à une démarche inattendue. Il écrivit solennellement à tous les belligérants pour leur offrir sa médiation et demander la réunion d'un congrès, où deux derviches choisis par le Muphti auraient concilié les différends, d'accord avec deux envoyés du Pape des chrétiens. L'Europe sourit à cette proposition; la France répondit avec courtoisie, mais en subordonnant son acceptation à celle des autres États; ceux-ci ne répondirent point[1]. Les Turcs conçurent un vif dépit de cette humiliation, et reprochèrent à la France de n'avoir point imposé leur médiation à tous les princes en l'acceptant elle-même avec empressement : ils s'enfermèrent dès lors à notre égard dans une réserve boudeuse. En peu de mois, de la fin de 1745 au commencement de 1747, le crédit de la France à Constantinople déclina visiblement; M. de Castellane ne rencontrait plus le même accueil, ni auprès du grand vizir, ni auprès du *reis-effendi* ou ministre des affaires étrangères, et se heurtait chez eux à des préventions marquées.

C'est l'instant qu'épiait le chancelier Bestouchef pour mettre à exécution ses projets contre nous. Tant que la France avait paru disposer du pouvoir d'ébranler à son gré ou de retenir les Turcs, le chancelier russe avait suspendu

[1] Voir le détail de l'affaire de la médiation dans FLASSAN, V, 251 et suivantes.

l'exécution des engagements pris avec l'Autriche : au commencement de 1747, il s'enhardit ; des troupes se massèrent dans les provinces occidentales de l'empire moscovite et se préparèrent à traverser la Pologne pour opérer leur jonction avec les Autrichiens. Cependant le gouvernement russe ne voulut point donner l'ordre de marche avant de s'être assuré définitivement de la neutralité turque. Afin de sonder les dispositions du Divan, les ambassadeurs de Russie et d'Autriche lui proposèrent simultanément de renouveler, sous le nom de paix perpétuelle, les traités passés avec leurs cours et qui n'avaient jamais été qualifiés que de trêves d'une durée indéterminée. Le grand vizir ne repoussa point cette proposition, et les pourparlers s'entamèrent [1].

La France apprit en même temps la marche des Russes et les négociations ouvertes à Constantinople par nos ennemis. La faute que nous avions commise deux ans auparavant, en décourageant les bonnes dispositions de la Turquie, portait ses fruits. Le cabinet de Versailles commença à ouvrir les yeux : ses scrupules se turent un instant devant son intérêt. Entrant en communication directe avec Bonneval et l'associant en quelque sorte à l'ambassade de Constantinople, le ministre des affaires étrangères ouvrit avec le tout-puissant renégat une correspondance particulière, au moyen d'un chiffre dont l'ambassadeur lui-même n'avait pas la clef : le rôle du marquis de Castellane se bornait à remettre à destination les lettres qu'il recevait pour Bonneval. Celui-ci, malgré son âge et ses infirmités, ne

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Turquie, 1746.

démentit point sa vieille réputation d'activité : il se disait sûr du succès et jurait d'arracher les ministres turcs à leurs fréquentations compromettantes, si la France consentait enfin à un traité. « Au cas », écrivait-il dans une lettre destinée à passer sous les yeux de M. d'Argenson, « où le « Roi se délivrerait des préjugés superstitieux de nos « ancêtres au sujet de l'alliance des Turcs, on ne lui refu- « serait rien, et je crois que cela serait fort nécessaire pour « contre-balancer la puissance des Moscovites... Notre Très- « Saint Père le Pape approuvera certainement que le Roi « se serve des Turcs pour augmenter sa puissance contre « des ennemis qui sont hérétiques et par conséquent aussi « bien damnés que les Turcs. Il y a bien longtemps que « l'Église n'a eu un Souverain Pontife aussi éclairé [1], et il « sera aisé de lui faire comprendre que tout ce qui ne va « point à l'augmentation de la secte mahométane et qui « est au contraire avantageux au parti catholique, est non- « seulement juste, mais encore nécessaire [2]. »

Le 20 mars 1747, M. de Castellane reçut une lettre adressée à Bonneval par le marquis d'Argenson à l'aide du chiffre mystérieux, lettre annoncée depuis plusieurs semaines et destinée à formuler les propositions définitives de la France : au même moment, l'ambassadeur apprenait qu'une maladie grave et subite mettait la vie du comte dans un péril imminent. N'osant ouvrir la dépêche, que d'ailleurs il n'eût pu lire, il tint à la remettre en mains propres.

[1] Benoît XIV, élevé au pontificat en 1740, mort en 1758.

[2] Affaires étrangères. Turquie. Lettre confidentielle de Bonneval, 20 janvier 1747.

Le soir venu, il se rend, sans flambeaux et accompagné d'un seul secrétaire, au palais où, sur les rives du Bosphore, le comte-pacha avait réuni les commodités de la vie européenne au faste oriental. Introduit dans la chambre du malade, il le trouve seul avec un jeune Italien qu'il nommait son fils adoptif et qui avait embrassé l'islamisme sous le nom de Soliman-Bey. Bonneval avait conservé toute sa lucidité d'esprit; il prit la lettre et la mit sous son oreiller : « Je la ferai déchiffrer demain, dit-il à M. de Castellane, « puis je vous enverrai l'original et la copie [1]. » Dès que l'ambassadeur fut sorti, il tomba en léthargie et mourut quelques heures après.

Le lendemain, Soliman-Bey présenta à M. de Castellane un extrait évidemment altéré de la dépêche : l'ambassadeur n'y lut que de vagues considérations sur la nécessité d'émouvoir les Turcs contre la Russie, et de plus, la permission d'employer 100,000 écus à lever les hésitations du Divan. Castellane voulut en avoir le cœur net et réclama l'original de la lettre déchiffrée; on lui répondit qu'il avait été jeté dans un puits avec les autres papiers du comte. Le secrétaire d'État français ne s'expliqua jamais sur le contenu de la mystérieuse dépêche [2].

Par suite des défiances de son gouvernement, M. de Castellane demeurait sans instructions, et ne savait, dans ses rapports avec les ministres ottomans, jusqu'où étendre la

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Turquie. Castellane, 23 mars 1747.

[2] *Ibid.* Castellane, 23 mars 1747. D'après Hammer, t, III, l. LXVIII p. 514, la dépêche faisait espérer à Bonneval, pour prix de ses services, l'autorisation de rentrer en France.

limite des concessions. Cependant le temps pressait; on assurait que l'instrument du traité de paix perpétuelle avec les deux cours impériales n'attendait plus que la signature du Sultan. Résolu à agir, Castellane provoque une conférence avec le grand vizir. Ce ministre le reçoit dans un kiosque environné de jardins, au milieu d'un site mieux approprié à une paresseuse contemplation qu'à une discussion d'affaires. Dès que Castellane aborde la question politique, le vizir détourne l'entretien en se félicitant de jouir, en compagnie d'un ami, d'une aussi belle journée succédant à un rude hiver. Cependant l'ambassadeur insiste sur le développement que l'intervention de la Russie va donner à la guerre. — « La guerre, répond le vizir, est une « inévitable fatalité; ensuite vient la paix. » Castellane fait une peinture animée des embarras croissants de la France. — « La fortune, reprend son interlocuteur, a ses vicissi- « tudes; il ne convient ni de s'étourdir dans le succès, ni « de se décourager dans les revers. » Enfin le reis-effendi, qui assistait à l'entretien, s'exprima avec plus de franchise : « Nous ne voulons, dit-il, ni vous tromper, ni vous « flatter. La Porte ne se prêtera à quoi que ce soit qui « puisse tendre à une rupture[1]. » Quelques jours après, la nouvelle de la signature du traité de paix perpétuelle était rendue publique.

En cédant aux sollicitations des deux cours impériales, les Turcs avaient fait acte à la fois de lâcheté et d'imprévoyance. Ils détruisirent, en croyant la consolider, l'œuvre

[1] Affaires étrangères. Castellane, 28 mars 1747.

accomplie huit ans auparavant à Belgrade par notre diplomatie. La France avait garanti le traité conclu en 1739 sous sa médiation et destiné à maintenir l'intégrité de l'empire ottoman. Ce pacte ayant changé de nature sans notre participation, le Roi se trouvait déchargé d'une garantie qui formait la principale sûreté de la Turquie. Quant à la France, elle recueillait les fruits de la politique, toute de faiblesse et d'hésitation, qu'elle avait suivie depuis 1739 tant à l'égard de la Russie qu'à celui de la Turquie : elle perdait la seconde sans avoir gagné la première.

La Pologne ouvrit elle-même son territoire aux soldats de la Tsarine, et les troupes d'Auguste III firent la haie sur le passage des bataillons russes. La Suède ne bougea point, malgré les subsides que nous lui fournissions : Frédéric II, qui venait de conclure par notre entremise un traité d'alliance avec elle, ne put l'entraîner et n'osa agir seul [1]. Un corps russe pénétra en Allemagne, d'autres se préparaient à le rejoindre. En même temps le chancelier Bestouchef arrachait à sa souveraine une nouvelle convention par laquelle elle s'engageait à mettre une seconde armée à la disposition des puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande [2]. 30,000 Russes s'échelonnèrent sur les côtes de a Baltique; ils attendaient les vaisseaux anglais qui devaient les transporter aux Pays-Bas, où ils auraient à se mesurer avec les vainqueurs de Fontenoy et de Raucoux.

La France tenta alors de suprêmes efforts pour arracher les Turcs à leur quiétude. Une disgrâce imprévue venait de

[1] Voir Flassan, V, 377 et suivantes.
[2] 2 août 1748. Martens, *Traités de la Russie avec l'Autriche*, I, 179.

surprendre le marquis d'Argenson, mais son successeur, M. de Puysieulx, partageait les mêmes vues. Le succès n'ayant pas répondu aux efforts de M. de Castellane, sa cour nomma pour le remplacer le comte des Alleurs : ce diplomate reçut des pouvoirs plus étendus que son prédécesseur; toutefois, que de réticences encore et quelle timidité dans ses instructions! La France se résignait à un traité avec le Sultan, mais n'entendait point que le mot d'alliance y fût prononcé et prétendait lui substituer le terme plus vague de « bonne amitié » ; elle ne s'engagerait pas à fournir aux Turcs des secours directs, mais promettrait de faire exécuter par les Suédois une diversion en leur faveur. « Tout autre traité », disaient les instructions de M. des Alleurs, « serait odieux, et révolterait la plupart des « puissances chrétiennes contre la France[1]. » Lorsque le nouvel ambassadeur arriva à Constantinople et commença ses démarches, le reis-effendi lui avoua confidentiellement qu'il tentait une œuvre aussi difficile que « de creuser un « puits avec une aiguille[2] ». Des Alleurs ne se découragea point, et fit passer successivement au grand vizir sept mémoires où il exposait les périls que la Russie faisait courir à l'empire, en reprenant vers le sud sa marche interrompue; mais son insistance ne put déterminer les Turcs à un parti de vigueur; à toutes nos objurgations, ils répondirent qu'aucun traité ne les obligeait à nous porter secours.

La France voyait ainsi fléchir et se dérober sous sa main les appuis qu'elle avait recherchés tardivement contre la

[1] Affaires étrangères. Instructions à M. des Alleurs, 1er avril 1747.
[2] *Ibid.* Correspondance de M. des Alleurs. 25 mars 1748.

Russie. Les troupes moscovites s'étaient avancées jusqu'en Franconie : elles n'étaient plus qu'à quelques journées de marche de l'Alsace, lorsque la nouvelle de la paix vint les arrêter. Les plénipotentiaires assemblés en congrès depuis plusieurs mois atteignaient enfin le terme de leurs efforts ; le 30 avril 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle rétablit la paix entre la France et l'Espagne d'une part, l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande de l'autre. La Russie, appelée à participer à la guerre au seul titre d'auxiliaire, ne parut point au congrès, et le nom d'Élisabeth ne figura pas au bas de l'acte de pacification : il fut seulement convenu entre les puissances signataires que la sortie des troupes russes de l'Allemagne s'effectuerait dans le plus bref délai possible. Les soldats de la Tsarine regagnèrent leur lointaine patrie sans avoir essuyé notre feu, ni même aperçu nos avant-postes. Il semblait qu'une destinée mystérieuse, en arrêtant pour la seconde fois la France et la Russie à l'instant où elles allaient croiser le fer, voulût réserver l'avenir, prévenir une rupture irréparable et ménager l'espoir d'une réconciliation, malgré les fautes de notre politique, les folies du marquis de La Chétardie, la légèreté et l'ingratitude d'Élisabeth.

CHAPITRE V.

GUERRE ET RÉCONCILIATION.

L'influence personnelle de Louis XV commence à se faire sentir dans la politique européenne. — La question d'Orient en 1748. — Sentiments du Roi à l'égard de la Russie. — Son goût pour le mystère et la dissimulation. — *Un vizir de poche.* — L'hôtel du Temple. — Efforts du prince de Conti pour épouser Élisabeth. — Son entrevue avec les envoyés polonais. — Le Roi fait de son cousin l'instrument de ses desseins sur la Pologne et sur l'Orient. — Projet de coalition contre la Russie. — Établissement de la correspondance secrète ; son but. — Travaux et succès de M. des Alleurs à Constantinople. — Les Russes occupent la Finlande. — Menace d'intervention armée. — Un souvenir de Bonneval. — Ambassade de M. de Broglie en Pologne ; ses résultats. — Rupture avec l'Angleterre. — Le chevalier Williams se rend à Pétersbourg. — Instructions belliqueuses adressées à M. de Vergennes. — Un envoyé français à la cour du khan des Tartares. — Imminence d'une lutte ouverte avec la Russie. — Brusque revirement. — Étendue et caractère véritable de la révolution diplomatique de 1756. — Traité de Pétersbourg ; traité de Westminster ; premier traité de Versailles. — Dispositions d'Élisabeth. — Le moyen de la faire sourire. — Un voyageur intrépide. — Arrestation de M. de Valcroissant. — Nouvelles ouvertures. — Les habitués des réceptions du prince de Conti. — Une tabatière à double fond ; ce qu'elle contient. — Les deux voyages du chevalier Douglas. — Une légende. — La vérité. — Première apparition du chevalier d'Éon. — Services de M. Michel. — *Les deux bonnes dames.* — Élisabeth veut conclure une alliance directe. — La France hésite ; elle s'efface derrière l'Autriche. — Étonnement d'Élisabeth. — Les Prussiens en Saxe. — Guerre générale. — Accession de la Russie au traité de Versailles. — *Le bel acte secret.* — Conditions indispensables de l'alliance franco-russe. — Nécessité de refréner l'ambition de Frédéric II. — Opinion d'un Danois sur le développement de la Prusse.

I

C'est pendant les années qui suivirent la paix d'Aix-la-Chapelle que se révéla pour la première fois l'intervention

directe et personnelle de Louis XV dans les affaires de l'Europe. Tant qu'avait vécu Fleury, le jeune monarque s'était docilement effacé derrière la volonté toute-puissante de son ancien précepteur ; après la mort du cardinal, l'action du Roi ne se distingua pas immédiatement de celle de son conseil : Louis XV semblait encore accorder à ses ministres une confiance sans réserve, jusqu'au jour où il la leur reprenait brusquement en les disgraciant. Cependant, nous avons vu qu'il s'habitua de bonne heure à s'éclairer et à se former une opinion en dehors de ses conseillers en titre, et que durant plusieurs années il eut dans le vieux maréchal de Noailles un ministre consultant, placé à côté et au-dessus des ministres chargés d'agir. C'est à l'aide des avis du maréchal qu'il formait ses plans politiques, mais il en remettait l'exécution aux secrétaires d'État, et se piquait de loyauté à leur égard. Une seule fois, Noailles lui proposa une démarche mystérieuse ; ce fut à l'occasion des affaires de Russie. En 1744, La Chétardie retournait auprès d'Élisabeth avec mission de regagner cette princesse, et en même temps de préparer son rapprochement avec la Suède. Le maréchal insinua qu'un billet de la main du Roi, adressé directement à nos ambassadeurs à Pétersbourg et à Stockholm, échaufferait singulièrement le zèle de ces agents et pourrait au besoin servir de ratification à leurs paroles. Louis XV refusa d'employer ce procédé. « Toutes réflexions « faites, répondit-il au maréchal, je ne puis écrire à mes « ministres en Russie et en Suède le billet que vous m'avez « proposé. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, « et cette défiance de quelqu'un en qui il doit paraître

« que j'ai de la confiance ne me convient point, non plus « qu'à mes affaires[1]. » Peu d'années après, le roi changeait d'avis et, sans paraître se douter qu'il avait écrit sa propre condamnation, érigeait en système le parti que Noailles lui avait proposé à titre d'essai.

Comme tous les princes de sa race, Louis XV portait un intérêt réel et une application soutenue aux questions de politique extérieure. Il les considérait comme les affaires du Roi, par opposition aux affaires du royaume, c'est-à-dire à celles de l'intérieur. Tandis qu'il avouait avec une franchise dédaigneuse son incompétence en matière d'administration et surtout de finances, il mit toujours une certaine coquetterie à faire montre de ses connaissances diplomatiques, et estimait que nos relations avec l'étranger méritaient toute la sollicitude du prince. Jusqu'en 1748, ce penchant ne dépassa guère les bornes d'une inclination platonique et se manifesta tout au plus par la tendance générale imprimée à nos efforts. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, une question attira très-vivement l'attention du Roi, par sa nouveauté autant que par son importance : c'est celle que nous appelons aujourd'hui la question d'Orient. Née au commencement du dix-huitième siècle des progrès de la puissance russe, correspondant à l'effacement de la Turquie, de la Pologne et de la Suède, elle apparait vers 1748 dans tout son développement; à la fois plus simple et plus étendue que de nos jours, moins fertile en éléments

[1] *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, publiée par M. Rousset, d'après les manuscrits du Dépôt de la guerre. Paris, 1863. 2 vol. in-8, t. II, p. 130.

divers, mais embrassant de plus vastes territoires et intéressant le sort d'un plus grand nombre d'États, elle s'agite des bords de la mer Baltique à ceux du Danube et du Bosphore ; les affaires suédoise, polonaise et turque forment ses principales divisions ; c'est moins la question d'Orient proprement dite que celle de l'Europe orientale. Si depuis lors le problème s'est resserré en se compliquant, sa nature n'a point varié ; dès 1748, les éléments s'en trouvent posés. La violation impunie de la neutralité polonaise par les troupes moscovites vient de démontrer l'impuissance croissante des anciens États du Nord et de l'Orient ; d'autre part, la Russie se prépare, sous l'impulsion de Bestouchef, à poursuivre sans désemparer ses projets envahissants. Le chancelier professe ouvertement cette maxime qu'une action au dehors énergique et suivie peut seule assurer la tranquillité intérieure de l'empire ; tandis que les autres puissances licencient leurs armées, la cour de Pétersbourg augmente les siennes ; elle resserre ses liens avec Vienne et avec Londres [1], menace la Suède, opprime la Pologne, et affecte à l'égard de tous ses voisins un ton de hautaine protection. Dès cette époque, comme de nos jours, il s'agit de savoir s'il sera permis à la Russie de poursuivre la destruction violente ou la lente absorption des faibles nationalités qui l'entourent, si les puissances germaniques s'opposeront à ses progrès ou chercheront à en profiter, enfin quelle sera à son égard l'attitude des États occidentaux et de la France en particulier. Louis XV prit parti

[1] Le 30 octobre 1750, l'Angleterre accédait au traité conclu en 1746 entre Élisabeth et Marie-Thérèse. MARTENS, I, 179.

dans ce grave débat avec une chaleur qui ne lui était pas habituelle, et ne voulut laisser à personne qu'à lui-même le soin de diriger jusque dans ses détails la politique orientale de la France.

Par principes et par goût, l'arrière-petit-fils de Louis XIV s'attachait aux vieilles traditions. Au dehors comme au dedans, il haïssait les nouveautés, et croyait ne pouvoir mieux faire que de persévérer dans le système suivi par ses prédécesseurs avec gloire et profit. Il considérait donc comme une nécessité permanente pour la France de tenir à sa discrétion la Turquie et la Suède, et de se créer des intelligences en Pologne. Au contraire, il n'aimait point la Russie, puissance jeune et sans scrupules, et s'inquiétait de son intrusion violente dans les affaires générales. A ce sentiment s'ajoutait chez lui un ressentiment personnel contre Élisabeth, dont l'ingratitude l'avait révolté. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, la Tsarine lui ayant fait faire des ouvertures détournées et ayant sollicité en quelque sorte la reprise des relations diplomatiques [1], il ne répondit point à ces avances. Loin de songer à regagner la Russie, il n'aspirait qu'à la combattre, et pensa que notre diplomatie ne saurait faire un usage plus utile de son activité que d'entreprendre le relèvement de la Turquie, de la Pologne et de la Suède. Saisissant à merveille les rapports qui unissaient

[1] La Russie avait demandé à être admise au congrès d'Aix-la-Chapelle ; le comte de Saint-Séverin, représentant de la France, s'y opposa formellement, et faisant allusion au rôle d'auxiliaires qu'avaient joué les armées d'Élisabeth durant la guerre : « Si l'on admet ici, dit-il avec hauteur, les puissances mercenaires, nous n'en finirons pas. » FLASSAN, V, 405.

ces États, il sentit que le sort de chacun d'eux était indissolublement lié à celui des autres, et que le chemin de Moscou à Constantinople passait par Stockholm et par Varsovie. C'est ainsi que le Roi Très-Chrétien fut amené à reprendre le projet qu'avait conçu le renégat Bonneval, celui de former une confédération défensive contre la Russie entre le Sultan, la république de Pologne et les États de Suède, par l'entremise et sous la direction de la France.

L'exécution de ce dessein présentait alors des difficultés bien autrement sérieuses qu'en 1745 : le crédit de la France avait considérablement diminué à Constantinople, à Varsovie et à Stockholm; il importait avant tout de reprendre auprès de ces trois cours l'influence que nous avions perdue, et de les disposer à écouter favorablement nos conseils. Il fallait ensuite les tirer de leur torpeur, dessiller leurs yeux, leur montrer l'imminence du péril suspendu sur leur tête, s'appliquer peut-être à réformer les vices de leur constitution intérieure, et les préparer à subir dans un délai plus ou moins rapproché une lutte pour l'existence. L'œuvre était hardie; c'était presque tenter une résurrection : Louis XV ne la jugea pas au-dessus de nos forces.

Après avoir conçu ce plan, il lui eût été facile de faire de ses ministres les instruments dociles de sa volonté. Mais le Roi était à la fois timide et dissimulé; il pensait que les sentiers détournés et couverts conduisent plus sûrement au but; d'ailleurs, redoutant une lutte immédiate contre la Russie et peut-être la reprise des hostilités, il craignait d'ébruiter ses projets s'il en poursuivait ouvertement

l'exécution; et au lieu d'agir par ses ministres, il agit sans eux.

Dès qu'un prince se complait à de mystérieuses menées, il ne saurait se passer d'un confident; il faut au secret du maître un dépositaire fidèle, qui se charge d'organiser les procédés d'exécution et de choisir les agents. Après la mort du cardinal de Fleury, Louis XV avait annoncé solennellement l'intention de ne jamais désigner de premier ministre. Il ne viola pas cet engagement, mais il l'éluda, et il eut des premiers ministres occultes ou, suivant le mot même de l'un d'eux, « des vizirs de poche[1] ». Il en chercha un dès qu'il songea à faire prévaloir, dans nos relations avec l'Orient et la Russie, ses volontés intimes, et il trouva cet auxiliaire indispensable parmi sa propre famille, au pied même de son trône.

Dans le Paris du dix-huitième siècle, on voyait s'élever à l'ombre des vieilles tours du Temple un hôtel dont la façade imposante et l'architecture majestueuse annonçaient une demeure princière. Là se réunissait chaque soir une société brillante et diverse, où des poëtes et des philosophes se rencontraient avec des ministres en place, des maréchaux de France et des duchesses à tabouret, et où l'on discutait avec une vivacité sans pédanterie les mérites de la pièce nouvelle aussi bien que les questions les plus graves de la politique. Un petit-neveu du grand Condé, le prince Louis-François de Conti, tenait cette cour parisienne, plus ouverte et plus libre que celle de Versailles.

[1] Mot du prince de Conti, cité par M. le duc de Broglie, dans le *Secret du Roi*, I, 361.

De bonne heure, Louis de Conti s'était fait parmi les princes du sang une place unique et supérieure. La victoire de Coni, qu'il avait remportée à vingt-sept ans, avait amené sur toutes les lèvres une comparaison flatteuse avec le vainqueur de Rocroy. Depuis, si la fortune ne lui avait fait rencontrer sur son chemin ni Lens ni Fribourg, les travaux de la paix lui avaient ménagé plus d'une compensation. La part qu'il prenait aux discussions du Parlement, où il faisait admirer la facilité et l'élégance de sa parole, avait à plusieurs reprises ramené l'attention sur lui. D'heureuses facultés cultivées par l'étude, des aptitudes multiples, une activité d'esprit infatigable semblaient le promettre à de hautes destinées : en attendant, l'affabilité de son accueil, son humeur bienveillante et serviable, la sûreté de ses relations, le tour enjoué de son esprit lui gagnaient tous les cœurs, et lui attiraient une clientèle nombreuse et dévouée qui se recrutait dans tous les mondes.

En dépit ou peut-être à cause de la différence de leur caractère, le roi Louis XV et le prince de Conti s'étaient pris d'inclination. L'ombrageux monarque, qui parlait peu et ne se livrait guère, s'entretenait à cœur ouvert avec son cousin des affaires de l'État, et appréciait particulièrement ses avis sur la politique extérieure. Cette confiance servait à merveille les désirs de Conti. Le trait distinctif de l'esprit du prince était une ambition sans cesse en éveil; prompt à se payer de chimères, entraîné et souvent égaré par son imagination, il poursuivit et abandonna successivement les buts les plus risqués et les plus divers : il rêva

tour à tour de devenir roi électif, mari d'une souveraine, généralissime des troupes d'un grand empire, prince de Neufchâtel et cardinal. C'est par une vue intéressée qu'il portait une attention spéciale aux affaires du dehors et surtout à celles du Nord. Dans cette partie du continent, les dynasties étaient moins assises que partout ailleurs, et les révolutions plus fréquentes; des coups de théâtre inattendus bouleversaient la scène à tout instant, et il n'était point rare de voir un capitaine valeureux et séduisant gagner une couronne à la pointe de son épée ou par une intrigue savamment ourdie.

C'est à la Russie que le prince de Conti avait demandé d'abord la réalisation de ses vœux. A l'automne de 1741, tandis qu'Élisabeth n'était pas encore montée sur le trône, mais qu'un parti puissant lui en frayait le chemin, il avait fait partir pour Pétersbourg un émissaire particulier, le sieur d'Avesnes, chargé de sonder les dispositions de la grande-duchesse en vue d'un mariage et de préparer les voies à une demande officielle. D'Avesnes s'adressa à Élisabeth par l'intermédiaire d'une Française d'origine, la dame Caravaque, admise dans l'intimité ou plutôt dans la domesticité de la princesse. Cette confidente subalterne ne réussit pas à faire agréer son message; Élisabeth s'exprima en termes flatteurs sur le compte du prince français, mais témoigna l'intention de ne jamais renoncer à un célibat qui garantissait son indépendance [1]. La Chétardie avait connu cette négoci[illegible], et avait cherché à la traverser plutôt

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Russie, 1741, derniers mois.

qu'à la favoriser ; il n'entendait point travailler au profit d'un rival. Après le coup de main qui porta Élisabeth sur le trône de son père, le prince de Conti renouvela ses tentatives. Nous avons lu plusieurs billets qu'il écrivit de sa main au cardinal de Fleury pour l'intéresser à ses projets ; dans cette correspondance, il témoigne à la fois d'une ambition impatiente et d'une timidité juvénile, développe avec emphase son grand projet, mais prie le cardinal de n'en rien dire à sa mère [1]. Fleury ne prit point l'affaire au sérieux et ne lui donna pas de suite.

Malgré cet échec, le prince n'avait pas immédiatement perdu de vue la Russie ; en 1745, il écrivait encore à M. d'Allion pour lui demander des renseignements précis sur l'état de cette cour. D'Allion répondit par un mémoire détaillé où il faisait suivre ses appréciations politiques de détails piquants sur les mœurs d'Élisabeth, ses aventures galantes, le nombre et le caractère de ses favoris [2]. Contraint de renoncer à ses espérances, le prince s'en affligeait sans doute, lorsqu'on lui annonça la visite de plusieurs seigneurs polonais, venus tout exprès de Varsovie à Paris pour l'entretenir. Hostiles à la Russie et à la Saxe, ils cherchaient les moyens de restaurer en Pologne le parti français ; résolus à préparer de longue main l'élection qui devait suivre la mort du roi Auguste, ils estimaient que le succès d'un candidat pris dans la maison de Bourbon assurerait à la fois le relèvement de leur patrie et leur pro-

[1] Affaires étrangères. Lettres du prince de Conti [illegible] rdinal de Fleury, 15 et 27 janvier 1742.

[2] *Ibid.* D'Allion, 4 janvier 1746.

pre fortune : leur choix s'était porté sur Louis de Conti, dont la réputation était parvenue jusqu'à eux. Admis à l'hôtel du Temple, ils y exposèrent leurs vues avec une chaleur communicative et l'enthousiasme propre à leur nation, insistant surtout sur la nécessité pour la France de ne plus délaisser la Pologne : le rôle qu'ils réservaient au prince était trop séduisant pour que ce dernier ne se sentit point gagné d'avance à leurs projets [1].

Dès lors, avec la mobilité d'humeur qui lui est habituelle, il reporte brusquement ses espérances de la Russie sur la Pologne. Il va trouver le Roi, lui rapporte les ouvertures qu'il a reçues, et sollicite de lui la permission de donner aux envoyés une réponse favorable. Louis XV comprit immédiatement le parti qu'il pourrait tirer des visées ambitieuses de son cousin pour l'exécution de ses desseins personnels ; il tenait enfin le ministre secret qui lui était nécessaire. Tant que dura la guerre de la Succession d'Autriche, il se borna à prodiguer au prince les encouragements, l'autorisant à se mettre en communication directe avec Varsovie, à recevoir et à expédier des émissaires. Après la conclusion de la paix, il le chargea d'organiser dans le plus grand mystère le travail politique destiné à assurer le rétablissement de notre crédit auprès de la Turquie, de la Pologne et de la Suède, et à soustraire ces États à l'influence des cours de Pétersbourg et de Vienne ; l'élection du prince de Conti au trône de Varsovie devait servir de récompense à ses efforts, former le couronnement de l'œuvre entre-

[1] D'Argenson, *Mémoires*, t. V, p. 48.

prise, et donner un chef naturel à la coalition projetée contre le despotisme de la Russie [1].

Les instruments de la lutte diplomatique qui allait s'ouvrir devaient être nos envoyés dans toutes les cours du Nord et de l'Orient. Leur choix devenait particulièrement délicat, et le prince de Conti y eut la plus grande part. Depuis quelque temps, il s'attachait à peupler nos ambassades d'amis et de protégés. C'est lui qui avait proposé pour Constantinople le comte des Alleurs, un familier de l'hôtel du Temple : il ne fut pas étranger à l'envoi de M. des Issarts en Pologne, du chevalier de la Touche à Berlin et du marquis d'Havrincourt en Suède [2]. Entre ces agents et le puissant protecteur auquel ils devaient leur fortune, les relations devaient naturellement continuer; aussi ne fut-il pas difficile au prince de Conti d'établir avec eux une correspondance intime dont la connaissance fut dérobée au secrétaire d'État des Affaires étrangères, mais dont toutes les pièces passaient sous les yeux du Roi. Telle fut l'origine de la fameuse correspondance secrète qui a longtemps intrigué la postérité, jusqu'à ce que de piquantes révélations soient venues satisfaire, au moins en partie, sa curiosité. Il importe seulement de remarquer qu'au moment où prit naissance ce commerce mystérieux, le marquis de Puysieulx, ministre des Affaires étrangères et représentant attitré de la politique française, partageait

[1] *Correspondance secrète de Louis XV, publiée par* M. Boutaric, *d'après les originaux conservés aux Archives nationales.* Paris, Plon, 1866, 2 vol. in-8°, II, 404-405.

[2] *Ibid.*, II, 403.

les vues du Roi et de son confident, sans qu'elles lui eussent été communiquées. La correspondance secrète n'eut donc point tout d'abord pour objet de contrecarrer, comme on l'a souvent répété, mais bien de fortifier l'action de la diplomatie officielle, dont elle devint en quelque sorte une annexe invisible. « L'utilité que le Roi se proposait de « recueillir de cette correspondance », a dit le comte de Broglie qui fut appelé plus tard à la diriger, « c'était surtout « qu'elle servît de supplément à celle du ministre des « Affaires étrangères, en développant et en interprétant « quelquefois les véritables intentions de Sa Majesté [1]. »

Louis XV comprit, mieux que ne l'avait fait son gouvernement en 1745, la nécessité de porter à Constantinople notre premier et principal effort; la Turquie reconquise, il serait facile d'agir par le moyen de cette puissance sur la Pologne et sur la Suède. Au comte des Alleurs revenait donc l'honneur d'ouvrir le feu. L'activité dont il avait fait

[1] *Mémoire justificatif présenté par le comte de Broglie après la mort de Louis XV, publié par* M. Boutaric *avec la correspondance secrète*, II, 460. Nous rappelons que le recueil de M. Boutaric ne contient presque exclusivement que les lettres écrites par le roi au premier commis Tercier, et plus tard au comte de Broglie, sur la manière de diriger la correspondance secrète avec les agents qui avaient été affiliés à cette mystérieuse intrigue. Les instructions envoyées par les confidents de la pensée royale à ces divers agents, les réponses de ces derniers les lettres, que Louis XV leur adressait en personne dans les grandes occasions, en un mot les pièces de la correspondance elle-même sont conservées au Dépôt des affaires étrangères, et n'ont point passé sous les yeux de M. Boutaric. M. le duc de Broglie s'est servi de ces documents pour composer le *Secret du roi*. Toutefois la correspondance secrète établie plus tard en Russie, et dont nous publions de nombreux extraits dans les chapitres VI et VII, est demeurée jusqu'à présent inédite, sauf de rares exceptions que nous aurons soin de signaler.

preuve avant la paix d'Aix-la-Chapelle faisait bien augurer de son zèle et de ses talents. Une correspondance du temps nous le dépeint ainsi : « un homme de grand sens, pensif, « parlant peu, allant au fait, un air simple et naturel, mais « fin et délié[1]. » Stimulé à la fois par ses instructions officielles et ses ordres secrets, il entama une lutte d'influence des plus vives avec le résident russe, l'internonce autrichien et l'ambassadeur d'Angleterre. Tandis qu'il adressait au grand vizir mémoires sur mémoires et faisait passer aux Turcs des avis sur la manière de réformer leur armée et de renforcer leur artillerie, il s'assurait des intelligences jusque dans l'intérieur du sérail, négociait secrètement avec le kislar-aga ou chef des eunuques noirs, exploitait la vénalité du ministère ottoman, et opposait avec succès les écus de France aux roubles moscovites. Peu à peu il nous fit regagner auprès de la Porte le terrain que nous avions perdu. Comme il ne s'agissait pas d'engager immédiatement une action militaire, la question du traité d'alliance ne fut pas remise sur le tapis, mais la Turquie se montra disposée à accepter le rôle que nous lui destinions et qu'elle n'aurait jamais dû abdiquer, celui de gardienne des droits de la Suède et de la Pologne. Les événements n'allaient pas tarder à mettre à l'épreuve sa bonne volonté.

La Russie venait d'envahir la Finlande en prétextant l'état de trouble et de division où languissait la Suède. Dans ce malheureux pays, le désordre était partout; on cher-

[1] Cité par Lavallée, *Essai sur nos relations avec l'Orient, Revue indépendante,* livraison du 10 février 1845, p. 351.

chait vainement un gouvernement pour ne trouver que des factions. Les quatre chambres de la Diète, un roi dépouillé d'autorité et réduit à l'intrigue, le parti des *Bonnets* et celui des *Chapeaux,* soudoyé l'un par la Russie et l'autre par la France, s'arrachaient le pouvoir et le mettaient en lambeaux. Cependant quelques membres du parti français et plusieurs ministres, secrètement encouragés par le roi de Suède, cherchaient les moyens de modifier l'absurde constitution que le pays avait reçue à la mort de Charles XII et qui légalisait l'anarchie; ils se proposaient surtout de rendre à la couronne une partie de ses prérogatives. Le cabinet de Pétersbourg ne trouva pas son compte à ces projets, qui pouvaient sauver la Suède et lui rendre une partie de sa puissance; il se souvint qu'en 1721 il avait garanti par le traité de Nystadt la nouvelle constitution, et, s'armant de ce texte diplomatique, prétendit s'opposer par la force à toute réforme. Vers la fin de 1748, tandis que les troupes envoyées au secours de Marie-Thérèse rentraient dans leurs foyers, d'autres se préparaient à marcher sur Stockholm; en attendant, la Russie étendait et fortifiait son occupation en Finlande.

La France prit courageusement en main la cause de la liberté suédoise. Elle s'adressa aux Turcs, leur montrant l'occasion de mettre à profit nos conseils et de tenir à l'envahisseur un langage énergique : « Le véritable motif de la « Russie, leur disait-elle par la bouche de M. des Alleurs, « n'est autre que d'humilier et d'anéantir les voisins dont « la gloire et la puissance excitent sa jalousie, de les « réduire à un état de dégradation et de faiblesse qui les

« rende pour toujours inutiles à leurs alliés, de se pro-
« curer la cruelle satisfaction de changer le ministère de
« Stockholm au prix du repos et du sang des Suédois et
« de tous ceux qui seront obligés de prendre part à la
« guerre, enfin d'étendre sur les Suédois le despotisme
« tyrannique qu'elle exerce déjà sur les Polonais. L'Eu-
« rope peut-elle voir de sang-froid sa tranquillité et des
« armées entières immolées à l'ambition injuste des
« Russes? Mais la Porte a un intérêt personnel et immé-
« diat à empêcher le succès de leurs vues. Que les Turcs
« réfléchissent sur l'accroissement de possessions, de cré-
« dit et de puissance que les Moscovites ont acquis depuis
« le commencement de ce siècle, et sur la considération et
« l'influence que la Porte a perdues dans les affaires géné-
« rales de l'Europe. Est-il rien de plus à craindre, pour la
« liberté du Nord et pour l'empire ottoman en particulier,
« que de tolérer les entreprises d'une nation qui, à peine
« sortie des ténèbres de la barbarie et de l'ignorance, pré-
« tend imposer successivement le joug à tous les peuples
« qui l'environnent, et ne connaît d'autre loi que la supé-
« riorité de ses forces? Les Turcs ont-ils d'intérêt plus
« réel et plus pressant que d'opposer une digue à ce tor-
« rent impétueux qui a déjà fait tant de ravages, et contre
« lequel on ne saurait établir des barrières trop promptes
« et trop efficaces [1] ? »

Les Turcs se rendirent à des observations présentées sous une forme aussi pressante. Le 25 mai 1750, ils

[1] Affaires étrangères. Puysieulx à des Alleurs, 20 avril, 5 juin 1750.

remirent au résident russe une note comminatoire par laquelle ils informaient la cour impériale que, si l'occupation de la Finlande ne prenait fin à bref délai, ils ne pourraient se dispenser d'exécuter le traité d'alliance qui les liait à la Suède depuis 1740, et de fournir les secours promis. La France ne se contenta pas de faire parvenir à Pétersbourg des représentations indirectes; elle menaça la Russie d'une intervention militaire; on prépara l'envoi de douze vaisseaux de guerre dans la Baltique et d'un corps d'armée en Suède[1]. La fermeté de cette attitude fit réfléchir Bestouchef. Sa cour répondit à la note turque en protestant de ses dispositions pacifiques, et en invitant la Porte à se joindre à elle pour maintenir la constitution suédoise; puis elle chercha, par des négociations dilatoires, à traîner l'affaire en longueur. A la fin de 1750, le roi de Suède mourut. Son successeur, Adolphe-Frédéric, annonça publiquement l'intention, en montant sur le trône, de ne tenter pour le moment aucune réforme constitutionnelle. La Russie prit prétexte de cette déclaration pour évacuer la Finlande, laissant la France et la Turquie s'applaudir d'un demi-succès[2].

Le cabinet de Versailles fut moins heureux dans une négociation qu'il entama à Constantinople après la solution ou plutôt l'ajournement de la question suédoise. Cette fois encore, il ne fit que s'approprier l'une des pensées favorites de Bonneval, qui avait cherché, sans y réussir, à lier par un traité d'alliance la Turquie et la Prusse. La cour de

[1] D'Argenson, t. V, p. 422.
[2] Saint-Priest, *Mémoires sur l'ambassade de Turquie*, p. 147-148.

Versailles fit revivre ce projet et représenta aux deux puissances que, malgré leur éloignement, elles avaient dans l'Autriche un ennemi commun qu'il leur importait de contenir et de placer entre deux feux. Frédéric entra dans nos vues; il envoya ses pleins pouvoirs au comte des Alleurs pour traiter et signer en son nom. Les Turcs parurent d'abord disposés à conclure, puis leur timidité naturelle reprit le dessus. « Le ministère ottoman », écrivait M. des Alleurs, « est persuadé que le roi de Prusse a un génie « guerrier : ses ennemis et les nôtres n'ont pas cessé « d'inspirer cette opinion à la Porte. Le roi de Prusse n'a « pas voulu d'alliance dans des temps paisibles. Ce prince « paraît la rechercher dans des circonstances plus déli- « cates. Le ministère turc, défiant et ombrageux à l'excès, « suppose que c'est apparemment pour commencer une « guerre où la Porte craint de se trouver engagée, aussitôt « après la conclusion de son traité[1]. » Rien ne put vaincre ces appréhensions; ébauchée dès 1749, la négociation dura plus de deux années et n'aboutit point.

A partir de 1752, le champ d'action de notre diplomatie s'étend : sans cesser de se poursuivre à Constantinople, la lutte avec la Russie s'engage à Varsovie. Jusqu'alors, nos agents auprès du roi et de la république de Pologne s'étaient bornés à une sourde opposition aux menées des cours de Vienne et de Pétersbourg; celles-ci avaient pour auxiliaire principal et pour représentant véritable dans les délibérations de la Diète comme dans les conseils de l'Élec-

[1] Affaires étrangères. Des Alleurs, 20 janvier 1751.

teur-Roi le ministre d'Angleterre, le chevalier Hanbury Williams, grand faiseur d'intrigues, diplomate adroit et sans scrupules, qui ne reculait devant aucun moyen lorsqu'il s'agissait de satisfaire sa haine infatigable contre la France. Le belliqueux Anglais allait enfin rencontrer un adversaire digne de lui. Au mois de mars 1752, le comte de Broglie fut nommé ambassadeur du Roi en Pologne. Jusqu'à présent, ses services à l'armée l'avaient seuls fait connaître, mais il était de ces hommes qui ne se trouvent déplacés sur aucun terrain, et il devait prouver que les diplomates s'improvisent quelquefois. Avant de partir, il reçut un billet écrit de la main du Roi et ainsi conçu : « M. le comte de Broglie ajoutera foi à tout ce que lui dira M. le prince de Conti et n'en parlera à âme qui vive[1]. » Ce que le prince avait à lui dire se trouva fort long ; il ne s'agissait de rien moins que de reconstituer en Pologne le parti français et de le faire entrer résolûment en lice. D'ailleurs, les instructions officielles du nouveau ministre des affaires étrangères, M. de Saint-Contest, tendaient au même but ; le comte s'appliqua à satisfaire à la fois son chef hiérarchique et son inspirateur officieux. Une plume éloquente[2] a retracé le tableau fidèle des travaux de M. de Broglie en Pologne, de ses brillantes passes d'armes avec le chevalier Williams, de ses ruses de guerre et de ses victoires ; nous avons vu, dans un récit dont le charme séduit et dont l'intérêt ne se ralentit jamais, comment le jeune ambassadeur,

[1] Correspondance secrète de Louis XV, 12 mars 1752. Boutaric, I, 195. *Secret du Roi*, I, 33.

[2] M. le duc de Broglie, dans le *Secret du Roi*, I, 50 à 111.

transporté dans un milieu inconnu et défiant, s'y fit promptement des amis et un parti; par quel coup d'audace, au moment où la diète de 1752 allait se transformer en confédération pour imposer à la République des lois dictées par la Russie, il rompit la diète et prévint toute confédération; par quel miracle d'habileté il enleva aux princes Czartoryski, chefs du parti ennemi, l'administration de l'immense domaine d'Osrog, qui commandait une partie de l'Ukraine. Moins de deux années après l'arrivée du comte, la portion la plus influente de la noblesse polonaise était reconquise à notre cause, et le prince de Conti jugeait l'instant venu de travailler avec efficacité au succès de ses vues personnelles.

Le roi Auguste était sujet à l'apoplexie; il importait que sa mort ne nous prît pas au dépourvu. Le prince écrivit à M. de Broglie de poser sa candidature et de préparer son élection. Cette fois, la diplomatie occulte ne se trouvait plus d'accord avec le ministère; M. de Saint-Contest ne soupçonnait pas les vues de Conti et ne les eût point approuvées. Son système, renouvelé de celui de M. d'Argenson, consistait à unir par des liens indissolubles l'électorat de Saxe au royaume de Pologne et à faire de ces deux États fondus en un seul le point d'appui de notre influence dans le Nord. Placé entre des instructions contradictoires, Broglie n'avait que le choix de la désobéissance. Le plan du prince de Conti lui parut dénué de toute chance de succès; dès lors, il abandonne son protecteur avec une désinvolture sans égale, et se met à travailler résolûment au profit de la maison de Saxe. A y regarder de près, son projet et celui du prince de Conti se touchaient

en un point, c'était d'être également impraticables. La France ne pouvait espérer donner à la Pologne un roi de son choix, malgré l'Autriche et la Russie, qu'en s'assurant du concours de la Prusse; or Frédéric II, tout en continuant à se dire notre allié, s'était prononcé avec la même vivacité contre l'une et l'autre des combinaisons françaises [1]. Ainsi, l'ingénieux échafaudage qu'élevait le comte de Broglie se fût écroulé au premier choc; chez cet homme, qui, suivant le mot de d'Argenson, « subissait le despotisme « de ses idées », il faut admirer l'habileté de la mise en œuvre plus que la sûreté des vues, les moyens plus que le but.

Au commencement de 1755, le comte de Broglie crut toucher au terme de ses efforts; il obtint de sa cour un blanc-seing pour signer avec Auguste III un traité d'alliance : comme électeur, ce prince s'engagerait à nous fournir des secours armés; comme roi, il promettrait d'interdire à jamais aux armées russes le territoire polonais, et autoriserait par avance ses sujets à se confédérer, c'est-à-dire à se lever en masse pour combattre le Moscovite. Au même moment, M. des Alleurs proposait à la Turquie

[1] Le 24 décembre 1754, Frédéric, écrivant à son ministre à Paris, s'effrayait des menées du comte de Broglie en faveur du prince de Conti : « Le prince, disait-il, aurait la plus grande raison du monde de désavouer « entièrement son ministre. » Le 18 octobre 1755, Frédéric, envisageant l'hypothèse d'un accord entre la France et la maison de Saxe, déclarait qu'en ce cas, « il ne pourrait faire autre chose que de se retirer du jeu, et « qu'il ne mettrait pas la plume à la main pour le renouvellement de son « traité avec la France ». Dépêches citées par M. le duc de Broglie, dans le *Secret du Roi*, I, 134, d'après les archives des affaires étrangères et les documents publiés à Berlin.

d'arrêter les bases d'un accord éventuel avec nous, en vue des complications qui pourraient surgir en Pologne[1].

La première partie du plan royal était accomplie. La France avait ressaisi son ancienne influence à Constantinople, à Varsovie et à Stockholm; nos agents dans ces différentes cours menaient la campagne contre la Russie avec un ensemble et un entrain remarquables. A cet instant, l'Europe semblait partagée en deux ligues prêtes à en venir aux mains; à la coalition de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie, la France, appuyée dans le Midi sur l'Espagne et les États italiens de la maison de Bourbon, opposait en outre la Prusse, la Suède, la Turquie, et la plus grande partie de la Pologne. Dans ces conditions, tout conflit entre deux puissances appartenant à un parti différent devait devenir l'occasion d'une guerre générale. Depuis plusieurs années, d'aigres discussions s'étaient ouvertes entre les cabinets de Londres et de Versailles au sujet des limites de leurs possessions respectives en Amérique. En 1754, les colonies anglaises et françaises entamèrent spontanément les hostilités. L'incendie allumé dans le Nouveau Monde allait se propager rapidement et embraser l'Europe. Les escadres anglaises se mirent sur toutes les mers à la poursuite de nos vaisseaux; la guerre s'engageait avant d'avoir été officiellement déclarée.

L'Angleterre se croyait invulnérable dans son île, son roi ne l'était pas : il possédait sur le continent l'électorat de Hanovre, patrimoine héréditaire de sa famille, exposé à

[1] Mémoire historique de M. de Vergennes sur la politique secrète de la France en Turquie. Boutaric, I, 371.

nos coups et plus directement à ceux du roi de Prusse notre allié. Pour protéger le Hanovre, Georges II eut la pensée de prendre à sa solde une armée russe. Il envoya de Dresde à Pétersbourg le chevalier Williams, chargé de négocier au prix d'un fort subside l'entrée des Russes en Allemagne. Les dispositions connues du cabinet de Pétersbourg ne permettaient point de douter du succès de ce voyage.

Cette menace à notre adresse ne demeura point sans réponse. Tandis que l'Anglais s'acheminait vers Pétersbourg, un nouveau ministre de France débarquait à Constantinople, avec le titre d'envoyé extraordinaire, et avec une mission spéciale : c'était le chevalier de Vergennes ; il venait remplacer le comte des Alleurs, enlevé par une mort prématurée (fin 1754). Des Alleurs avait préparé l'action des Turcs contre la Russie : Vergennes eut ordre de la déterminer :

« Sa Majesté Britannique, lui écrivait-on de Versailles « peu après son arrivée, vient de faire partir précipitam- « ment de Dresde pour Pétersbourg le chevalier Williams, « un des principaux instruments de toutes les intrigues de « l'Angleterre dans l'Empire et des troubles de Pologne. « On prétend qu'il va négocier un corps de soixante ou « soixante-dix mille hommes de troupes russes à la solde « et à la disposition de l'Angleterre. Vous savez qu'il y a « longtemps que les cours de Vienne et de Londres en sont « occupées. Est-ce pour les employer contre nous? Est-ce « pour enlever de vive force l'élection d'un roi des Ro- « mains et, chemin faisant, achever d'asservir la Pologne, « ou bien pour mettre la cour de Vienne en état d'entre- « prendre la conquête de la Silésie? On peut, sans faire un

« jugement téméraire, attribuer aux cours de Londres, de « Vienne et de Pétersbourg quelqu'une de ces vues et « même toutes, si on en juge par leur conduite depuis la « paix d'Aix-la-Chapelle. Quelque puisse être l'objet de la « mission du chevalier Williams, il ne saurait être indiffé- « rent à la tranquillité de l'Europe et surtout à la sûreté « des voisins de la Russie. Il ne faut donc rien négliger « pour faire échouer cette négociation. Nous prenons et « nous prendrons toutes les mesures qui dépendront de « nous pour cela. Le parti patriotique en Pologne prend « de la consistance, et le grand général [1] montre de la « fermeté. La conduite du ministère de Suède est sage « et nerveuse en même temps. Le roi de Prusse fait une « augmentation considérable dans ses troupes, et le Roi ne « laissera pas manquer à ses trois alliés les secours dont « ils pourront avoir besoin. Sa Majesté se prépare à tout « événement; ainsi, de ce côté-ci, tout est en mouvement « pour mettre obstacle aux projets des cours de Vienne, « de Londres et de Pétersbourg. Il ne s'agit plus que d'en- « gager la Porte à tenir une conduite qui donne à penser à « la Russie; une déclaration de sa part qui annonce qu'elle « ne souffrira pas qu'on viole le territoire de la Pologne ou « que l'on attente à la liberté de cette république, et quel- « ques mouvements de troupes de la part des Turcs vers les « frontières de Russie et de Pologne, pourraient en imposer « à la Tsarine, et l'empêcher de troubler le repos de ses « voisins, et de se livrer aux vues des cours de Vienne et

[1] La charge de grand général était l'une des plus importantes de la république de Pologne; elle était remplie alors par le comte Branicki.

« de Londres pour troubler celui de l'Allemagne et du « reste de l'Europe.....

« Si on ne traverse pas les liaisons trop intimes et « trop étendues de ces trois cours, il est bien difficile que « la Suède, la Pologne et la Prusse à la longue ne succom- « bent. Dès que les deux impératrices auront opprimé ces « trois voisins qui les gênent et qui les retiennent, elles « profiteront d'une circonstance où les Turcs seront « occupés d'un autre côté pour attaquer l'empire ottoman, « comme elles le firent en 1737. Que le système turc soit « pacifique ou guerrier, il est également de son intérêt de « ne pas laisser dépendre du caprice des cours de Vienne « et de Pétersbourg la tranquillité et le sort de l'empire « ottoman. Tant que la Porte fera connaître qu'elle s'inté- « resse à ce qui regarde la Suède, la Pologne et la Prusse, « les Russes et les Autrichiens les laisseront tranquilles, et « tant que ces trois puissances resteront dans leur état ac- « tuel, les cours de Vienne et de Pétersbourg ne songeront « point à troubler le repos de l'empire ottoman, ni à l'atta- « quer s'il était en guerre contre la Perse ou agité dans « son intérieur. Un des plus sûrs moyens d'empêcher « la Russie d'opprimer ses voisins et de se livrer aux vues « des cours de Vienne et de Londres est de ne pas per- « mettre à ses troupes, sous quelque motif que ce puisse « être, de traverser la Pologne aussi librement qu'elles tra- « verseraient les provinces de Russie, comme elles l'ont fait « en 1738 pour attaquer l'empire ottoman, et en 1748 pour « venir en Allemagne. Si le système des Turcs est de con- « tenir la Russie dans ses justes bornes, Sa Majesté sera

« toujours disposée à se concerter avec la Porte afin que « ce système ait son entière exécution. Le Roi croit en « général ce concert juste et équitable autant qu'il peut être « dans tous les cas utile à l'empire ottoman, et Sa Majesté « ne trouvera jamais de difficultés à s'ouvrir sur cet article « avec le Grand Seigneur.

« S'il faut faire quelques présents aux ministres turcs « ou aux personnes qui ont un principal crédit à la Porte « pour assurer le succès de cette opération, et surtout des « démonstrations que Sa Majesté désire que les Turcs « fassent pour en imposer à la Russie et l'empêcher de con- « clure ou du moins d'exécuter le traité qui, selon nous, « fait l'objet principal de la mission de M. Williams à Pé- « tersbourg, le Roi vous autorise à y employer jusqu'à la « somme d'un million, et plus, s'il le faut absolument[1]. »

Vergennes employa tous ses efforts à jeter la Turquie sur le flanc gauche de la Russie, au moment où cette puissance se préparait à reprendre sa marche vers l'Europe. Avant que les Ottomans aient songé à rassembler leurs forces, il a su, dans leurs propres États, découvrir une armée pour l'opposer aux Russes.

Les steppes qui s'étendent sur la rive septentrionale de la mer Noire faisaient encore partie de l'empire du Sultan; elles étaient parcourues plutôt qu'habitées par de belliqueuses peuplades tartares, débris des grandes migrations du douzième siècle. Le chef suprême de ces tribus, le khan de Crimée, n'avait pas renoncé aux goûts guerrier

[1] Affaires étrangères. Instructions à M. de Vergennes, 11 mai 1755.

de ses ancêtres, toujours prêt à quitter les ombrages de Batchi-Séraï pour les excursions en Moscovie, les exploits contre l'ennemi traditionnel, les courses à bride abattue à travers l'Ukraine. Depuis quelque temps, il se sentait directement menacé par la Russie. En face des Tartares, sur les deux rives du Bug, dans des déserts que le traité de Belgrade avait déclaré neutres, cette ambitieuse puissance établissait sous le nom de Nouvelle-Servie une série de points fortifiés et de colonies militaires destinées à jeter à l'improviste en Crimée ou en Bessarabie une armée formée d'avance. Sur les plaintes de la Porte, la Russie avait promis en 1754 d'arrêter les travaux, et elle les continuait. Raviver les craintes des Tartares, aigrir leur ressentiment contre un voisin envahissant, et les amener à prendre l'initiative des hostilités, tel fut le but de la France. Louis XV leur dépêcha un agent secret, le baron de Tott[1]; par nos conseils, le khan eut bientôt réuni sa nombreuse et vaillante cavalerie et n'attendait qu'une occasion pour lui lâcher la bride. Enfin notre diplomatie suscita des ennemis à la Tsarine jusque dans l'intérieur de son empire; MM. de Broglie et de Vergennes envoyèrent aux Cosaques Zaporogues, frémissant sous le joug, des émissaires chargés de sonder leurs projets et de préparer un soulèvement. L'entrée des troupes moscovites en Pologne devait servir de prétexte à une explosion générale; arrêtées par la confédé-

[1] M. de Tott, officier hongrois au service de France, avait déjà rempli plusieurs missions analogues pendant l'ambassade du marquis de Villeneuve. Son fils joua un rôle important dans la première guerre de Catherine II contre les Turcs. Il a laissé des mémoires intéressants sur les *Turcs et les Tartares*. Paris, 1784, 4 vol. in-8°.

ration des nobles polonais, elles eussent été rappelées sur leur propre territoire par l'irruption des Tartares, avant-garde des lourdes armées ottomanes. La Russie se trouvait environnée d'un cercle d'ennemis prêts à l'attaquer sur un signal parti de Versailles.

Ce signal ne vint pas. La politique française allait subir un nouveau et brusque revirement; d'un trait de plume, Louis XV allait effacer l'œuvre patiemment élaborée depuis sept ans. Les instructions envoyées à Vergennes au début de sa mission semblaient une déclaration de guerre aux cours de Vienne et de Pétersbourg; elles portent la date du 15 mai 1755. Le 1er mai 1756, la France et l'Autriche signaient un traité d'alliance; quelques mois plus tard, les troupes de la Tsarine envahissaient la Pologne, mais avec notre assentiment et notre connivence. La France et la Russie se réconcilièrent sur le champ de bataille, et ce rapprochement inattendu, dû à l'influence personnelle d'Élisabeth, ne devait pas être l'une des moindres surprises que réservait à l'Europe une année où le système général des alliances allait s'écrouler d'un seul coup, pour se reconstruire sur de nouvelles bases.

II

La révolution diplomatique de 1756 est la plus profonde et la plus grave par ses conséquences que le dix-huitième siècle ait vu s'accomplir. Elle rompit la chaîne des traditions, désorienta les vieux politiques, et modifia les rapports respectifs de la plupart des États. Ce serait en réduire les

proportions que d'y voir seulement le rapprochement de deux ennemies séculaires, la France et l'Autriche, s'unissant pour infliger en commun une leçon au roi de Prusse, que ses exigences et sa déloyauté avaient rendu également insupportable à Louis XV son allié et à Marie-Thérèse son ennemie. Si la postérité s'est méprise pendant plus d'un siècle sur le véritable caractère du traité signé à Versailles entre le Roi Très-Chrétien et l'Impératrice-Reine, c'est surtout pour l'avoir envisagé isolément, et sans le rattacher à l'ensemble des négociations qui se poursuivirent alors dans la plupart des capitales de l'Europe, et dont le pacte conclu entre la France et l'Autriche ne marque ni le début ni le dénoûment. Pour faire justice de légendes longtemps accréditées, il a fallu que les archives publiques ou privées des différents États nous livrent successivement leurs secrets; la vérité s'est découverte peu à peu, par fragments. Nous avons eu successivement la version autrichienne et la version française; toutes deux ont laissé dans l'ombre le rôle joué par la Russie dans les événements de 1756. En complétant par cet élément nouveau les renseignements que nous ont fournis diverses publications d'une haute valeur historique, les points demeurés obscurs s'éclaircissent, et le travail de reconstitution s'achève[1].

Quelque séduisante que soit la théorie des grands effets expliqués par de petites causes, il n'est plus permis d'attri-

[1] Voir surtout les *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, publiés par M. F. Masson, Paris, Plon, 1878, 2 vol. in-8°. C'est un document d'une importance exceptionnelle pour l'histoire diplomatique du dix-huitième siècle. Voir d'autre part l'ouvrage du chevalier d'Arneth, *Geschichte Maria Theresia's*, d'après les Archives de Vienne, t. IV.

buer le rapprochement entre la France et l'Autriche aux blessures qu'auraient infligées à l'amour-propre de madame de Pompadour les sarcasmes de Frédéric II, et que la fille des Césars germaniques n'aurait point dédaigné de panser par de flatteuses complaisances. A la lumière des nouveaux documents, le traité signé à Versailles apparaît de la part de la France comme un acte mûrement réfléchi et accompli sous la pression des circonstances. Depuis longtemps sans doute des tentatives de rapprochement avaient eu lieu entre les deux grandes puissances continentales ; nous avons vu que Fleury désirait une réconciliation définitive avec l'Autriche ; il ne manqua au cardinal qu'un peu de fermeté pour accomplir le projet dont la marquise de Pompadour a longtemps porté la responsabilité[1]. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Marie-Thérèse fit quelques ouvertures ; son ambassadeur Kaunitz prépara le terrain, puis, en 1755, elle proposa brusquement une alliance très-étendue. Louis XV, quoique favorablement disposé envers la personne de l'Impératrice, hésita ; il écouta ses offres, les fit examiner par l'abbé de Bernis et discuter en son conseil ; finalement il les éluda en ne consentant qu'à un traité vague de garantie où les alliés des deux parties, c'est-à-dire la Prusse d'un côté et la Russie de l'autre, eussent été appelés à accéder. (7 septembre 1755.) Si, neuf mois après cette réponse évasive, Louis XV reprit en le transformant le projet de Marie-Thérèse et revint à l'Autriche qu'il avait dédaignée, il ne faut

[1] Voir chapitre II, pages 130-131. M. Baschet, dans son *Histoire du Dépôt des affaires étrangères*, indique également cette négociation, qui dura de 1738 à 1741, p. 338-339.

chercher la cause de ce revirement ni dans les conseils de la favorite, ni dans un sentiment spontané d'hostilité contre le roi de Prusse ; il est nécessaire de franchir nos frontières, de dépasser l'Allemagne et de parvenir jusqu'à Pétersbourg, pour saisir le point de départ de l'action diplomatique qui amena le renversement général des alliances, et dont l'effet, après s'être d'abord fait sentir à Berlin, se répercuta ensuite jusqu'à Versailles.

Nous avons laissé au printemps de 1755 le chevalier Williams partir pour la Russie avec la mission de négocier un traité qui appellerait les armées russes à la défense du Hanovre. En arrivant à son nouveau poste, l'envoyé britannique trouva cause gagnée ; le chancelier Bestouchef, plus Anglais que Russe, lui accorda tout ce qu'il voulut. Par le traité de Saint-Pétersbourg (30 septembre 1755), la Russie mettait à la disposition de l'Angleterre une armée de soixante-dix mille hommes contre payement de cent mille livres sterling par an[1]. Cet accord était dirigé indirectement contre nous, et directement contre la Prusse, dont la France comptait se servir pour attaquer les possessions continentales de nos ennemis ; il causa à Berlin une véritable panique. Audacieux jusqu'à la témérité, Frédéric II n'eut toute sa vie qu'une seule crainte, celle des armées russes. Seul en Europe il pressentait le poids qu'apporteraient dans la balance ces troupes nombreuses et aguerries, mal conduites et peu mobiles, mais redoutables par leur courage passif et leur indomptable ténacité : « Il est plus facile de

[1] Voir le texte du traité dans Koch, *Table des traités*, t. II, p. 1.

« tuer des Russes, disait-il, que de les vaincre. » Dès 1744, son ambassadeur à Pétersbourg entretenait La Chétardie des appréhensions de son maître : plus tard, Frédéric écrivait lui-même, en parlant de la Russie : « C'est une « terrible puissance, qui dans un demi-siècle fera trem- « bler toute l'Europe [1]. » En apprenant le traité signé par le chevalier Williams, il se vit aux prises avec toutes les forces de la Moscovie, s'il observait ses engagements avec la France. Dès lors, il n'eut plus qu'une pensée, détourner le péril en s'entendant avec l'Angleterre, qui disposait de la foudre. Il entama à Londres d'actives négociations, et à la convention anglo-russe succéda le traité signé à Westminster le 16 janvier 1756 entre le roi de la Grande-Bretagne et Frédéric. Ce dernier s'engageait à faire cause commune avec l'Angleterre contre toute puissance qui violerait le territoire germanique, c'est-à-dire à défendre le Hanovre contre nos armées [2].

Cette stipulation était incompatible avec le traité d'alliance qui liait la Prusse à la France depuis quinze années et qui n'expirait qu'en juillet 1757 ; elle constituait donc une véritable trahison diplomatique. On a cherché à expliquer la conduite de Frédéric par la connaissance qu'il aurait eue

[1] Cité par M. Sorel, *la Question d'Orient au dix-huitième siècle*. Paris, Plon, 1878, 1 vol. in-8°, p. 42. Un des prédécesseurs de Frédéric, l'électeur Frédéric-Guillaume, disait : « Je vois bien le moyen de détacher « l'ours du Nord, mais ensuite qui se chargera de le remettre à la chaîne ? » Mémoire remis au gouvernement français par M. de Valory, ambassadeur en Prusse. Affaires étrangères. Volume intitulé « Mémoires et documents, n° 30 ».

[2] Frédéric II, *Mémoires*. Édition d'Amsterdam, 1789, ch. III, p. 47.

de nos relations avec Vienne ; en outre, a-t-on dit, la France aurait usé à son égard de procédés offensants, et prétendu exercer sur tous ses actes une autorité despotique ; dans la défection du roi de Prusse, il ne faudrait voir que la révolte d'un pupille devenu majeur contre un tuteur qui ne se résignait pas à abdiquer ses droits. Nous pensons que Frédéric obéit avant tout à des considérations d'ordre pratique ; son accord avec l'Angleterre fut une prime d'assurance contre l'invasion russe.

Le traité de Westminster venait d'être signé et n'avait pas encore été ratifié, lorsque arriva à Berlin le duc de Nivernois, venu en droite ligne de Versailles, et chargé de proposer officiellement à Frédéric le renouvellement de son alliance avec nous. Le roi de Prusse avoua son infidélité et en donna franchement le motif, en exprimant la frayeur que lui causaient les armées d'Élisabeth [1]. La France chercha vainement à le regagner ; il ratifia le traité sous les yeux du duc de Nivernois. La France ne pouvait demeurer sans alliés en Allemagne ; entre l'Impératrice-Reine qui persistait à nous offrir son alliance, et la Prusse qui répudiait la nôtre, elle n'avait plus la liberté de choisir. C'est alors que Louis XV fit savoir à Vienne qu'il ne se refusait plus à négocier sur la base des propositions repoussées en 1755, et que le traité de Versailles vint répondre à celui de Westminster, comme ce dernier avait été la conséquence de la convention de Saint-Pétersbourg. Notre union avec l'Impératrice ne comprit encore que des stipu-

[1] *Mémoires de Bernis*, p. 242.

lations défensives : elle plaçait la paix de l'Allemagne sous la sauvegarde de la France et de l'Autriche, tandis que la guerre maritime attirerait toute notre attention et absorberait toutes nos forces.

Vers le même temps, une autre négociation s'ébauchait, plus mystérieuse que les précédentes. L'histoire jusqu'à présent ne l'a connue que par ses résultats, sans en saisir le fil presque invisible. Depuis près de dix ans, la France et la Russie s'étaient rencontrées en ennemies sur tous les champs de bataille diplomatiques de l'Europe. Cependant la cour de Versailles n'ignorait point que la politique emportée et violente du chancelier Bestouchef répondait mal aux secrètes inclinations d'Élisabeth. S'il fallait en croire des indices répétés, cette princesse conservait au fond du cœur un goût particulier pour la France, et par sentiment plutôt que par calcul, souhaitait un rapprochement. Au lieu de demander à l'alliance de nos ennemis les moyens de poursuivre le développement de la grandeur russe, elle eût préféré les chercher dans un accord avec nous. Les rares Français qui parvenaient à se glisser jusqu'à la cour de Russie, en rapportaient d'étranges récits : ils disaient que l'Impératrice conservait un souvenir attendri de ses anciennes relations avec Louis XV, se reprochait son ingratitude, et que parfois, pour distraire son ennui ou consoler son cœur, il était nécessaire de lui parler de la France et du Roi. Voici ce que raconte un voyageur : « Parmi les « Français que différentes causes avaient fait passer en « Moscovie, il y avait un certain Sompsoy, fils du suisse de « M. le duc de Gesvres; ayant le talent de peindre en mi-

« niature, il se présenta pour faire le portrait de l'Impéra-
« trice ; il fut admis, et dans une des séances, elle lui dit
« du bien de la France ; celui-ci, avec esprit, lui répliqua
« que le nom de Sa Majesté était en grande vénération parmi
« les Français, et qu'il avait ouï dire à M. le duc de Gesvres
« que Louis XV pensait sur cela comme ses sujets. Ce
« peintre obtint à ces mots un sourire qu'il saisit et qui fit
« réussir le portrait[1]. » Nous ne garantissons point l'authenticité de l'anecdote, mais n'est-elle point jolie dans sa grâce un peu maniérée, et ne nous apporte-t-elle point comme le lointain parfum d'une époque disparue?

Ainsi la souveraine absolue de vingt millions d'hommes, l'impératrice de toutes les Russies, n'était point maîtresse de ses propres décisions ; elle subissait l'ascendant despotique de son premier ministre, et se laissait entraîner à suivre un système qu'elle désapprouvait. Il est vrai qu'elle ne renonçait pas à faire prévaloir dans un avenir plus ou moins rapproché ses vues personnelles, et que, sans oser entrer en lutte ouverte avec le chancelier, elle conspirait mystérieusement contre lui. Par un jeu singulier de la destinée, les souverains de France et de Russie se trouvèrent au même moment suivre en cachette une politique distincte de celle de leur gouvernement. Comme Louis XV, Élisabeth avait son confident : le vice-chancelier Woronzof remplissait ce rôle. Nous avons vu en 1741 Woronzof ac-

[1] *Voyage à Pétersbourg, ou Nouveaux Mémoires sur la Russie*, par M. de La Messelière, p. 71-72. M. de La Messelière fut attaché plus tard à la personne de M. de l'Hôpital, ambassadeur en Russie. Son récit a été publié à Paris, en 1803, par Musset-Pathay. 1 vol. in-8°.

compagner Élisabeth dans l'aventureuse expédition qui lui procura le trône; il avait mérité par ses services la reconnaissance de la Tsarine, et gagné son estime par la prudence et la loyauté de ses conseils; sa maîtresse le traitait moins en ministre qu'en ami. Bien que ses hautes fonctions lui eussent permis de partager avec Bestouchef la direction des affaires, sa timidité naturelle l'avait porté jusqu'à présent à s'effacer derrière l'impérieux chancelier; il préférait répondre à la confiance que lui témoignait l'Impératrice en servant par des voies détournées sa pensée secrète. Woronzof connaissait la France, qu'il avait visitée en 1744, et où il avait reçu un accueil flatteur; il l'aimait, l'appréciait, et cherchait avec Élisabeth les moyens de réconcilier ou même d'unir les deux États.

La tâche était difficile. Depuis 1747, le Roi n'entretenait à Pétersbourg ni ambassadeur, ni chargé d'affaires, ni consul, personne enfin à qui l'on pût s'ouvrir. La France n'était représentée en Russie que par quelques personnages de médiocre état, admis dans la familiarité des princes et des grands seigneurs, et par un petit nombre de négociants que ne protégeait aucun traité de commerce. Parmi ces derniers se trouvait un sieur Michel, qu'une correspondance du temps nous dépeint ainsi : « un galant homme, ami et « confident de tout ce qu'il y a de plus distingué en « Russie[1]. » Ce Michel paraît avoir été un intrépide voyageur; les intérêts d'un négoce considérable l'appelaient souvent de Pétersbourg, où il s'était établi, à Rouen, sa ville

[1] Affaires étrangères. Lettre du chevalier Douglas, 15 janvier 1757.

natale. Il partait alors, quelle que fût la saison, et fournissait la course d'un seul trait, sans que rien pût l'arrêter, ni la rigueur du climat, ni la longueur du trajet, ni les dangers de toute sorte qui l'attendaient sur les chemins mal gardés de la Russie et de l'Allemagne. Dans l'un de ces voyages, en 1753, Michel passa par Versailles, demanda audience au ministre des affaires étrangères, et lui donna communication d'un message secret dont il était porteur. Élisabeth faisait savoir à la France qu'elle désirait renouer les relations, et sollicitait la première l'oubli du passé.

Le Roi et son conseil ne jugèrent pas que le moment fût venu de répondre à cette avance; ils étaient au plus fort de leur lutte contre l'influence russe en Pologne et en Orient; l'envoyé officieux fut éconduit[1].

Peu de temps après son départ, la cour de France fut prise d'un scrupule; elle regretta d'avoir négligé les ouvertures de la Tsarine, voulut réparer sa faute, et s'y prit maladroitement. En 1754, la police russe signalait l'arrivée à Pétersbourg d'un Français, M. de Valcroissant, qui avait réussi à franchir la frontière sous un nom d'emprunt; Bestouchef flaira en lui un émissaire secret et le fit arrêter. Valcroissant n'avait ou ne voulut produire aucune pièce qui expliquât le motif de son voyage. Dès lors, Bestouchef n'eut point de peine à le faire passer pour un espion venu dans les pires intentions. L'infortuné Français alla réfléchir dans la forteresse de Schlusselbourg, avec le lac Ladoga en perspective,

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Russie. — Lettre du cardinal de Bernis en date du 30 juillet 1757. Dans cette dépêche, Bernis fait le récit rétrospectif de la mission de Michel en 1753.

sur le danger de voyager en Russie sans caractère régulier[1]. Il est certain que Valcroissant avait une mission de son gouvernement, mais nous n'en connaissons ni la nature ni l'étendue.

Vers le commencement de 1755, la cour de Versailles reçut de nouvelles insinuations de la part d'Élisabeth. Au moment même où son ministère attendait le chevalier Williams et s'apprêtait à conclure un traité de subsides avec notre ennemie jurée, la Tsarine n'aspirait qu'à se rapprocher de nous. « Plusieurs avis particuliers, dit plus tard la France « dans un document officiel, confirmèrent la sincérité « des premières ouvertures[2]. » Cette fois, les circonstances étaient trop critiques pour qu'il fût permis à Louis XV de persister dans son indifférence. Il n'avait nul désir de contracter avec Élisabeth une alliance véritable qui, fondée sur des engagements réciproques, nous eût obligés à modifier notre politique en Orient et en Pologne; il se flatta seulement qu'en faisant appel à l'ancienne amitié de l'Impératrice, il l'amènerait à se détacher de nos adversaires sans conditions, et à s'effacer par pure complaisance de la scène de l'Europe. Il ne voulait pas s'unir avec la Russie, mais espérait la désarmer sans combat[3].

L'envoi à Pétersbourg d'un agent secret fut résolu : le difficile était le choix de cet émissaire. Un diplomate de pro-

[1] Boutaric, I, 82.

[2] Affaires étrangères. Instructions du ministère au baron de Breteuil, 16 mars 1760.

[3] Cette pensée ressort avec évidence des instructions secrètes données ultérieurement par Louis XV au baron de Breteuil, et que nous publions plus loin.

fession ne consentirait pas à se compromettre dans une aventure; un personnage subalterne n'inspirerait point confiance; dans tous les cas, un Français éveillerait par sa présence seule les soupçons du ministère russe. Ce fut le prince de Conti qui fit cesser cet embarras. Il comptait parmi ses protégés bon nombre de personnages originaux, qui se distinguaient par les ressources de leur esprit et la singularité de leur destinée plutôt que par l'éclat de leur condition. Aux soirées de l'hôtel du Temple figuraient des diplomates en expectative, des hommes politiques par occasion, de jeunes écrivains désireux d'aborder la carrière des négociations, des étrangers venus en France pour chercher fortune. Parmi ces derniers se trouvait un Écossais, le chevalier Mackensie Douglas, sujet du roi d'Angleterre, mais sujet rebelle; attaché à la fortune des Stuart, Douglas avait accompagné le prétendant dans ses romanesques expéditions, puis s'était réfugié en France, n'y apportant, disait-il, que « la cape et l'épée[1] ». On lui connaissait du courage, un désir ardent de se signaler, la ténacité patiente de sa race; il ajoutait à ces qualités un profond dévouement aux intérêts du prince de Conti. Il n'en fallait pas davantage pour que ce dernier le présentât comme particulièrement propre à remplir en Russie le rôle d'explorateur, et qu'il le fît agréer. Le voyage de Douglas se concerta entre M. Monin, secrétaire du prince de Conti, et M. Tercier, premier commis aux affaires étrangères, intermédiaire habituel de la correspondance secrète. Ajoutons que tout

[1] Affaires étrangères. Correspondance du chevalier Douglas, 15 janvier 1757.

se fit de l'aveu de M. Rouillé, secrétaire d'État; la diplomatie occulte et le ministère se réunirent pour préparer la mystérieuse expédition.

Avant de partir, Douglas reçut une tabatière en écaille à double fond, qui renfermait, écrit en caractères très-fins, un mémoire destiné à lui servir d'instructions; il y trouva un itinéraire, des ordres et des conseils. Cette pièce a été publiée[1]; nous ne ferons que la résumer. Elle ne prescrivait pas au chevalier d'ouvrir une négociation, mais seulement de vérifier les dispositions de la Tsarine : il ne s'agissait pas encore de conquérir, mais seulement de découvrir à nouveau la Russie. Avant tout, Douglas aura à étudier l'état de l'empire, ses finances, son commerce, ses forces militaires; il s'appliquera en même temps à recueillir des renseignements précis sur les menées du chevalier Williams, le crédit de Bestouchef et celui de Woronzof, les favoris de l'Impératrice, ses sentiments pour la France, ses vues sur la Pologne, la Suède et la Turquie. La correspondance se fera en langage convenu et roulera tout entière sur des achats de fourrures. Williams devient « le renard noir »; Bestouchef, « le loup cervier ». Ces mots « les martres « zibelines diminuent de prix » signifieront que le crédit du chancelier est en baisse : les « peaux de petit-gris » seront les troupes à la solde de l'Angleterre. Enfin, s'il faut revenir, on écrira à Douglas que l'on a trouvé un manchon et qu'il n'en achète point.

[1] Par M. Gaillardet, *Mémoires de la chevalière d'Éon*, 1 vol., Paris, 1866, p. 375; par M. Boutaric, *Correspondance secrète de Louis XV*, I, 203; par M. le duc de Broglie, *Secret du Roi*, I, annexe B, 445.

Convenablement stylé, Douglas se mit en route dans le courant de l'été de 1755, mais afin de détourner les soupçons, il prit le chemin le plus long. Entré en Allemagne par la Souabe, il gagna Vienne, puis parcourut la Bohême. Il voyageait en curieux et en désœuvré : en Pologne et en Silésie, il visita les mines ; à Dresde, il ébaucha une intrigue amoureuse ; à Dantzick, il employa plus utilement son temps en se mettant en rapport avec diverses personnes attachées aux intérêts de la France, et en recueillant de leur bouche quelques renseignements sur la Russie. Il annonçait l'intention de passer en Suède, afin de compléter sa visite aux principaux centres miniers de l'Europe, lorsque tout à coup, feignant de changer d'avis, il prit sa course vers Pétersbourg ; son étoile lui permit d'y arriver sans encombre[1]. Il fallait maintenant s'insinuer discrètement à la cour et y prendre les informations désirées : c'est ici surtout que la prudence et la ruse devenaient indispensables.

En 1755 comme de nos jours, un touriste anglais risquait moins que tout autre d'éveiller l'attention, mais Douglas avait à éviter l'œil perspicace du représentant de sa propre nation. Le chevalier Williams venait de s'établir victorieusement en Russie, et faisait bonne garde autour des positions conquises. D'accord avec Bestouchef, il avait fait poser en principe qu'aucun Anglais ne serait admis à la cour que sur sa recommandation. Il parut de bonne guerre à Douglas de s'introduire dans la place sous le couvert de son défenseur attitré ; bravement, il alla trouver Williams et lui

[1] Détails extraits de la correspondance du chevalier Douglas, *passim*.

demanda de le présenter. C'était compter sans la sagacité de l'ambassadeur ; la double qualité d'Écossais et de catholique rendit Douglas suspect à ses yeux ; il refusa le service demandé et prévint le chancelier. Pour échapper au sort de Valcroissant, il ne restait plus à l'émissaire français qu'un parti à prendre, celui de la retraite : il s'y résigna, et avant la fin de l'année, il avait repassé la frontière.

Douglas revint en France, mais ne fit que toucher barre à son point de départ. Nous le voyons immédiatement reprendre sa course vers Pétersbourg, où il arrive le 26 avril 1756. Cette fois, toutes les portes s'ouvrent devant lui, tous les obstacles s'aplanissent ; un mois après son retour, il est présenté solennellement à la Tsarine, et lui remet les lettres qui l'accréditent auprès d'elle en qualité de ministre de France, chargé de présider à la reprise des relations diplomatiques.

Que s'était-il passé durant son absence ? Par quel miracle le chevalier Douglas, battu en personne, avait-il triomphé de loin et par procuration ? Pour éclaircir ce mystère, les documents authentiques nous ont longtemps fait défaut ; la correspondance de Douglas pendant son premier séjour en Russie et dans l'intervalle de ses deux voyages, ne figure ni aux Archives nationales, ni au Dépôt des affaires étrangères. Fallait-il renoncer à combler cette irritante lacune ou accepter de confiance un récit romanesque, dont il nous était impossible de contrôler la véracité ? Une légende piquante s'est accréditée sur la réconciliation de Louis XV et d'Élisabeth, et de graves ouvrages en ont recueilli l'écho ; examinons-la tout d'abord, pour rechercher ensuite si,

comme tant de ses pareilles, elle contient quelque parcelle de vérité, ou s'il convient de l'écarter sans retour.

A son premier voyage, Douglas ne serait pas arrivé seul en Russie. Il aurait amené avec lui une nièce de vingt ans, mademoiselle Lia de Beaumont. Forcé de fuir devant les intrigues de Bestouchef et de Williams, il aurait laissé derrière lui cet auxiliaire d'un nouveau genre, après l'avoir présenté au comte Woronzof. Ce dernier se serait chargé à son tour d'introduire l'aimable Française auprès de l'Impératrice, et de la faire admettre au nombre des demoiselles d'honneur, des *freule,* comme on les appelait alors, filles de haute noblesse, jeunes et jolies pour la plupart, qui formaient à la souveraine une gracieuse escorte. Enchantée de sa nouvelle recrue, Élisabeth l'installe dans un appartement voisin du sien et qu'habite déjà la jeune princesse Dachkof, célèbre plus tard par ses voyages, ses écrits et ses aventures. Partageant la chambre et jusqu'au lit de sa compagne, mademoiselle de Beaumont pénètre dans l'intimité de la Tsarine, et ne tarde pas à se concilier ses bonnes grâces; elle se décide alors à lui révéler un secret, qui commençait à se chuchoter tout bas parmi les demoiselles d'honneur. Elle avoue à Élisabeth que, pour parvenir jusqu'à elle et lui remettre un billet du roi de France, elle a déguisé son sexe et son nom : Lia de Beaumont est en réalité le chevalier d'Éon de Beaumont, ami de Douglas et associé à sa mission; la complexion frêle et le visage imberbe du jeune homme lui ont permis de jouer son rôle avec succès. Loin de s'irriter de cette découverte, Élisabeth s'en amuse : le tour romanesque de l'aventure plait

à son imagination. Ses relations avec Louis XV ont commencé comme une intrigue d'amour; vont-elles se renouer de même? Elle charge d'Éon de retourner auprès de son maître et de lui dire que le message n'a point déplu. Le chevalier rapporte fidèlement cette réponse; la France se décide alors à l'envoi d'une mission officielle; Douglas en est le chef, et d'Éon l'accompagne sous les habits de son véritable sexe, avec le titre de secrétaire d'ambassade[1].

Frappé de l'invraisemblance de ce récit, un éminent historien a déjà constaté qu'aucun de ses détails ne supporte la critique, depuis l'introduction mystérieuse du jeune homme auprès d'Élisabeth, jusqu'à la réapparition de l'ancienne demoiselle d'honneur en fringant cavalier, avec le chapeau à plumes et l'épée au côté[2]. Un fait seul est certain, c'est que lorsqu'au printemps de 1756, Douglas reçut l'ordre d'entreprendre sa seconde expédition en Russie, il emmena en qualité de secrétaire un jeune homme déjà connu par quelques travaux littéraires et protégé comme lui du prince de Conti, M. d'Éon de Beaumont. C'est en ce point que l'histoire se soude à la légende[3]. Quant à un voyage antérieur

[1] *Mémoires de la chevalière d'Éon*, par F. Gaillardet, chap. I. M. Gaillardet, après s'être servi de documents originaux, puisés principalement aux archives du ministère des affaires étrangères, pour composer un récit romanesque de la vie du chevalier d'Éon (Paris, 1836), a publié depuis sur le même sujet un travail purement historique (Paris, 1866); c'est celui que nous citons.

[2] M. le duc de Broglie dans le *Secret du Roi*, II, p. 100 et suivantes.

[3] Nous rappelons que le sexe de d'Eon ne fait plus de doute. Après sa mort, survenue à Londres en 1810, il fut procédé à l'autopsie de son cadavre, et il résulte du rapport officiel des médecins que Charles-Geneviève-Timothée d'Éon de Beaumont était homme.

de l'équivoque chevalier, aucune pièce authentique ne nous en fournit le plus léger indice; au contraire, des documents nombreux et variés établissent d'une façon péremptoire que d'Éon vint en Russie pour la première fois lorsque Douglas y retourna, et qu'à son arrivée il se trouva fort dépaysé dans une contrée nouvelle pour lui et dont il ignorait la langue et les mœurs : nous relèverons ces témoignages au fur et à mesure de notre récit. Ainsi, rien ne subsiste de la fable qui a longtemps séduit la postérité : les preuves de l'erreur surabondent; restait à lui substituer la vérité. Si nos archives ne possèdent pas les pièces relatives à la première mission de Douglas, elles renferment toutes les lettres qu'il écrivit et reçut pendant son deuxième voyage. Cette correspondance fourmille d'allusions au passé et contient les éléments nécessaires pour refaire le récit des événements antérieurs. En outre, nous voyons figurer dans un recueil de pièces annexées à la correspondance de Russie un mémoire présenté au ministre des affaires étrangères, et destiné à résumer les incidents qui ont amené la reprise des relations avec la cour impériale[1]. Grâce à ces documents, toute obscurité disparaît, et la vérité des faits se rétablit; malheureusement l'intérêt y perd, la poésie fait place à la prose, l'intermédiaire de la réconciliation entre Louis XV et Élisabeth cesse d'être un entreprenant chevalier déguisé en demoiselle d'honneur, pour devenir un honnête négociant français, travaillant avec ardeur et persévérance au bien de son pays.

[1] Affaires étrangères. Volume intitulé : *Mémoires et documents*, XXX.

Après avoir tenté vainement de s'introduire à la cour sous les auspices de Williams, Douglas se désolait de sa déconvenue et se préparait à quitter Pétersbourg, lorsqu'il eut la pensée de s'adresser au sieur Michel, dont il connaissait le zèle pour nos intérêts et la visite mystérieuse à Versailles en 1753. Michel n'hésita pas à reprendre en main les intérêts français, malgré les dangers que présentait cette entreprise. Profitant de ses accès familiers auprès du comte Woronzof, il met Douglas en rapport avec lui; à son tour, le vice-chancelier prévient la souveraine. L'émissaire français acquit bientôt la certitude que le Roi n'avait pas été trompé sur les intentions de l'Impératrice, dont le plus cher désir était de renouer avec la France. Élisabeth ne mettait qu'une condition à la réconciliation : c'est qu'elle fût entière et servît de prélude à une alliance déclarée; elle se disait prête à accueillir et à faire respecter tout envoyé du Roi qui apporterait des pouvoirs suffisants pour signer un traité; Woronzof consentit même à remettre à Douglas cette assurance par écrit.

Muni de ce précieux témoignage, l'Écossais retourne en France. Pendant son absence, Michel se met en correspondance avec lui et continue à servir utilement notre cause, entretenant les bonnes dispositions de Woronzof et de la souveraine, encourageant la France à sortir de sa réserve. Enfin Douglas reparaît, mais sa cour n'ose encore s'engager et ne lui a concédé que l'autorisation d'ouvrir les pourparlers. En arrivant à Pétersbourg, le chevalier et son secrétaire d'Éon s'installent dans la maison de Michel; les bureaux du négociant se transforment en chancellerie;

ses commis transcrivent les dépêches; lui-même avance à Douglas dix mille livres pour ses premiers frais, et lui sert pour la seconde fois de guide et d'introducteur [1].

Élisabeth ne trouva pas tout d'abord que les intentions du Roi répondissent parfaitement à ses désirs; à son tour, elle hésita, et sachant son premier ministre irrévocablement attaché aux intérêts de l'Angleterre, s'alarmait à la pensée de rompre en visière avec lui. Durant quelques jours, une lutte des plus vives s'engage entre notre influence et celle de nos ennemis. Pour nous perdre, Bestouchef n'épargne aucun moyen, pas même le crime; on retrouva plus tard dans ses papiers un projet qu'il avait formé pour faire périr Douglas, Michel et d'Éon; s'il faut en croire une relation du temps, des coups de feu furent tirés pendant la nuit dans l'appartement de Douglas; les balles allèrent se fixer dans la muraille [2]. De leur côté, Woronzof et Michel ne reculaient devant aucun effort pour assurer notre succès : le dernier avait dans le palais impérial des clients et des obligés, et il employait leurs services. Enfin Élisabeth se décide à faire acte de volonté; elle annonce officiellement l'intention de recevoir l'envoyé français. Douglas obtient une audience et en sort pleinement satisfait, tandis qu'Élisabeth envoie à Versailles un chargé d'affaires. Se sentant vaincu, Bestouchef change de tactique, devient souple et rampant, et répand partout qu'il considère le rapprochement avec la France comme la conséquence naturelle de l'union de

[1] Affaires étrangères. *Mémoires et documents*, XXX.
[2] La Messelière, p. 77.

cette puissance avec l'Autriche, amie traditionnelle de la Russie. Pour se maintenir au pouvoir, il consent à le partager avec Woronzof; tous deux sont désignés pour suivre les négociations avec Douglas.

Le rôle de Michel n'est point terminé. Nous allons le voir continuer ses voyages semi-commerciaux, semi-politiques, et, qu'on nous passe l'expression, faire la navette entre Saint-Pétersbourg et Paris pour transmettre les avis importants et prévenir les infidélités de la poste. Après l'admission de Douglas à la cour impériale, il gagne la France en dix-huit jours et y annonce la bonne nouvelle ; il en revient muni d'une déclaration par laquelle le gouvernement du Roi promet d'envoyer prochainement en Russie un ambassadeur à titre permanent, et il brûle de rapporter cet acte destiné à consommer la réconciliation. A Dantzick, l'un des correspondants de Douglas le voit traverser la ville « comme un éclair », et signale en même temps le passage de deux « bonnes dames » accompagnant Michel [1]. Il cite leurs noms; l'une d'elles est la Caravaque, mise jadis dans la confidence des desseins du prince de Conti sur la personne même d'Élisabeth. Cette indication ne jette-t-elle pas sur la négociation un jour singulier, et ne nous oblige-t-elle point à chercher dans l'entourage immédiat d'Élisabeth et parmi ses plus humbles suivantes les auxiliaires qui contribuèrent à la réunion des deux empires [2]?

[1] Affaires étrangères. Le sieur Mathy au chevalier Douglas, 3 septembre 1756.

[2] Michel vint-il en France, entre les deux voyages de Douglas, avec un message intime de l'Impératrice? Nous trouvons dans la *Correspondance*

Ces détails n'offrent pas seulement un intérêt de curiosité : ils prouvent que le rapprochement avec la Russie ne fut pas le contre-coup de notre alliance avec l'Autriche, mais qu'il faut y voir le résultat d'un accord spontané entre les deux gouvernements. Élisabeth donna un libre essor à ses volontés longtemps comprimées, dès que Louis XV lui en fournit l'occasion. Elle tint d'ailleurs à ce qu'aucun doute ne subsistât sur ses intentions, et déclara avec une grande vivacité qu'elle n'entendait point laisser à la cour de Vienne le soin de régler son degré d'intimité avec nous. « Je ne veux, disait-elle à Douglas, ni tiers ni médiateur « dans ma réunion avec le Roi. Je ne lui demande que vé- « rité, droiture, et une parfaite réciprocité dans tout ce qui « se concertera entre nous [1]. » Son influence dans le gouvernement allait se faire sentir désormais avec plus de suite et d'effet, et le premier usage qu'elle fit de son autorité reconquise fut de nous renouveler, par l'intermédiaire de

secrète de Louis XV, à la date du 14 janvier 1756, la lettre suivante, adressée par le Roi au premier commis Tercier : « Si le prince de Conti « vous reparle du second voyage du sieur Michel en Russie ou vous fasse « parler, vous pouvez lui dire ce que vous en savez sous le plus grand « secret. » (Boutaric, I, 211.) Mais le sieur Michel, fixé à Pétersbourg, ne pouvait être considéré comme faisant *un voyage en Russie*, lorsqu'il revenait de France au lieu de sa résidence habituelle. D'autre part, une note *sur les services du sieur Michel*, conservée au Dépôt des affaires étrangères, ne fait aucune mention d'une apparition du négociant français à Paris dans l'hiver de 1755-1756. Enfin, nous lisons dans La Messelière, page 74, que lorsque Douglas se rendit en Russie avec d'Éon, au printemps de 1756, il avait pris lui-même, pour mieux dépister les soupçons, le pseudonyme de Michel. Louis XV, en écrivant à Tercier au sujet du deuxième voyage du sieur Michel, n'a-t-il pas voulu parler du second départ du chevalier Douglas ?

[1] Affaires étrangères. Douglas, 25 septembre 1756.

Douglas installé dans son poste officiel, la proposition de conclure une union directe avec elle.

La Russie témoignant de telles dispositions, il eût été politique d'en profiter et de signer avec cette puissance un pacte particulier, distinct de nos engagements avec Vienne. Malgré leur alliance, les intérêts de la France et de l'Autriche ne se confondaient nullement. Marie-Thérèse désirait avant tout, au risque de provoquer un embrasement général, recouvrer la belle province que Frédéric II lui avait enlevée; nous ne devions avoir d'autre but que de maintenir la paix du continent. Dans le traité de Versailles, Louis XV avait cherché le moyen d'éviter la guerre; Marie-Thérèse, celui de la faire. En nous entendant franchement avec la Russie, nous pouvions contenir simultanément l'Autriche et la Prusse; il eût suffi, d'accord avec la Tsarine, de faire savoir à Frédéric que, résolus à nous opposer à toute agression de sa part, nous n'entendions nous associer à aucun projet dirigé contre ses États. En plusieurs circonstances, la France et la Russie, lorsqu'elles surent concerter leur action diplomatique en Allemagne, y ont prévenu la guerre et maintenu un juste équilibre [1]; à d'autres époques de l'histoire, elles faillirent à cette mission.

En 1756, notre politique pécha par faiblesse plutôt que

[1] En 1778, au congrès de Teschen, la France et la Russie, par une intervention commune, arrêtèrent dès ses débuts la guerre qui venait de s'allumer entre l'Autriche et la Prusse, et réprimèrent les velléités conquérantes de ces deux puissances. En 1803, l'œuvre complexe et délicate de la sécularisation des États ecclésiastiques d'Allemagne fut poursuivie avec succès sous la double médiation du Premier Consul et du tsar Paul Ier.

par inintelligence. L'abbé de Bernis en avait la direction ; bien qu'il n'eût pas encore pris place dans le conseil, il inspirait les décisions du gouvernement par l'influence qu'il exerçait sur le Roi et sur madame de Pompadour. Animé des meilleures intentions, doué d'un esprit juste et perspicace, Bernis manquait de la force d'âme nécessaire pour dominer les graves événements qui se préparaient; il n'avait que des talents quand il eût fallu du génie. Dans nos rapports avec l'Autriche, il ne sut nous conserver ni la supériorité ni même l'égalité, et se laissa insensiblement entraîner où Marie-Thérèse le voulait conduire. A Pétersbourg notamment, la France s'effaçait derrière son alliée, se présentait comme son auxiliaire, et n'entendait rien obtenir ou accorder que par son entremise : après avoir ébauché quelques négociations pour la conclusion d'un traité spécial avec Élisabeth, elle les rompit pour réclamer, d'accord avec la cour de Vienne, la simple accession de la Russie au traité de Versailles. Il sembla dès lors que le représentant véritable de la France à Pétersbourg ne fût plus le chevalier Douglas, mais le comte Esterhazy, ambassadeur de l'Impératrice-Reine.

Élisabeth s'étonnait de cette timidité et s'en froissait parfois : « Vous me prescrivez uniquement, écrivait Dou-
« glas au ministre des affaires étrangères Rouillé, de me
« concerter avec l'ambassadeur de Vienne, et les ministres
« ici trouvent que c'est me rendre en quelque sorte subor-
« donné à lui et faire dépendre toutes nos opérations de
« la cour de Vienne..... Ce qui les étonne encore plus,
« c'est l'ouverture de cœur que vous avez pour elle, et que

« vous vouliez perdre tout le mérite de tout ce que vous « négociez de plus intime avec celle-ci. Enfin, pour parler « vrai, je ne puis vous cacher que l'insinuation faite par « l'ambassadeur de Vienne que vous étiez disposés à « accorder des subsides à cette cour-ci à la sollicitation de « la sienne, sans que vous m'ayez prévenu le moins du « monde de faire soupçonner seulement vos bonnes dispo- « sitions à cet égard, a extrêmement surpris les plus zélés « de vos amis; il leur paraît que cela blesse la dignité et « sincérité d'une communication plus directe, et que cela « tendrait à mettre notre réunion avec cette cour dans « une dépendance à laquelle elle veut et ne peut sous- « crire[1]

L'Autriche sut exploiter avec adresse notre timidité au profit de ses velléités belliqueuses. Dès le mois de mars 1756, le comte Esterhazy avait remis à Élisabeth, dans le plus grand secret, un plan d'action commune contre la Prusse[2]. Élisabeth chargea Bestouchef de suivre cette négociation; le 17 mai, le chancelier lut au conseil un mémoire où il exposait « combien le nouvel accroissement de la puissance « prussienne était nuisible à la Russie. Frédéric, disait-il, « a porté son armée de quatre-vingt mille hommes à deux « cent mille; des revenus de la Silésie et des millions « levés sur la Saxe il s'est constitué un trésor de guerre; il « convoite le Hanovre d'une part, la Courlande de l'autre, « et il est devenu le plus dangereux des voisins[3]. » Ce

[1] Affaires étrangères. Douglas, 25 septembre 1756.
[2] Martens, I, 190.
[3] Cité par Rambaud, p. 443.

tableau, dont on ne saurait méconnaître la vérité, flattait la haine personnelle qu'Élisabeth avait toujours ressentie pour Frédéric. Après le rétablissement de la bonne intelligence entre les cours de Pétersbourg et de Versailles, l'Autriche fit valoir de nouveau auprès de la première la nécessité de réduire par un effort immédiat la grandeur menaçante de la Prusse. La France, qui avait tout intérêt au maintien de la paix, semblant appuyer par son silence les instances de l'Autriche, la Tsarine inclinait de plus en plus à une politique d'action.

Marie-Thérèse poursuivait de semblables négociations à Dresde et préparait une coalition contre Frédéric. Celui-ci vit le danger; il préféra prévenir l'assaut de ses ennemis que d'avoir à le subir, et s'imagina trancher d'un coup d'épée les nœuds qui se resserraient autour de lui. Le 29 août 1756, les Prussiens entrent brusquement en Saxe, accablent le pays de réquisitions, pillent les archives de Dresde pour y chercher en vain les preuves de la conspiration diplomatique ourdie contre leur maître, obligent l'armée saxonne à capituler et l'incorporent de force dans leurs rangs, avant que les troupes d'Autriche aient eu le temps de déboucher des montagnes de la Bohême.

C'était la guerre générale; l'Impératrice-Reine se trouvant attaquée dans la personne de l'électeur de Saxe son allié, Louis XV avait à lui porter secours en vertu du traité de Versailles; le *casus fœderis* était flagrant. La Russie, de son côté, ne pouvait se dispenser d'exécuter ses anciens engagements avec l'Autriche, renouvelés et étendus en 1746. Tandis que Louis XV montrait un empressement

chevaleresque à tenir la parole donnée et qu'une armée se rassemblait dans nos provinces de l'est, la Tsarine annonçait l'intention de diriger ses troupes sur l'Allemagne par leur route habituelle, c'est-à-dire par Varsovie : en attendant, les événements de Saxe activèrent la négociation entamée à Pétersbourg pour l'accession de la Russie au traité de Versailles.

Une difficulté avait surgi. En nous unissant à la fille de Pierre le Grand, allions-nous lui sacrifier non-seulement la Pologne, que ses armées se préparaient à occuper, mais encore la Turquie? Comme en 1732, comme en 1742, la France avait à opter entre une amitié de fraîche date et des sympathies séculaires. L'alliance établie par le traité de Versailles étant générale et obligeant les parties contractantes à se porter secours en cas de guerre, il s'agissait de savoir si la France ferait insérer dans l'acte d'accession une exception formelle à ce principe pour le cas d'un conflit entre la Russie et la Turquie, ou si elle s'engagerait implicitement à envoyer une de nos flottes bombarder Constantinople tandis que les Russes franchiraient le Danube. Le ministère du Roi recula devant cette conséquence extrême de la politique nouvelle qu'il adoptait; il écrivit à Douglas de réclamer une exception en faveur de la Turquie. Mais l'envoyé français s'était accoutumé à suivre docilement les inspirations de l'ambassadeur autrichien. Le comte Esterhazy n'aspirait qu'à rompre nos anciennes relations avec la Porte; il conseilla à Douglas de ne point retarder l'accession de la Russie par une discussion intempestive. Le chevalier se résigna à éluder ses instructions :

il fit insérer dans le traité l'exception prescrite, mais signa une déclaration dite *secrétissime,* par laquelle la France promettait, en cas de guerre entre la Russie et les Turcs, de fournir à sa nouvelle alliée des secours en argent.

La ratification du Roi demeurait réservée. D'ailleurs Douglas ne s'était rendu qu'à son corps défendant, et se sentait peu rassuré sur les suites de sa désobéissance; il chargea M. Michel de retourner encore une fois à Versailles pour y porter l'engagement secret en même temps que l'acte d'accession, et comptait sans doute que l'un ferait passer l'autre. A cette occasion, nous trouvons dans la correspondance de Russie la confirmation du rôle joué par Michel peu de mois auparavant, et nous rencontrons ce témoignage, qui le croirait? dans la bouche même de d'Éon. « Je n'aurais désiré, écrivait le jeune secrétaire « au premier commis Tercier, que d'être le porteur des « monuments de vos triomphes et de ceux de M. Douglas, « mais c'est une justice qui est due à M. Michel pour le « zèle vraiment patriotique qu'il a montré jusqu'ici dans « toutes les occasions[1]. »

A Versailles, la déclaration secrétissime excita une indignation unanime. Tout le monde se réunit contre le malheureux Douglas; le prince de Conti se chargea de l'admonester sévèrement; M. Rouillé lui écrivit en particulier une lettre de reproches, tandis qu'il développait dans une dépêche officielle les raisons d'honneur qui ne permettraient jamais au Roi de ratifier l'engagement pris en son

[1] Affaires étrangères. Lettre particulière du chevalier d'Éon à M. Tercier, 1er janvier (date russe) 1757.

nom. Louis XV s'était contenté d'abord, suivant sa coutume, d'épancher sa colère dans une lettre confidentielle à Tercier : « Je désapprouve pareillement, disait-il, ce bel « acte secret que le chevalier Douglas a eu la bêtise de « signer[1]. » Ses ministres jugeant que quelques lignes de sa main détermineraient sûrement la Tsarine à ne point insister, il refusa d'abord, tremblant de se compromettre, puis se ravisa et écrivit à Élisabeth pour lui demander l'annulation de la déclaration[2].

Flattée de cette prévenance, la Tsarine se montra de composition facile, et l'incident n'eut pas de suites. Les comtes Bestouchef et Woronzof déchirèrent la déclaration en présence de Douglas confus et repentant. L'échange des ratifications eut lieu aussitôt, tandis qu'Élisabeth assurait personnellement le Roi de son inaltérable attachement[3].

En accédant au traité de 1756, l'impératrice de Russie jurait à Louis XV une « amitié sincère et constante[4] » ; elle s'obligeait à la neutralité dans notre guerre avec l'Angleterre. Sauf cette restriction et sauf l'exception relative aux Turcs, les deux souverains promettaient de s'assister militairement contre quelque puissance que ce fût. D'après le texte des articles, cet engagement n'avait qu'un caractère éventuel et ne visait aucun ennemi particulier. Mais déjà l'Europe retentissait du bruit des armes, et les armées de la France et de la Russie se préparaient à passer, les unes

[1] *Correspondance secrète de Louis XV*, 13 février 1757. Boutaric, I, 217
[2] *Ibid.*, 24 février 1757, p. 218.
[3] Affaires étrangères, 19 avril 1757.
[4] Voir le texte du traité publié par M. Masson, à la suite de la *Correspondance de Bernis*, t. I, Appendice IV, p. 463 et suivantes.

le Rhin, les autres le Niémen, pour marcher simultanément contre la Prusse. Le 1er mai 1757, un an jour pour jour après le premier traité de Versailles, la France et l'Autriche en conclurent un second dans la même ville. Dirigé expressément contre Frédéric, ce nouveau pacte réglait les conditions de la guerre et avait pour objet, dit le préambule, « de réduire la puissance du roi de Prusse dans de « telles bornes qu'il ne soit plus en son pouvoir de trou- « bler à l'avenir la tranquillité publique[1] ». La Russie accéda au deuxième traité de Versailles comme au premier. Enfin, quelques mois plus tard, la Suède ayant manifesté l'intention de se joindre à la coalition formée contre Frédéric, la France, l'Autriche et la Russie acceptèrent son concours par une convention qu'elles signèrent en commun et qui acheva de resserrer leurs liens (22 septembre 1757). Ainsi, la reprise des relations diplomatiques entre notre cour et celle de Pétersbourg, admise par Louis XV avec défiance et timidité, aboutissait en moins d'un an, par la marche irrésistible des événements, à une alliance de combat.

Le projet dont Pierre le Grand avait jeté les bases quarante ans auparavant, dans ses conversations avec le Régent à l'hôtel Lesdiguières et sous les ombrages des Tuileries, semblait se réaliser. Toutefois, l'accord qui venait de s'établir à Pétersbourg ne ressemblait guère à celui qu'avait voulu le tsar réformateur. Aux yeux de Pierre le Grand, l'union de la France et de la Russie apparaissait comme

[1] Masson, t. I, Appendice VII, p. 470.

une nécessité de principe; sa fille la considérait comme un mariage d'inclination, et Louis XV ne l'envisageait que comme un rapprochement de circonstance. En 1757, elle ne présentait ni la solidité ni les avantages qu'elle eût offerts soit au début du siècle, soit en 1732, soit même en 1742. Si les dispositions d'Élisabeth à notre égard ne laissaient rien à désirer, à sa cour un parti nombreux, qui comptait dans ses rangs l'héritier du trône, persistait dans ses sympathies pour nos ennemis; un changement de règne pouvait amener la défection de la Russie, et nous condamner à une nouvelle évolution. En outre, nos récents engagements nous enlevaient le fruit de nos efforts et de nos succès à Constantinople, à Varsovie et à Stockholm. Les trésors d'habileté de MM. des Alleurs, de Broglie et de Vergennes s'étaient dépensés en pure perte; c'est en vain que nous avions reconquis les cours secondaires du Nord et de l'Orient. Il fallait désormais les abandonner, renoncer à les protéger, et les laisser retomber sous l'influence russe, qu'il ne nous était plus permis de combattre. Bien plus, pour demeurer fidèle à ses nouvelles alliances, la France devait s'infliger à elle-même le plus formel démenti, prendre le contre-pied de tout ce qu'elle avait avancé, enseigner aux Turcs à fermer les yeux sur les empiétements de la Russie, persuader à la Pologne que ses voisins l'envahissaient pour son plus grand bien, et s'exposer de la part de nos anciens clients au reproche fondé d'inconsistance et de légèreté.

Quelque graves que fussent ses inconvénients, le nouveau système les rachetait par un avantage inappréciable; il

nous permettait de réparer la faute que nous avions commise en favorisant le développement de la Prusse et en encourageant son ambition. La France avait chèrement expié son erreur; Frédéric II avait payé ses services par une éclatante trahison, et cet ami incommode devenait le plus dangereux des adversaires. Pour le réduire à l'impuissance, il fallait accepter la situation nouvelle avec toutes ses conséquences, accomplir loyalement les conditions de notre accord avec Vienne et avec Pétersbourg, et par la vigueur de nos opérations diplomatiques et militaires obliger nos alliés à imiter notre décision. Il fallait écraser sous l'effort réuni des trois empires cette monarchie prussienne qui était devenue pour l'Europe une cause permanente de trouble et d'effroi par ses appétits démesurés, ses brusques agressions, et son mépris sceptique du droit et des serments. Le danger dont la triple alliance de la France, de l'Autriche et de la Russie était appelée à préserver l'avenir, fut alors défini avec une surprenante sagacité par un diplomate danois, le comte de Bernstorff, qui passait à juste titre pour l'un des esprits les plus sages et les plus clairvoyants de son temps. « La guerre est allumée, écrivait-il[1], non pour « un intérêt médiocre ou passager, pour quelques petites « provinces ou places de plus ou de moins, mais pour « l'existence de la nouvelle monarchie que le roi de « Prusse a élevée avec un art et une promptitude qui ont

[1] *Correspondance du comte Bernstorff avec le duc de Choiseul*, lettre de Bernstorff du 18 décembre 1759, p. 112-113. Cette correspondance a été publiée par les soins du ministère des affaires étrangères de Danemark. Copenhague, Gyldendal, 1871, 1 vol.

« surpris une partie de l'Europe et trompé l'autre. — Elle « s'est formée, parce qu'il s'est agi de décider si cette nou- « velle monarchie, composée de différentes pièces qui « n'ont pas encore toute la liaison ni toute l'étendue qui « leur sont nécessaires, mais qui est toute militaire et qui « a encore toute la vigueur, toute l'agilité et toute la cupi- « dité des corps jeunes et maigres, subsisterait, et si « l'Empire aurait deux chefs, et sa partie septentrionale « un prince qui, ayant fait de ses États un camp et de son « peuple une armée, se verrait, pour peu qu'on lui laisse « le loisir d'arrondir et d'affermir son établissement, l'ar- « bitre des grandes affaires de l'Europe et le poids de la « balance entre les puissances. »

CHAPITRE VI.

LA LUTTE CONTRE LA PRUSSE.

Importance du rôle réservé à la Russie dans la guerre contre la Prusse. — C'est à la France qu'il appartient de déterminer Élisabeth à d'énergiques résolutions. — Envoi de M. de L'Hôpital à Pétersbourg. — Son caractère. — Une double besogne. — Élisabeth à quarante-huit ans. — L'amitié et l'amour. — La jeune cour ; Pierre de Holstein et Catherine d'Anhalt. — Une réception au palais d'été. — *Le trio d'un coquin, d'un fou et d'un fat.* — Instructions données à M. de L'Hôpital ; manière dont il les remplit. — Lenteurs calculées des généraux d'Élisabeth. — Intrigues pour donner au prince de Conti le commandement de l'armée russe. — Envoi du chevalier d'Éon à Versailles ; péripéties de son voyage. — Brouille entre le Roi et son confident ; rancunes de madame de Pompadour. — Refus obstiné de Louis XV de se prêter aux projets du prince. — Le courrier mystérieux de L'Isle-Adam. — Lettre de démission. — Entrée des Russes en Pologne. — Leurs exactions ; plaintes des Polonais. — Nécessité absolue pour la France d'abandonner la Pologne. — Louis XV ne s'y résigne pas ; contradictions de sa politique. — Lutte entre le ministère et la diplomatie secrète, entre MM. de Bernis et de Broglie. — Celui-ci obtient le rappel de Poniatowski ; fureur de Catherine. — Ses intrigues jointes à celles de Bestouchef déterminent la retraite de l'armée russe après le combat de Gross-Jœgerdorf. — Rosbach. — Douleur d'Élisabeth. — Arrestation d'Apraxine ; chute de Bestouchef ; péril de la grande-duchesse. — Élisabeth veut resserrer ses liens avec la France. — Établissement d'une correspondance privée avec Louis XV. — Sujets traités entre le Roi et l'Impératrice ; le médecin de la cour, les acteurs de la Comédie française, la question d'argent, un baptême. — Froissements de cœur. — Campagne de 1758. — Épuisement de la France. — Bernis cherche à traiter. — Avortement de la grande alliance. — Disgrâce de Bernis et son remplacement par Choiseul.

I

Dans la lutte qui allait s'engager, le succès des trois puissances alliées dépendait de l'accord et de la précision

avec laquelle elles concerteraient leurs mouvements. Frédéric, servi par son génie et son audace, pouvait les vaincre l'une après l'autre; il n'eût pas résisté à leur effort simultané. Depuis l'automne de 1756, les Autrichiens guerroyaient en Bohême contre ses troupes : tantôt vaincus, tantôt victorieux, ils se bornaient à couvrir Prague et attendaient pour prononcer leur offensive l'entrée en scène des armées française et russe. Au printemps de 1757, nos troupes franchissaient le Rhin; avant d'atteindre Frédéric, il leur fallait conquérir le Hanovre et se débarrasser de l'armée que leur opposait le duc de Cumberland, frère du roi d'Angleterre; elles ne pourraient guère agir effectivement contre la Prusse avant l'automne. A cette époque, suivant tous les calculs, l'armée russe de quatre-vingt mille hommes qui s'échelonnait lentement sur les frontières de la Pologne devait atteindre l'Oder, et camper à moins de cinquante lieues de Berlin. Le rôle réservé à la Russie par la coalition était capital : il consistait à apparaître sur les derrières de Frédéric occupé par les Autrichiens, les Saxons et les Français, à déterminer sa défaite, s'il prolongeait sa résistance, à lui donner le coup de grâce, s'il était vaincu.

Les deux cours alliées comptaient sur le nombre et la vaillance des soldats d'Élisabeth, mais n'avaient point la même confiance dans les généraux russes, dont elles suspectaient à la fois les talents et la fidélité. Le généralissime Apraxine, créature de Bestouchef, passait pour dévoué aux intérêts de l'Angleterre et disposé par suite à ménager la Prusse. La France et l'Autriche craignaient donc que, malgré la ferme volonté de la Tsarine, la Russie ne man-

quât au rendez-vous, et ne compromît par ses lenteurs le succès de la campagne. Pour prévenir ce danger et ruiner définitivement à Pétersbourg le crédit de nos ennemis, il importait aux cours de Versailles et de Vienne de n'épargner aucun effort, et dans cette action commune, c'est à la France qu'il appartenait de porter les coups décisifs. Entre Marie-Thérèse et Louis XV, Élisabeth n'hésitait point, ne cachait pas sa préférence pour le monarque français, et se montrait particulièrement disposée à écouter ses avis. Le nouvel ambassadeur que le roi se préparait à envoyer en Russie était ainsi appelé à devenir auprès de la Tsarine le véritable représentant des intérêts de l'alliance; c'est à lui que semblait réservée la tâche glorieuse de diriger de loin le mouvement des troupes russes, de les pousser jusqu'au cœur des États prussiens, et de les faire paraître sur le champ de bataille à l'instant critique où se décide la victoire.

Cet ambassadeur se fit attendre pendant un an. Nommé au mois de juin 1756, le marquis de L'Hôpital atteignit son poste en juin 1757; il releva Douglas des fonctions de chargé d'affaires, et le conserva quelque temps auprès de lui en qualité d'auxiliaire et de subordonné. La France avait fait choix de deux ministres bien différents pour cimenter son union avec les empires d'Autriche et de Russie. Tandis qu'elle envoyait à Vienne le plus alerte, le plus adroit et le plus pimpant de ses diplomates, le comte de Choiseul-Stainville, destiné à devenir bientôt le duc de Choiseul, elle avait désigné pour aller en Russie un vieux gentilhomme perclus de goutte et n'aspirant qu'au repos.

L'Hôpital avait servi le roi avec honneur à l'armée et dans les ambassades, mais son âge et ses infirmités paraissaient le destiner plutôt à une retraite honorable qu'à un poste de combat. Ainsi que la plupart des grands seigneurs de son temps, à force de contempler le spectacle changeant et compliqué des cours, il avait pris le goût de l'observation, avec une certaine promptitude de coup d'œil; il appréciait vite, mais à la superficie, les hommes et les choses, et exprimait ses jugements par quelques traits piquants et incisifs. Fort galant homme au reste, de manières nobles et aisées, libéral à l'excès, et ne comptant pour rien ses intérêts, quand le bien du service était en jeu, il eût dignement représenté la France dans quelque cour paisible d'Allemagne ou d'Italie. Brusquement transporté de Naples en Russie, lancé à huit cents lieues de sa cour sur un terrain inconnu et semé d'embûches, il s'y aventurait à pas chancelants; l'initiative et l'activité lui faisaient défaut au moment où elles lui eussent été indispensables.

A Pétersbourg, en 1757, un ministre étranger avait une double ambassade à remplir. Au lieu d'une cour, la Russie en possédait deux, celle de l'impératrice régnante et celle de ses héritiers présomptifs, Pierre de Holstein et Catherine d'Anhalt. Chacune de ces cours ne se confondait pas avec l'autre, avait ses tendances et sa politique, et influait d'un poids presque égal sur la conduite des affaires. De là une double série d'intrigues à démêler, de passions à flatter, de principes à connaitre, de préventions à détruire; il n'était pas moins nécessaire au représentant de la France de retenir ou de gagner les sympathies du jeune couple

destiné à s'asseoir un jour sur le trône des tsars que celles de l'Impératrice elle-même.

Élisabeth n'était plus la princesse ardente et vive, aux allures emportées, aux goûts virils, que nous avons connue. Dix-sept ans se sont écoulés depuis le jour où se rendant elle-même aux casernes, elle électrisait les soldats par sa présence, se mettait résolûment à leur tête, et enlevait le pouvoir par un hardi coup de main. Elle a gardé la légèreté de la jeunesse sans en conserver l'élan ; à ses qualités naturelles, intelligence, sensibilité, élévation du cœur, elle ne joindra jamais l'application au travail ni le goût des occupations sérieuses. Sa vie se passe à lutter contre deux ennemis dont elle commence à subir les atteintes, l'âge et la maladie. Plus femme que souveraine, malgré ses quarante-huit ans, elle songe moins à gouverner qu'à plaire, et la découverte d'une ride l'afflige autant qu'une défaite de ses armées. « L'Impératrice, écrit L'Hôpital, a peine à « perdre insensiblement sa beauté qu'elle étaye le mieux « qu'elle peut par tous les moyens et les ressources de « l'art. Elle emploie à cet usage un temps infini, ce qui « ne la rend accessible que lorsque sa toilette et sa parure « ont obtenu l'approbation de ses dames et de son mi- « roir [1]. » En même temps sa santé subit une crise redoutable : elle tremble pour ses jours, appelle des médecins, les consulte avec anxiété, et ne leur obéit point ; incapable d'effort, elle s'abandonne malgré tous les conseils à une vie à la fois inoccupée et irrégulière qui aggrave son mal,

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 10 août 1758.

entretient l'inquiétude de son âme, et ajoute à l'irritation de ses nerfs surexcités.

Chaque nuit, elle veille jusqu'au matin, craignant, dit-elle, d'éprouver le sort qu'elle a fait subir à la duchesse de Brunswick[1]. Parfois, se reprenant à l'amour des plaisirs, elle ordonne des fêtes et y prend part avec passion, jusqu'à ce que ses forces la trahissent : alors des évanouissements prolongés et des crises violentes mettent en péril sa vie ou sa raison. Revenue à elle, elle se livre aux pratiques d'une dévotion puérile, et on la voit pendant de longues heures s'agenouiller devant l'image de la sainte préférée, l'interroger, s'entretenir avec elle, et lui demander des consolations. La plupart du temps, elle se montre peu à ses propres sujets, passe au milieu de sa cour comme une rapide apparition, et vit retirée dans ses appartements avec quelques femmes et un petit nombre de familiers. Ses journées s'écoulent entre Woronzof et le comte Ivan Schouvalof, entre l'amitié et l'amour. Les conseils de Woronzof exercent sur elle un empire salutaire ; malheureusement, le vice-chancelier manque de l'énergie nécessaire pour transformer son influence auprès de la souveraine en domination absolue : sa timidité semble parfois s'effrayer de sa faveur. Le comte Schouvalof offre l'image du Russe fraîchement civilisé ; il imite en les exagérant les mœurs, le langage et la politesse de l'Occident, fait venir de Paris ses meubles et ses habillements, montre pour nos artistes un goût plus vif qu'éclairé, et se laisse décerner le titre de « Mécène de la Russie ».

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 10 août 1758.

Son cœur est moins français que ses manières, et les témoignages expansifs de son dévouement ne méritent pas une confiance sans réserve.

C'est par l'intermédiaire de Woronzof et de Schouvalof qu'il est permis d'arriver jusqu'à l'Impératrice. Celle-ci n'entend plus abdiquer entièrement l'exercice du pouvoir; persistant avec ardeur dans les principes qui forment sa politique de cœur, elle souhaite le maintien de l'union avec l'Autriche et une alliance de plus en plus intime avec la France. Malheureusement, si de temps à autre son action se révèle avec éclat, le détail journalier des affaires lui échappe; son irrésolution croît avec l'âge; elle hésite huit jours à donner une signature. Comment s'étonner que cette princesse, dont la paresse et l'état maladif semblent par instants ouvrir la vacance du trône, ait laissé grandir à ses côtés l'autorité d'un neveu et d'une nièce destinés à lui succéder? Comment s'étonner que les Russes, en prévision d'un changement de règne qui peut les surprendre à l'improviste, aient cherché à se faire un mérite auprès de leurs futurs maîtres d'une obéissance anticipée?

Depuis quinze ans, Pierre de Holstein est le mari de Catherine d'Anhalt. Dans l'histoire de cette union mal assortie, que les nécessités de la politique avaient formée et qu'un crime devait dénouer, tout porte un cachet de fatalité. En 1743, Élisabeth appelle à sa cour la princesse de Zerbst pour la fiancer au Tsarevitch; les jeunes gens se voient et s'éprennent d'un goût prononcé l'un pour l'autre. Cependant la mère de Catherine se brouille avec l'Impératrice, et le mariage eût été rompu sans l'insistance réci-

proque des fiancés. Quelques semaines avant la cérémonie, Pierre tombe malade, la petite vérole déforme à la fois son visage et son corps. Catherine le revoit pour la première fois le jour du mariage et tombe évanouie en l'apercevant; il fallut les instances pressantes de sa mère pour vaincre sa répugnance. Peu de temps après le mariage, le récit des amours de la jeune grande-duchesse avec le beau Soltykof faisait la fable de la cour [1].

Pierre ne voyait pas ou ne voulait point voir les désordres de sa femme. Les disgrâces de la nature, en lui ôtant le moyen et l'espoir de plaire, avaient développé son goût naturel pour les distractions puériles ou grossières. Il menait dans le palais la vie d'un sous-officier, passait ses nuits à fumer et à boire, et n'avait distingué parmi les femmes de la cour qu'une demoiselle Woronzof, « assez semblable, nous dit un diplomate français, à une servante d'auberge [2] ». L'esprit du prince semblait aussi contrefait que son corps. Bizarre jusqu'à l'extravagance, à la fois méticuleux et chimérique, il nourrissait de vastes projets qui aboutissaient à de ridicules fantaisies, et se croyait un grand capitaine en jouant au soldat. Dans ce cerveau « plein de misères », suivant le mot de M. de l'Hôpital, un seul sentiment se faisait jour avec persistance et avait pris les proportions d'une passion dominante, c'était une admiration poussée jusqu'à la manie pour Frédéric II. « Livré à de mauvais con-

[1] Ces détails ont été recueillis à la petite cour de la princesse d'Anhalt-Zerbst, mère de Catherine, par M. de Champeaux, agent de France à Hambourg. Affaires étrangères, mémoire de M. de Champeaux, 8 septembre 1758.

[2] Affaires étrangères, 1762. Correspondance du baron de Breteuil.

« seils », dit encore l'Hôpital, « parce qu'il est peut-être « incapable d'en écouter de bons, il est le singe du roi de « Prusse qui est son héros, mais dont il ne peut imiter que « ce qui frappe les sens, c'est-à-dire la manière de s'habiller « et le goût militaire, faisant manœuvrer et pirouetter im- « pitoyablement un ou deux mauvais bataillons à sa maison « de campagne[1]. »

Malgré le mépris que ressentait Catherine pour ce triste mari et l'antipathie qu'elle lui inspirait, elle dominait le grand-duc par l'ascendant d'une âme forte sur un esprit débile, et elle l'avait amené à s'effacer devant elle. Catherine règne sur la jeune cour ; à la fois séduisante et altière, joignant une grâce toute féminine à un courage viril et à une indomptable énergie, passionnée, avide, artificieuse, elle a su grouper autour d'elle une armée de partisans, les retenir par le charme ou la crainte, et se faire une faction assez forte pour tenir en échec les volontés d'Élisabeth. Celle-ci lui a voué une haine mortelle : souffrante et vieillie, la souveraine a senti sa jalousie s'allumer à la vue de cette belle jeune femme exubérante de séve et de santé ; elle grandit encore Catherine en la traitant comme une rivale. Disposée parfois à la bannir de l'empire avec son mari, elle recule devant ce parti de rigueur, soit par faiblesse, soit par un sentiment mystérieux et inavoué. Chacun a remarqué l'intérêt particulier qu'elle porte au fils de Catherine, au grand-duc Paul, dont Pierre a docilement accepté la paternité; s'il faut en croire les propos que les courti-

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 27 juillet 1757.

sans se répètent à l'oreille, cet enfant, destiné à devenir le tsar Paul Ier, serait le fils d'Élisabeth, substitué à l'instant de sa naissance au fruit des amours de Catherine et de Soltykof[1]. Craignant de l'envelopper dans la disgrâce de ses parents, l'Impératrice n'ose frapper Pierre et Catherine, se borne contre eux à une lutte sourde, les poursuit de mesquines tracasseries, leur refuse de l'argent et les réduit aux expédients, mais ne peut empêcher la grande-duchesse de braver ouvertement son pouvoir et d'usurper trop souvent, à la cour comme dans le gouvernement, sa place et ses droits.

Lorsque M. de l'Hôpital se rend pour la première fois au palais d'été, le 10 juillet 1757, c'est Catherine qui l'accueille et lui souhaite la bienvenue. Au moment où le marquis se présente, accompagné de son nombreux personnel, la cour est assemblée; il n'y manque que la présence de l'Impératrice. Catherine tient le premier rang; entourée d'un brillant cortége de quatre cents dames, elle accueille les hommages et répond au compliment de l'ambassadeur de France. Cependant la soirée s'avance; en dépit du jour qui s'obstine à durer, le bal s'ouvre. Des stores s'abaissant tout à coup procurent une nuit artificielle, que douze cents bougies, s'allumant à la fois, ont promptement dissipée. Catherine offre la main à M. de l'Hôpital pour le menuet d'honneur; la danse devient le spectacle et le plaisir de la cour; l'Impératrice ne paraît pas encore. Enfin les portes de son appartement s'ouvrent à deux battants; Élisabeth

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 27 juillet 1757.

viennent et suffisent pour séduire les femmes. Dès que le hasard de sa destinée l'eut amené, vers 1755, à la cour de Russie, Catherine s'éprit pour lui d'une vive passion, et ne se résignant point à se séparer de l'objet aimé, obtint du roi de Pologne et de son premier ministre Brühl que Poniatowski resterait à Saint-Pétersbourg avec le titre de ministre de la République. Le jeune homme, transformé par la toute-puissance de l'amour en personnage politique, crut ne pouvoir mieux remplir ses nouvelles fonctions qu'en prenant pour modèle et pour guide le chevalier Williams, ambassadeur d'Angleterre, avec lequel il s'était lié de longue date. Bestouchef, Williams et Poniatowski devinrent alors les oracles de la jeune cour; ils formaient, dit crûment l'Hôpital, « le trio d'un coquin, d'un fou et « d'un fat [1] », et avaient réussi jusqu'en 1757 à maintenir la grande-duchesse dans le parti de l'Angleterre et de la Prusse.

Eût-il été possible de ramener la jeune cour à nos intérêts? Si le fanatisme du grand-duc pour Frédéric II écartait jusqu'à l'idée d'une tentative sur son esprit, il n'en était pas de même pour Catherine. La jeune princesse ne s'était point encore formé un système personnel; elle recherchait le pouvoir par goût et par instinct plutôt que par désir de l'exercer dans une vue déterminée, et sa conduite dépendait principalement des influences qu'elle subissait. Si nous parvenions à modifier les conseils dont elle était entourée, nous serions près d'avoir cause gagnée. Au moment

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 14 mai 1758.

de l'arrivée de M. de l'Hôpital, le chevalier Williams s'éloignait : Élisabeth avait exigé son rappel, et l'ambassadeur de France allait s'installer triomphalement dans l'hôtel du ministre congédié [1]. Bestouchef conservait au fond de l'âme toutes ses haines, mais il les dissimulait, « reconnaissant, disait-il à ses intimes, la nécessité de « céder au torrent ». Restait Poniatowski : si rien ne permettait de prévoir le terme de sa faveur, eût-il été difficile de gagner à notre cause le jeune diplomate que ne soutenaient plus les avis de son mentor britannique? Au fond, la politique des deux amants consistait à se procurer les moyens de ne se point séparer, et Catherine déclarait sans vergogne qu'elle favoriserait la puissance qui, par son crédit en Pologne et en Russie, saurait assurer le maintien de Poniatowski à Pétersbourg, où il avait des ennemis et où il avait déplu à l'Impératrice. Loin de déclarer la guerre au favori, il fallait que la France composât avec lui, cherchât à se l'attacher, et s'insinuât ainsi jusqu'au cœur de Catherine.

Il était un autre moyen d'agir avec succès sur la jeune cour. Pierre et Catherine cherchaient de l'argent; l'Autriche n'avait point dédaigné de se faire leur banquier, et traitant avec eux de puissance à puissance, leur avait assuré par un contrat en bonne forme des subsides annuels.

[1] La Messelière, p. 21. « Élisabeth dit qu'elle voulait que l'ambassadeur « de France quittât son hôtel pour prendre celui qu'occupait l'ambassadeur « d'Angleterre, qui, effectivement, est plus vaste, plus beau et mieux « situé. Ces deux hôtels sont séparés par un petit canal que l'on a nommé « à Pétersbourg, depuis cet instant, le pas de Calais. »

L'Hôpital avait reçu de son gouvernement l'ordre de leur adresser de semblables propositions et d'acheter sinon leur concours, au moins leur neutralité [1]. D'ailleurs, les instructions du marquis lui prescrivaient, « tout en se con-
« duisant conformément aux désirs de l'Impératrice, de se
« rendre aussi agréable qu'il serait possible au grand-duc
« et à la grande-duchesse de Russie, et de leur inspirer
« des sentiments conformes à l'union constante des deux
« empires [2] ».

Le double jeu que l'on recommandait à l'adresse de M. de l'Hôpital ne se trouvait ni de son goût ni dans ses moyens. Le marquis aimait peu les intrigues compliquées, n'y réussissait guère, et n'avait rien tant en horreur, disait-il, « que de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce [3] ». Il oublia de propos délibéré une moitié de ses instructions, et se borna à un rôle purement passif. Satisfait de l'accueil flatteur qu'il avait trouvé auprès d'Élisabeth, il s'étudiait à entretenir les bonnes dispositions de cette princesse et y réussissait sans effort; à l'égard de la jeune cour, il s'en tint aux relations de politesse, feignit de ne pas entendre les insinuations assez claires que la grande-duchesse lui adressa à plusieurs reprises, et laissa nos ennemis, par de sourdes machinations, retenir dans leur parti Catherine et Poniatowski. L'influence de la jeune cour continua à se faire sentir au profit de l'Angleterre et de Frédéric; elle s'exerça surtout sur l'état-major des troupes destinées à envahir

[1] Affaires étrangères. Bernis à l'Hôpital, 17 juillet 1787.
[2] *Ibid.* Instructions données à M. de l'Hôpital avant son départ.
[3] *Ibid.* L'Hôpital, 23 mai 1758.

la Prusse. Rassemblée avec peine, l'armée d'Apraxine mit une lenteur calculée à s'ébranler et à s'engager dans les vastes espaces qui la séparaient de l'ennemi; elle parcourait deux à trois lieues par jour, quand il eût fallu doubler les étapes, et perdit la première partie de la campagne en marches et en manœuvres inutiles.

Ces retards désespéraient nos partisans et excitaient l'inquiétude des gouvernements de Vienne et de Versailles. Ils firent naître dans quelques esprits sincèrement attachés à l'alliance la pensée de risquer une tentative hardie pour soustraire les armées russes à l'influence de chefs traîtres ou incapables; un véritable complot se forma dans ce but. M. de l'Hôpital n'y eut aucune part, et ne se douta guère qu'une série d'efforts mystérieux, dont le début remontait à plus d'une année, faillit aboutir durant les premiers mois de son séjour et changer la face des événements. Il s'agissait de faire apparaître subitement à la tête de l'armée russe, à la place du feld-maréchal Apraxine, un Français bouillant de courage et d'ardeur, déjà signalé par ses exploits et d'un rang assez illustre pour défier toute jalousie, le prince Louis de Conti.

Depuis quelque temps, le prince délaissait la Pologne pour la Russie : ses désirs suivaient fidèlement les oscillations de la politique française. Abandonnant, ou plutôt ajournant ses prétentions au gouvernement de la République, il se reprenait à d'anciens projets et cherchait à se rapprocher d'Élisabeth. Si cette princesse avait refusé jadis de l'admettre à partager son trône, elle disposait d'une autre couronne que la sienne, et pouvait l'offrir en cadeau

au prince qui saurait lui plaire. La Russie s'était emparée de la principauté de Courlande, à la suite de l'arrestation du duc Biren, et sans la confisquer positivement à son profit, la tenait sous séquestre. Conti espéra s'en faire donner l'investiture par Élisabeth et réaliser le vœu de toute sa vie en prenant rang parmi les souverains. Mais l'humble duché n'offrait qu'un champ bien insuffisant à une ambition et à une activité également infatigables. Le prince songeait à demander à Élisabeth, en même temps que la principauté de Courlande, la direction des opérations contre la Prusse, avec le titre de généralissime. Retrouvant l'occasion de déployer ses talents militaires, il se mesurerait avec le premier capitaine du siècle et se voyait déjà conduit par la victoire jusque dans Berlin, où il recevait la couronne de Pologne des mains reconnaissantes de l'Autriche et de la Russie.

En proposant l'envoi de Douglas à Pétersbourg, il s'était résolu à en faire l'instrument de ses desseins. Avant l'un et l'autre de ses voyages, le chevalier avait reçu des instructions à l'hôtel du Temple aussi bien qu'au ministère des affaires étrangères; il dut entretenir avec le prince une correspondance secrète, à laquelle le jeune d'Éon travailla plus tard en sous-ordre. Le secrétaire d'État ne fut point mis dans la confidence, mais Louis XV connaissait l'intrigue et l'approuvait; toutes les lettres du chevalier passaient sous ses yeux [1].

A Pétersbourg, Douglas n'oublia point la partie occulte

[1] Ces détails et ceux qui suivent sont extraits d'un mémoire rédigé par Tercier, et destiné à placer sous les yeux du Roi l'historique de la cor-

de sa mission et ne tarda pas à encourager le prince par des avis satisfaisants. Se défiant de ses propres généraux et sagement inspirée par les conseils de Woronzof, Élisabeth goûta la pensée d'appeler au commandement de ses armées un Français de sang royal et d'un mérite éprouvé. Au commencement de 1757, après la signature de l'acte d'accession, elle songeait à s'entendre avec Louis XV pour mettre le projet à exécution, lorsque parvint à Pétersbourg la lettre écrite par le Roi Très-Chrétien à sa « bonne « sœur et amie » au sujet de la déclaration *secrétissime*. Dans cette missive, Louis ne se contentait point de parler des Turcs et des ménagements qu'il leur devait; se souvenant à propos des dispositions particulièrement amicales qu'Élisabeth n'avait cessé de lui témoigner, il lui offrait d'ouvrir avec elle une correspondance personnelle et intime, destinée à fortifier l'union des deux couronnes; c'est ce qu'il appelait « proposer un petit commerce [1] ». On se rappelle que la lettre avait été rédigée sur le conseil de M. Rouillé, chargé du département des affaires étrangères : le Roi la lui avait envoyée ouverte. Seulement, et par un de ces mystères de dissimulation auxquels il nous a habitués, il n'adoptait l'idée de son ministre que pour la lui dérober, et faisait parvenir secrètement à Douglas, par l'entremise de Tercier, ses vues réelles sur la correspondance projetée. Il entendait bien entretenir avec Éli-

respondance secrète en Russie de 1756 à 1758. Ce mémoire a été composé dans les premiers mois de 1758. Affaires étrangères.

[1] *Correspondance secrète de Louis XV*. Le Roi à Tercier, 24 février 1757. Boutaric, I, 219.

sabeth des relations directes, mais par l'intermédiaire seul de Douglas et de Woronzof, et à l'insu du secrétaire d'État [1].

En donnant cette instruction, l'ombrageux monarque demeurait fidèle à ses habitudes de méfiance envers ses conseillers officiels. Ce qui surprend davantage, c'est qu'il recommandait à Douglas le secret même envers le prince de Conti ; il commençait à tromper son confident comme ses ministres. C'est en effet vers cette époque qu'il faut placer les premiers symptômes de refroidissement entre le Roi et le prince. La fierté de ce dernier avait refusé de plier devant les exigences de madame de Pompadour ; dès lors, la favorite s'était appliquée à miner son crédit. Elle lui fit refuser un commandement sur le Rhin, qu'il sollicitait en attendant le succès de ses négociations en Russie, et lui fit préférer le prince de Soubise, plus courtisan que soldat. Conti en conçut un vif dépit et évita quelque temps de paraître à la cour. Louis en prit philosophiquement son parti : « Je croyais être maître de mes choix, dit-il ; tant « pis pour lui [2] ». Mais à la date du 29 janvier 1757, il prévenait Tercier « que dans la situation où s'était « mis M. le prince de Conti, il n'était plus possible que « la correspondance de Russie continuât à passer par « lui [3]... »

Comme autant de fils mystérieux et ténus que l'on voit,

[1] Mémoire de Tercier.

[2] *Correspondance secrète de Louis XV.* Le roi au comte de Broglie, 24 décembre 1756. Boutaric, I, 214.

[3] Mémoire de Tercier.

partis d'un même point et se dirigeant au même but, se frôler sans se confondre, trois correspondances secrètes semblent sur le point de se nouer entre la France et Saint-Pétersbourg. Le prince de Conti continue à faire passer ses instructions à Douglas ; celui-ci reçoit directement les ordres du Roi ; enfin Louis XV propose à Élisabeth un échange de lettres intimes. Tercier sert d'intermédiaire commun à ces trames multiples, qui, parties de son cabinet, reviennent y aboutir.

Rien ne répondait mieux aux désirs d'Élisabeth que d'entrer en communication réglée avec le prince dont elle avait espéré jadis partager le trône. Ni elle ni Woronzof ne soupçonnaient les mesquines intrigues qui se poursuivaient au fond des petits appartements du château de Versailles ; pourtant, le soin avec lequel Louis XV distinguait ses propres confidences de celles du prince qui passait pour son favori, les étonna. Approuvant les projets de Conti, ils n'entendaient y donner suite qu'avec l'approbation du Roi, et se résolurent à demander sans détour à ce dernier si en sa qualité de souverain et de chef de maison, il autoriserait son cousin à prendre le commandement des armées russes. Woronzof n'osa confier cette importante commission à la poste, que surveillait avec une habileté peu scrupuleuse la police de son collègue Bestouchef ; il se mit à la recherche d'un messager adroit et discret, et son choix se porta sur le jeune homme qu'à l'ambassade de France comme au palais impérial on n'appelait que « le petit d'Éon ».

Il y avait une année entière que le chevalier était à

Pétersbourg, où il était venu en touriste et en homme de lettres plus encore qu'en diplomate. Se proposant surtout d'étudier la Russie sous ses côtés pittoresques, il comptait, au moyen de son titre officiel, forcer des accès interdits aux simples voyageurs, pénétrer dans les cercles officiels, et rapporter, pour l'offrir au public parisien, quelque piquant tableau d'un pays curieux et mal connu. Après un séjour de plusieurs mois, les idées de d'Éon se modifièrent. Appelé à travailler sous les ordres de Douglas à d'épineuses négociations et même à la correspondance secrète, il prit goût aux affaires, songea à prendre pied définitivement dans la carrière diplomatique, et s'occupa de mériter l'attention du ministère par un travail de longue haleine qu'il préparait sur l'état politique de la Russie et sur les mystères de son gouvernement [1].

D'Éon partageait son temps entre de laborieuses recherches et les plaisirs d'une vie élégante et mondaine. Il avait charmé d'abord, puis intrigué la cour. La pétulance de son esprit et l'aplomb de ses manières contrastaient avec son physique de jeune fille et une réserve que s'expliquait mal la société licencieuse du dix-huitième siècle. Avec les hommes, il se montrait plein de gaieté et d'entrain; hardi à cheval, habile à l'épée, fort chatouilleux sur le point d'honneur, il semblait chercher en exagérant la hardiesse de ses propos à faire excuser la pureté singulière de ses mœurs. Avec les femmes, il était galant et empressé, mais rien de plus; à tous il apparaissait un peu comme une

[1] Affaires étrangères. Correspondance du chevalier d'Éon avec M. Tercier, 1er janvier 1757.

énigme. La curiosité qu'il excitait le faisait rechercher, non moins que sa bonne grâce et l'agrément de sa conversation; on l'admettait partout comme un compagnon aimable, de relations sûres, et point compromettant. C'est à cet instant qu'il fut reçu sur un pied de familiarité sans conséquence dans le cercle des demoiselles d'honneur, et que peut-être une piquante aventure, quelque déguisement momentané, servit de fondement à la fable dont d'Éon aima plus tard à se dire le héros. Par une bonne fortune assez rare, les succès frivoles du jeune homme ne nuisaient point à sa réputation de sérieux et d'habileté auprès des personnages graves de la cour. Bestouchef le craignait, et Woronzof, qui l'admettait dans son intimité, lui témoignait une véritable confiance. Au printemps de 1757, sachant que d'Éon allait se rendre en France avec une mission de service, il le chargea dans le plus grand secret de voir à Paris le prince de Conti et de lui offrir définitivement la Courlande et le commandement des armées russes, sous la condition que le Roi donnerait son adhésion à ce double projet [1].

Jusqu'alors il ne parait point qu'Élisabeth ait spécialement remarqué le chevalier. Elle se borna à approuver le choix de Woronzof : « Quand part le secrétaire de M. Dou-« glas? » dit-elle quelques jours après, et elle ordonna qu'on lui remît de sa part trois cents ducats. D'Éon, qui n'était riche que d'espérances, éprouva une reconnaissance sans bornes; durant tout son voyage, sa correspondance

[1] Lettre de d'Éon publiée par M. Gaillardet, ch. vi, p. 71-72.

avec Douglas, son chef et son ami, respire une joie naïve. Dans plusieurs lettres, il prend soin lui-même d'établir que la faveur reçue était bien la première, démentant une fois de plus le rôle qui lui fut attribué dans la réconciliation de la France et de la Russie, et qu'Élisabeth n'eût point manqué de récompenser avec sa générosité accoutumée.

« En rêvassant hier dans ma voiture, écrit-il de Riga, je « parlais tout seul et me disais à moi-même : Depuis que « je suis au monde, j'ai toujours vécu à mes dépens, je « n'ai reçu argent ni des ministres ni des seigneurs, quoique « j'en connaisse beaucoup. Qu'il est flatteur pour moi de « pouvoir inscrire dans mon testament les paroles sui- « vantes : Ma philosophie m'a toujours fait fuir toutes les « occasions où il y avait de l'argent à recevoir; mon bon « génie m'a fait connaître et aimer du chevalier Douglas; « il m'a transplanté dans un monde nouveau qui m'a fait « oublier l'ancien, et là, par devoir et par une respec- « tueuse reconnaissance, j'ai reçu un bienfait de l'impé- « ratrice de toutes les Russies. Je regarde cette époque « comme la plus glorieuse de mes jours, et si l'on me « force à me marier, j'en transmettrai la mémoire à ma « petite postérité. Mais le seul mot de postérité épouvante « ma douce philosophie, méprisant trop la vie pour la « procurer à un autre. Je trouverai mille occasions dans « la carrière littéraire de chanter les vertus, la grandeur « et la générosité de Sa Majesté Impériale, et mes éloges, « étant dépouillés de tout interêt personnel, seront dignes « de la vérité, et mériteront plus de croyance auprès de

« la postérité. Je monte en voiture et n'ai pas le temps « de faire ma lettre plus courte. Ma plume écrit tout ce « que mon cœur pense, et s'il écrivait toute la recon- « naissance que je vous dois, je n'arriverais jamais à « Paris [1]. »

En route, d'Éon ne perdit point de temps et se garda de voyager « à pas d'ambassadeur », comme il le disait lui-même en faisant allusion aux lenteurs de M. de l'Hôpital. Pour éviter la Prusse, il lui fallut passer par Vienne. Au moment où il entra dans cette ville, le canon tonnait et les cloches sonnaient à toute volée; la cour impériale venait de recevoir la nouvelle d'une victoire. Frédéric, continuant ses opérations en Bohême, s'était heurté devant Kollin à la froide ténacité du maréchal Daun et avait été repoussé avec de grandes pertes. Ce succès d'un allié semblait d'un heureux présage pour les armées françaises et russes; d'Éon se chargea d'en porter le premier avis à Louis XV. Dès lors il ne s'arrête plus et brûle les étapes; il venait de dépasser Strasbourg, lorsqu'il se casse la jambe dans un accident de voiture. Il se roidit contre la douleur, continue sa course, et arrive à Versailles épuisé par la souffrance et la fatigue, mais soutenu par l'espoir d'un bon accueil. Le Roi lui envoya un de ses médecins pour le soigner, et acheva de le guérir au moyen d'un brevet de lieutenant et d'une pension de trois mille livres [2].

[1] Affaires étrangères. Lettre particulière du chevalier d'Éon au chevalier Douglas, datée de Riga, 21 avril 1757.

[2] Gaillardet, ch. iv, p. 47.

A peine sur pied, d'Éon s'occupa de sa mission auprès du prince de Conti; toutefois, avant d'aller à l'h'ôtel du Temple, il passa chez Tercier. Dès le début de la conversation, il comprit que la brouille survenue entre le Roi et son cousin lui imposait une extrême réserve; si Louis XV avait encore un ministère secret, le prince de Conti n'en était plus le chef, et un zèle trop prononcé pour ses intérêts risquait de déplaire au maître. La conduite de d'Éon fut très-correcte. Il fit sentir à Tercier qu'il désirait s'acquitter de son message, mais qu'il ne remplirait ce devoir qu'avec la permission du Roi. Louis XV accorda d'assez mauvaise grâce l'autorisation demandée : « Puisque M. d'Éon, « écrivit-il à Tercier, a mission de M. Woronzof pour voir « M. le prince de Conti, il faut qu'il le voie, mais qu'il « vous rende compte exactement de la réponse [1]. »

D'Éon se rendit au Temple, où les propositions dont il était porteur ranimèrent l'espérance. Se rapprocher du Roi, lui faire oublier le passé, et le décider à encourager par une démarche personnelle la bonne volonté de la Tsarine, tel fut désormais le but unique de Conti. Malheureusement, il avait compté sans le froid ressentiment de Louis XV, entretenu par les rancunes passionnées de la marquise; le Roi ne devait jamais pardonner à l'ancien favori qui l'avait « boudé [2] ». La négociation entre les deux princes se poursuivit pendant deux mois, de la fin de juillet à celle de septembre. Tercier servait de porte-paroles;

[1] *Correspondance secrète de Louis XV.* Le Roi à Tercier, 20 juillet 1757. Boutaric, I, 222.

[2] *Ibid.* Le Roi au comte de Broglie, 21 décembre 1756. I, 214.

sans cesse sur la route de Versailles au Temple ou à l'Isle-Adam, résidence d'été du prince de Conti, il recevait de ce dernier de volumineux mémoires, les transmettait au Roi, et recevait en réponse de laconiques billets [1]. Louis XV promettait son consentement, lorsque l'affaire serait décidée; en attendant, il refusait de l'avancer par une déclaration, par une ligne, par un mot qui pût témoigner de son acquiescement aux projets du prince et dissiper les scrupules d'Élisabeth. Il donnait pour prétexte à cette réserve obstinée la nécessité de s'édifier davantage sur les dispositions de la Russie et la crainte de se compromettre. « Si l'impératrice de Russie, disait-il, appelle véritablement « M. le prince de Conti pour commander ses armées, et « qu'elle veuille lui donner la Courlande, en attendant « mieux, j'en serai très-aise; mais pour le présent, je n'y « puis plus prendre d'autre part directe que celle de ne m'y « pas opposer, et d'y donner mon consentement quand il « n'y aura plus besoin que de cela [2]. » Quelques jours après, il se répète : « Quand je verrai, écrit-il à Tercier, « une certitude morale que l'impératrice de Russie des- « tine au prince le commandement de son armée et la « Courlande, je donnerai toutes les autorisations et permis- « sions qu'on me demandera. Jusque-là, j'y répugne beau- « coup, craignant de faire une fausse démarche qui nous « ferait plus de mal que de bien [3]. »

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète. Lettres du prince de Conti à Tercier, 1757.

[2] *Correspondance secrète de Louis XV.* Le Roi à Tercier, 15 septembre 1757. Boutaric, I, 224.

[3] *Ibid.*, 21 septembre 1757.

Force fut donc à Conti de laisser repartir d'Éon avec une vague réponse qui ne pouvait qu'entraîner la rupture des négociations. Le Roi voulut lire la lettre et reconnut qu'il n'y avait « rien à y retrancher, mais rien non plus à « y ajouter [1] ». Le chevalier se remit en chemin et gagnait la frontière avec la rapidité ordinaire de son train, lorsque nous le voyons s'arrêter brusquement à Strasbourg, arrêté par quelque ordre secret, et s'y tenir caché pendant cinq jours. Au bout de ce temps, un courrier mystérieux le rejoint, venu en droite ligne de l'Isle-Adam; il ne lui apportait pas encore un avis favorable, mais le lui faisait espérer [2]. De nouvelles instances avaient été tentées auprès de Louis XV, et d'Éon devait être informé du résultat à Pétersbourg même, par une lettre qui arriverait avant lui et serait rédigée en langage convenu. Cette phrase : « Vous « pouvez partir d'après ce qui vous a été mandé », signifierait que le Roi consent à parler, et que d'Éon doit substituer à la réponse dont il est porteur une acceptation positive. Au contraire, si l'on écrit : « Ne partez plus », il faudra s'abstenir de toute démarche et laisser tomber l'affaire. D'Éon reprend sa course; en arrivant à Pétersbourg, son premier soin fut de s'informer si une lettre à son adresse ne l'y avait point précédé. L'avis décisif sur lequel il comptait n'était pas arrivé et ne devait jamais venir [3].

[1] Louis XV à Tercier, 2 septembre 1757. Boutaric, I, 225. La réponse préparée par Conti se trouve aux Affaires étrangères, correspondance secrète.

[2] Affaires étrangères. Correspondance secrète.

[3] *Ibid.*

Malgré ses efforts, le prince n'avait pu vaincre la résistance de Louis XV, ni l'amener à sortir d'un dédaigneux silence. Dès lors son parti fut pris. Profondément attristé de tant de froideur succédant à tant d'abandon, il cède, suivant son expression, à « l'acharnement que certaines personnes « ont contre lui[1] », s'efface de la scène politique, renonce à jouer un rôle, et ne s'occupe plus que de chercher dans une retraite studieuse le calme et l'oubli. Le 5 novembre, M. Tercier, se trouvant à Fontainebleau avec la cour, vit M. Monin, secrétaire des commandements du prince, lui remettre un volumineux paquet composé de toutes les pièces de la correspondance secrète : en même temps, dans une lettre adressée au premier commis, Louis de Conti donnait définitivement sa démission de ministre occulte, et laissait percer l'amertume d'une âme justement froissée, mais résolue à ne point sacrifier plus longtemps sa dignité à son ambition :

« Je ne dois plus me mettre à portée, Monsieur, disait-« il, de prendre les ordres du Roi sur les affaires secrètes « dont il vous était confié que j'avais la direction. Éprou-« vant un traitement que je n'avais pas mérité, il ne me « reste pas assez de liberté d'esprit pour les suivre. Mais « je me dois de faire envers le Roi acte de zèle et de fidé-« lité jusqu'au dernier moment. C'est pour cela, c'est pour « que son service ne souffre point du mal qu'il me fait, « c'est pour qu'il puisse abandonner ou suivre celles des « différentes affaires que j'avais entamées qu'il jugera à

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète, Conti à Tercier.

« propos, c'est pour qu'il puisse en choisir la manière, « que je vous envoie aujourd'hui les lettres non encore « répondues que j'avais reçues, ainsi que les notes, remar- « ques et même les projets de réponse que j'avais faits, « ensemble mes chiffres de correspondance et la copie des « pièces principales qui ont trait à chacune des affaires que « j'avais entamées par ordre de Sa Majesté, et sur lesquelles « vous pouviez n'avoir pas les connaissances suffisantes, « que je vous donnerai d'ailleurs avec plus d'étendue et de « détail dans une conversation que j'aurai volontiers avec « vous au moment que vous pourrez venir à Paris, où « volontiers aussi je me rendrai pour vous voir. Au reste, « vous pouvez être bien sûr qu'on ne saura jamais par moi « la confiance particulière dont le Roi vous a honoré, et que « vous ne serez point, par indiscrétion, exposé à aucune « tracasserie avec vos supérieurs. Mais je vous prie d'être « persuadé, Monsieur, que l'estime que vous m'avez inspi- « rée pour vous ne peut jamais être altérée, et que ce sera « toujours avec joie que je trouverai les occasions de vous « la témoigner [1]. »

L'insuccès des projets du prince de Conti porta un coup funeste à la cause de la coalition; sa présence eût été indispensable pour rendre quelque ardeur à l'armée russe, qui semblait frappée de paralysie sur les chemins de la Lithuanie. On eût dit qu'Apraxine s'éloignait à regret des frontières de l'empire, et ne s'attachait qu'à faire échec aux volontés des trois cours alliées. Lorsque celles-ci avaient

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète, Conti à Tercier. Cette lettre fut aussitôt envoyée au Roi par le premier commis.

arrêté en commun le plan général des opérations, il avait été convenu, d'accord avec le gouvernement de Varsovie, que les Russes traverseraient promptement la Pologne pour atteindre Frédéric : parties de Smolensk, les troupes du feld-maréchal devaient se porter d'abord sur la Dwina, puis se diriger par Wilna sur le Niémen, et envahir la Prusse orientale; d'autres corps devaient passer par Varsovie et Posen pour menacer soit la Silésie, soit le Brandebourg. Durant plusieurs mois, ces projets restèrent à l'état de lettre morte, les Moscovites se bornant à entamer le sol de la République et à occuper certains districts limitrophes.

Enfin, pendant l'été de 1757, la Pologne vit défiler quatre-vingt mille hommes. D'abord ce furent des troupes légères envoyées en avant-garde, les Cosaques du Don, affamés et cruels, les Kalmoucks, venus des confins de l'Asie, hordes pillardes et indisciplinées qui traitèrent en pays conquis le territoire qu'elles devaient pacifiquement traverser. Ensuite vint l'armée régulière composée de rudes paysans levés dans les provinces du nord et du centre de l'empire; ceux-ci dévastèrent méthodiquement, avec la haine tenace du Russe pour son voisin de l'ouest. Les régiments succédaient aux régiments, chacun enlevant ou détruisant ce que ses prédécesseurs avaient épargné. Réquisitions, abus de pouvoir de la part du commandement, exécutions militaires, la Pologne eut tout à souffrir de la part de ces étranges alliés, et subit en pleine paix les horreurs de la conquête. Son supplice menaçait de se prolonger, car les envahisseurs établissaient des magasins et postaient des garnisons sur son territoire. Leurs exactions

révoltèrent tous les Polonais que leurs principes ou leurs intérêts n'enchaînaient pas à la Russie; le groupe nombreux qui s'intitulait lui-même « la faction patriotique » agita des mesures violentes et parla d'insurrection. Dans les différentes crises du pays, ce parti s'était accoutumé à tourner les yeux vers l'hôtel de l'ambassadeur du Roi à Varsovie, certain d'y trouver des encouragements et un appui. Cette fois encore, il s'adressa à notre représentant. Qu'allait-on lui répondre, depuis que la France et la Russie marchaient de concert?

Lorsque Louis XV adopta le nouveau système qui le conduisit à signer les deux traités de Versailles avec la maison d'Autriche et à accepter l'accession de la cour de Pétersbourg à ces grands actes diplomatiques, il avait dû examiner et peser mûrement les conséquences du parti qu'il embrassait. Or, la condition absolue de toute entente durable avec la Russie était notre abstention dans les affaires de Pologne. Quelque pénible que fût à l'amour-propre, au cœur et aux sentiments intimes du Roi le sacrifice d'anciens alliés, il fallait s'y résoudre, sous peine de nous condamner à d'inextricables difficultés. Il était impossible que la France demandât au gouvernement de la Tsarine un loyal concours, et qu'en même temps à Varsovie un parti organisé, inspiré et soudoyé par nous, continuât une lutte ouverte contre la Russie. Sur ce point, cette puissance n'entendait pas raison : sans prétendre incorporer la Pologne à son empire, elle la considérait comme un domaine réservé sur lequel elle n'admettait point qu'aucune influence vînt contrebalancer la sienne. « Pourquoi, nous disaient les ministres

« d'Élisabeth, vous mêler à nos différends avec les Polonais?
« Nous ne nous inquiétons guère des querelles que vous
« pouvez avoir avec les cantons suisses. » Il fallait donc, si le Roi tenait, par un motif de générosité qui l'honore, à adoucir les souffrances des Polonais pendant l'occupation, qu'il agît avec une extrême délicatesse, que ses observations au gouvernement russe fussent amicales et confiantes, et que, loin d'envenimer les haines réciproques, il s'efforçât de les apaiser.

Les ministres de Louis XV parurent comprendre la nécessité d'une politique mesurée et conciliante; l'abbé de Bernis, titulaire depuis la fin de juin du ministère des affaires étrangères, attachait trop d'importance à l'objet principal de la grande alliance, l'abaissement de la Prusse, pour que toute autre considération ne lui parût point secondaire. Cette fois encore, le Roi distingua subrepticement sa volonté de celle de son conseil. La diplomatie secrète, déroutée quelque temps par la disgrâce du prince de Conti, va se reformer sous l'impulsion personnelle du monarque, et nous allons la voir se mettre en rébellion décidée contre le ministère. En retard sur la politique officielle, elle continue à s'attacher aux principes qui avaient prévalu de 1748 à 1755, et qui s'étaient traduits par un redoublement d'hostilité envers les deux cours impériales, principalement envers celle de Pétersbourg. Avec ce défaut de décision et de franchise qui est le vice irrémédiable de son caractère, Louis XV détruit en cachette le système qu'il suit ouvertement. S'il admet l'alliance russe comme un expédient temporaire et consent à se servir des

armées d'Élisabeth pour châtier Frédéric, il n'a pas renoncé à combattre la Russie à Varsovie, et ne se résigne pas à abdiquer le droit de haute protection qu'il s'est attribué sur la République. L'un des principaux reproches qui lui aient été adressés par la postérité, est d'avoir assisté avec une indifférence coupable à la ruine de la Pologne : en fait, l'une de ses fautes les plus graves fut d'avoir sacrifié pendant toute la durée de la guerre de Sept ans les intérêts essentiels de la France à une tendresse exclusive, passionnée et inconséquente pour les Polonais.

L'ambassadeur de France à Varsovie était toujours le comte de Broglie : après un congé de quelques mois, il revint à son poste, sur l'ordre exprès du Roi, le 1er juillet 1757, à l'instant où les premiers bataillons russes atteignaient le Niémen. Que la France, alors qu'il lui était indispensable d'user d'égards envers la cour de Pétersbourg, ait renvoyé en Pologne le bouillant diplomate célèbre par ses campagnes contre l'influence russe, le fait peut sembler étrange. Ce qui surprend davantage, c'est la teneur des instructions secrètes qu'il emportait. Louis XV lui avait enjoint, par la main de Tercier, « dans le cas où il ne serait « pas possible de concilier les ménagements indispen- « sables pour la Russie avec les sentiments que le Roi a « toujours eus pour la Pologne, de donner la préférence « aux intérêts de la Pologne[1] ».

Le comte avait reçu de Bernis des ordres directement opposés : il n'hésita pas à les enfreindre pour se conformer

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète, 1757.

à ceux du maître. A peine revenu sur le théâtre de ses premiers exploits, il se pose en vengeur des injures de la République et s'applique non-seulement à recueillir, mais encore à « provoquer[1] » les plaintes des Polonais. Il fait de son hôtel le rendez-vous de tous les mécontents, accueille les opprimés, fomente leur résistance, place leurs griefs sous les yeux du roi Auguste en les accompagnant de virulents commentaires, et dicte des notes menaçantes à l'adresse du cabinet de Pétersbourg. Il parvient ainsi à entraver la marche des Russes, qui craignent un soulèvement, n'avancent plus qu'avec une extrême prudence, et laissent à la Prusse le temps d'organiser sa défense. Cependant Bernis s'efforce de modérer le dangereux emportement de notre envoyé : Tercier encourage le comte, au nom du Roi[2]. Le premier commis fait plus : chargé par ses fonctions de rédiger la correspondance officielle, il s'applique dans les dépêches qu'il prépare, sinon à travestir, du moins à atténuer la pensée qu'il a mission de reproduire. « Je « m'étudierai », écrit-il au comte, « à ne jamais rien mettre « qui contredise les ordres du Roi, afin que vous soyez plus « à votre aise[3]. » Bientôt M. de Broglie ne se contente plus de signaler avec une véhémence acerbe les désordres et les excès de l'armée d'occupation : apprenant que la Russie, au cas de mort d'Auguste III, recommanderait son fils aîné aux suffrages de la diète, il s'efforce d'ameuter contre cette

[1] *Secret du roi*, I, p. 257.

[2] Affaires étrangères. Correspondance secrète. Tercier à Broglie, 25 décembre 1757.

[3] *Ibid.*, Tercier à Broglie, 21 octobre 1757.

candidature la noblesse tout entière et de la rallier au choix d'un autre fils du prince régnant. A la fin, la patience de Bernis se lasse; il adresse à l'ambassadeur de sévères réprimandes; Broglie écrit aussitôt au Roi pour le prier de confirmer ou de retirer ses ordres particuliers[1]. Pris entre son ministre et son agent, Louis XV n'a qu'une crainte, celle de voir son secret découvert; il prend le parti de ne point répondre et retourne à ses plaisirs. « Il est bien malheu- « reux », écrit le comte à Tercier, « que Sa Majesté n'ait « pas un quart d'heure par jour à donner aux affaires », et en attendant, il n'agit qu'à sa guise.

La politique française n'était pas au bout de ses contradictions. Tandis qu'à Pétersbourg M. de l'Hôpital recevait l'avis de ménager la grande-duchesse Catherine et son favori Poniatowski, à Varsovie, M. de Broglie n'épargnait aucun effort pour obtenir le rappel du jeune ambassadeur. Les princes Czartoryski tenant la tête du parti russe, il estimait que la présence de leur neveu auprès de la cour impériale, surtout avec un titre officiel, constituait un péril permanent pour les libertés de la Pologne. Il insista avec tant de persévérance et d'habileté auprès de l'Électeur-Roi qu'il parvint à lui arracher la révocation de Poniatowski. On conçoit quel fut le désespoir de Catherine à cette nouvelle qui froissait si cruellement son cœur, et quel trésor de haine s'amassa dans cette âme ardente et vindicative contre les auteurs de sa peine. Par cette politique double et irréfléchie, la France fournissait elle-même des armes à ses

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète, Broglie au Roi, 5 septembre 1757.

adversaires, aux ennemis qui la représentaient à Pétersbourg comme une alliée sans loyauté, au profit de laquelle il serait imprudent de se compromettre irrévocablement. Le roi de la Grande-Bretagne avait envoyé à la place de Williams un ministre plus prudent et non moins habile, M. Keith, dont l'influence se fit promptement sentir. Catherine et Bestouchef s'enhardirent; après s'être contentés jusqu'alors de retarder les progrès d'Apraxine, ils lui intimèrent secrètement l'ordre de s'arrêter[1].

Les troupes russes foulaient enfin le territoire prussien. Après avoir franchi le Niémen, occupé la petite ville de Memel et évité Kœnigsberg, elles s'étaient trouvées en présence du corps ennemi de Lewald, que Frédéric avait envoyé à leur rencontre. L'action s'engagea à Gros-Jœgersdorff : elle fut chaude et meurtrière. Les Prussiens laissèrent cinq mille morts sur le carreau, les Russes presque autant, mais ces derniers, grâce à la supériorité du nombre, restèrent maîtres du champ de bataille. Pour obéir aux injonctions de ses amis de Pétersbourg, Apraxine évita soigneusement de donner un lendemain à cette journée. Il se retire dans son camp, s'enferme dans une prudente défensive, retient l'ardeur de ses troupes, et cherche à se faire pardonner une victoire involontaire. La Russie allait faire définitivement défaut sur le théâtre principal des opérations.

Pour vaincre les hésitations de nos alliés et les amener à reprendre l'offensive, une seule ressource restait, c'était que la France remportât elle-même un avantage décisif.

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 14 mai 1758.

Comme tant de fois, la valeur de nos soldats semblait appelée à réparer la faiblesse et la légèreté de notre diplomatie. Le temps pressait. Les Autrichiens tenaient la campagne depuis le commencement de l'année, mais leurs forces commençaient à s'épuiser; après leur victoire de Kollin, ils avaient délivré Prague, envahi la Prusse, pris Breslau et Schweidnitz sans conquérir entièrement la Silésie, que Frédéric leur disputait pied à pied. Seuls, ils ne pouvaient venir à bout de l'ennemi commun et attendaient que l'entrée en lice des Français ait déterminé les Russes à reprendre leur marche. Les Français avaient franchi le Rhin dès le printemps, puis le maréchal d'Estrées mit quatre mois à conquérir le Hanovre, poussant devant lui l'armée du duc de Cumberland. Il battit les Hanovriens à Hastembeck; son successeur Richelieu les accula à l'Elbe et eût pu les prendre jusqu'au dernier; au lieu de recevoir leur capitulation, il leur accorda sous le nom de *convention de Closterseven* un traité par lequel ils s'engageaient à une neutralité qu'ils ne devaient point observer. Cependant une seconde armée française était entrée en Allemagne, sous le prince de Soubise : elle avait mission, après avoir rallié en Thuringe les contingents des cercles germaniques, de pousser droit en Saxe et de prendre Frédéric corps à corps. Le roi de Prusse abandonna la Silésie pour marcher à sa rencontre. L'Europe s'attendit à recevoir la nouvelle d'un grand choc; la vieille renommée de nos armes et le récent souvenir de Fontenoy, de Raucoux, de Mahon, lui faisait croire au succès de la France, ou au moins à quelque action sanglante et disputée.

La rencontre eut lieu; ce fut Rosbach. Rosbach, ce nom résonne encore douloureusement dans tous les cœurs français, même après toutes nos gloires et toutes nos infortunes. C'est que dans cette journée, où une surprise dégénéra en désastre, où cinquante mille hommes prirent la fuite devant vingt-cinq mille presque sans combattre, abandonnant leurs armes, leurs canons, leurs drapeaux, la honte s'ajouta pour nous au malheur. Frédéric eût pu accabler les restes de l'armée de Soubise; il préféra retourner aux Autrichiens qui avançaient en Silésie. Le 5 décembre, un mois jour pour jour après Rosbach, il écrasait à Lissa l'armée du maréchal Daun et la rejetait en Moravie. Les événements accomplis sur les bords de la Saale et de l'Oder eurent leur contre-coup sur ceux du Niémen. Le feld-maréchal Apraxine, mettant à profit une aggravation passagère dans l'état d'Élisabeth, prit sur lui d'ordonner définitivement la retraite, de ramener ses troupes en Courlande et de les cantonner dans des quartiers d'hiver. La campagne s'achevait ainsi à la gloire de la Prusse, et Frédéric sortait triomphant d'une lutte où il devait périr.

II

La journée de Rosbach satisfit à la fois la haine de nos ennemis et la jalousie de nos alliés. Marie-Thérèse s'irrita des revers qui avaient signalé la fin de la campagne, pleura la Silésie qu'elle perdait pour la seconde fois, mais ne put

voir sans un secret plaisir s'écrouler le prestige des armes françaises, dont les succès avaient tant de fois humilié l'Autriche. Pour comble de malheur, dans notre propre pays, le sentiment de l'honneur national sommeillait. Le public assistait à la lutte en spectateur désintéressé : sensible comme toujours à l'audace et au bien joué, il applaudissait Frédéric à tout rompre et réservait pour nos soldats vaincus ses sifflets et ses railleries. A cette triste époque, les témoignages de sympathie que recueillit notre infortune sont assez rares pour mériter l'attention et la reconnaissance de la postérité. Tandis que Paris prenait parti pour nos ennemis et que Voltaire rimait en l'honneur du roi de Prusse[1], à l'autre bout de l'Europe, un cœur de femme et de souveraine saignait douloureusement à la nouvelle de nos désastres. Élisabeth s'affligea sincèrement en apprenant la bataille de Rosbach et fit parvenir à Louis XV ses plus affectueuses assurances. « *Je vous prie, Monsieur,* disait-elle à l'Hôpital, *de mander au Roi qu'il m'est toujours présent; je l'éprouve dans toutes les occasions qui l'intéressent.* » — « Elle accompagna ces paroles, ajoute le marquis, du « geste de mettre la main sur son cœur[2]. »

Tandis qu'à Rosbach succédaient de nouveaux échecs et que dans les premiers mois de 1758 nos conquêtes de Hanovre et de Westphalie nous échappaient une à une, la Tzarine redoublait de prévenances envers M. de l'Hôpital. Voyait-elle notre envoyé apporter à sa cour un front plus soucieux qu'à l'ordinaire, lorsque les bulletins de l'ennemi

[1] Voyez les vers adressés au roi de Prusse le 2 mars 1759.
[2] Affaires étrangères. L'Hôpital, 10 mars 1758.

ou les récits des gazettes avaient annoncé, en la grossissant, quelque nouvelle défaite, elle revenait sans cesse à lui, et le prenant familièrement par le bras : « Mon cher ambassa- « deur, lui répétait-elle, je viens vous dire de ne pas trop « vous affliger ; attendons les détails, on exagère toujours [1]. »

Dans l'âme de l'Impératrice, le remords se mêlait à a douleur ; n'avait-elle pas à s'imputer une lourde part de responsabilité dans le malheur commun, après avoir laissé sous ses yeux ses généraux transgresser impunément ses ordres et seconder l'ennemi par leur inertie? Rosbach et Lissa semblèrent la tirer de sa torpeur. En plein hiver, au mois de janvier, malgré le froid et la neige, elle envoie à son armée l'ordre sans réplique de reprendre les opérations, de repasser le Niémen et de marcher droit sur Kœnigsberg. Apraxine, dépouillé de son commandement et remplacé par le général Fermor, est mis aux arrêts, puis conduit sous bonne garde à Pétersbourg, où il aura à répondre de sa conduite. Le feld-maréchal n'était que l'instrument de la trahison : Élisabeth comprit qu'il fallait en chercher les auteurs plus haut et plus près d'elle. Depuis quelque temps, elle avait résolu la perte de Bestouchef, n'attendant qu'une occasion pour éclater [2]. Les papiers d'Apraxine avaient été saisis en même temps que sa personne, et une commission procéda à leur examen : ils contenaient des témoignages accablants contre le chancelier. Il parut que le feld-maréchal avait fait à Catherine le serment de ne plus ébranler

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 19 juillet 1758.

[2] « Prenez patience, disait Élisabeth à l'ambassadeur d'Autriche, nous « en serons bientôt quittes. » Affaires étrangères. L'Hôpital, 29 janv. 1758

l'armée sans sa permission, que la jeune princesse, voyant la Tsarine irrévocablement décidée à ordonner une campagne d'hiver, avait expédié à Apraxine quelques lignes de sa main pour le délier de son engagement, que Bestouchef servait d'intermédiaire à cette correspondance et s'était chargé de transmettre le billet. Élisabeth se décida alors à frapper le ministre infidèle, espérant du même coup rompre les intrigues de la grande-duchesse.

Le chancelier cherchait à détourner par son assurance et ses artifices le coup dont il se sentait menacé. A la nouvelle de l'arrestation d'Apraxine : « C'était mon ami, s'était-« il écrié ; mais fût-il mon frère, je déclarerais qu'il mérite « les plus grands châtiments. » Il avait réussi à endormir la défiance du marquis de l'Hôpital, qui se félicitait naïvement de l'avoir ramené à la bonne cause ; l'ambassadeur de France n'eut aucune part à la disgrâce de notre mortel ennemi. Le 25 février 1758, Bestouchef entrait au palais d'hiver, lorsque la garde, au lieu de lui présenter les armes, l'entoura et le fit prisonnier[1]. Il fut enfermé et étroitement surveillé dans son propre hôtel : deux sentinelles montaient la garde jour et nuit dans sa chambre. Avec une incroyable audace, Catherine osa lui écrire et fit parvenir sa lettre, mais la réponse du chancelier fut interceptée. Les serviteurs de confiance de la princesse furent aussitôt mis au secret ; Élisabeth agita contre elle les projets les plus violents : Catherine se crut perdue[2].

[1] La Messelière, p. 223-224.

[2] Affaires étrangères. L'Hôpital, 14 mai 1758. Cette dépêche contient le récit rétrospectif complet de la révolution ministérielle de Russie.

Quelques jours après l'arrestation du chancelier, un envoyé secret de la grande-duchesse se fait mystérieusement annoncer chez l'ambassadeur du Roi. C'est un Français nommé Rimbert, « qui a beaucoup d'accès auprès d'elle, dit l'Hôpital, et à qui elle doit beaucoup d'argent[1] ». Par la bouche de ce confident, Catherine s'est résignée à faire amende honorable de sa conduite passée; elle demande au représentant de la France des conseils et un appui. Peu de temps après, elle faisait renouveler la même démarche par l'un des officiers du grand-duc. Le marquis ne profita point de l'occasion qui s'offrait à lui de nous attacher Catherine, sinon par les liens de la reconnaissance, du moins par ceux de l'intérêt. Il s'en alla révéler à Woronzof les sollicitations dont il était l'objet, et ne fit rien en faveur de la princesse, dans la crainte de déplaire à Élisabeth. Promptement remise de son trouble, Catherine reprit toute sa hauteur, s'enferma dans ses appartements, et demanda à retourner en Allemagne[2]. N'osant se résoudre à un irréparable éclat, la Tsarine lui envoya Woronzof pour l'engager à se soumettre : rien ne réussit à faire plier cette âme indomptable. De guerre lasse, Élisabeth lui offrit son pardon sans conditions; Catherine consentit à l'accepter.

Aucune explication n'eut lieu entre les deux femmes, aucune promesse ne fut échangée. Un soir, la cour, assemblée au théâtre du palais pour assister à la comédie française, vit la grande-duchesse reparaître dans sa loge située auprès de celle de l'Impératrice et demeurée vide pendant

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 24 mars 1778.
[2] *Ibid.*, 14 mai 1758.

trois mois ; ce fut ainsi que Catherine annonça son intention de reprendre un rang auquel elle avait paru renoncer [1]. Cependant le parti de la jeune cour semblait momentanément abattu ; ses principaux conseillers disparaissaient successivement. Après Williams, Poniatowski allait s'éloigner. Apraxine fut trouvé mort dans la voiture qui le ramenait à Pétersbourg. Une commission spéciale instruisit longuement le procès de Bestouchef, puis un décret impérial le déclara déchu de ses titres et dignités pour crime de lèse-majesté, prononça la confiscation de ses biens et ajouta que, malgré qu'il eût mérité la mort, la Tsarine se contentait de le reléguer en Sibérie pour toute sa vie. Bestouchef prit le chemin de l'exil comme ses prédécesseurs Biren, Münich et Ostermann : Woronzof reçut le titre de chancelier et concentra désormais entre ses mains la direction suprême des affaires. La grande-duchesse s'effaça pour quelque temps ; quant à son mari, il se consola en ajoutant un corps de musique à ses trois bataillons [2]. Rencontrant le marquis de l'Hôpital quelques jours après la révolution ministérielle : « Quel dommage, lui dit-il, « que mon pauvre ami La Chétardie soit mort ! Il eût été « bien heureux en apprenant le sort de Bestouchef [3]. »

« L'événement de Russie peut sauver la patrie », écrivait Bernis le 24 mars 1758 [4]. En effet, vaincues à Rosbach et à Lissa, la France et l'Autriche triomphaient à Pétersbourg,

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 23 mai 1758.
[2] *Ibid.*, 10 mars 1758.
[3] *Ibid.*, 10 mars 1758.
[4] *Correspondance de Bernis*, publiée par F. Masson, II, p. 194.

et cette victoire remportée en plein hiver, au moment où le canon se taisait presque partout, compensait en partie l'effet des savantes manœuvres et des héroïques efforts de Frédéric. Élisabeth, après avoir ressaisi par un acte de vigueur le pouvoir qui lui échappait, allait s'en servir pour resserrer ses liens avec ses alliés et spécialement avec nous.

« Il y a entre le Roi et moi, disait-elle à l'Hôpital, une « ancienne sympathie depuis notre enfance, et vous pouvez « l'assurer que je serai toujours la même, et que je lui « donnerai constamment des preuves bien sincères de « mon amitié, et que je compte également sur la sienne... « Vous pouvez assurer le Roi que je concourrai de tout « mon pouvoir à toutes ses vues, comme je suis bien « certaine qu'il sera occupé des miennes, mais qu'en ce « moment elles se bornent à faire de nouveaux efforts « pour mettre à la raison le roi de Prusse[1]. » En même temps, Élisabeth invite Louis XV à accéder à la convention qu'elle a signée le 22 janvier 1757 avec l'Impératrice-Reine, et aux termes de laquelle elle s'est engagée à entretenir une armée permanente de quatre-vingt mille hommes au service de la cause commune[2]. Elle fait plus, et sonde de nouveau la cour de France sur l'idée d'une alliance directe. C'est enfin à cette époque que va s'établir entre le Roi et la Tsarine la correspondance projetée depuis un an et à laquelle le chevalier d'Éon servira de principal intermédiaire.

Le jeune homme était revenu en Russie vers la fin

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 30 octobre 1758.
[2] Voir le texte du traité dans MARTENS, p. 202 et suivantes.

de 1757, rapportant la réponse découragée du prince de Conti; ce n'était point un tel message qu'il avait rêvé de déposer aux pieds de l'Impératrice. Il est vrai que M. Tercier avait ménagé à son zèle un dédommagement. Dans le modeste bagage de M. d'Éon, il avait mis un exemplaire de l'*Esprit des lois* de Montesquieu, plus précieux aux yeux du chevalier que le reste de son avoir. La couverture du volume se composait de deux feuilles, l'une de peau, l'autre de papier marbré, collées ensemble par les bords et semblant indissolublement unies. Entre ces deux feuilles, une main habile avait glissé le chiffre qui devait servir à la correspondance de Louis XV avec Élisabeth; au chiffre se trouvait jointe une lettre de Tercier à Woronzof, renouvelant, au nom du Roi, la proposition d'établir cette mystérieuse communication [1]. Woronzof fit savoir aussitôt que l'idée et le procédé avaient reçu l'approbation de sa souveraine : cette réponse arriva à Versailles au mois de février 1758 [2], à l'instant même où se consommait la chute de Bestouchef.

Tandis que l'empressement de l'Impératrice redoublait, celui du Roi semblait se refroidir. Après avoir le premier pris l'initiative du projet, il hésitait devant sa mise à exécution, craignant de s'engager sans retour avec la Russie. Il demanda à Tercier, son conseil habituel en ces matières, un mémoire par écrit sur la question. Tercier obéit consciencieusement, et après avoir résumé en rap-

[1] D'Éon a rendu compte lui-même de cette particularité dans une lettre en date du 28 mai 1776, citée par M. Gaillardet, ch. II, p. 23.

[2] Mémoire de Tercier, cité plus haut.

porteur impartial l'historique de la correspondance secrète en Russie, ajouta ses réflexions personnelles. Ce travail [1] révèle en le glorifiant le principal défaut d'une politique qui, habituée à n'agir que par demi-mesures et à ne parler que par réticences, prenait de petites habiletés pour de profonds calculs, et s'ôtait le mérite de la droiture sans réussir à tromper ou à deviner personne :

« On ne croit pas devoir douter, disait Tercier, de la « sincérité des intentions de l'impératrice de Russie ainsi « que de son attachement à la personne de Sa Majesté. On « est persuadé de son éloignement pour le roi de Prusse, « et même de l'espèce d'aigreur que les différents procédés « de Sa Majesté Prussienne ont fait naître dans l'esprit « de cette princesse. Elle désire le déprimer et protéger le « roi de Pologne, mais elle est très-lente à se déterminer ; « d'un autre côté, la timidité naturelle du comte Woronzof « l'empêche malgré ses bons sentiments de faire à l'Impé- « ratrice les représentations nécessaires. Il craint de plus « de s'exposer au ressentiment de la jeune cour livrée à « l'Angleterre.

« Malgré ce qu'on vient de dire du caractère de l'Impé- « ratrice et de son ministre, il peut cependant arriver des « circonstances heureuses où l'on profite de cette corres- « pondance pour mettre sous les yeux de cette princesse « des choses que le comte Woronzof ne serait pas à portée « de lui dire lui-même, animer ses sentiments, et pré- « venir ce que les ennemis de Sa Majesté ou les malinten-

[1] C'est le mémoire dont nous avons cité plusieurs passages et dont nous donnons la conclusion.

« tionnés pourraient entreprendre à Pétersbourg contre la
« cause commune.

« C'est à cet objet qu'il paraît que cette correspondance
« peut servir pendant la guerre et pour les négociations de
« la paix.

« Sa Majesté donnant aussi une attention suivie aux
« affaires de la Pologne, soit pour la conservation de ses
« libertés, soit pour prévoir le cas d'une élection, ses
« lumières lui feront voir quel avantage on pourra tirer à
« cet égard de cette correspondance.

« C'est à Sa Majesté à juger si l'on peut, par ce moyen,
« engager l'impératrice de Russie à ménager la république
« de Pologne en faisant savoir à cette princesse ce qu'elle
« ne saura jamais par une autre voie, combien la conduite
« de ses généraux peut faire tort à ses propres intérêts...
« On peut aussi dévoiler les intrigues du comte de Brühl
« avec l'Angleterre relativement à la Russie, sans parler
« de la jeune cour, et en prévenir l'effet.

« Après avoir mis sous les yeux de Sa Majesté ce qu'on
« pense de l'utilité de cette correspondance, il est du
« devoir d'exposer aussi les inconvénients qu'elle peut
« avoir.

« On croit pouvoir bien augurer de la probité de M. le
« comte Woronzof, mais en est-on assez sûr pour s'y
« fier sans réserve? De plus, dans une cour aussi orageuse,
« et où les ennemis de Sa Majesté ont tant de pouvoir et
« tant d'intrigues, ce ministre peut être disgracié, ses papiers
« saisis, et la correspondance mise au jour, même contre le
« gré de l'Impératrice, sans parler du cas de la mort de cette

« princesse. L'Angleterre ferait servir avec empressement « cette découverte à ses vues, et présenterait cette corres- « pondance sous de fausses couleurs à Vienne, à Constan- « tinople, en Pologne, et partout où elle le croirait néces- « saire à ses intrigues.

« D'après cet examen, qu'on a fait le plus impartiale- « ment qu'il a été possible, il paraît que les égards dus au désir « que l'impératrice de Russie a témoigné par son ministre « d'entretenir cette correspondance doivent déterminer à « y répondre. Pour éviter cependant les inconvénients, « on prend la liberté de dire que cette correspondance « ne peut être dans les commencements trop circon- « specte et trop réservée; on doit avoir les plus grandes « attentions à ne point s'avancer, en employant cependant « les expressions les plus affectueuses. Il est vraisemblable « que le comte Woronzof désire pénétrer les vues de « Sa Majesté autant qu'il est de l'intérêt du Roi de con- « naître celles non-seulement de l'Impératrice, mais de la « cour de Russie. Il serait bien avantageux d'engager les « choses *de manière à avoir le secret des autres sans* « *donner le sien.*

« C'est sur ce principe qu'on a cru, dans le projet de « réponse au comte Woronzof, qu'on prend la liberté de « mettre sous les yeux de Sa Majesté, se borner à des assu- « rances de l'amitié la plus marquée de la part du Roi pour « l'Impératrice et de confiance dans son ministre pour les « objets généraux, sans entrer dans aucune explication « particulière... Ce sont des réflexions qu'on a cru néces- « saire d'exposer à Sa Majesté. Elle est très-humblement

« suppliée de vouloir bien y donner toute son attention.
« Cet objet aussi délicat qu'important demande aussi les
« ordres les plus précis. »

Le Roi approuva sans réserve les propositions de Tercier : la correspondance s'établit donc sur les bases indiquées par le premier commis. Il n'y eut point, à proprement parler, échange d'épîtres familières entre les deux souverains : le procédé employé fut différent. Quatre ou cinq fois par an, l'ambassadeur de France remettait solennellement à la Tsarine une lettre de la main du Roi, rédigée en style officiel et composée suivant toutes les règles de l'étiquette. Les titres respectifs et les formules de politesse en tenaient la moitié ; l'autre était consacrée à de cérémonieuses protestations d'amitié au milieu desquelles on prenait soin de glisser quelques conseils. Élisabeth s'empressait de répondre sur le même ton et avec non moins d'emphase; cette correspondance pouvait durer longtemps sans produire de sérieux résultats. D'autre part, le comte Woronzof faisait passer à M. Tercier, dans le plus grand mystère, par le canal du chevalier d'Éon et à l'aide du chiffre particulier, de longues missives où il exposait les vues, les désirs et les sentiments personnels de l'Impératrice. Aucun autre Russe, sauf Alsouvief, le secrétaire de confiance d'Élisabeth, ne participait à ces expéditions; Schouvalof lui-même ne fut admis au secret que plus tard. Tercier envoyait les lettres au Roi avec un projet de réponse, que Louis revisait et que souvent il corrigeait de sa main, mais que le premier commis envoyait en son propre nom et qu'il signait. Ainsi, Louis XV et Élisabeth employaient pour

s'écrire le style impersonnel : ils inspiraient la correspondance que rédigeaient leurs confidents.

Il eût été facile par ce moyen de faire passer à Pétersbourg de sages avis et d'utiles remontrances, et de prendre sur l'esprit incertain d'Élisabeth une influence sans partage. Malheureusement le roi de France n'obéissait que trop à la pensée qui avait dicté le mémoire de Tercier. Craignant avant tout de se compromettre, il évitait d'entrer en explication sur aucun point, et laissa, pendant plus d'une année, la correspondance à laquelle il semblait ne se prêter que par complaisance, s'égarer dans de vagues généralités ou dans d'inutiles détails. Les relations entre le Roi et l'Impératrice prirent le caractère d'une intimité quasi bourgeoise, plutôt que d'une alliance politique fondée sur la communauté des vues, des sympathies et des intérêts.

Élisabeth fait part au Roi de ses souffrances physiques. Louis XV lui envoie un médecin attaché à sa cour et fort réputé en France, M. Poissonnier. Arrivé à Pétersbourg, cet envoyé d'un nouveau genre est fort bien accueilli par la Tsarine et par Schouvalof, fort mal par la faculté russe, qui redoute sa supériorité. Le Grec Condoïdi, qu'Élisabeth appelait ordinairement à la soigner, déclare que les médecins de la cour ayant en Russie le grade de lieutenants généraux, il se refuse à toute consultation avec le Français tant que celui-ci n'aura pas reçu de son maître au moins le titre de conseiller d'État[1]. C'est presque en cachette qu'Élisabeth vit M. Poissonnier et reçut ses conseils.

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 14 octobre 1758.

Dans ses intervalles de santé, elle demande au Roi de lui procurer des divertissements. Passionnée pour le théâtre, elle a témoigné de tout temps un goût particulier pour le répertoire français et pour la manière dont nos artistes savaient l'interpréter. S'ennuyant au milieu des amusements grossiers ou monotones de sa cour, elle prie Louis XV de lui envoyer les deux premiers acteurs de la Comédie française, Lekain et mademoiselle Clairon. Le Roi pensa que des motifs de haute politique ne lui permettaient pas d'accéder à ce désir; il craignit de mécontenter le public parisien en lui enlevant ses favoris. Le cardinal de Bernis se chargea de présenter les excuses de son maître : « Il n'est rien certainement, écrivit-il en Russie, que « nous ne fissions pour marquer à l'Impératrice le désir que « nous avons de concourir à ce qui peut lui être agréable. « Je souhaiterais fort que l'on pût contribuer à ses amuse- « ments en faisant passer à Pétersbourg le sieur Lekain « et la demoiselle Clairon; mais la chose n'est pas pos- « sible. Ils sont au Roi, qui se ferait un plaisir de les « prêter à l'impératrice de Russie; mais ils sont aussi « au public, étant de la Comédie française, dont ils sont « le principal soutien. Les plaisirs de Paris sont un « article qui mérite l'attention du gouvernement; ce « serait dans ce moment faire tomber la Comédie française « que d'en retirer ces deux acteurs. S'il s'en trouvait « dans les troupes de province qui fussent dignes d'amu- « ser l'impératrice de Russie, nous ferons tout ce qui « sera possible pour les faire passer à Saint-Pétersbourg, « tant par rapport à cette princesse que pour répandre

« dans les pays étrangers le goût du théâtre français[1]. »

Dans le commerce entre les deux souverains, Élisabeth fait toutes les avances; Louis XV les accueille avec une courtoisie de bon ton, mais s'empresse peu d'y répondre. Il est vrai que parfois les prévenances de son auguste correspondante servaient de prélude à des demandes assez coûteuses. Dès le milieu de l'année 1757, elle avait fait insinuer à Versailles par M. de l'Hôpital qu'une pension annuelle ou que le prêt d'une somme de cinq millions de roubles comblerait tous ses vœux : le trésor impérial était vide, et la souveraine de toutes les Russies trouvait difficilement crédit. Peut-être eût-il été avantageux de distraire une portion des subsides énormes que la France payait annuellement à l'Autriche pour l'allouer à la Russie. Ni le Roi ni ses ministres n'y consentirent[2]. Plus tard, Élisabeth renouvela sa demande par la voie de la correspondance secrète et essuya le même refus.

La Tsarine n'insista plus : un nouvel objet attirait plus vivement son attention, parce qu'il intéressait son cœur. La grande-duchesse Catherine était enceinte et n'avait pu se dispenser, en dépit de ses démêlés avec la souveraine, de la choisir pour marraine de son enfant. Élisabeth accepta, mais sous la condition que le roi de France lui servirait de compère. Le chevalier Douglas, qui s'en retournait en France, fut chargé d'informer confidentiellement le Roi de ce désir, tandis que Woronzof s'en ouvrait au marquis de l'Hôpital, le chargeant de prévenir Bernis, mais de lui

[1] Affaires étrangères. Bernis à l'Hôpital, 24 juin 1758.
[2] *Ibid.* Lettre de M. Rouillé, 24 avril 1757.

recommander le secret. Le chancelier ne dissimula point que sa maîtresse attachait le plus grand prix au succès de la démarche; comme on lui avait insinué qu'à défaut de Louis XV on pourrait songer à un prince de la maison d'Autriche : « Non, non, avait-elle répondu avec humeur, je « ne veux que le Roi et moi[1]. »

La proposition n'était point à dédaigner; en l'acceptant, le Roi eût répondu au plus cher désir d'Élisabeth; en refusant, il risquait de l'offenser. De plus, les relations de famille entre souverains avaient alors une importance que notre temps ne soupçonne plus; l'enfant qu'il s'agissait de baptiser pouvait monter un jour sur le trône des tsars et se souvenir qu'un roi de France lui avait servi de parrain. Ces considérations furent-elles débattues en conseil? à tout le moins, furent-elles examinées dans le cabinet où Louis XV réglait, avec quelques intimes, la marche de sa diplomatie particulière? Nous ne saurions le dire. Quoi qu'il en soit, voici la réponse du cardinal de Bernis à la lettre par laquelle M. de l'Hôpital l'avait instruit des intentions d'Élisabeth :

« Monsieur, j'ai rendu compte au Roi de la lettre que « vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et qui contient le « désir que l'impératrice de Russie a de nommer au bap- « têmе avec Sa Majesté l'enfant dont madame la grande- « duchesse doit accoucher dans peu. La piété de Sa Majesté « l'a toujours portée à ne point regarder comme une simple « cérémonie les engagements que l'on prend en qualité de « parrain, engagements qui obligent à veiller, autant qu'on

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 16 septembre 1757.

« le peut, à ce que l'enfant soit élevé dans la religion catho-
« lique. L'impératrice de Russie, le grand-duc et la grande-
« duchesse étant de la religion grecque, dans laquelle, par la
« loi du pays, l'enfant qui doit naître sera élevé, Sa Majesté
« se fait scrupule d'être parrain d'un enfant qui ne soit pas
« baptisé et ne doive pas être instruit dans la religion catho-
« lique; elle l'a refusé à plusieurs princes qui le lui ont
« demandé. Par conséquent, quoiqu'elle désire faire con-
« naître à l'Europe qu'elle est toujours dans les mêmes
« sentiments pour l'impératrice de Russie, et que la conduite
« du maréchal Apraxine n'y apporte aucun changement,
« elle ne peut consentir à ce que cette princesse sou-
« haite. Si l'on vous en parle, Monsieur, vous devez repré-
« senter ces raisons et faire sentir que des principes de
« religion sont seuls cause de la peine que Sa Majesté sent
« à ne point contracter une liaison de plus avec l'impéra-
« trice de Russie. Le plus prudent serait d'éluder cette
« demande sans que l'impératrice de Russie pût en être
« blessée; personne n'est plus capable que vous d'en ima-
« giner le moyen[1]. »

Ces derniers mots semblent une ironie; quant aux scrupules religieux, ils étonnent chez Louis XV, mais nous ne nous refuserons pas à y croire. Si la conscience du Roi se taisait devant ses passions, elle ne perdait pas entièrement ses droits, et prenait parfois sa revanche aux dépens de l'intérêt public : elle avait interdit l'alliance avec les Turcs, elle défendait une association trop étroite avec une impératrice

[1] Affaires étrangères. Bernis à l'Hôpital, 16 octobre 1757. Cette pièce a déjà été publiée par M. Gaillardet, ch. v, p. 64.

schismatique. Élisabeth laissa vide la place qu'elle avait réservée à Louis XV, ne désigna point de parrain au jeune prince, et le tint seule sur les fonts baptismaux.

Le refus du Roi l'avait froissée dans son amour-propre de femme; notre politique ne ménageait guère la souveraine. En Pologne, l'attitude du représentant français ne s'était point modifiée. Il est vrai que Bernis avait enfin obtenu le rappel de M. de Broglie, qui avait échangé son ambassade contre un commandement dans l'armée d'Allemagne. Mais le comte, en s'éloignant de Varsovie, avait laissé en qualité de chargé d'affaires un élève et un client, M. Durand, auquel il avait inculqué ses propres principes. Il allait d'ailleurs recueillir la succession du prince de Conti et recevoir la direction générale de la diplomatie secrète. Les lettres qu'il écrivait des camps de Hesse ou de Westphalie à M. Durand prescrivaient à cet agent de continuer la lutte contre l'influence russe. En même temps, la cour de Versailles refusait formellement d'accéder au nouveau traité conclu entre les deux impératrices et d'ajouter ce lien à ceux qui nous unissaient à la Russie[1]. La France avait de son côté arrêté avec Vienne certains arrangements particuliers destinés à assurer aux deux puissances, en cas de succès de leurs armes, des avantages territoriaux; dès qu'elle aurait reconquis la Silésie, l'Autriche devait nous abandonner quelques parcelles des Pays-Bas et transférer le reste à un prince de la maison de Bourbon. Ces stipulations avaient été insérées dans le second traité de Versailles, celui du 1er mai 1757,

[1] Affaires étrangères. Bernis à l'Hôpital, 11 août et 8 octobre 1758.

mais sous forme d'articles secrets, et n'avaient point été communiquées à la Russie. Cette puissance en fut informée par une voie indirecte et s'étonna de la méfiance observée à son égard; Élisabeth s'en plaignit par la bouche de Woronzof :

« Je dois vous rendre compte », écrivait M. de l'Hôpital à Bernis, « d'un moment de confiance, plus en ami qu'en « ministre, que j'ai eu avec M. Woronzof et qu'il m'a prié « de vous communiquer. Il me dit : Je ne dois pas vous « cacher que Sa Majesté Impériale est informée par diffé- « rents endroits que la France et la cour de Vienne sont « convenues entre elles de certains avantages réciproques, « que l'on croit savoir que la France aura en Flandre une « partie des terres de l'Impératrice-Reine. Comme ces nou- « velles passent pour constantes et sont connues, ne vau- « drait-il pas mieux que votre cour voulût confier amica- « lement à Sa Majesté Impériale ces articles secrets? Cela « ferait connaître à l'Impératrice la confiance du Roi en elle. « Sa Majesté, loin d'en faire un mauvais usage, applaudi- « rait sans doute à ces vues ; si, au contraire, tout ce qu'on « lui donne pour des vérités est faux, elle peut alors rejeter « hardiment ces avis comme contraires à la vérité. Par cette « conduite vous nous obligerez à la même confiance et à la « même sécurité pour les vues que l'Impératrice pourrait « avoir au moment de la paix. En un mot, ce sont des « armes contre ceux qui chercheraient à diminuer la con- « fiance si précieuse et si nécessaire à soutenir et à aug- « menter même. — Il m'ajouta qne Sa Majesté Impériale « avait une sincère amitié pour l'Impératrice-Reine, mais

« qu'elle serait jalouse des préférences que le Roi donnerait « à cette cour, si, une fois la paix faite, nous nous adres- « sions à Vienne, au lieu de traiter avec son ministère « directement[1]. »

La France ne répondit à cette ouverture que par de vagues protestations d'amitié, et ne s'appliqua ni à satisfaire la curiosité de la Tsarine, ni à la rassurer sur nos intentions. En s'efforçant de se rapprocher intimement de Louis XV, Élisabeth cherchait un guide et un secours contre sa propre faiblesse; elle ne le trouva point. Livrée à elle-même et comme fatiguée de l'effort d'énergie par lequel elle s'était débarrassée de son premier ministre, elle retombait dans cette apathie que le doux Woronzof déplorait et ne pouvait vaincre. Invariable dans ses affections et dans ses haines, elle désire sincèrement fournir à ses alliés une assistance efficace et contribuer à la ruine de Frédéric, mais elle hésite dans l'exécution de ses projets. Toute décision l'effraye : l'expédition d'un ordre lui est une souffrance. Sous cette impulsion persévérante, mais molle, la Russie mettra un temps infini à déployer ses forces, et c'est seulement au moment où la guerre approchera de son terme et où ses alliés seront épuisés que nous la verrons jouer un rôle proportionné à l'étendue réelle de sa puissance.

L'armée russe avait tiré les premiers coups de canon de la campagne de 1758. Au mois de janvier, elle passait le Niémen sur la glace, entrait sans coup férir dans Kœnigsberg, et occupait la Prusse orientale. Après cette conquête,

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 14 mai 1758.

il lui fallait, pour s'enfoncer jusqu'au centre des États prussiens, passer de nouveau sur le territoire polonais et traverser les palatinats de Thorn et de Poméranie. Les Russes s'avançaient à petites journées, pillant indistinctement amis et ennemis, Prussiens et Polonais; ni les chefs ni les soldats ne se pressaient de marcher à l'ennemi : comme talents et comme activité, Fermor valait Apraxine. L'impéritie du commandement, l'indiscipline des troupes, le défaut de vivres et de munitions retardaient les mouvements de l'armée; les maigres ressources du pays envahi étaient vite dévorées, et il fallait tirer les subsistances de magasins situés à cent lieues en arrière.

Un autre motif ralentissait les opérations. De toutes les armées coalisées contre Frédéric, celle de Russie était alors la seule à prendre l'offensive, et ne se sentait point soutenue par ses alliés. A l'autre extrémité du théâtre de la guerre, les Français repassaient le Rhin en désordre, refoulés par le prince de Brunswick, et trouvaient à Creweldt un nouveau Rosbach (25 juin). Quant à l'Autriche, Frédéric avait eu l'audace de l'attaquer sur son propre territoire, en Moravie; le feld-maréchal Daun défendait à grand'peine la place d'Olmütz, et attendait que les progrès des Russes vinssent le dégager. Il attendit longtemps. Au mois de juin, les Russes n'étaient qu'à Posen; en juillet, ils atteignaient enfin le Brandebourg et s'échelonnaient sur l'Oder, leur droite cherchant à se rallier aux Suédois, qui opéraient mollement en Poméranie, leur centre, sous les ordres de Fermor, attaquant et bombardant Custrin. Soudain les grand'gardes signalèrent la principale armée prus-

sienne, conduite par Frédéric en personne. Repoussé devant Olmütz et apprenant l'approche des Moscovites, le Roi avait traversé en courant la Bohême et la Saxe, et volait au secours de Berlin menacé. Une bataille eut lieu le 25 août, près de Zorndorf; après de longues heures de carnage, les deux armées couchèrent sur leurs positions. On eût dit que les Russes ne pouvaient ni vaincre ni être vaincus; trop mal commandés pour remporter un succès décisif, ils tenaient en échec par leur nombre et leur valeur le génie du grand Frédéric. Le lendemain, le combat recommença; l'aile gauche prussienne, fortement compromise pendant quelques heures, fut sauvée par la cavalerie du général Zeidlitz, et le soir les Russes se retirèrent en bon ordre à une lieue du champ de bataille [1]. Le lendemain, grandes réjouissances et salves d'artillerie dans les deux camps, chacun s'attribuant la victoire. En réalité, Frédéric était vainqueur; les Russes avaient vingt mille hommes hors de combat, et leur aile droite avait perdu tous ses canons. M. de Fermor n'attendait qu'une occasion pour suspendre la campagne; il donna le signal de la retraite et se replia sur la Vistule.

Dans cette guerre, il ne fut jamais permis à Frédéric de compléter une victoire; il allait poursuivre les Russes, lorsqu'il apprit que les Autrichiens étaient en Silésie et assiégeaient Neiss. Il les eut bientôt rejoints, se fit battre à Hoch-

[1] Détails parvenus au quartier général de l'armée suédoise qui se trouvait alors en Poméranie, et transmis par M. de Montalembert, officier français chargé de suivre les opérations de cette armée. Voir sa correspondance, publiée à Londres en 1771.

kirch (15 octobre), répara sa défaite à force d'habileté, débloqua Neiss, rejeta Daun dans les défilés de la Bohême, et lorsque l'hiver vint séparer les armées, il avait de nouveau sauvé la Silésie et il gardait la Saxe. Sur le Rhin, les Français avaient un instant ressaisi l'offensive : malgré un succès sérieux du prince de Soubise à Lutterberg (7 octobre), ils ne parvinrent à reconquérir ni la Westphalie ni la Hesse. En résumé, les opérations s'achevaient encore à l'avantage de Frédéric, mais sa monarchie ne sortait plus intacte de la lutte. La Prusse orientale demeurait aux mains de l'ennemi; les Russes s'y étaient fortement établis, et il paraissait difficile de les en déloger.

De cette campagne féconde en batailles sans résultat, en massacres inutiles, en grands efforts mal récompensés, un enseignement se dégageait pour les cours de France, d'Autriche et de Russie. Il devenait évident que Frédéric ne pouvait être abattu d'un seul coup. Pour vaincre sa résistance, il ne suffisait point de parcourir ses États ni même de lui infliger des défaites; il fallait, par de lentes et solides conquêtes, détacher une à une les provinces qui composaient son royaume, occuper les places, se fortifier sur les positions gagnées, prévenir les retours offensifs de l'ennemi, et rétrécir peu à peu le cercle dans lequel l'armée prussienne pourrait se mouvoir, se recruter et subsister. Sans être impossible, l'œuvre était longue et difficile; elle exigeait beaucoup de temps et de ténacité, beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. Malheureusement, des trois grands États unis contre la Prusse, l'un semblait déjà hors de combat, et cet État était la France. Forcée de sou-

tenir en Allemagne une guerre ruineuse et en même temps de poursuivre le duel qu'elle avait engagé avec l'Angleterre sur toutes les mers et sur tous les continents, la France s'épuisait à cette double tâche et voyait ses pertes se multiplier. Nos échecs sur le Rhin n'étaient pas les plus graves que nous eussions à subir. La marine britannique détruisait ou bloquait nos escadres, insultait nos côtes, coupait nos communications avec l'Inde française, le Canada et les Antilles. Chacune de nos colonies semblait une place assiégée, vaillamment défendue par sa garnison, mais condamnée fatalement à périr faute de secours. Tant de revers mettaient à nu les vices de notre organisation, révélaient l'impuissance du gouvernement, les désordres de l'administration, l'indiscipline générale, et l'affaiblissement chez les Français de toutes les vertus qui font un peuple grand ou digne de l'être.

Bernis continuait à diriger notre politique officielle. Fin et perspicace, mais prompt au découragement, et dépourvu de ce ressort qui permet aux âmes vigoureuses de se roidir sous l'adversité, il s'exagérait sa propre responsabilité, passant sa vie à se lamenter et à se frapper la poitrine[1]. Il ne voyait de remède à nos maux que dans une prompte négociation, au moins avec la Prusse. A ses yeux, il était impossible que la France, obligée aux derniers sacrifices pour résister à toutes les forces de l'Angleterre, continuât à con-

[1] Voir la correspondance entre Bernis et Choiseul, dont M. Filon a publié d'importants extraits dans son *Mémoire sur l'ambassade de Choiseul à Vienne*, présenté à l'Académie des sciences morales et politiques, 1871, 1874.

sumer ses armées et ses trésors dans une guerre où elle n'apparaissait que comme auxiliaire de l'Autriche. La pacification de l'Allemagne était donc l'objet des vœux de Bernis, qui s'employait à la préparer. De son côté, Frédéric aspirait au repos ; il s'épuisait à vaincre, voyait son armée se fondre, et sentait qu'il marchait à sa perte de victoire en victoire ; aussi avait-il témoigné l'intention de se prêter à tout accommodement qui assurerait l'intégrité de ses États. Marie-Thérèse recula longtemps devant la nécessité de renoncer à la Silésie : enfin Bernis, à force de diplomatie, lui arracha son consentement à l'ouverture d'une négociation. L'adhésion de la Saxe et de la Suède ne faisaient point de doute ; restait à obtenir celle de la Russie. Bernis redoutait l'acharnement d'Élisabeth contre Frédéric, mais se rappelait que ce sentiment était combattu chez la Tsarine par une horreur toute chrétienne pour l'effusion du sang : il comptait d'ailleurs sur le concours de Woronzof, auquel il avait fait faire de discrètes insinuations qui n'avaient pas été repoussées.

Vers l'automne de 1758, tout semblait s'acheminer vers une solution pacifique ; les cours coalisées avouaient leur impuissance à triompher du génie d'un seul homme ; la grande alliance aboutissait à un avortement. C'est à ce moment qu'éclata la nouvelle d'une révolution ministérielle à Versailles. Le fait était trop fréquent pour que l'Europe s'en fût émue, si elle ne s'était vite aperçue qu'il s'agissait moins d'un changement de personne que d'un changement de système. La marquise de Pompadour blâmait les tendances conciliantes de Bernis et croyait à la

possibilité d'une revanche immédiate contre la Prusse. Contrarié dans ses desseins, le cardinal manifesta le désir de se retirer; Louis XV le prit au mot, accepta sa démission, mais le punit de l'avoir offerte en l'exilant (13 décembre 1758). Le comte de Choiseul-Stainville, rappelé de Vienne et créé duc de Choiseul, avait été d'abord adjoint à Bernis dans la direction des affaires étrangères; après la disgrâce du cardinal, il recueillit sa succession. En prenant le portefeuille, il devenait premier ministre, car madame de Pompadour mettait à son service tout le crédit dont elle disposait, et ses collègues reconnaissaient en lui un chef qui s'imposait par la double autorité du talent et de la faveur. Choiseul s'était prononcé plusieurs fois pour la continuation de la guerre; sous cette impulsion nouvelle la politique de la France allait modifier son caractère et ses allures. En montant au pouvoir, le nouveau secrétaire d'État aurait pu écrire à nos agents comme le cardinal de Richelieu, son glorieux prédécesseur : « Le conseil a changé de maximes. »

CHAPITRE VII.

CHOISEUL ET L'ALLIANCE RUSSE.

Caractère du duc de Choiseul; difficulté de porter sur ce ministre un jugement définitif. — La guerre à outrance. — Le fruit des loisirs du comte de Choiseul-Praslin. — Politique confiante et décidée de Choiseul à l'égard de la Russie. — Effacement momentané de la diplomatie secrète. — Préparatifs militaires; projet de descente en Angleterre; les flottes suédoises et les soldats russes sont appelés à y prendre part. — Traité de la Baltique. — Les Anglais détruisent nos escadres; revers successifs; Choiseul se résigne à traiter. — Importance du rôle qu'il réserve à la Russie dans la négociation. — Instructions envoyées à M. de l'Hôpital. — L'ambassadeur désobéit à son ministre et obéit à son secrétaire. — Échantillon du style familier de M. de Choiseul. — Nouvelle inattendue. — Bataille de Künersdorff; défaite du roi de Prusse; ses conséquences. — La Russie réclame la Prusse orientale. — Alarmes et colère de Louis XV; la diplomatie secrète s'essaye à reprendre son influence. — Situation délicate de l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg. — Les amours de Catherine considérés au point de vue politique; mission galante confiée à M. de Breteuil. — Efforts du comte de Broglie et de M. Tercier pour faire échec aux projets de Choiseul. — Une vengeance piquante. — Instructions officielles de M. de Breteuil; ses instructions secrètes, intérêt capital de cette pièce inédite pour l'histoire de la correspondance secrète. — Le Roi sacrifie la France à la Pologne; il s'efforce de ralentir les opérations de la guerre. — L'article XXII du second traité de Versailles. — Premiers rapports de Breteuil et de Catherine; réserve et inaction du jeune ministre. — *La plus pitoyable de toutes les campagnes.* — Prise subite de Berlin. — La question de Dantzick. — Nécessité de la paix; Choiseul communique ses plans à la cour de Pétersbourg: contre-projet russe. — Possibilité pour la France d'obtenir une paix honorable par l'entremise d'Elisabeth au moyen de quelques concessions en Pologne. — La bonne volonté de Choiseul se heurte aux refus obstinés de Louis XV. — Lettre royale. — Rupture des négociations; nouveaux désastres. — Continuation des hostilités en Allemagne; extrémité de Frédéric. — Une lueur

d'espoir. — Maladie et angoisses d'Élisabeth; son suprême désir. — Une soirée au théâtre impérial. — Le secrétaire de la Tsarine. — Mort d'Élisabeth. — Caractère et résultat de sa politique.

Le duc de Choiseul présente l'une des physionomies les plus intéressantes du dix-huitième siècle; il porta au pouvoir la plupart des qualités et des défauts de son époque, et l'on peut dire de lui qu'il fut non-seulement l'homme, mais aussi le ministre de son siècle. Il éblouit ses contemporains en leur montrant triomphante et glorifiée dans sa personne la qualité qu'ils prisaient le plus, l'esprit, et il eut la rare fortune de voir sa popularité survivre à son pouvoir. Lorsqu'il tomba, la France s'émut, la philosophie entonna ses louanges, et il fut sacré grand homme par la partie la plus considérable, ou au moins la plus bruyante de l'opinion publique. De semblables jugements, rendus d'acclamation, sont rarement irrévocables, et la cause revient toujours en appel devant la postérité. L'histoire n'a pas encore prononcé à l'égard de Choiseul un jugement définitif, et il lui serait singulièrement difficile de le faire; dans ce ministère, j'allais dire dans ce règne, si fécond en initiatives de toute sorte, le bien et le mal se mêlent à tel point qu'il peut paraître également injuste de se ranger parmi les apologistes du duc ou parmi ses détracteurs. Nous n'essayerons point sur Choiseul une appréciation d'ensemble, n'ayant à envisager que l'une des faces de sa politique, durant l'une des phases de son ministère. Pendant la dernière partie de la guerre de Sept ans, nous pensons que son influence sur nos relations avec les puis-

sances continentales, et particulièrement avec la Russie, fut habile et salutaire; qu'il tenta de donner à nos efforts une unité et une décision inconnues jusqu'à lui, et que s'il ne réussit qu'à demi dans cette tâche, il faut attribuer son insuccès aux influences occultes qui traversèrent ses desseins.

A peine installé au ministère, Choiseul fit succéder une politique toute d'audace et d'action à la politique découragée de Bernis. Malgré nos désastres, il jugea que la France, tant qu'il lui resterait des soldats, des canons et des vaisseaux, devait se refuser à capituler devant l'Angleterre, et qu'en même temps il lui était possible de poursuivre jusqu'au succès la guerre engagée sur terre contre la monarchie prussienne. Il considéra qu'ayant des alliés, nous devions nous en servir, et qu'au lieu de solliciter d'eux la permission d'ouvrir des négociations, au lieu de leur redemander notre parole, il fallait nous rapprocher des deux cours impériales, resserrer des liens qui tendaient à se relâcher, et concerter avec plus de confiance que par le passé les opérations militaires et diplomatiques.

Partisan convaincu de l'alliance autrichienne, qu'il préconisait avant 1756, Choiseul obéissait à un penchant naturel en cherchant à se rapprocher de Marie-Thérèse. Quant à la Russie, bien qu'il ne l'aimât guère, qu'il craignît son ambition, et qu'il redoutât les conséquences futures de ses progrès dans le Nord et en Orient, il ne se méprenait point sur l'importance du rôle que les armées moscovites joueraient dans la lutte contre Frédéric, et pensa qu'il fallait à tout prix s'assurer de leur part un concours sans

réserve, quitte à reprendre après la paix notre liberté d'action. Peut-être n'eût-il point conclu l'alliance russe; la trouvant établie, il entendait lui faire porter tous ses fruits. D'ailleurs, il recherchait les situations nettes et ne tarda pas à s'étonner, tandis que les souverains de France et de Russie entretenaient des rapports empreints d'une amicale cordialité, de voir les deux gouvernements demeurer sur un pied de défiance et d'observation.

Dans ce moment, on remit au duc un mémoire daté de Vienne; il était signé de son cousin, le comte de Choiseul-Praslin, ambassadeur de France près la cour d'Autriche, et il s'intitulait : *Réflexions sur l'état présent de nos relations avec la cour de Russie.* Grand seigneur fastueux et collectionneur émérite, M. de Praslin traitait la politique en amateur; sa galerie de tableaux l'avait rendu plus célèbre que ses succès diplomatiques[1]. Cependant son esprit ne manquait ni de justesse, ni de sagacité. La situation mal définie où la France et la Russie se trouvaient l'une vis-à-vis de l'autre l'avait frappé et lui avait suggéré de judicieuses critiques, qu'il s'était laissé aller à jeter sur le papier, bien qu'elles ne se rapportassent point directement à l'objet de son ambassade. Voici quelques passages de son travail :

« On peut dire que la France n'a point d'alliance avec « la Russie. Ces deux puissances sont l'une à l'égard de « l'autre comme deux personnes indifférentes entre elles « qui ont un ami commun et qui agissent de concert pour

[1] Voir les détails donnés sur cette collection par M. E. de Goncourt, dans la *Maison d'un artiste*, I, 313.

« l'intérêt de cet ami, mais qui n'ont aucune liaison directe « sur tout ce qui lui est étranger. Telle est jusqu'à présent « la situation politique de la France vis-à-vis de la Russie. « La cour de Vienne est le point de réunion de ces deux « puissances, et l'unique lien de leur amitié. On peut faire « à ce sujet deux réflexions : la première, que la cour de « Vienne a un intérêt essentiel à maintenir cette position « et à conserver deux puissants alliés toujours prêts à s'ar- « mer en sa faveur, sans se concerter entre eux pour leurs « avantages réciproques ; la seconde, c'est que la Russie a « presque toujours été ennemie de nos amis et amie de nos « ennemis. Cette bizarrerie apparente est cependant très- « naturelle et provient nécessairement de la révolution subite « qui s'est faite dans notre système politique, où nous avons « voulu allier les contraires, et de ce que nous n'avons avec « elle qu'une union indirecte et précaire ; de là naissent les « obscurités et les embarras de nos négociations à Péters- « bourg, et l'espèce de défiance qui règne entre deux cours « nouvellement unies dont l'amitié n'a aucun point d'ap- « pui, et qui sont respectivement dans une situation équi- « voque.

« D'après cette exposition, il paraît qu'il n'y a que deux « moyens de se faire un système fixe et décidé vis-à-vis de « la Russie : le premier, c'est de regarder cette puissance « comme une alliée indirecte et accessoire, de s'en tenir à « ce point de vue, de ne point rechercher avec elle une « union plus intime et de n'attendre d'elle que des secours « relatifs à l'alliance en général, sans compter qu'elle « puisse nous être d'aucune utilité particulière et person-

« nelle. En embrassant ce système d'indifférence, nos « négociations à Pétersbourg deviennent fort simples et « peu intéressantes..... Le second, c'est de nous attacher « cette puissance par des liens directs et de faire avec elle « des traités, au lieu d'accéder réciproquement à ceux de « la cour de Vienne[1]. »

L'auteur du mémoire se prononce sans hésitation pour ce second système, mais il regretterait surtout le maintien de la situation présente. « On ne craint pas de dire, « ajoute-t-il en terminant, que l'état mixte où nous « sommes aujourd'hui, entre l'indifférence parfaite et une « alliance réelle, est un système vicieux qui peut avoir « des inconvénients, sans aucun objet d'utilité. »

Le duc de Choiseul entra dans les vues de son cousin : il résolut de s'expliquer franchement avec la Russie et, tout en la détrompant sur les intentions pacifiques que l'on continuait à nous prêter, de lui indiquer la nécessité d'un accord plus intime pour réduire l'ennemi commun. « Vous « pouvez dire au comte Woronzof, pour qu'il en rende « compte à l'impératrice de Russie, écrivait-il à M. de « l'Hôpital, que si le Roi désire la paix, pour le bonheur « de son peuple et le repos de l'Europe, ce n'est qu'à des « conditions honorables pour Sa Majesté et pour ses alliés, « et qui affermissent solidement la tranquillité générale; « que loin d'y penser actuellement, les arrangements sont « faits pour continuer la guerre encore cette campagne et « la suivante de la manière la plus vigoureuse, afin de

[1] Affaires étrangères. Mémoires et documents, XXX. Les réflexions de M. de Praslin ont été publiées presque intégralement par Flassan, VI, p. 219.

« réduire les ennemis aux termes d'un accomodement juste « et raisonnable. Pour donner à l'impératrice de Russie « une preuve indubitable des sentiments de Sa Majesté à « cet égard et dissiper tout sujet de défiance et d'ombrage, « Sa Majesté est disposée à conclure avec les deux impé- « ratrices conjointement, ou avec l'impératrice de Russie « seule, telle convention que l'on jugera nécessaire pour « cimenter de plus en plus l'union et donner de nouvelles « assurances que Sa Majesté ne fera ou n'exécutera aucune « proposition que de concert avec ses alliés, à qui elle les « communiquera avec cette confiance qui doit régner entre « des puissances aussi unies par l'amitié que par des inté- « rêts communs[1]. »

Au moment où Choiseul traçait ces lignes, Louis XV et Marie-Thérèse venaient de signer un nouveau traité, celui du 30 décembre 1758, qui, tout en confirmant les pactes antérieurs, déterminait avec plus de précision les obligations réciproques des deux cours pour le temps de la guerre, réglait définitivement le montant des subsides à fournir, et astreignait la France à tenir en Allemagne une armée de cent mille hommes. La Tsarine fut invitée à accéder à ce traité, et elle y consentit[2].

Choiseul ne connaissait point l'existence de la correspondance secrète, mais il la soupçonnait. Frappé de la persistance et presque de l'audace avec laquelle nos agents en Pologne avaient substitué leur politique à celle

[1] Affaires étrangères. Choiseul à l'Hôpital, 9 janvier 1759.
[2] Voir le texte du traité et de l'acte d'accession dans MARTENS, I, 250.

du gouvernement, il leur supposait de mystérieux encouragements et résolut de couper court à ces menées. M. Tercier perdit la place de premier commis et reçut comme retraite la direction du Dépôt, c'est-à-dire des archives [1]. Un nouvel ambassadeur, le marquis de Paulmy, dut se rendre à Varsovie. Pour cette mission, Choiseul avait fait choix à dessein d'un grand seigneur paresseux, ne possédant ni le goût ni le talent des affaires, et disposé à se contenter d'un rôle purement représentatif. Les instructions données à M. de Paulmy lui prescrivaient formellement de négliger tout moyen d'influence et de renoncer à la direction du parti patriotique; c'était un acte d'abdication. Avec l'emportement naturel à son caractère, Choiseul tombait dans l'excès contraire à celui qu'il entendait réprimer, et allait jusqu'à dire que « la prolongation de l'anar-« chie en Pologne servait utilement nos intérêts [2] ». Il interdisait surtout à l'envoyé du Roi de recevoir les plaintes des Polonais, de susciter aux Russes aucune difficulté, et d'encourager la noblesse à se confédérer contre l'envahisseur. En installant le marquis de Paulmy à son poste, Choiseul ne put obtenir le rappel de M. Durand, qui resta attaché à l'ambassade « en qualité de travailleur », suivant l'expression usitée à cette époque; toutefois, les ordres vigoureux et précis du premier ministre continrent pour quelque temps le zèle des agents affiliés à la correspon-

[1] On prit prétexte, pour renvoyer Tercier, de ce qu'en sa qualité de censeur royal, il avait laissé paraître le livre *De l'esprit* d'Helvétius.

[2] Ces instructions ont été publiées dans l'*Histoire de la diplomatie française*, de Flassan, et dans le *Secret du Roi*.

dance secrète, et leur imposèrent, sinon la soumission, au moins la prudence[1].

Au printemps de 1759, les Français et les Russes reprirent simultanément l'offensive, tandis que les Autrichiens se bornaient à défendre les frontières de la Bohême. Nos troupes, après un brillant succès remporté à Bergen par le maréchal de Broglie, frère du comte, se portèrent sur le Weser sous le commandement du maréchal de Contades. Au même moment, l'armée russe quittait la Pologne pour se diriger vers l'Oder, sous les ordres du prince Soltykof, successeur de M. de Fermor. Un officier supérieur français, le marquis de Montalembert, devait accompagner le quartier général, suivre les opérations, et en rendre compte directement à Pétersbourg et à Versailles[2].

Quelques espérances que l'on pût fonder sur les troupes de Soltykof, ce n'était pas seulement contre le roi de Prusse et dans les plaines du Brandebourg que Choiseul comptait employer les armées russes; il voulait les associer à un projet audacieux, qui répondait bien à cette recherche du neuf et du grand que le premier ministre apportait en toute chose. Renonçant à combattre les Anglais sur leur propre élément, où il ne pourrait leur opposer que des forces inférieures, Choiseul prépare une descente en Angleterre; il veut réunir et en quelque sorte ramasser sur elles-mêmes toutes les forces de la France pour les lancer sur

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète. Tercier exhale ses plaintes dans une lettre au comte de Broglie en date du 15 juillet 1759.

[2] M. de Montalembert passa de l'armée suédoise à l'armée russe. Voir sa correspondance.

la Grande-Bretagne, saisir celle-ci corps à corps, et sauver dans Londres le Canada et Pondichéry. Deux fortes escadres s'organisent à Toulon et à Brest; elles doivent se réunir dans la Manche pour escorter une flottille de bateaux plats destinée à jeter sur les côtes d'Angleterre l'armée du prince de Soubise. « Si cinquante mille hommes périssent « dans une première expédition, écrivait Choiseul, le Roi « a signé la résolution d'y envoyer successivement cin- « quante mille autres, et nous ne nous rebuterons pas, tant « que nous aurons des hommes en France [1]. » En même temps, le duc d'Aiguillon doit faire voile vers l'Écosse avec douze mille hommes; c'est à cette diversion que les Russes sont appelés à coopérer. Choiseul fait proposer à Woronzof de distraire un corps de la grande armée de Soltykof et de lui faire descendre l'Oder jusqu'à Stettin. Une fois maîtres de cette ville, les Russes s'embarqueront sur une flotte suédoise qui les attendra à l'embouchure du fleuve et qui, après avoir pris à Gothembourg un renfort de douze mille hommes, transportera en Écosse l'expédition combinée [2].

Woronzof ne repoussa pas ce plan, mais en différa l'exécution. Le siége de Stettin était une entreprise difficile, que l'armée impériale ne voulait entreprendre qu'après s'être assurée du cours moyen de l'Oder, et après avoir opéré la jonction de sa gauche avec les Autrichiens qui entraient en Silésie. D'ailleurs, tributaire commerciale de l'Angleterre,

1 Correspondance du comte Bernstorff avec le duc de Choiseul. Lettre de Choiseul, 29 juillet 1759, p. 46.

2 Affaires étrangères. Choiseul à l'Hôpital, 9 janvier 1759.

la Russie reculait à la pensée d'entamer une lutte ouverte avec elle, et la Suède partageait ces dispositions. Ces deux puissances se bornèrent à conclure une alliance défensive qui pourrait servir d'acheminement à une action plus décidée. Par la convention du 8 mars 1759, à laquelle la France et le Danemark furent invités à accéder, elles interdisaient à tout vaisseau de guerre étranger l'accès de la Baltique. Dans le même acte, elles garantissaient la liberté du commerce à tous les ports qui ne se trouvaient pas en état de blocus effectif, renonçaient au droit d'armer des corsaires, et affirmaient pour la première fois les principes d'où devait sortir plus tard la ligue des neutres [1]. Les flottes de la Russie et de la Suède se réunirent pour assurer l'indépendance et la paix de la Baltique.

C'est sur d'autres mers que le sort de la guerre allait se décider. Fortifiés dans leur île, les Anglais attendaient nos flottes; ne les voyant point apparaître, ils vinrent les chercher sur nos côtes; dans l'été de 1759, ils bombardaient le Havre, y brûlaient une partie des vaisseaux destinés au transport des troupes, et en même temps détruisaient l'escadre de la Méditerranée à sa sortie du détroit de Gibraltar. La descente devenait singulièrement difficile, sinon impossible, avant même d'avoir reçu un commencement d'exécution. Choiseul mesura d'un rapide coup d'œil la gravité de nos échecs et, avec la promptitude de décision qui lui était familière, se résolut à négocier dès que le moyen se présenterait. Après six mois d'efforts infructueux pour

[1] Affaires étrangères. Le texte du traité fut envoyé par M. de l'Hôpital avec sa dépêche du 12 mars 1759.

ressaisir la supériorité par les armes, il revenait à la politique pacifique de Bernis, mais en la transformant; il voulait traiter de concert avec nos alliés et par leur entremise, et jugeait que pour les négociations comme pour la guerre la Russie pourrait nous être du plus utile secours. Malgré l'attitude prise récemment par Élisabeth et la signature du traité de la Baltique, l'Angleterre s'attachait à ne pas rompre ouvertement avec la Tsarine et à conserver au moins l'apparence de bons rapports. Son ambassadeur n'avait pas été rappelé, et nul n'ignorait les relations que la cour de Londres entretenait avec quelques membres influents de celle de Pétersbourg, surtout avec la grande-duchesse Catherine. Dans ces conditions, la Russie, alliée de la France sans être l'ennemie de l'Angleterre, paraissait l'intermédiaire désigné pour porter des paroles de paix. En interposant entre les belligérants sa médiation armée, elle pourrait concilier les prétentions respectives, imposer des concessions réciproques, mettre fin à la guerre maritime tout en pacifiant l'Allemagne, et peut-être obtenir de l'Angleterre la restitution de nos colonies.

Quelque temps auparavant, le chancelier Woronzof, dans une conversation particulière avec M. de l'Hôpital, avait exprimé le désir de voir son pays jouer ce rôle d'arbitre et de pacificateur. Choiseul se hâta de relever cette insinuation, et le 8 juillet 1759 il adressait à l'Hôpital une instruction fortement motivée pour lui prescrire un plan de conduite. L'ambassadeur devait profiter de la première occasion pour glisser à l'oreille de Woronzof, comme une idée personnelle, que la Russie se procurerait une

gloire solide et des droits à la reconnaissance de l'Europe, en se portant comme médiatrice entre l'Autriche et la Prusse également épuisées par la lutte. Le différend entre les deux puissances germaniques en voie d'accommodement, Choiseul pensait que le moment serait venu d'employer les bons offices de la Russie et peut-être ceux de la grande-duchesse Catherine pour s'aboucher avec l'Angleterre [1].

M. de l'Hôpital avait une habitude : il n'agissait jamais sans avoir consulté celui de ses secrétaires en qui il avait mis toute sa confiance, et ce secrétaire n'était autre que M. d'Éon. Le jeune homme semblait alors à l'apogée de sa fortune. Il avait résolu le problème difficile de se concilier l'estime et l'affection de son ambassadeur, tout en lui dérobant et en faisant passer par-dessus sa tête une correspondance secrète entre les deux souverains. Le bon M. de l'Hôpital ne jurait que par d'Éon et l'assurait d'une protection dont il n'avait nul besoin ; en même temps, le chevalier s'était fortifié à tel point dans la faveur de l'Impératrice et du chancelier, qu'ils lui proposèrent de s'attacher définitivement au service de l'empire. Il répondit par un refus courtois, mais formel, ce dont on le félicita fort à Versailles. A ce sujet, il écrivait que depuis son arrivée en Russie, « il s'était toujours appliqué à tourner le dos à la Sibérie « et ne se sentait point l'envie de changer de position ». Les lettres particulières qu'il recevait de Tercier lui faisant connaître la pensée intime du roi de France, il ne tarda pas à s'apercevoir que ce dernier désapprouvait au fond du

[1] Affaires étrangères. Choiseul à l'Hôpital, 8 juillet 1759.

cœur les vues de Choiseul concernant la médiation russe. Craignant d'augmenter le prestige de la Russie et de lui fournir l'occasion d'un succès diplomatique en lui confiant le soin d'une négociation où elle jouerait le principal rôle, Louis XV eût préféré traiter directement avec l'Angleterre, et ne s'engageait qu'à contre-cœur dans la voie où son ministre cherchait à l'entraîner. Instruit des répugnances du maître, d'Éon conseilla à son chef de ne tenir aucun compte de l'instruction du 8 juillet. L'Hôpital se conforma docilement à cet avis.

Cependant Choiseul s'étonne de cette inaction ; il patiente deux mois, puis reprend la plume, et adresse à l'ambassadeur une épître particulière où sa pensée, dépouillant les formes du langage officiel, prend un tour libre et familier. Il veut, écrit-il à l'Hôpital, lui ouvrir son cœur comme à un frère : c'était un moyen de lui faire passer d'assez dures vérités en ménageant son amour-propre et de l'inviter gracieusement, sans qu'il pût s'en offenser, à céder la place à un successeur plus obéissant ou plus avisé. « Permettez-moi, mon cher marquis, écrivait le duc, de vous « dire que vous vous amusez un peu trop à l'apparence de « l'ambassade, et que vous ne vous occupez pas assez de « la solidité. Ma dépêche n° 48 (celle du 8 juin) vous aura « donné des notions sur le système du Roi desquelles vous « n'avez pas fait grand profit jusqu'à présent, mon cher « marquis. Apparemment que vous n'avez pas pu, mais « vous auriez dû me mander si vous entendiez et comment « vous entendiez les ordres de Sa Majesté sur un projet « aussi délicat qu'avantageux. Réfléchissez-y mûrement ;

« je vous parle en ami, je vous dévoile notre système, et « si vous ne le sentiez pas aussi intimement que nous en « sommes pénétrés, vous êtes trop bon serviteur du Roi « pour ne pas vous l'avouer, et en ce cas, comme vous ne « voulez pas le changer, il vaudrait mieux que, sous pré- « texte de maladie, vous quittassiez l'ambassade que d'y « être employé à une besogne de la bonté de laquelle vous « ne seriez pas persuadé; cet aveu de votre part ferait, je « vous assure, autant votre cour au Roi que la réussite de « ce que nous espérons de vos négociations.

« Madame la marquise de l'Hôpital m'a parlé du désir « que vous auriez d'être duc; je voudrais de tout mon « cœur pouvoir vous servir. Mettez-vous à même, par les « obligations que le Roi vous aura, de solliciter cette grâce. « Je vous dirai simplement : Il n'y a que deux moyens, « ou de remplir les vues de la dépêche n° 48 et de cette « lettre particulière, ou de revenir. J'aimerais mieux le « premier que l'autre. Mais le deuxième réussira aussi, si « vous abandonnez promptement le premier, parce que « certainement je représenterai que vous ne pouvez pas « revenir sans récompense marquée [1]. »

La lettre du duc de Choiseul se croisa avec les courriers qui apportaient d'Allemagne et de Russie une nouvelle destinée à bouleverser toutes les combinaisons. Frédéric venait d'essuyer un grand désastre.

Vers la fin de juin, l'armée russe s'était concentrée autour de Posen. De là, elle se porta résolûment dans la direction

[1] Affaires étrangères. Lettre particulière du duc de Choiseul au marquis de l'Hôpital, 2 octobre 1759.

de Francfort-sur-l'Oder, la seconde ville du Brandebourg. Un corps prussien chercha à lui barrer le passage et se fit tailler en pièces près de Zullichau (23 juillet). Francfort ouvrit ses portes, et les Russes opérèrent leur jonction avec les troupes du général autrichien Laudon, accouru à leur rencontre du fond de la Silésie. Comme l'année précédente, Frédéric dut abandonner la Saxe pour marcher au secours de ses États héréditaires; il espérait renouveler son succès de Zorndorf, et par une seule bataille rangée immobiliser les Russes pour le reste de la campagne. Il les attaqua dans leur position de Künersdorff à quelques lieues de Francfort (13 août); il avait 48,000 hommes contre 80,000. Par un audacieux mouvement tournant, les Prussiens débordèrent l'aile gauche de l'ennemi et enfoncèrent sa première ligne, mais leurs efforts vinrent se briser contre la seconde, soutenue par toutes les réserves. Après onze heures de lutte, ils commençaient à fléchir, lorsque l'innombrable cavalerie russe fondit sur eux et transforma leur retraite en déroute. L'invincible armée du grand Frédéric se débanda, abandonnant ses armes, ses munitions, 172 pièces de canon. Elle avait plus de 20,000 hommes tués ou blessés, le nombre des prisonniers était innombrable; Soltykof envoya à Pétersbourg 26 drapeaux et étendards [1]. Frédéric s'était enfui du champ de bataille avec quelques hussards. « Cruel « malheur, écrivait-il peu de jours après, je n'y survivrai « pas. Les suites de la bataille sont pires que la bataille.

[1] Affaires étrangères. Relation officielle de la bataille de Künersdorff, publiée dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, et jointe à la correspondance de Russie.

« Je ne vois plus aucune ressource, et, pour dire la vérité,
« je considère que tout est perdu [1]. »

En effet, Frédéric eût péri, si Soltykof, poussant droit à Berlin, eût tiré de sa victoire tout le parti possible. Voyant son armée affaiblie par des pertes cruelles, le général russe se contenta de parcourir et de ravager la Silésie, sans même songer à s'y établir et à y prendre ses quartiers d'hiver. Néanmoins, la reprise de la Saxe par les Autrichiens et leur rentrée à Dresde furent les premiers résultats de la bataille de Künersdorff. La puissance de Frédéric avait reçu une atteinte dont il lui paraissait difficile de se relever; après la journée du 13 août, si le roi de Prusse rallia les fuyards et parvint à reformer les débris de son armée, il ne trouva plus assez d'hommes dans les rangs épuisés de son peuple pour remplacer les morts et les prisonniers; il demeura réduit à une poignée de soldats en face d'un ennemi dont les forces se renouvelaient sans cesse, et nul ne mit en doute que la prochaine campagne ne dût consommer sa ruine.

Par l'important service qu'elle venait de rendre à la cause commune, la Russie avait conquis le droit de parler haut dans le concert des puissances coalisées; elle en usa. Jusqu'à présent, elle avait équipé des armées, livré des batailles, dépensé son sang et son argent sans qu'elle parût vouloir tirer de la lutte aucun avantage matériel; prouver sa fidélité à ses engagements semblait le seul but auquel elle aspirât. Toutefois, lorsqu'en mainte circonstance elle

[1] Cité par Rambaud, 444. Lettre à Finkenstein.

vantait son désintéressement, elle entendait bien que ses alliés ne la prissent pas trop au sérieux, et n'attendait que l'occasion d'un succès pour formuler ses prétentions. L'Autriche réclamant la Silésie pour sa part du butin, et la France ayant stipulé à son profit un agrandissement territorial en Belgique, il parut juste à la Russie de chercher une compensation aux frais que la guerre lui occasionnait, et l'on sait que cette puissance a toujours manifesté un goût particulier pour les indemmités payables en territoire. D'ailleurs, elle tenait sous sa main le dédommagement qu'elle entendait se faire allouer; depuis deux ans ses armées occupaient et administraient la Prusse orientale, c'est-à-dire la longue bande de terre qui borde la Baltique depuis Memel jusqu'auprès de l'embouchure de la Vistule. Après Künersdorff, la chancellerie moscovite fit passer aux cours de Versailles et de Vienne un mémoire en date du 26 octobre, puis une note confirmative en date du 1er décembre, par lesquels la Tsarine annonçait l'intention de garder à la paix la Prusse orientale, et demandait aux gouvernements alliés de lui en garantir l'acquisition. La Russie ne comptait pas annexer cette province à ses vastes possessions, mais plutôt l'offrir aux Polonais en échange de certains districts de l'Ukraine, sur lesquels elle jetait depuis nombre d'années un regard de convoitise.

Cette prétention jeta à Versailles un indescriptible émoi. La défiance contre la Russie, très-vive de tout temps, s'y compliquait depuis peu d'un sentiment de jalousie. Cependant Louis XV se flattait encore que les armées d'Élisabeth, après l'achèvement de leur besogne en Allemagne, consen-

tiraient à s'en retourner les mains vides, et sans avoir reçu aucun prix de leurs services. Aussi la demande d'un dédommagement territorial le plongea-t-elle dans l'étonnement et lui parut-elle une insupportable exigence. Profitant de cette occasion, les inspirateurs de la diplomatie secrète s'essayèrent à ressaisir leur empire; ils jetaient feu et flamme, signalaient les dangers de la Pologne, dévoilaient l'ambition des successeurs de Pierre le Grand, et montraient l'équilibre du Nord menacé jusque dans ses fondements. Le comte de Broglie, des champs de bataille d'Allemagne, et M. Tercier, du poste paisible où l'avait relégué la défiance de Choiseul, tenaient au Roi le même langage et unissaient leurs efforts. En même temps arrivaient à Versailles les doléances de la cour de Copenhague; effrayé des prétentions persistantes du tsarévitch Pierre de Holstein sur le Schleswick, le Danemark eût vu avec terreur la puissance moscovite se rapprocher de ses frontières par l'acquisition de la Prusse orientale, et les alarmes de cet ancien et fidèle allié ajoutaient aux inquiétudes du Roi [1]. Les velléités conquérantes de la Russie devinrent pour un temps, au milieu des désastres de la guerre de Sept ans, le sujet principal de ses préoccupations.

Assez sceptique au fond sur le sort de la Prusse orientale, Choiseul comprit que le Roi n'adhérerait jamais aux prin-

[1] Sur les inquiétudes du Danemark, voir principalement la correspondance de Bernstorff avec Choiseul, p. 129 à 193. A Pétersbourg, notre ambassadeur s'efforçait vainement de concilier le différend soulevé depuis près d'un demi-siècle entre la Russie et la cour de Copenhague. Le 4 mai 1758, le Danemark s'était engagé par un traité spécial avec la France, et auquel la Russie accéda plus tard, à procurer au duc de Holstein un équivalent.

cipes énoncés dans la dépêche et dans la note de Woronzof. Cependant il ne renonçait pas à l'idée d'entamer par l'entremise de la Russie une négociation pacifique. Dans ces conditions, le rôle de notre diplomatie à Pétersbourg devenait particulièrement délicat, puisqu'il consistait à demander un service à la Russie en lui en refusant un. L'insuffisance de M. de l'Hôpital éclatait à tous les yeux; sur cet article, la diplomatie secrète tombait d'accord avec le ministère : « Je ne vous dissimulerai pas », écrivait M. de Choiseul à son ami le comte Bernstorff, « qu'en « accordant à M. de l'Hôpital autant de probité que de zèle, « je ne lui désirasse un peu plus de talents [1]. » « Il ne « faut pas balancer, disait de son côté le comte de Broglie, « à accorder à M. de l'Hôpital la permission de revenir, « s'il la demande, et même il serait bon de la lui faire dé- « sirer [2]. » Quant à Louis XV, il se montrait surtout frappé de la prodigalité du marquis, et le trouvait « bien cher [3] ». Le malheur était que l'ambassadeur ne paraissait nullement pressé de quitter son poste et manifestait le désir de passer encore une année en Russie. En le rappelant brusquement, Choiseul craignait d'affliger un vieux et fidèle serviteur, et en même temps de froisser l'impératrice Élisabeth, qui témoignait beaucoup d'estime pour le caractère de l'Hôpital et d'amitié pour sa personne. En cette délicate occurrence, il eut recours à un moyen qui lui semblait de nature à concilier tous les intérêts et à ménager toutes les suscep-

[1] Choiseul à Bernstorff, 29 juillet 1759. Correspondance, p. 40.
[2] Affaires étrangères. Broglie à Tercier. Correspondance secrète.
[3] Louis XV à Tercier, 11 juillet 1759. Boutaric, I, 240.

tibilités : il prit la résolution, tout en maintenant au marquis son titre d'ambassadeur et sa résidence auprès de la cour impériale, de placer à ses côtés une sorte de coadjuteur avec succession future, c'est-à-dire un agent plus jeune et plus diligent, chargé de le suppléer dans la partie active de sa mission, de recevoir directement des ordres et de les exécuter, et de remplacer le marquis lorsque celui-ci demanderait un congé définitif. Ce dédoublement de fonctions n'était pas sans exemple dans notre ancienne diplomatie.

Cet expédient une fois trouvé, Choiseul en fit le point de départ d'une combinaison qui semble plutôt le produit d'une féconde imagination de romancier que le résultat des sévères méditations d'un homme d'État. Parmi les reproches qu'il adressait à l'ambassadeur, il faisait figurer en première ligne celui de n'avoir point recherché les bonnes grâces de la grande-duchesse Catherine. Aux yeux de Choiseul, nul mieux que cet intermédiaire gracieux et insinuant n'eût préparé les voies à une médiation officielle entre la France et l'Angleterre. Il est vrai que Catherine nous témoignait plus que de la froideur, mais Choiseul ne se méprenait point sur la nature de ce sentiment, et l'attribuait plutôt au dépit d'un amour contrarié qu'à une animadversion raisonnée ; la grande-duchesse ne nous pardonnait point le rappel de Poniatowski. Mieux inspirée aujourd'hui, la France ne pourrait-elle guérir la blessure qu'elle avait faite, rendre à Catherine l'objet de sa tendresse, et captiver sa confiance en consolant son cœur? Un jour, dans un cercle d'intimes, la jeune femme se plaignait amèrement de l'ab-

sence de Poniatowski : « Il n'y a que la France qui puisse « le faire revenir, dit quelqu'un. — Qu'elle le fasse, reprit- « elle vivement, et je serai toute Française[1]. » Le propos fut rapporté à l'Hôpital, qui le transmit à Choiseul; le ministre en fit son profit. Le premier soin de l'envoyé chargé de seconder M. de l'Hôpital dut donc être d'annoncer à la grande-duchesse que non-seulement le roi de France n'opposerait aucun obstacle au retour de Poniatowski, mais qu'il s'engageait même à y contribuer par ses démarches à Varsovie. Cette promesse serait le présent que le diplomate français apporterait à Catherine en arrivant, et elle lui assurerait un accueil favorable.

Quelque vive que dût être la reconnaissance de Catherine, Choiseul savait trop le monde et la vie pour fonder toutes ses espérances sur ce seul sentiment; il eût préféré nous attacher la jeune princesse par un lien moins fragile. C'est ici que se révèlent la longue expérience que le duc s'était acquise en matière de galanterie et la connaissance qu'il possédait du cœur féminin jusque dans ses plus intimes replis. Il pensait qu'en dépit du proverbe, l'amour se prolonge par l'absence, s'irrite par les obstacles, et souvent ne survit pas à la paisible possession. Catherine n'avait jamais fait preuve de constance; si elle paraissait souhaiter passionnément le retour de Poniatowski, c'était par obstination plutôt que par attachement. Qu'on le lui rendît, et l'heure de la lassitude ne tarderait pas à sonner, surtout si en prévision de cet instant critique on s'occupait dès à présent de

[1] Affaires étrangères. L'Hôpital, 18 septembre 1758.

préparer un successeur au jeune comte. Le cardinal de Bernis avait eu l'idée de ramener Catherine à Soltykof[1]; Choiseul, plus expert en ces matières, pensa qu'un objet nouveau aurait plus de chances d'être agréé; à ses yeux, le meilleur moyen d'éloigner pour l'avenir Catherine de Poniatowski était de les rapprocher temporairement et de renvoyer le favori à Pétersbourg, mais en lui suscitant un rival. Dans la pensée du ministre, celui-ci devait être Français, bien plus, l'agent et le serviteur du Roi. Ni le marquis de l'Hôpital, ni le chevalier d'Éon ne convenaient à ce rôle, quoique pour des motifs très-différents. Au contraire, le nouvel envoyé, s'il était bien choisi, pourrait consacrer par un éclatant succès la renommée de grâce, d'esprit et de galanterie que les Français s'étaient acquise dans toute l'Europe. Ni la cour, ni l'armée, ni la diplomatie ne manquaient de jeunes seigneurs spirituels et bien faits, et aucun n'eût demandé mieux que de se dévouer à l'œuvre patriotique que méditait Choiseul. Le difficile était d'en découvrir un qui joignît à ces heureuses dispositions des qualités solides et qui sût faire tourner ses succès personnels à l'avantage de son pays[2].

Par une singulière coïncidence, au moment où le secrétaire d'État s'efforçait de découvrir un titulaire pour le poste de ministre à Pétersbourg, la diplomatie secrète

[1] Affaires étrangères. Bernis à l'Hôpital, 11 novembre 1758.

[2] Le duc de Choiseul s'était ouvert de ses desseins sur Catherine à M. Tercier, qui en informa le comte de Broglie par une lettre en date du 2 septembre 1759, publiée dans le *Secret du Roi*, I, 370. C'est ainsi que nous connaissons les efforts du ministre pour susciter un rival français à Poniatowski.

poursuivait la même recherche, dans un but bien différent. Le comte de Broglie et M. Tercier pensèrent qu'ils auraient reconquis tout le terrain perdu et accompli un coup de maître, s'ils installaient à Pétersbourg un homme dévoué à leurs principes et chargé par eux, au lieu de cimenter l'alliance avec la Russie, de préparer sa rupture, et d'être dans la capitale moscovite le représentant des intérêts polonais. Cette mesure leur semblait d'autant plus indispensable que M. d'Éon demandait avec insistance l'autorisation de rejoindre son régiment. M. de Broglie eut promptement son candidat, qui n'était autre que M. Durand, « le meilleur « instrument politique, disait-il, qu'on pût employer en « Russie[1] ». Le comte écrivit au Roi pour lui recommander ce choix. Cette fois le piége était trop visible pour que Choiseul s'y laissât prendre; le duc connaissait les principes, les relations et les antécédents de M. Durand, et opposa à son envoi un refus péremptoire. En même temps, il faisait signer par le Roi les lettres de créance de M. de Breteuil, jeune homme de vingt-sept ans, de bonne mine et d'élégantes manières, colonel d'un régiment de cavalerie, mais employé depuis quelque temps avec succès dans la carrière des négociations.

M. de Broglie voyageait en Flandre pour ses affaires personnelles, lorsqu'il apprit la nomination de M. de Breteuil. Il revint aussitôt à Paris, où il se concerta avec Tercier sur le parti à prendre. Le nouveau ministre n'avait nulle connaissance du secret; devant son élévation à M. de Choiseul,

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète. Broglie à Tercier.

il montrait beaucoup de dévouement à l'auteur de sa fortune. Cependant, s'il appartenait au duc, ne pouvait-il lui être ravi? Si la diplomatie secrète ne l'avait point enfanté, ne pouvait-elle l'adopter et le faire sien? M. de Breteuil avait de l'ambition et le désir de poursuivre ses premiers succès. Pour qu'on pût compter sur lui, il suffisait de l'avertir par un mot que le vrai moyen de plaire au maître n'était point de suivre les ordres du ministre. Ce mot, MM. de Broglie et Tercier demandèrent au Roi de le prononcer, et après quelques hésitations, Louis XV y consentit. Les appréhensions que lui causaient les projets de la Russie sur l'Ukraine, en provoquant de sa part un redoublement de sollicitude pour les Polonais, le ramenaient définitivement à la politique personnelle et mystérieuse qu'il avait paru délaisser un instant. « Monsieur le baron de « Breteuil, écrivit-il au jeune diplomate le 26 février 1760, « sur les comptes avantageux qui m'ont été rendus de « vous, je me suis déterminé à vous nommer mon ministre « plénipotentiaire en Russie et à vous admettre à une cor- « respondance secrète avec moi, que je n'ai jamais voulu « qui passât par mon ministre des affaires étrangères. Le « comte de Broglie, qui vous remettra cette lettre, et le « sieur Tercier, en ont seuls la direction, et vous ajouterez « foi à ce qu'ils vous diront de ma part[1]. » En même temps, le Roi ordonnait au baron de Breteuil, *sous les plus grandes*

[1] Louis XV au baron de Breteuil, 26 février 1760. Lettre publiée par Flassan, t. VI, p. 289. M. de Flassan, ayant eu communication des papiers du baron de Breteuil, a pu insérer dans son ouvrage certaines pièces de la correspondance secrète dont cet agent avait retenu copie.

peines, de garder le secret sur cette communication envers qui que ce soit au monde, sauf de Broglie et Tercier, et de faire connaître à ces derniers les instructions soit écrites, soit verbales, qu'il recevrait du ministre. Ainsi l'émissaire que Choiseul avait désigné pour représenter et servir en Russie sa pensée personnelle se transformait soudain en instrument de ses ennemis. Cet escamotage dut paraître aux confidents du Roi une piquante revanche des persécutions qu'ils avaient subies et amuser pour quelques instants la frivolité de Louis XV.

Avant le départ du baron, Choiseul eut avec lui de longues conférences où il lui dévoila le rôle hardi et singulier qu'il entendait lui faire jouer à la cour d'Élisabeth. Il va sans dire que ce point délicat ne fut même pas effleuré dans les instructions écrites. Celles-ci, rédigées sous forme de volumineux mémoire, contiennent plus de considérations générales que de recommandations positives; elles peuvent se résumer en quelques mots : la Russie est une puissance ambitieuse, redoutable, persévérante; il serait dangereux pour nous qu'elle prît un trop grand accroissement; néanmoins, comme pour l'instant elle est notre alliée, il faut l'employer le plus utilement possible à nous procurer une paix honorable, et en attendant, à nous assister avec efficacité dans la lutte; de la Pologne pas un mot. Deux passages des instructions ministérielles sont à signaler : dans le premier il est recommandé à Breteuil d'annoncer formellement à Catherine que la France travaille à faire revenir Poniatowski; le second a trait à la Prusse orientale. Sur cette affaire épineuse, Choiseul, « l'homme du monde le plus fertile en

« expédients[1] », comme l'a écrit un de ses amis, renvoie simplement la Russie à s'expliquer avec l'Autriche : la France n'étant que partie auxiliaire dans la guerre de Prusse, où la cour de Vienne figure comme partie principale, c'est avec cette puissance que la Tsarine devra discuter la nature et l'importance du dédommagement territorial auquel elle prétend[2].

Le mémoire de Choiseul fut communiqué en entier, et ses paroles furent redites mot pour mot à MM. de Broglie et Tercier. Ceux-ci prirent la plume à leur tour et rédigèrent une longue instruction secrète destinée à effacer l'effet de celle du ministre, à ne rien laisser subsister de ses ordres, et à imposer à M. de Breteuil, au nom du Roi, une règle de conduite conforme à leurs sentiments. Cette pièce a une importance capitale dans l'histoire de la diplomatie secrète, dont elle expose avec autant de précision que de détails le but et les moyens d'action. Le comte de Broglie l'a inspirée, Tercier l'a rédigée, et le Roi se l'est appropriée en la signant. Elle indique avec quelle désinvolture Louis XV, tout entier à son idée fixe, sacrifiait les intérêts les plus pressants de son royaume, les ménagements dus à de puissants alliés, les exigences de la lutte contre Frédéric, et la nécessité d'étouffer dans son germe la grandeur menaçante de la Prusse, à l'avantage problématique de maintenir l'indépendance anarchique de la Pologne et de s'assurer une influence prépondérante sur les destinées de cette république.

[1] *Souvenirs du baron de Gleichen*, 1 vol. in-18, Paris, Techener, 1867.

[2] Affaires étrangères. Instruction officielle à M. de Breteuil, 16 mars 1760. Cette pièce a été publiée par Flassan, t. VI, p. 193.

« Si le sieur baron de Breteuil, dit l'instruction secrète[1], « a dû être flatté de la marque publique de confiance dont « Sa Majesté l'a honoré en le nommant son ministre plé- « nipotentiaire près l'impératrice de Russie, cette satisfac- « tion doit infiniment augmenter par l'honneur qu'elle lui « fait de l'admettre à une correspondance directe avec elle, « et à la connaissance d'une négociation secrète que jus- « qu'à présent elle a seule dirigée et qui a été inconnue de « tous ses ministres. Sa Majesté s'y est déterminée sur la « connaissance qu'elle a eue de la sagesse du baron de « Breteuil, persuadée de plus qu'uniquement occupé du « soin de la servir utilement et de lui plaire, il n'aura « que cet objet en vue, pour exécuter fidèlement les ordres « secrets qui lui seront donnés, et qu'il se comportera avec « tant de prudence et de circonspection que jamais ce « secret ne puisse être découvert...

« On ne parlera pas dans cette instruction de ce qui avait « été écrit au marquis de l'Hôpital pour engager une négo- « ciation qui, par le moyen et même la médiation de l'im- « pératrice de Russie, terminât la guerre d'Allemagne, ni de « ce qui en a empêché. Les inconvénients qui auraient pu « résulter de l'influence et de la prépondérance si dange- « reuse que de cette manière la Russie aurait acquises, et « des avantages réels qu'elle se serait procurés, sont trop

[1] Instruction secrète au baron de Breteuil, 1er avril 1760. Affaires étrangères. Correspondance de Russie, 3e supplément. Aucun des auteurs qui se sont occupés de la correspondance secrète n'a paru soupçonner l'existence de cette pièce. Elle constitue, à notre avis, l'acte d'accusation le plus formel qui se puisse dresser contre la politique personnelle de Louis XV.

« connus pour qu'on les détaille ici ; on doit donc regarder « comme heureux pour les intérêts du Roi que le marquis « de l'Hôpital, déférant sur cet article aux conseils pru- « dents du sieur d'Éon, ait laissé échapper l'occasion qu'il « lui était si vivement recommandé de saisir.

« On ne traitera dans ce mémoire que de la négociation « secrète. Les instructions ministérielles ne parlant point « de la Pologne, article qui a tant de relations avec la « Russie, ce serait une raison suffisante d'instruire le baron « de Breteuil spécialement sur cet objet, si Sa Majesté « n'avait encore d'autres motifs plus particuliers de le faire.

« La négociation secrète paraît au premier aspect étran- « gère à la Russie, puisqu'elle regarde directement les « Polonais ; mais l'influence que la cour de Pétersbourg « peut et doit y avoir, fait que le ministre du Roi auprès de « l'impératrice de Russie doit y veiller avec autant d'atten- « tion que ceux que Sa Majesté a honorés de ses ordres en « Pologne. Protéger les libertés et la constitution de la « république de Pologne, la préserver de tout danger « d'asservissement de la part des puissances voisines, pré- « venir les troubles intérieurs dans le droit qui lui est si « précieux de la libre élection de ses rois, veiller à ce que, « dans le cas de cet événement, la République choisisse « pour la gouverner un prince qui soit agréable à Sa Majesté « et s'oppose au succès des vues de toute faction contraire, « tels sont les objets principaux de cette correspondance « secrète. »

L'auteur du mémoire expose alors l'historique de nos relations avec la Pologne, retrace la situation présente

de cet État, passe en revue les différentes factions qui s'y disputent la prééminence, et montre l'ancien parti français prêt à se rallier à la voix de nos agents pour recommencer la lutte contre le parti russe et l'influence des Czartoryski; prévoyant ensuite la fin prochaine du roi de Pologne, il insiste sur la nécessité de ne point nous laisser surprendre par cet événement, et de nous préparer dès aujourd'hui à faire face à toutes les éventualités. De nombreux candidats brigueront la couronne élective de Pologne; chacun d'eux cherchera au dehors son principal appui. La France a jeté son dévolu sur le prince Xavier de Saxe, troisième fils du roi actuel et frère préféré de la Dauphine[1]. C'est à préparer l'élection de ce prince que doivent tendre tous les ressorts de notre politique dans le Nord, à Pétersbourg comme à Varsovie.

Dans l'esprit du roi et de son conseil secret, l'alliance avec Élisabeth est le meilleur instrument à employer contre la Russie, puisqu'elle permet « de veiller auprès de cette « princesse aux intérêts de la Pologne, de profiter de notre « réunion avec son empire pour procurer les avantages « de la République, et pour détourner ce qui pourrait « lui être nuisible tant pour le présent que pour l'avenir ». Louis XV avoue ingénument qu'il ne s'est point proposé d'autre but en consentant à l'établissement d'une correspondance particulière avec Élisabeth. M. de Breteuil devra s'inspirer des mêmes sentiments; il ne négligera aucun

[1] Le fils de Louis XV avait épousé la fille d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne. De ce mariage naquirent Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

moyen pour gagner à nos vues les confidents de la Tsarine, pour les persuader ou les corrompre ; il s'efforcera surtout de captiver la confiance du chancelier Woronzof. Ici se place sur le caractère et les tendances de cet homme d'État une étrange appréciation.

« Sans doute, dit le mémoire, il est favorablement dis-
« posé à notre égard, mais on doit dire aussi que ce ministre
« est, comme il doit l'être, attaché à ce qu'il croit être les
« intérêts de sa souveraine et de sa patrie ; par conséquent
« *il ne serait pas étonnant qu'il n'eût en vue que l'agran-*
« *dissement de la puissance de la Russie.* C'est le but
« auquel tendent les ministres russes, qui paraissent avoir
« de la suite dans leurs principes et dans leurs opérations. »

Ce qu'il importe de prévenir, c'est précisément cette extension de la puissance russe. Les dernières victoires des armées moscovites ont été remportées sur notre ennemi, mais elles ont augmenté l'arrogance et les prétentions du cabinet de Pétersbourg ; il importe donc qu'elles ne se renouvellent point. Louis XV en arrive à souhaiter l'inaction de nos alliés, sans se préoccuper des conséquences pour le résultat final de la guerre, et le mémoire aboutit à cette conclusion qu'il vaut mieux laisser la Prusse échapper à une perte presque assurée que de la voir périr par les mains de la Russie.

« De tout ce que l'on vient de dire », écrivent en terminant les dépositaires de la pensée royale, « il résulte
« qu'en même temps qu'il serait fâcheux que l'Angleterre,
« reprenant son crédit à la cour de Russie, la détachât de
« l'alliance, à quoi le baron de Breteuil doit veiller atten-

« tivement, on doit également craindre les effets d'une trop « grande influence ou de trop grands succès des Russes « dans cette guerre. Plus ils se croiront être ou avoir été « nécessaires, plus ils se feront valoir, et plus leurs pré- « tentions embarrasseront.

« Quoique le principe général d'une alliance soit de « désirer que tous les alliés agissent avec une égale vigueur, « le cas actuel est cependant différent; le baron de Breteuil « ne doit ni exciter vivement les Russes, ni les retenir, « mais régler sur les circonstances le plus ou le moins « d'activité qu'il leur demandera, et sa complaisance à ne « point exiger d'eux des efforts qu'ils refuseraient de faire « sous prétexte d'impossibilité. Il suffira que pendant cette « campagne ils ne s'exposent à aucun échec. Si les armes « du Roi ont, comme on l'espère, la supériorité qu'elles « doivent avoir, son influence dans les conditions de la « paix en sera plus considérable. Les Russes ne pourront « dire qu'on leur devra la fin de la guerre; on tirera de leur « inutilité des arguments contre leur jactance; la hau- « teur avec laquelle ils soutiendraient leurs prétentions en « diminuera d'autant, et l'on pourra conclure la paix à des « conditions moins embarrassantes et moins dangereuses.

« L'étude du baron de Breteuil, pour ne point se trouver « embarrassé par des ordres contraires, doit être de s'en « procurer du ministère qui seront analogues à la présente « instruction. Il doit, pour les obtenir, dresser ses relations « de manière à faire connaître l'importance de veiller au « trop grand accroissement de la Russie, aux dangers qui « peuvent en résulter, à l'avantage dont il serait de la

« faire rentrer dans ses anciennes limites, ce qu'on ne peut « attendre que du temps, aux risques que court la liberté « des Polonais, représenter de quelle importance il est pour « Sa Majesté de se conserver un parti puissant dans cette « République, ce que l'on ne peut espérer que si l'on s'in- « téresse ouvertement à ce qui la concerne, par conséquent « *en être en quelque sorte l'avocat à Pétersbourg,* mais de « manière cependant qu'il paraisse que l'on n'a eu en vue « que l'objet présent, et que les soins qu'on se donne ne « cachent aucun projet pour l'avenir.

« Toute cette instruction se réduit donc à veiller aux intérêts de la Pologne, — pénétrer les sentiments de la Russie « sur l'élection, — écarter du trône le prince électoral de « Saxe et le prince Charles[1], — y porter, s'il est possible, le « prince Xavier, en supposant que les Polonais veulent continuer à être gouvernés par la maison de Saxe, — comme « il est vraisemblable que l'on pourra difficilement engager « la Russie à convenir avec Sa Majesté du choix d'un roi « de Pologne, obtenir au moins que cette puissance laisse « une liberté entière à la nation, sans prendre part à cette « affaire, — prévoir par conséquent les moyens qu'on pourrait prendre d'avance pour réussir dans cette voie, afin « que la nation puisse choisir un roi qui convienne aux « intérêts du Roi. Ces moyens paraissent consister dans le « soin de se concilier les principaux ministres de l'Impératrice pour les faire agir selon les vues de Sa Majesté, « soit sur l'élection au trône de Pologne, soit sur la paix.

[1] Second fils du roi de Pologne.

« Par rapport à cet article, détruire l'idée de la cession de « la Prusse, même pour être échangée contre des terres de « la Pologne, — travailler à faire convertir en argent par « le roi de Prusse ou l'Angleterre le dédommagement « demandé, — *ralentir, si les circonstances le permettent,* « *les opérations des Russes,* pour qu'ils ne puissent mettre « leurs services et leurs succès à un trop haut prix, et qu'au « contraire les armes de Sa Majesté lui donnent la princi- « pale part à la négociation de la paix. »

Ralentir les opérations de nos alliés, c'est à ce but que se réduisait la politique de Louis XV, et cela à l'instant où la guerre atteignait à sa période la plus critique et où, pour achever Frédéric, suivant l'expression de Frédéric lui-même, les Russes n'avaient qu'à avancer et à donner le coup de grâce [1]. Pour apprécier comme elle le mérite l'erreur du monarque français, pour saisir de quelle importance eût été pour nous la défaite définitive de la Prusse, point n'est besoin de devancer le cours des temps et de condamner le passé au nom du présent; il suffit de se reporter aux engagements pris entre la France et l'Autriche, pour le cas où Marie-Thérèse recouvrerait la Silésie, et de se rappeler les compensations que le cardinal de Bernis avait su nous réserver. Ouvrons le second traité de Versailles, celui du 1er mars 1757, auquel la Russie avait accédé et que le pacte de 1758 avait confirmé : les articles XI et XVII disposent que l'Impératrice-Reine, une fois maîtresse de la Silésie, cédera à l'infant don Philippe, cousin et gendre

[1] FRÉDÉRIC II, *Mémoires*, ch. X, p. 275.

de Louis XV, les Pays-Bas autrichiens dans leur entier, à l'exception des villes de Mons, Ypres, Furnes, Ostende, Nieuport, Beaumont et Chimay, qui seront réunies à la France avec leurs territoires. « Aussitôt que l'Impératrice », ajoute l'article XXII, « aura été mise en possession, provi-« sionnellement, de toute la Silésie et du comté de Glatz, « Sa Majesté Très-Chrétienne et l'Infant se mettront en « possession de leurs partages dans les Pays-Bas[1]..... » Ainsi, qu'une campagne vigoureusement menée, succédant à celle de 1759, brisât définitivement la résistance de Frédéric et laissât la Silésie aux mains des armées coalisées, du même coup nos frontières s'étendaient, et les Pays-Bas, passant sous la domination d'un prince de la maison de Bourbon, devenaient l'annexe et le prolongement de la France. Quelque intérêt que méritât la Pologne, il faut convenir que, si on le compare à de tels avantages, il semble d'un poids léger dans la balance.

L'envoi de M. de Breteuil à Pétersbourg se rattachait à l'ensemble d'un plan destiné à rendre aux mouvements de la diplomatie secrète plus d'accord et de précision. Placé en éclaireur et en observateur auprès de l'ennemi commun, Breteuil devait signaler toutes les démarches de la Russie aux agents de Stockholm, de Varsovie et de Constantinople. A leur tour, ceux-ci établiraient entre eux une correspondance qui les relierait l'un à l'autre et assurerait leur concours réciproque.

Avant que le baron eût atteint son poste, un coup inat-

[1] Texte du traité de 1757, publié par M. Masson à la suite des *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 469 et suivantes.

tendu faillit déjouer ces combinaisons. Pour le succès de ses opérations, la diplomatie secrète comptait surtout sur le concert qui s'établirait entre M. de Breteuil à Pétersbourg et M. Durand à Varsovie. Choiseul ne soupçonnait pas le premier, mais n'attendait qu'une occasion pour se défaire du second. Un jour, invité à un dîner d'apparat où il se trouvait placé en face du comte de Broglie, il se donna le plaisir de lui annoncer que le Roi venait de signer le rappel de M. Durand[1]. Le comte supporta le coup sans broncher; il savait que Louis XV, incapable de résister de front à son ministre, lui cédait ouvertement pour le trahir en cachette; Durand fut sacrifié, mais le Roi écrivit à Breteuil que s'il avait consenti au rappel de cet agent, « des services duquel, « avouait-il, il avait pourtant lieu d'être satisfait[2] », il maintenait à Varsovie, en qualité de secrétaire, un sieur Hennin, admis au secret; c'est donc avec ce dernier que Breteuil eut désormais à correspondre. Un des anneaux de la chaîne mystérieuse tendue entre les différentes cours du Nord se trouva presque en même temps rompu et remplacé.

En arrivant à Pétersbourg, où le marquis de l'Hôpital poursuivait lentement ses préparatifs de départ, M. de Breteuil ne laissa pas que de se trouver embarrassé. Résolu à obéir aux ordres du souverain, il entendait conserver vis-à-vis du ministre qui l'avait envoyé au moins les apparences de la soumission. D'Éon, invité par une lettre royale à servir dans les premiers temps de guide à son inexpé-

[1] *Secret du Roi*, t. I, p. 373.

[2] Affaires étrangères. Correspondance secrète. Le Roi à Breteuil, 17 avril 1760.

rience[1], le mit promptement au courant de l'état de la cour impériale et lui révéla certains mystères, dont la connaissance ne fit qu'ajouter aux incertitudes du baron. Les rôles semblaient renversés; c'était maintenant Catherine qui réservait pour les Français ses bonnes grâces et ses prévenances, tandis qu'un nuage planait sur nos relations avec la tsarine Élisabeth. Avant l'arrivée de Breteuil et sans doute pour lui ménager un accueil favorable auprès de Catherine, Choiseul avait fait informer cette princesse que la France travaillait auprès du roi de Pologne à obtenir le renvoi de Poniatowski à son ancien poste. La grande-duchesse en témoignait une vive reconnaissance. Élisabeth, au contraire, dont l'antipathie pour Poniatowski semblait redoubler, avait appris avec déplaisir qu'une négociation eût été engagée à son insu pour accréditer à nouveau auprès de sa personne un ambassadeur qui avait encouru sa disgrâce. Elle en fit porter plainte à Louis XV par le canal de la correspondance intime qu'elle entretenait avec ce monarque[2]. Le roi de France se hâta aussitôt de désavouer son ministre, fit répondre à la Tsarine que son intention n'avait pu être de la désobliger, et rétracta les ordres donnés à Varsovie[3]. L'Impératrice parut calmée, mais ne pouvait-on craindre de la part de Catherine, déçue dans son espoir, un retour de défiance? Lorsque Breteuil vint pour la première fois lui offrir ses hommages après

[1] Correspondance secrète de Louis XV. Boutaric, t. I, p. 249.

[2] La lettre a été publiée par Flassan, t. VI, p. 227.

[3] Tercier, au nom du Roi, à M. Woronzof, pour communiquer à l'impératrice de Russie, 16 août 1760. Publié par Flassan, t. VI, p. 228.

cette aventure, il s'attendait à des reproches ou au moins à l'accueil le plus réservé; sa surprise égala son plaisir quand la jeune femme, après quelques propos gracieux à son adresse, ajouta ces paroles : « Le Roi a voulu m'obliger « depuis peu dans la chose du monde qui me touche le « plus, et quoique le succès n'ait pas répondu à ses « bontés, je ne les sens pas moins vivement. C'est une « obligation que je n'oublierai de ma vie, car je ne suis « pas née ingrate; je vous prie de mander à Sa Majesté « ma reconnaissance et mon respect, et qu'il n'y a point « d'occasion que je ne saisisse pour lui en donner des « preuves. » Breteuil ayant exprimé son bonheur d'avoir à remplir une si flatteuse commission, elle répliqua avec beaucoup de vivacité : « Il y a longtemps que je me persuade « que ce sont les sentiments du Roi; je n'ai jamais rien fait « pour lui en inspirer de contraires, quelque chose qu'on « eût pu dire, et si l'on avait voulu me connaître un peu « mieux et ne pas me blesser cruellement, on aurait été « parfaitement convaincu que je ne souhaiterais que plaire « à Sa Majesté. Je me suis ouvert à vous avec confiance, « quoique je ne vous connaisse pas, parce que tout le bien « qui m'est revenu de vous me fait juger que vous êtes inca- « pable de me trahir ici, et que je cherchais depuis long- « temps une occasion de faire passer mes sentiments au « Roi, même avant l'obligation que ses bontés m'ont fait « contracter[1]. »

Le duc de Choiseul n'eût pu souhaiter un début plus

[1] Affaires étrangères. Breteuil, 5 septembre 1760.

encourageant aux relations du baron de Breteuil avec la grande-duchesse; malheureusement le jeune homme ne profita guère de ce premier succès. Refusant de prendre au sérieux le rôle que Choiseul l'avait invité à jouer auprès de Catherine, il mit dans ses rapports avec elle ce qu'il faut de galanterie pour animer la conversation entre une princesse aimable et peu sévère et un diplomate de vingt-sept ans, mais rien de plus. Il venait de se marier récemment, semblait aimer sa femme, et M. de Choiseul avait oublié de lui défendre d'amener madame de Breteuil à Pétersbourg.

Le baron ne chercha pas davantage à mettre en usage au profit de nos intérêts politiques les bonnes dispositions de Catherine envers la France et envers le Roi. Gêné par des ordres contradictoires, il avait pris son parti de l'abstention, agissait peu, et envoyé en Russie pour faire autrement et mieux que M. de l'Hôpital, se modelait sur lui. D'ailleurs, les occasions d'entretenir la Tsarine devenaient de plus en plus rares; la santé d'Élisabeth dépérissait; chaque jour, ses souffrances devenaient plus vives, et son humeur plus sombre; elle passait parfois de longues semaines sans paraître à la cour [1]. Avec Woronzof, Breteuil s'était mis promptement sur un pied de confiance et d'intimité, mais se contentait d'effleurer la politique dans ses entretiens. Sans s'efforcer d'inspirer au chancelier des sentiments plus favorables à la Pologne, il évitait surtout de lui parler des opérations militaires et de lui conseiller d'énergiques résolutions. Le premier résultat des efforts de la diplo-

[1] Affaires étrangères. Breteuil, 5 septembre 1760.

matie secrète fut d'annuler l'action de la France en Russie, sans la faire tourner au profit des Polonais, et l'on ne saurait douter que la réserve de nos représentants n'ait exercé une influence néfaste sur les incertitudes et les lenteurs des généraux d'Élisabeth pendant la campagne de 1760.

Les Autrichiens et les Russes s'étaient proposé d'opérer leur jonction pendant l'été au cœur même de la Silésie. Les premiers furent exacts au rendez-vous; leur général Laudon accabla à Landshut un corps prussien, prit Glatz et poussa jusqu'aux portes de Breslau. Les Russes se faisaient attendre; pour se joindre à leurs alliés, ils avaient à repousser le prince Henri de Prusse, qui, opposant à l'armée de Soltykof sa science manœuvrière, l'arrêtait sur les bords de l'Oder par d'habiles temporisations. Frédéric, après avoir essayé en vain de reconquérir Dresde, eut le temps d'accourir en Silésie. Il repoussa Laudon à la journée de Liegnitz, dégagea Breslau, et se réunit au corps du prince Henri; du même coup les deux armées prussiennes opéraient leur jonction et empêchaient celle de leurs ennemis. Restés seuls en présence de Frédéric, les Russes n'osèrent risquer une action et se mirent en retraite dès le milieu de l'été, après quelques mois de campagne où, se conformant à la lettre au vœu de Louis XV, ils n'avaient ni essuyé d'échec décisif ni remporté de succès.

Cette mollesse ne faisait point le compte de la haine d'Élisabeth; un ordre impérial prescrivit la reprise des opérations. Frédéric venait de retourner en Saxe; la route

de Berlin était libre. Un gros corps d'armée russe s'y jeta, surprit la capitale presque désarmée, s'en empara après quelques heures de combat, prit les arsenaux, détruisit les magasins, et accabla la ville sous le poids des contributions de guerre et des réquisitions. La nouvelle de l'entrée triomphale des Russes à Berlin frappa douloureusement Frédéric et combla de joie tous ses ennemis; l'Europe crut la Prusse frappée au cœur. Cependant Frédéric remontait vers sa capitale; Daun, avec l'armée autrichienne de Saxe, se lança à sa poursuite. Entre les Russes qui avaient évacué Berlin, mais tenaient encore une partie du Brandebourg, et les Autrichiens qui se préparaient à hiverner sur l'Elbe, Frédéric se trouvait réduit à un territoire moins étendu que l'électorat de ses pères. Plutôt que de périr étouffé, il préféra tenter encore une fois la fortune des armes, attaqua l'armée de Daun près de Torgau, et par une bataille où près de 15,000 hommes perdirent la vie, força les Autrichiens à rétrograder dans le sud (7 novembre). En apprenant l'échec de leurs alliés, les Russes rentrèrent en Pologne, et Frédéric mit à profit les quelques mois de répit que lui laissait l'ennemi pour reprendre haleine et réparer ses forces.

Les Russes attribuaient leurs hésitations aux difficultés qu'ils éprouvaient à s'approvisionner et à maintenir leurs communications. Les provinces polonaises de Posen et de Varsovie ne leur offraient point une seule place où ils pussent établir en sûreté leurs magasins, installer leurs arsenaux, et se retirer en cas d'échec; la République ne voulait point de forteresses sur son territoire; « les forteresses,

disaient les Polonais, sont le frein de la liberté[1] ». Cependant sur les derrières de l'armée russe, une ville, Dantzick, eût pu lui servir de point d'appui et de ravitaillement. Riche et peuplée, munie d'un système de fortifications très-développé, elle eût nourri pendant de longs mois et abrité sous le canon de ses forts une armée tout entière. Mais la vieille cité hanséatique, république indépendante sous la suzeraineté de la Pologne, avait dû à cette qualité, ainsi qu'aux efforts de la diplomatie française et autrichienne, d'échapper jusqu'à présent à l'occupation moscovite. Après la campagne de 1760, les Russes reprirent le projet de s'y établir au moyen d'une entente préalable avec les magistrats ; ils comptaient faire de Dantzick leur principal place d'armes et y préparer l'expédition qu'ils méditaient contre la Poméranie prussienne. Cette fois encore, ils se heurtèrent au mauvais vouloir des puissances occidentales; l'occupation de Dantzick eût semblé à Louis XV une menace de plus à l'adresse de la Pologne; nantis de ce gage précieux, les Russes consentiraient-ils à s'en dessaisir avant d'avoir fait triompher leurs prétentions sur la Prusse orientale ou sur l'Ukraine? La diplomatie secrète se remit en campagne, et le baron de Breteuil reçut la lettre suivante, signée de Louis XV lui-même :

« Monsieur le baron de Breteuil, quoique je puisse douter « d'un article que contiennent les avis que je reçois de « Pologne, puisque vos dépêches ne m'en parlent point, « il est cependant trop intéressant pour perdre un moment

[1] *Idée sur la république de Pologne*, p. 253. Voir chapitre préliminaire, p. 8.

« à prévenir, s'il est possible, l'exécution de ce qu'on dit « que les Russes méditent; c'est de s'emparer de Dantzick. « Vous avez vu avant que de partir, dans la correspondance « du marquis de l'Hôpital, tout ce qu'on avait dit et fait « jusqu'alors pour conserver la liberté de cette ville; on « y avait réussi dans le temps que les forces du roi de « Prusse, très-supérieures à ce qu'elles sont aujourd'hui, « rendirent ce point d'appui beaucoup plus nécessaire aux « Russes qu'il ne l'est actuellement, et donnaient par con- « séquent plus lieu de craindre à cet égard. Le marquis de « Paulmy a tâché, mais vainement, d'échauffer sur cet « article le comte de Brühl, qui ne lui a donné que des ré- « ponses vagues. Les Russes n'ayant pas un besoin aussi « grand de cette ville qu'ils l'avaient dans les premières « campagnes, s'ils forment le dessein de s'en emparer, « c'est apparemment dans une vue plus politique que mili- « taire; ils commencent à sentir qu'ils auront de la diffi- « culté à garder la Prusse; ils voudraient sans doute, si le « dessein qu'on leur suppose est vrai, que la restitution « de Dantzick leur servît à obtenir au moins une partie de « la Prusse ou ce qu'ils désirent avoir du côté de l'Ukraine; « l'un et l'autre est également dangereux. Vous devez « donc ne rien négliger auprès du comte Woronzof « pour empêcher l'exécution de ce projet. Vous lui repré- « senterez tout ce qui fut dit dans le temps sur l'injustice « de ce procédé, qui ternirait la gloire de l'Impératrice. « Cette injustice serait bien plus grande aujourd'hui. A ces « raisons joignez toutes celles que peut vous fournir la con- « fiance particulière dans laquelle vous vivez avec le comte

« Woronzof; représentez-lui que m'intéressant autant que « je le fais à la liberté et aux avantages de la Pologne, « je ne pourrais voir qu'avec beaucoup de peine une en- « treprise qui y serait aussi contraire; qu'elle jetterait « beaucoup d'embarras dans tout ce que nous pouvons « concerter dans la suite pour le rétablissement de la paix; « que ce n'est point ce que je dois attendre de la justice et « des sentiments particuliers de l'Impératrice. Faites con- « naître au comte Woronzof que s'il m'est aussi véri- «tablement attaché qu'il me le dit, il agirait d'une ma- « nière bien opposée à ces sentiments, non-seulement s'il « se prêtait à un pareil dessein, mais même s'il ne l'em- « pêchait. Quand la remise de ce qu'il me doit ne servirait « qu'à parer ce coup, je croirais cet argent bien employé[1]. « C'est à votre prudence à faire usage de ce moyen avec « toute la délicatesse que vous pourrez y mettre : observez- « lui sur ce qu'il vous a dit lui-même de la santé de l'Im- « pératrice et de la sombre retraite dans laquelle cette « princesse vit, qu'il ne serait pas possible d'imaginer « qu'elle eût elle-même donné un ordre pareil; que par « conséquent on n'attribuera ce projet qu'à ses généraux « ou à ses ministres, et qu'il peut arriver des cas où le « reproche de cette entreprise, sujette à des suites très- « fâcheuses, tomberait uniquement sur lui. Enfin, em- « ployez tout ce que vous pourrez avoir de crédit sur son « esprit pour empêcher les Russes de s'emparer de cette « ville, dont la liberté est si importante à celle de la Polo-

[1] Le Roi avait prêté cent cinquante mille écus à Woronzof. Affaires étrangères, 28 août 1758.

« gne et dont l'asservissement aux Russes produirait des « effets si dangereux; c'est ce que j'attends de votre zèle « et de la connaissance que vous avez de mes sentiments « et de mes intérêts par rapport à la république de « Pologne[1]. »

Les instances du baron de Breteuil, secondées par l'envoi d'une note secrète à Woronzof lui-même, obtinrent un plein succès. Déférant au vœu du Roi, la Russie renonça à ses projets sur Dantzick, et l'intérêt stratégique de toute l'alliance céda devant les considérations politiques invoquées par l'un de ses membres. En même temps la Tsarine se résignait à une plus grave concession. Émue de l'accueil défavorable qu'avait rencontré à Vienne et surtout à Versailles la revendication de la Prusse orientale, elle avait annoncé officiellement avant la fin de 1760 qu'elle ne persistait plus dans ses prétentions. Cet avis calma quelque peu les appréhensions de Louis XV; quant à Choiseul, il vit disparaître avec joie l'obstacle principal à la négociation de paix qu'il comptait entamer par l'intermédiaire de la Russie et que depuis un an les événements n'avaient cessé de contrarier.

Après Künersdorff, Choiseul avait pensé qu'il suffirait d'un effort énergique pour achever la guerre continentale. L'événement avait mal répondu à ses espérances. Frédéric, trouvant un auxiliaire inattendu dans la diplomatie secrète de Louis XV, continuait une résistance qui déjouait toutes les prévisions. Dans le Hanovre et dans la Hesse, si nos

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète. Le Roi à Breteuil, 3 janvier 1761.

troupes avaient vengé durant la campagne de 1760 l'honneur de nos armes par quelques succès partiels, elles n'avaient point réussi à entamer les positions de l'ennemi; partout ailleurs, nos revers se transformaient en désastres. Chacune de nos colonies nous échappait successivement. Après avoir perdu Québec, les défenseurs du Canada capitulaient dans Montréal; Pondichéry, bloqué par terre et par mer, allait succomber. La France était à bout de forces, le sentiment public éclatait contre la prolongation de la guerre, et la paix semblait devenue une nécessité, avant qu'une nouvelle campagne eût amoncelé de nouvelles ruines.

A l'automne de 1760, Choiseul envoya au baron de Breteuil, devenu notre seul représentant à Pétersbourg par la retraite de M. de l'Hôpital et le départ de d'Éon [1], l'ordre d'exécuter les instructions auxquelles son prédécesseur s'était refusé à obtempérer l'année précédente, et de sonder la Russie en vue d'une médiation. Il fit plus : moins confiant que par le passé dans la docilité et l'entrain de M. de Breteuil, il lui dépêcha, pour stimuler son zèle, un émissaire spécial, le sieur Favier. C'était un personnage fort intelligent, renommé pour son talent de publiciste, mais d'une moralité douteuse; le ministère et la diplomatie secrète devaient tour à tour l'employer et le désavouer [2].

[1] D'Éon se rendit à l'armée française de Westphalie et s'y fit remarquer par sa valeur. En 1762, il fut question de le renvoyer à Pétersbourg comme ministre plénipotentiaire. Louis XV préféra lui confier une mission en Angleterre; c'est alors que le chevalier rappela l'attention sur lui par de nouvelles et célèbres aventures.

[2] Favier est l'auteur des *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France dans le système politique de l'Europe*, mémoire remis au

Instruit par Favier des volontés du ministre, Breteuil n'osa s'y conformer avant d'avoir consulté directement le Roi. Il demanda à ce dernier la permission d'obéir, cherchant à le « rassurer sur les inconvénients qui auraient pu résulter « de l'influence et de la prépondérance que le ton de mé- « diatrice aurait données à la Russie après deux batailles « gagnées. — Il me paraît, Sire, ajoutait-il, que ce danger « n'est plus le même, aujourd'hui que la Russie a fait la plus « pitoyable de toutes les campagnes [1]. » Cette dernière raison parut péremptoire au souverain, qui accorda à Breteuil l'autorisation d'agir. La Russie ayant accueilli favorablement la première ouverture, dès le mois de janvier 1761, un échange de vues s'établit entre les deux gouvernements sur les moyens les plus propres à assurer le rétablissement de la paix [2].

Choiseul soumit à nos alliés de Russie un projet de déclaration aux cours d'Angleterre et de Prusse. Pendant l'année précédente, ces dernières, par l'intermédiaire de l'ambassadeur britannique à la Haye, avaient adressé aux puissances intéressées la proposition d'un congrès général. Cette ouverture nous offrait une entrée en matière et nous évitait l'embarras de faire les premiers pas. La déclaration française était donc conçue en forme de réponse; au lieu

Roi par le comte de Broglie après le partage de la Pologne, et publié pour la première fois par M. de Ségur dans son ouvrage intitulé : *la Politique de tous les cabinets de l'Europe*. Paris, 1793.

[1] Breteuil au Roi. Lettre secrète, 27 septembre 1760, publiée par Flassan, VI, 372.

[2] Louis XV écrivit à Élisabeth, pour la porter à la paix, une lettre où il lui parlait de la « tendre confiance » qu'il avait mise en elle.

d'un congrès, Choiseul en proposait deux. Le premier eût eu pour objet unique la réconciliation de la France et de l'Angleterre; le second, la conclusion de la paix entre le roi de Prusse d'une part, et de l'autre les souverains d'Autriche, de France, de Saxe et de Russie. En séparant ainsi les négociations, le ministre de Louis XV espérait vaincre la résistance et calmer les défiances de l'Autriche; Marie-Thérèse ne se résignait à traiter qu'à son corps défendant, distinguait soigneusement ses intérêts des nôtres, et eût craint qu'un congrès unique, mettant en commun les avantages et les pertes de toute l'alliance, n'obligeât l'Autriche à restituer ses conquêtes sur la Prusse en échange des possessions que nous rendrait l'Angleterre. Enfin Choiseul demandait un armistice qui eût prévenu la reprise des hostilités entre les divers belligérants [1].

A Pétersbourg, nos propositions furent l'objet d'un examen approfondi. La *conférence* s'assembla; c'était une sorte de comité de gouvernement composé des principaux dignitaires de l'Empire, et où se discutaient les affaires d'État, avant d'être soumises à la décision suprême de l'Impératrice. Woronzof apportait dans la conférence l'autorité de son nom et de sa situation; le chambellan Schouvalof passait pour y représenter la pensée personnelle de la souveraine; le grand-duc héritier en avait été exclu comme suspect de partialité envers la Prusse. Des délibérations de la conférence sortit un plan complet de négociation, communiqué aussitôt au cabinet de Versailles,

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Russie, décembre 1760.

et plus favorable à la France que le projet français. La Russie, il est vrai, ne consentait qu'à un armistice de courte durée; elle tenait à recommencer au plus vite et à poursuivre énergiquement la guerre en Allemagne, si les tentatives d'accommodement n'aboutissaient point. Quant à la séparation des négociations, elle l'admettait pour la rédaction des articles préliminaires, les traités de paix définitifs devant être soumis à la ratification d'un congrès général. Enfin, Élisabeth maintenait sa proposition de renoncer à la Prusse orientale, mais elle entendait que cette concession servît les intérêts de ses alliés et ne fût pas inutile aux siens; elle ne l'offrait donc que sous conditions. Elle déclarerait au cabinet de Londres que, résignée à abandonner ses conquêtes dans un but de conciliation, elle attendait des Anglais une réciprocité de sacrifices, et qu'elle subordonnait la restitution de la Prusse au rétablissement de la paix maritime. En reconnaissance de ce procédé, la cour de Versailles s'engagerait secrètement à appuyer auprès de la diète de Varsovie les demandes de la Russie tendant à une rectification de frontières du côté de l'Ukraine[1].

Il est facile de voir quel parti la France pouvait tirer de ces propositions. Frédéric tenait essentiellement à recouvrer la province qui avait servi de berceau à la puissance de ses pères; d'autre part, il jouissait à Londres d'un crédit considérable. « Il n'est pas seulement roi de Prusse, « écrivait Bernis à Choiseul quelques années auparavant, mais encore premier ministre du roi d'Angle-

[1] Affaires étrangères. Breteuil, 4 février 1761.

« terre[1]. » Le désir de maintenir l'intégrité de la monarchie prussienne et la nécessité de ménager la Russie pouvaient porter l'Angleterre à se montrer plus facile dans ses négociations avec nous et peut-être à nous rendre une partie de ses conquêtes d'outre-mer. Il est vrai que, pour obtenir cet avantage, il fallait que la France renonçât à contrarier l'agrandissement de la Russie aux dépens de la Pologne, et s'engageât même à le favoriser dans une certaine mesure.

Cette obligation était la seule qu'Élisabeth prétendait nous imposer. Toutefois elle nous faisait part en même temps d'un désir qui depuis de longues années préoccupait son cœur. Elle n'avait jamais renoncé à l'espoir de convertir le rapprochement précaire que les événements de 1757 avaient amené entre les deux couronnes en alliance directe et durable. « Cette alliance, disait Woronzof à « Breteuil, l'Impératrice la souhaite très-sincèrement, et il « paraît qu'il serait plus avantageux de la cimenter avant « que d'entamer les moyens de conclure la paix[2]. » Dès la fin de 1760, Élisabeth avait fait passer à Louis XV par l'intermédiaire de Woronzof et de Tercier une lettre confidentielle dans laquelle, tout en témoignant de son désir de travailler à une pacification générale, elle proposait la signature d'un nouveau traité d'alliance, plus étendu et plus explicite que les précédents[3]; ce pacte serait conclu

[1] Cité par M. Filon dans son *Mémoire sur l'ambassade de Choiseul à Vienne*, lu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1872, p. 47.

[2] Affaires étrangères. Breteuil, 14 janvier 1761.

[3] *Ibid.* Correspondance secrète. Woronzof, au nom de l'Impératrice, à Tercier, 9 décembre (vieux style) 1760.

entre la France et la Russie sans intermédiaire et sans la participation de l'Autriche.

En résumé, s'acquérir des droits à notre reconnaissance en facilitant notre accommodement avec l'Angleterre, puis se réclamer du service rendu pour obtenir notre concours en Pologne et enchaîner désormais notre politique à celle de la Russie, tel était le plan de la Tsarine; il ne manquait, il faut en convenir, ni de prudence ni d'adresse.

On comprendra aisément que Choiseul, poursuivi par l'idée patriotique de sauver les débris de notre empire colonial, ait adhéré sans scrupule aux propositions russes. « Elles ne souffriront, écrivait-il à Breteuil, aucune con-
« tradiction de notre part; je n'ai qu'une observation à
« vous faire, c'est qu'il convient que M. le chancelier vous
« remette ministériellement une note qui contiendra les
« deux conditions auxquelles la Russie paraît vouloir atta-
« cher sa renonciation au royaume de Prusse. Ces condi-
« tions sont que l'Angleterre se réconcilie avec nous et
« que nous procurions à la Russie quelques dédommage-
« ments relativement à l'Ukraine. Nous ferons volontiers
« abstraction de toute délicatesse sur ce qui nous regarde
« vis-à-vis de la cour de Londres, et nous serons en droit
« de nous servir des avantages que la cour de Pétersbourg
« voudrait pouvoir retirer pour elle-même de l'abandon
« qu'elle ferait de la Prusse, pour persuader à la cour de
« Vienne que les pays que nous avons conquis sur Sa Ma-
« jesté Prussienne doivent aussi nous fournir des compen-
« sations à offrir pour les restitutions que nous aurons à
« demander pour nous-mêmes. Vous voyez que, bien loin

« de chercher à embarrasser et à retarder les négocia-
« tions, nous sommes disposés à sacrifier au prompt
« rétablissement de la paix les considérations moins
« essentielles qui, dans d'autres circonstances, exciteraient
« notre attention et blesseraient peut-être notre amour-
« propre [1]. »

Breteuil exposa le contenu de cette dépêche à Woronzof, qui en approuva l'esprit. Les pourparlers entre la France et l'Angleterre allaient s'ouvrir par l'entremise du prince Galitsyne, ambassadeur de la Tsarine à Londres. Woronzof parut disposé à préparer une note officielle qui exposerait les intentions de la Russie, et qui, se produisant en temps opportun, c'est-à-dire à l'instant où la négociation s'entamerait sérieusement, serait de nature à produire sur sa marche un effet décisif. Breteuil s'applaudissait de ce résultat qui devait avoir l'avantage, disait-il, « d'assurer « ou du moins de faciliter la rentrée de nos possessions en « Amérique [2] », lorsqu'il reçut de Versailles une nouvelle dépêche datée du 13 mai, et indiquant de la part de Choiseul un mouvement de recul; le premier ministre français semblait regretter de s'être trop avancé et d'avoir mis trop d'empressement à accepter les offres et les conditions de la Russie. « Il n'est pas temps encore de traiter ce qui regarde « les vues de la Russie sur l'Ukraine polonaise, disait-il, « et vous devez à cet égard vous renfermer dans les « assurances générales de la disposition où est le Roi de « marquer, autant qu'il sera possible, sa bonne volonté

[1] Affaires étrangères. Choiseul à Breteuil, 10 mars 1761.
[2] *Ibid.* Breteuil, 10 avril 1761.

« pour tout ce qui peut intéresser l'impératrice de Russie [1]. »

Il y avait loin de ce ton hésitant au langage décidé ou tout au moins résigné que parlait la France deux mois auparavant. Dans cet intervalle, que s'était-il passé à Versailles, et comment expliquer cette rétractation? L'attribuerons-nous aux représentations de l'Autriche? Sans doute, Marie-Thérèse eût vu de mauvais œil s'établir une compensation entre les conquêtes de la Russie et celles de l'Angleterre; cependant aucune pièce ne révèle son ingérence dans une affaire qui ne la concernait point directement. La vérité est que Choiseul se heurta au refus formel du Roi de persévérer dans la voie des concessions et de la confiance envers la Russie. Comme toujours, la volonté du maître se fit sentir tardivement, mais avec une ténacité obstinée. Louis XV jugea qu'Élisabeth mettait ses bons offices à un prix trop élevé; si son amour-propre se fût résigné à devoir la restitution de quelques-unes de nos colonies au concours d'un allié qu'il considérait peu, sa tendre sollicitude pour les Polonais s'alarmait à la pensée qu'un arrangement relatif aux limites de l'Ukraine pourrait dissimuler à leur égard une véritable spoliation. Il paralysa donc l'action de son ministre, puis se mit à agir pour son compte par les sentiers détournés que l'on connaît. Tercier eut ordre de diriger en sous-main la conduite de Breteuil dans un sens conforme aux vues du Roi.

L'occasion parut bonne quand il fallut répondre à la proposition d'alliance directe que la Tsarine nous avait fait

[1] Affaires étrangères. Choiseul à Breteuil, 13 mai 1761.

adresser par Woronzof. Choiseul avait appris cette ouverture avec joie, et proposait même d'accorder à la Russie les subsides que nous lui avions toujours refusés. Par ordre du Roi, Tercier écrivit à Woronzof une lettre débordant des expressions de la plus vive reconnaissance [1], mais en même temps il suggérait à M. de Breteuil le moyen le plus propre à prévenir une intervention russe en notre faveur et à suspendre la négociation d'alliance, en lui recommandant de se dérober à toute discussion sur l'Ukraine : « Je « suis persuadé, disait-il, que les vues secrètes de Sa Ma- « jesté vous serviront toujours de point fixe dans votre « négociation, et que non-seulement vous ne laisserez rien « insérer dans cette alliance de contraire à ces vues, mais « que vous suggérerez même à M. le duc de Choiseul, « sans affectation, des idées pour les faire réussir ou des « objections assez fortes pour le détourner de se prêter à « ce qui pourrait les traverser. Le désistement de l'Impé- « ratrice de ses prétentions sur la Prusse, objet si capital « pour la Pologne, est un grand point, mais il est à craindre « qu'elle ne veuille se dédommager du côté de l'Ukraine. « Si nous préservons la République sur ces deux points et « que Dantzick reste libre, ainsi qu'il paraît qu'on doit « l'espérer, nous saurons bien faire valoir à la Pologne le « service que Sa Majesté lui aura rendu [2]. »

Ces observations étaient présentées à M. de Breteuil sous forme de conseils; peu après, Louis XV se résolut à les

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète. Tercier, au nom du Roi, à Woronzof, 23 mars 1761.

[2] *Ibid.* Tercier à Breteuil, 23 mars 1761.

appuyer par un ordre impératif. Il lui était revenu que le baron, n'ayant pas encore reçu la missive de Tercier, continuait à entretenir les espérances des ministres russes; il ne combattait pas leurs prétentions sur l'Ukraine, exprimait l'espoir d'apposer promptement sa signature au bas d'un nouveau traité d'alliance, et avait été jusqu'à discuter avec Woronzof les bases d'une action commune en Pologne lorsque s'ouvrirait la vacance du trône. Cette fois, Louis XV jugea indispensable d'intervenir en personne dans la négociation pour l'arrêter court, et il écrivit à M. de Breteuil cette lettre hautaine et explicite, qui peint son caractère et résume sa politique :

« Du Roi au baron de Breteuil. Marly, 8 juin 1761. — Mon-
« sieur le baron de Breteuil, les extraits qui accompagnent
« votre lettre du 1er de mars me font croire que vous avez
« porté trop loin vos ouvertures avec le ministère de Russie.
« C'est à lui à faire les premiers pas; je dois avoir pour
« politique de l'y accoutumer; les Russes sont trop avan-
« tageux dès qu'ils sont recherchés. L'expérience m'a fait
« connaître d'ailleurs que le plus grand avantage que je
« puisse tirer d'une alliance avec eux, c'est d'empêcher le
« mal qu'ils pourraient nous faire par d'étroites liaisons
« avec mes ennemis; je désire donc qu'en traitant avec
« les Russes vous vous conformiez à ces principes, et que
« vous évitiez de m'engager dans des explications sur la
« succession au trône de la Pologne. J'ai lieu de croire
« qu'en autorisant les Russes à s'emparer de l'Ukraine, je ne
« ferais qu'augmenter le refroidissement des Turcs à mon
« égard; ce serait d'ailleurs prendre part à une véritable

« injustice; je payerais trop cher dans ce cas une alliance « contractée avec un État où l'intrigue prend tous les jours « une nouvelle force, jusqu'au point de rendre infructueux « les ordres les plus précis de la souveraine, et où l'incerti- « tude de la succession ne permet pas qu'on puisse donner « de la confiance aux engagements les plus solennels.

« Je sens la difficulté à concilier les instructions que je « vous envoie avec celles que vous recevez du duc de Choi- « seul, mais j'exige de vous que vous fassiez tous vos « efforts pour ramener mon ministre à des principes plus « favorables à la Pologne que ceux qu'il peut avoir, sans « cependant trop l'effaroucher ni lui donner de suspicion, « et je compte que vous emploierez dans cette occasion « l'adresse dont vous êtes capable, et que vous méri- « terez par là de plus en plus les sentiments que j'ai pour « vous[1]. »

L'instruction royale partit accompagnée d'une note explicative où Tercier recommandait formellement à Breteuil de ne plus prononcer le nom de l'Ukraine, d'éviter toute allusion à la succession de Pologne, et même de ne point faire montre de tendances pacifiques trop marquées[2]. Devant des ordres aussi précis, Breteuil n'avait qu'à s'incliner; il laissa tomber toute négociation, reçut sans y répondre les insinuations pressantes de Woronzof, et lorsque le chancelier lui parlait de traité d'alliance, feignait de comprendre traité de commerce[3]. Voyant ainsi rejeter ses offres de

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète.
[2] *Ibid.* Tercier à Breteuil, 8 juin 1761.
[3] *Ibid.* Correspondance officielle. Breteuil, 2 août 1761.

service, la Russie renonça au rôle qu'elle avait espéré jouer dans notre réconciliation avec la Grande-Bretagne, et se borna à déposer, de concert avec l'Autriche, la proposition d'un congrès qui se réunirait à Augsbourg pour traiter exclusivement de la paix continentale. A Londres, le prince Galitsyne servit quelque temps de porte-paroles entre la France et l'Angleterre; bientôt il cessa toute démarche et nous laissa face à face avec nos vainqueurs.

Exalté par le succès, l'orgueil britannique était parvenu à son comble. William Pitt, nourrissant à notre égard les sentiments d'un vieux Romain contre Carthage, voulait prévenir à jamais la restauration de notre puissance coloniale. Il posa en principe que l'Angleterre conserverait toutes ses conquêtes dans l'Amérique et dans l'Hindoustan, sauf quelques points insignifiants; à ces conditions si dures, il en ajoutait d'humiliantes, la démolition de Dunkerque et l'évacuation des places que nous avions conquises en Allemagne sur le roi de Prusse et que nous détenions au nom de l'Impératrice-Reine. Louis XV et son ministre repoussèrent ces exigences; pas un Français ne les en blâmera. La guerre reprit avec fureur, et le concours de l'Espagne, qui venait, en signant le pacte de famille, de joindre sa fortune à la nôtre, nous permit pour quelque temps encore de soutenir la lutte [1].

La France avait commis une faute grave en négligeant le moyen que lui avait offert la Russie de hâter notre paix avec

[1] Voir le *Mémoire historique sur la négociation de la France et de l'Angleterre, depuis le* 26 *mars* 1761 *jusqu'au* 20 *septembre de la même année*, publié par ordre du gouvernement, Paris, Imprimerie royale, 1761.

l'Angleterre. Malgré l'appui tardif de l'Espagne, l'infériorité de nos forces restait évidente, et la continuation de la guerre maritime ne pouvait qu'entraîner de nouveaux revers. Un seul événement eût sinon réparé, du moins compensé nos pertes, c'eût été la chute définitive de Frédéric. Tout faisait prévoir ce dénoûment à la guerre qui depuis six années ensanglantait l'Allemagne. La France ne pouvait y contribuer qu'incidemment, en pressant sur le Rhin les Hanovriens et les Hessois, auxiliaires du roi de Prusse. Au commencement de la campagne de 1761, elle mit sur pied une armée de cent mille hommes; malheureusement, la division du commandement entre Soubise et le maréchal de Broglie ôtait toute unité à nos mouvements et amena l'échec de Villinghausen (15 juillet 1761); à l'automme, après beaucoup de sang versé, la position respective des belligérants se retrouvait la même qu'au début des opérations.

C'est sur l'Elbe et sur l'Oder que devait se décider le sort de la guerre, et c'est à nos alliés d'Autriche et de Russie qu'il appartenait de frapper les grands coups. Depuis son désastre de Künersdorf et sa coûteuse victoire de Torgau, Frédéric doutait de sa fortune. N'osant plus descendre en rase campagne, il cherchait plutôt à se dérober qu'à combattre. Il ne fit rien pour empêcher la jonction des deux grandes armées autrichienne et russe qui s'opéra en Silésie, et il se vit cerné dans son camp de Bunzelwise, près Striegau, par 120,000 hommes. Les généraux coalisés Laudon et Boutourlin, plus timides encore que leur adversaire, hésitèrent devant une attaque de vive force, se contentèrent pendant deux mois de ravager la province et

d'observer tous les mouvements de l'ennemi, puis ils se séparèrent pour aller poursuivre en détail la conquête des possessions prussiennes. Les Autrichiens enlevèrent l'importante place de Schweidnitz, qui assura leur domination sur la plus grande partie de la Silésie; les Russes, remontant au nord, assiégèrent Colberg par terre et par mer, s'en s'emparèrent, et restèrent maîtres de la Poméranie. En Saxe, le prince Henri cédait le terrain pied à pied. Le Brandebourg, sans troupes et sans places fortes, demeurait ouvert aux incursions de l'ennemi. Frédéric, renonçant à rompre le cercle de fer qui l'étreignait chaque jour davantage, s'était retiré à Breslau, avait concentré autour de cette place les débris de son armée, et n'osait plus en bouger. Son courage, qui n'avait subi encore que de passagères défaillances, semblait l'abandonner. A bout de forces et d'espoir, il resta pendant deux mois sans sortir, ne voulant voir personne, évitant de se montrer aux troupes. Bien que l'approche de l'hiver lui annonçât quelques mois de repos, il ne doutait pas plus que ses ennemis que la prochaine campagne ne dût être la dernière.

De quelque côté qu'il tournât ses regards, il n'apercevait que symptômes funestes. L'Autriche retardait l'ouverture du congrès d'Augsbourg, pour se donner le temps d'achever sa ruine, et pour lui dicter plus sûrement les conditions de la paix. L'Angleterre l'abandonnait et lui refusait des subsides. En Prusse même, il sentait croître le découragement et la désaffection, et venait de découvrir un complot tramé à Breslau, presque sous ses yeux, pour le livrer aux ennemis. Sur cet horizon sombre et menaçant, Frédéric découvrit

tout à coup une lueur d'espoir ; ce fut du côté de Pétersbourg. Les derniers actes de la Russie annonçaient de la part de cette puissance l'intention de continuer la guerre avec toutes ses forces et toute son énergie, lorsque soudain, à l'automne de 1761, des bruits inquiétants se mirent à circuler sur la santé de l'impératrice Élisabeth et sur l'imminence d'un changement de règne. La Tsarine, disait-on, était perdue sans ressource; il lui restait quelques mois, peut-être quelques semaines à vivre. Frédéric connaissait l'admiration enthousiaste qu'il avait inspirée au grand-duc héritier; comme toute l'Europe, il ne mettait point en doute que Pierre de Holstein, parvenu au trône impérial, ne se séparât de la France et de l'Autriche pour nouer avec la Prusse sinon une alliance immédiate, au moins des relations de bon voisinage. Débarrassé de son plus dangereux adversaire, Frédéric pourrait faire face à tous les autres et obtenir une paix honorable. Ainsi, le sort de la Prusse et celui d'une partie de l'Europe demeuraient suspendus à l'existence fragile d'Élisabeth; la mort de l'Impératrice, si elle précédait la campagne de 1762, assurerait le salut de Frédéric.

Les nouvelles de Russie disaient vrai. Élisabeth avait ressenti de nouveau les atteintes de son mal, et chacune de ces crises la laissait plus faible [1]. En proie à une surexcitation continuelle, dévorée d'angoisses, et pourtant négligeant tous les soins que réclamait son état, elle voyait avec terreur la mort s'approcher, et ne faisait rien pour l'éloigner. Au

[1] Affaires étrangères. Breteuil, 1761, derniers mois.

milieu de ses souffrances physiques, une pensée la torturait, et c'était celle même qui faisait l'unique espoir de Frédéric. Elle songeait avec douleur qu'après elle il ne subsisterait rien de sa politique; un successeur ingrat, oubliant les bienfaits dont elle l'avait comblé, reniant tout ce qu'elle avait aimé, adorant ce qu'elle haïssait, mettrait à néant son œuvre presque achevée, comme s'il eût tenu à effacer de l'histoire le règne d'Élisabeth. Son éloignement pour Pierre s'était transformé en aversion; elle revenait à ses anciens projets et cherchait un moyen de faire passer directement sa couronne au jeune fils du grand-duc, à l'exclusion de ce dernier. Pour se décider, elle attendait qu'une explosion du sentiment national contre un prince qui se disait hautement l'ami de l'ennemi public vînt justifier de sa part une détermination suprême.

Ce mouvement, on eût dit qu'elle cherchait à le provoquer. Un soir, dans un intervalle de santé, elle profite d'une courte absence du tsarevitch pour emmener avec elle le jeune grand-duc Paul au théâtre situé dans le palais, et où elle fait jouer pour la circonstance une pièce russe, au lieu des comédies françaises qui la charmaient habituellement. Au bout d'un instant, se plaignant du petit nombre de spectateurs, elle ordonne de laisser entrer la garde de service. Les soldats se précipitent en foule; parmi eux, elle reconnaît quelques-uns de ces grenadiers qui, dans une nuit mémorable, l'ont portée sur leurs épaules jusqu'au palais d'hiver, et elle leur adresse des signes amicaux. Puis, prenant le petit prince sur ses genoux, elle le caresse, le présente aux soldats, et se plaît à

recevoir leurs compliments sur la gentillesse de l'enfant. A ce moment, il suffisait qu'un cri partît du milieu des gardes, qu'un geste leur fut adressé, pour que d'une voix unanime le grand-duc Paul fût proclamé héritier direct de l'Empire à la place d'un père indigne. Élisabeth n'osa donner à ses fidèles grenadiers le signal qu'ils semblaient solliciter, et se contenta pour cette fois de préparer les voies au coup d'État qu'elle méditait [1].

Les confidents principaux de ses angoisses et de ses désirs étaient son chancelier Woronzof et son secrétaire Alsouvief. On se souvient que tous deux participaient à la rédaction et à l'expédition de la correspondance avec Louis XV. Dès le mois de février 1761, Alsouvief appelait l'attention de M. de Breteuil à plusieurs reprises et avec une insistance marquée, par le canal d'un ami commun, sur l'antipathie de la Tsarine pour son héritier présomptif et sur les conséquences qui pourraient en résulter. Il semblait qu'Élisabeth, dans le désordre de ses pensées, voulût demander à son allié préféré un conseil suprême. Instruit de cette démarche, Louis XV mit six mois à envoyer une réponse; à la fin, il lui parut que cette fois encore son ascendant sur l'esprit d'Élisabeth pourrait s'exercer avec succès ; à la date du 16 novembre de la même année, il écrivait en secret à Breteuil pour lui recommander de se rapprocher d'Alsouvief et d'inspirer à l'Impératrice, par la bouche de ce secrétaire, des résolutions conformes à nos intérêts.

« Je vois, disait-il, que la dernière attaque que l'impé-

[1] Affaires étrangères. Breteuil, 24 décembre 1761.

« ratrice de Russie a eue a donné lieu de craindre pour « ses jours, et que, quoique les nouvelles publiques ne « disent rien de son état, cependant le fond de son tempé- « rament, sa vie oisive et mélancolique, le peu de soin « qu'elle donne à sa santé, ne voulant faire aucun re- « mède, joint au principe de son mal, doivent tenir dans « une continuelle inquiétude. La sincère amitié que j'ai « pour cette princesse me la ferait véritablement regretter, « mais, sans parler de ce sentiment, sa mort serait très- « fâcheuse dans les circonstances présentes. Les inclina- « tions de son successeur désigné sont connues. Il est vrai « que par la conversation dont vous rendez compte dans « votre lettre du 15 février dernier, on voit que la per- « sonne avec qui vous l'avez eue n'est pas disconvenue de « l'éloignement de l'Impératrice pour ce prince. Pour « n'exposer ni les faits, ni la personne dont vous parlez dans « cette lettre, je me contenterai de vous y renvoyer et de « vous dire qu'en conséquence de cette conversation, vous « devez ménager beaucoup le sieur Alsouvief, qui a la con- « fiance de l'Impératrice, afin de pouvoir, selon les occa- « sions, tirer avantage d'une liaison avec lui pour inspirer « à cette princesse les arrangements qui pourraient con- « venir en prévoyant sa mort. Ce que je vous marque « aujourd'hui n'est que pour exciter votre attention sur cet « article, réservant à vous donner des instructions plus « précises selon ce que vous me manderez. Il est impor- « tant que, soit par vous, soit par la personne avec qui « vous vous êtes entretenu, on évite que le sieur Alsouvief « donne à sa maîtresse des conseils qui pourraient être

« contraires à mes intentions et au bien de mes affaires.
« C'est à vous à mettre dans votre conduite à cet égard
« toute la dextérité dont vous êtes capable, ne paraissant
« chercher actuellement qu'à former une liaison particu-
« lière avec le sieur Alsouvief, autant que sa place et la
« réserve qu'il est obligé d'avoir pourront le permettre [1]. »

Breteuil n'eut point le temps de faire usage de cette instruction. Au moment où il la reçut, l'Impératrice se mourait. Dans les derniers jours de décembre 1761, une crise nouvelle survint, plus grave que les précédentes; une fièvre violente se déclara, consumant le peu de forces qui restaient à la malade. Autour du lit de la souveraine expirante mille intrigues s'agitaient; deux partis se dessinèrent dans la cour, celui du grand-duc héritier et celui du jeune grand-duc Paul, que quelques-uns voulaient proclamer empereur avec sa mère Catherine pour régente. Quant aux amis particuliers d'Élisabeth, ils voyaient avec consternation leur règne s'achever, se bornaient à gémir, et ne tentaient même point d'inspirer à leur maîtresse un acte de dernière volonté. « Que de bonnes choses on pourrait faire pour le « salut de l'Empire, si l'Impératrice voulait! » disait Woronzof à Breteuil, et il n'agissait point. Cependant Élisabeth fit comprendre qu'elle désirait parler à son chancelier sans témoins; Woronzof n'osa obéir à cet appel suprême, et se déroba à l'entretien [2]. Lorsque l'Impératrice eut à peu près perdu connaissance, Pierre et Catherine s'approchèrent de son lit; une réconciliation fut simulée, puis l'agonie com-

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète.
[2] *Ibid.* Correspondance officielle. Breteuil, 31 décembre 1761.

mença et dura quarante-huit heures. Pendant ce temps, les partisans du prince de Holstein reprirent le dessus; s'adressant à l'ambition des uns, à la timidité des autres, ils prévinrent toute tentative de soulèvement. Le 5 janvier 1762, lorsque le canon de la forteresse annonça que l'Impératrice avait rendu le dernier soupir, Pierre se présenta aux troupes comme leur souverain légitime; les soldats lui prêtèrent docilement, quoique sans enthousiasme, le serment d'obéissance [1].

Élisabeth avait eu le sentiment, ou plutôt l'instinct des véritables intérêts de son empire. Elle voyait avec douleur grandir la Prusse à ses côtés et s'appliquait à la combattre; elle comprit surtout l'avantage, pour la poursuite des vastes projets qui forment la gloire et le tourment de la Russie, de s'appuyer sur une puissance éloignée, comme la France, et dégagée de tout intérêt direct dans les querelles du Nord, plutôt que sur des voisins exigeants dont il fallait ménager les convoitises et payer chèrement l'assistance. La politique d'Élisabeth ne fut point le fruit du calcul ni de la réflexion; sa sympathie pour la France, son penchant pour Louis XV et sa haine pour Frédéric lui tinrent lieu de principes, et réglèrent sa conduite. Il se trouva que chez elle la passion vit juste, et qu'en suivant les mouvements de son cœur Élisabeth servit utilement la cause de son peuple et celle de l'Europe. A la fois ardente et faible, ne possédant aucune des qualités viriles qu'une autre impératrice devait faire briller sur la trône des tsars, elle poursuivit

[1] Affaires étrangères. Breteuil, 5 janvier 1762.

en femme les desseins que son père avait conçus en profond politique. Les défauts de son caractère, la frivolité de sa jeunesse et l'indolence de ses dernières années prévinrent trop souvent l'effet de ses bonnes intentions, que traversaient en même temps les incurables défiances de Louis XV et les intrigues inopportunes de la diplomatie secrète. Ébauchée par Pierre le Grand, l'alliance franco-russe ne se forma que durant les dernières années du règne de sa fille, trop tard pour qu'elle pût porter tous ses fruits. Conclue quelques années plus tôt, elle eût comprimé l'essor redoutable de la Prusse, et tenant en échec le génie et la fortune de Frédéric, elle eût empêché cet ambitieux monarque de préparer tout ce que ses successeurs ont réalisé. Après avoir assisté à la naissance et au développement de cette union, après avoir suivi ses phases et ses vicissitudes sous l'influence des velléités contradictoires de Louis XV et des patriotiques efforts du duc de Choiseul, il nous reste à voir ce qu'elle allait devenir après la fin prématurée d'Élisabeth.

CONCLUSION

Jamais la loi capricieuse de l'hérédité ne servit plus mal les destinées d'un grand empire que lorsqu'elle appela Pierre de Holstein à la succession d'Élisabeth Pétrovna. Au moment où l'Impératrice mourut, la Russie semblait appelée à jouer en Europe un rôle prépondérant; elle avait porté à Frédéric les coups les plus sensibles qu'il eût reçus, occupait une partie de ses États, s'apprêtait à peser d'un poids considérable dans les négociations destinées à pacifier l'Allemagne, et pouvait étendre son action jusque sur les contrées lointaines où la France et l'Angleterre se disputaient la prééminence. Le nouveau tsar renonça à tous ces avantages pour satisfaire sa passion prussienne; il se plaisait à répéter que sa suprême ambition était d'obtenir un régiment dans l'armée du grand Frédéric. L'œuvre de six années allait se briser d'un seul coup entre les mains de cet enfant de trente-quatre ans, fantasque et obstiné, incapable d'une détermination réfléchie.

Le changement de politique se fit brusquement, avec violence, sans aucun égard pour les engagements qu'Élisabeth avait contractés et dont Pierre III ne se considérait pas comme solidaire. En apprenant son avénement, Fré-

déric n'espérait que sa neutralité ; il envoya un ambassadeur lui porter ses félicitations et solliciter la paix, même au prix de la Prusse orientale ; Pierre offrit son alliance. Les deux monarques signèrent coup sur coup une trêve, un traité de paix, et une alliance offensive et défensive par laquelle le Tsar s'engageait à mettre au moins vingt mille hommes à la disposition de son ami. Les troupes moscovites occupaient encore la Silésie, de concert avec les Autrichiens ; elles passèrent dans le camp ennemi et firent feu sur leurs alliés de la veille ; la défection de la Russie eut le caractère d'une désertion.

Uni à Frédéric, Pierre se jugeait invincible et méditait des projets de conquête. Plus Allemand que Russe, il se préoccupait surtout de ses droits comme prince de Holstein, et voyait dans son empire une annexe de son duché ; il annonça l'intention de préparer à grands frais et de diriger en personne une expédition contre le Danemark, détenteur de ses domaines héréditaires ; ensuite il se concerterait avec le roi de Prusse pour remanier la carte de l'Europe, s'associant à la fortune et à la gloire de Frédéric : « J'espère, disait-il, que mon maitre ne me donnera pas « mon congé ; s'il l'ordonne, j'irai faire la guerre à l'enfer « avec tout mon empire. » Ce prince, qui venait de porter à nos intérêts un coup si funeste, ne haïssait pas la France et lui réservait une place dans ses combinaisons. « C'est « encore une grande puissance », disait-il[1]. Les Anglais refusant des subsides à Frédéric, il manifesta contre eux un

[1] Affaires étrangères. Breteuil. Correspondance de 1762, *passim*.

extrême courroux et rêva pendant deux ou trois jours d'une triple alliance entre la France, la Prusse et la Russie contre la Grande-Bretagne et l'Autriche [1].

Peu de temps après, il changeait de sentiments et entamait avec la cour de Versailles une guerre de plume; ce fut au sujet du titre impérial. La France l'avait accordé à la personne même d'Élisabeth, mais n'entendait le maintenir à son successeur que si la Russie s'interdisait par un engagement formel ou *reversale* de prétendre à aucun changement dans le cérémonial entre les deux cours et dans l'ordre des préséances. Pierre s'y refusait; son ambassadeur à Versailles communiqua et reçut des mémoires rédigés sous une forme acrimonieuse [2]. Quant aux autres cours, elles délaissaient le nouveau tsar, le livrant à lui-même, renonçant à le raisonner et à le faire revenir; aucune n'ajoutait foi à la durée de son règne. Pierre apportaitd ans l'administration de ses États le même emportement et la même légèreté que dans la conduite de ses relations extérieures. Si son secrétaire Volkof lui avait inspiré d'abord quelques mesures humaines et sages, son mépris pour la religion, les mœurs et les passions de la Russie inspiraient l'indignation et préparaient la révolte. Une crise parut bientôt inévitable. Dans cette situation, le rôle des ambassadeurs à la cour impériale se réduisait à attendre les événements et à essayer d'en profiter.

Les mécontents cherchaient un chef; ils le trouvèrent dans la femme même de Pierre. Chacun des actes de

[1] Affaires étrangères. Correspondance de Russie, 1762, *passim*.
[2] *Ibid.*

Catherine semblait la condamnation de son mari; elle témoignait d'un zèle ardent pour le culte orthodoxe, respectait les préjugés populaires, manifestait des sentiments vraiment moscovites. A cette muette opposition Pierre répondait par d'injurieux traitements, parlant de répudier sa femme pour épouser la Woronzof. Poussée à bout par les humiliations et menaçée dans sa sécurité, Catherine se mit à conspirer, certaine que l'armée, la cour, le clergé, la nation tout entière se feraient ses complices. Cependant les moyens matériels lui faisaient défaut pour décider le mouvement; étroitement surveillée, elle manquait d'argent et de conseils; c'était la situation d'Élisabeth vingt ans auparavant. Comme l'impératrice défunte, Catherine sentit le besoin d'un appui extérieur, jeta les yeux sur la France, et espéra trouver dans le baron de Breteuil un nouveau La Chétardie.

Dans cette intrigue, qui jouerait le rôle de Lestocq? Catherine s'entourait d'un petit groupe d'amis dévoués, les Orlof, Potemkine, Passek, et de quelques agents subalternes, étrangers pour la plupart. Ce fut l'un d'eux, le Piémontais Odard, qui aspira à servir d'intermédiaire entre l'Impératrice et l'ambassade de France. Odard était un homme hardi et corrompu; « il est pauvre, remarque Breteuil, et « m'a paru las de l'être[1] ». Il se lia avec l'ambassadeur et lui fit à plusieurs reprises de claires insinuations sur les projets de Catherine et sur le concours qu'elle attendait de nous. L'occasion s'offrait d'elle-même à la France de hâter une révolution dont le succès semblait assuré, de nous

[1] Affaires étrangères. Breteuil, 20 juillet 1762.

attacher Catherine à l'instant où elle allait s'emparer du pouvoir, et de renouer par le moyen de cette princesse le fil interrompu de l'alliance russe.

En pareille occurrence, l'audace sert plus que le calcul et la prudence. Breteuil hésita longuement et n'osa se compromettre; la responsabilité de cette faute ne retombe pas tout entière sur le jeune ministre. La diplomatie secrète, dont il recevait directement les inspirations, avait conçu une joie étrange en apprenant les premiers actes de Pierre III; voyant avec plaisir la Russie faire cause commune avec nos ennemis et nous rendre ainsi le droit de la combattre ouvertement, elle espérait que le règne du Tsar se prolongerait et creuserait de plus en plus l'abîme ouvert entre les deux cours. De son côté, le ministère n'envoyait à Breteuil que de rares et timides instructions. La continuation de la lutte avec l'Angleterre absorbait toute l'attention de Choiseul; le duc venait même, en prenant les portefeuilles de la guerre et de la marine, de céder momentanément celui des affaires étrangères à son cousin M. de Praslin. Mal guidé, ou au moins mal soutenu par sa cour, Breteuil fit une réponse évasive à l'envoyé de l'Impératrice. Quelque extraordinaire que le fait puisse sembler, il est certain qu'il ne prévint même point son gouvernement des ouvertures qu'il avait reçues. Ce qui surprend encore davantage, c'est qu'il choisit cet instant pour demander un congé et qu'il se prépara à quitter la Russie, laissant à sa place un simple chargé d'affaires[1].

[1] Les détails que nous venons de rapporter ne furent communiqués par

La veille de son départ, M. de Breteuil se trouvait à sa maison de campagne, aux Iles, lorsqu'Odard se présenta de nouveau et se montra cette fois pressant et catégorique. « L'Impératrice, dit-il, m'a ordonné de vous confier que « pressée par les plus fidèles sujets de l'Empire et poussée « à bout par les procédés de son mari, elle est déterminée « à tout hasarder pour y mettre fin. Incertaine du moment « où elle pourra exécuter sa courageuse résolution, ainsi « que des difficultés plus ou moins grandes qu'elle éprou- « vera dans toute la conduite de cette affaire, elle vous « fait demander si le Roi peut l'aider dans cette circon- « stance de soixante mille roubles, et si vous avez assez de « crédit à Pétersbourg pour laisser cette somme déposée « entre les mains d'une personne qui les lui remettra sur « son propre reçu. »

Breteuil répliqua d'abord que « le Roi avait pour prin- « cipe de n'entrer dans aucune affaire domestique ». Puis il se ravisa timidement; il était persuadé, dit-il, « que si, « malgré l'embarras des circonstances et la rareté de l'ar- « gent, Sa Majesté était en situation d'en pouvoir prêter à « l'Impératrice, elle le ferait avec empressement, sans « s'informer de l'objet qui pouvait rendre cette somme « nécessaire ». Seulement, rien n'était possible, suivant M. de Breteuil, sans que le Roi en personne eût été consulté; bien plus, avant même d'instruire sa cour de la proposition, l'ambassadeur exigeait une garantie destinée à couvrir sa responsabilité. Il fallait qu'Odard lui remît un billet

Breteuil à son gouvernement que dans une lettre écrite de Varsovie le 20 juillet 1762, après la révolution.

signé de Catherine et rédigé dans une forme convenue : « *J'ai chargé,* aurait écrit l'Impératrice, *le porteur du* « *présent de vous faire mes adieux et de vous prier de me* « *faire quelques petites commissions, que je vous prie de* « *me rapporter le plus tôt possible.* » Odard promit tout. Le soin le plus élémentaire des devoirs de sa charge commandait à Breteuil de différer son départ; il n'en fit rien, ne s'occupa pas de chercher la somme promise, et se mit tranquillement en route dès le lendemain. Le chargé d'affaires, M. Bérenger, dut recevoir Odard lorsqu'il se représenterait; si le billet était trouvé en due forme, Bérenger en préviendrait par lettre M. de Breteuil, qui se chargerait alors d'informer son gouvernement. Plusieurs mois devaient s'écouler avant que la somme pût être remise, tandis que d'un instant à l'autre les circonstances allaient imposer à Catherine une suprême résolution.

Après le départ du baron, Bérenger reçut d'Odard l'indication d'un rendez-vous; ils se virent dans un lieu écarté et désert, où le Français se rendit déguisé. Odard était muni d'un billet, mais cet écrit n'était point tel qu'on eût pu le désirer : changeant d'avis ou froissée du peu d'empressement de la France, Catherine retirait sa demande; le billet était ainsi conçu : « *L'emplette que nous devions* « *faire se fera sûrement bientôt, mais à beaucoup meil-* « *leur marché; ainsi on n'a pas besoin d'autres fonds*[1]. » Tout rapport cessa dès ce mement entre l'Impératrice et l'ambassade; huit jours plus tard la révolution éclatait.

[1] Affaires étrangères. Bérenger, 13 juillet 1762.

Un dramatique récit nous en a conservé les détails[1]; elle fut la répétition du coup de main militaire de 1741. Pour la seconde fois, on vit une princesse séduisante et hardie se réfugiant au milieu des soldats, les casernes s'ouvrant à sa voix, les gardes lui prêtant le serment d'obéissance, sa beauté jointe à son courage suffisant à soulever les fidèles, à rallier les hésitants et à désarmer les ennemis, le palais occupé sans résistance, l'armée tout entière se groupant autour de la souveraine, les prêtres venant solennellement poser sur son front la couronne impériale, la cour se résignant docilement à changer de maître, et la nation applaudissant au nouveau règne comme à la fin de ses maux et au réveil de la patrie. Une différence sépare la révolution qui éleva Élisabeth sur le trône de celle qui marqua la fin du pouvoir éphémère de Pierre III. La première ne se souilla d'aucun crime; on sait le sanglant épilogue de la seconde. On sait comment l'Empereur, après avoir appris à sa maison de campagne la révolte de la capitale, chercha à fuir au lieu de songer à combattre, comment il tomba entre les mains de ses ennemis et périt, sur l'ordre de sa femme, sous les coups de quelques grands seigneurs assassins. On s'explique aussi comment l'histoire, après avoir flétri les erreurs de ce prince, retrouve devant sa fin infortunée un reste d'indulgence et de pitié.

Dans les premiers jours qui suivirent la révolution, la présence d'un ambassadeur de France à Pétersbourg eût été indispensable. M. de Breteuil apprit l'événement en

[1] Rulhière, *Anecdotes sur la révolution de Russie*. Paris, 1797, p. 86 à 147.

Pologne; au lieu de revenir sur ses pas, il prit la route de Vienne. Cette fois Louis XV n'hésita pas à lui infliger un blâme sévère et à lui intimer l'ordre de rejoindre immédiatement son poste[1].

Pierre III, petit-fils de Pierre le Grand, était demeuré un étranger sur le trône de Russie. Catherine, exclusivement Allemande par le sang, allait embrasser avec passion les intérêts de sa nouvelle patrie et les confondre avec ceux de sa gloire et de son ambition. Ses deux prédécesseurs, Élisabeth et Pierre, avaient obéi en politique à des sympathies instinctives; Catherine ne devait se décider que par des considérations purement égoïstes et positives. Cette femme emportée, pleine d'ardeurs et de colères, ne se départissait jamais dans la conduite de son État de prudence et de calcul, raisonnait froidement son avantage, et s'y attachait avec une invincible opiniâtreté. N'apportant au pouvoir ni parti pris ni scrupules, mais animée de l'inébranlable volonté de poursuivre la transformation et l'agrandissement de son empire, elle ne dissimulait pas l'intention de choisir l'allié qui lui paraîtrait le plus propre à servir ses rêves de grandeur et de domination. Durant les premiers mois de son règne, elle sembla se recueillir; ses armées reçurent l'ordre de se séparer de celles du roi de Prusse, sans rejoindre les troupes de Marie-Thérèse; son ministère expliqua nettement aux ambassadeurs qu'elle garderait jusqu'à la fin de la guerre la plus stricte neutralité et n'embrasserait qu'à ce moment un système politique.

[1] Louis XV à Breteuil, 10 septembre 1762, publié par Flassan, VI, 340.

En attendant, elle tenait la balance égale entre les différentes puissances, ne voulant ni favoriser ni décourager personne, ne se pressant pas de s'offrir. « Je me conduis, « avouait-elle à Breteuil, en coquette habile avec tous les « rois[1]. »

Eût-il été possible de décider son choix en notre faveur? Rien ne permet d'affirmer le contraire. Le règne de Pierre III ne devant être considéré que comme un accident sans portée et sans suites, Catherine se trouvait héritière des engagements pris par Élisabeth; les traités de Versailles n'avaient pas été déchirés et pouvaient revivre. Sans doute les malheurs de la guerre de Sept ans, les désastres de nos armées et la faiblesse de notre politique avaient porté un coup fatal à notre prestige en Europe et diminué le prix de notre alliance; la France de Rosbach n'inspirait plus la même confiance que celle de Fontenoy. Pourtant Catherine ne témoignait à notre égard ni hostilité, ni défiance, et paraissait plutôt s'intéresser à notre cause. Sans reprendre les armes contre Frédéric, elle s'était laissée aller à le qualifier dans un acte officiel d' « ennemi perfide de la Russie[2] » ; elle conservait à notre ami Woronzof le titre et les fonctions de chancelier, avait accueilli avec une satisfaction marquée le retour de Breteuil, entretenait avec lui des rapports empreints d'une amicale familiarité, et laissait son ministre favori Panine témoigner à notre ambassadeur une tendresse

[1] Cité par le comte A. de Saint-Priest, *Tableau des négociations qui ont amené le démembrement de la Pologne*, inséré dans les *Études politiques et littéraires*, 2 vol. Paris, t. I, p. 87.

[2] Rambaud, p. 458.

particulière. Enfin, il n'était pas interdit de prévoir dans un délai rapproché certaines éventualités où le concours de la France deviendrait plus utile à la Russie que celui de toute autre puissance. Il fallait donc se garder d'adopter vis-à-vis de la jeune impératrice une politique agressive qui la jetterait dans les bras de nos ennemis. Tout en observant la réserve qui convenait à une monarchie gravement éprouvée, mais résolue à relever son crédit par la sagesse et la dignité de son attitude, la France pouvait nouer avec la Russie des rapports de courtoisie et d'amitié, susceptibles de se transformer, sous l'empire des circonstances, en alliance effective.

Louis XV préféra entamer spontanément et sans motif les hostilités diplomatiques. La mort d'Élisabeth lui parut le moyen de mettre un terme à ses condescendances envers la Russie; il donna cependant à son amie un sincère regret. « La mort de l'impératrice de Russie, écrivit-il à Breteuil, « m'a fait une véritable peine, par les sentiments de l'ami- « tié qui m'unissait à elle. Cette union, fondée autant sur « des principes que sur des intérêts communs, dans la cir- « constance actuelle, me devenait de plus en plus chère et « me donnait lieu d'aspirer, par nos efforts réunis, à la paix « qui fait l'objet de tous nos soins[1]. » Avec Pierre III, il eût été difficile d'entretenir des relations particulières; mais on assure que Catherine, débarrassée de son mari, aurait proposé à Louis XV de reprendre avec elle la correspondance privée, et que le roi de France s'y serait péremptoirement

[1] Louis XV à Breteuil, 9 février 1762, Flassan, VI, 328.

refusé[1]; ce qui est certain, c'est qu'il manifesta un extrême désir de recouvrer ou de faire détruire ses lettres à Élisabeth, et d'anéantir jusqu'aux derniers vestiges d'un commerce qu'il n'entendait point renouveler. Tercier dut prévenir Woronzof « que la correspondance n'était qu'une « suite de l'amitié particulière de Sa Majesté pour l'Impé- « ratrice, et qu'en conséquence le Roi tenait essentielle- « ment à ce que ses lettres lui fussent rendues et que l'on « brûlât les minutes des réponses[2] ». Quelque temps après Louis XV revenait à la charge, en écrivant à Breteuil : « Je « compte que vous ne cesserez point de représenter à « M. Woronzof combien je souhaite apprendre que la « correspondance ait été brûlée; si sa maladie l'a empêché « de terminer cette affaire, je ne doute pas qu'il ne s'en « soit occupé aussitôt après son rétablissement[3]. »

Dans les mois qui suivirent la mort d'Élisabeth, la diplomatie secrète reprit la direction incontestée de nos relations avec les cours du Nord. Dégagée de la contrainte que lui imposaient les ménagements du Roi envers la Tsarine, elle se laissait aller avec plus d'imprudence que jamais à sa haine pour la Russie, et parvint à faire passer toutes ses préventions dans l'esprit du maître. Loin de calmer cette ardeur, l'avénement de Catherine ne fit que l'accroître. En apprenant la révolution de 1762, le comte de Broglie écrivit à Tercier une longue lettre dans laquelle il développait un

[1] Le fait est affirmé par Flassan, VI, 349, mais sans indication de sources.

[2] Affaires étrangères. Correspondance secrète, 9 février 1762.

[3] *Ibid.* Le Roi à Breteuil, 8 mai 1763.

plan consistant à susciter de toutes parts des ennemis à la nouvelle impératrice, à l'intérieur comme à l'extérieur de son empire ; cette lettre intime devint le canevas des instructions secrètes que Louis XV adressa en personne à M. de Breteuil pour régler sa conduite.

Le comte de Broglie avait écrit : « La révolution qui « vient d'arriver est au moins très-embarrassante, si elle « n'est pas contraire à nos intérêts. La conduite extrava- « gante du Tsar et son dévouement à nos ennemis n'avaient « rien de dangereux pour nous. Elle faisait cesser l'union « des deux cours impériales, et elle nous laissait toute « liberté d'exciter les Turcs et les Polonais contre les Russes. « Il serait à désirer aujourd'hui que M. de Breteuil eût « ordre d'avoir une conduite extérieure relative aux pro- « cédés et aux démonstrations d'amitié qu'on aurait pour « lui, mais qu'il lui fût bien expliqué que toute notre poli- « tique avec la Russie se borne à l'éloigner des affaires de « l'Europe, et que, sans rien faire personnellement qui « puisse occasionner des plaintes contre lui, il doit s'oc- « cuper à donner de la consistance à tous les partis qui se « formeront dans cet empire[1]. »

Louis XV répète dans ses instructions : « La conduite du « tsar défunt et son attachement à nos ennemis, lequel « était aussi outré que destitué de vues et de prudence, « pouvaient n'avoir rien de dangereux pour mes intérêts. « Peut-être n'y était-il pas contraire, puisqu'il faisait cesser « l'union entre les deux cours impériales. Vous savez déjà,

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète. Broglie à Tercier (sans date).

« et je le répète ici bien clairement, que l'objet de ma poli-
« tique avec la Russie est de l'éloigner autant qu'il sera
« possible des affaires de l'Europe. Sans rien faire person-
« nellement qui puisse donner lieu à se plaindre de vous,
« l'objet de votre attention doit être de donner de la consis-
« tance à tous les partis qui se formeront immanquablement
« dans cette cour; c'est par la dissension qui y régnera
« qu'elle sera moins en état de se livrer aux vues que
« d'autres cours pourraient lui suggérer[1]. »

Le Roi se berçait d'ailleurs d'illusions singulières sur la faiblesse du gouvernement impérial et traçait un étrange tableau de la Russie sous Catherine II. « On assure », continuait-il, « que les seigneurs moscovites, commençant à
« connaître la différence qu'il y a entre les maximes de leur
« gouvernement et celles des autres États, ne seraient point
« éloignés de s'affranchir du despotisme en formant une
« république ou du moins en bornant l'autorité du souve-
« rain. Je sens qu'à moins d'un événement subit, ce ne
« peut être qu'un ouvrage long; mais comme, d'une
« manière ou d'une autre, il en résulterait l'affaiblisse-
« ment de cet empire, je ne doute pas que vous ne vous
« occupiez sérieusement à examiner les dispositions de
« la nation, par rapport aux désirs qu'elle peut former pour
« sa liberté. Tout ce qui peut la plonger dans le chaos et
« la faire rentrer dans l'obscurité est avantageux à mes
« intérêts[2]. »

[1] Instruction secrète de Louis XV à Breteuil, 10 septembre 1762, publiée dans sa plus grande partie par Flassan, VI, 340.

[2] *Ibid.* Partie non publiée. Affaires étrangères.

Il ne suffisait pas au comte de Broglie d'avoir dicté à Breteuil, par la bouche même du souverain, cette instruction passionnée. Il écrivit au baron une lettre sévère où il lui reprochait d'avoir hésité entre ses ordres et ceux du secrétaire d'État, et où il lui recommandait pour l'avenir un dévouement moins timide et plus actif à la pensée du Roi[1]. En même temps, nos agents à Stockholm, à Constantinople et à Varsovie se voyaient invités à combattre sans relâche l'influence russe; le bouillant instigateur de ces menées annonçait l'intention d' « établir un système « fixe et permanent, tendant à diminuer la puissance des « Moscovites, et à protéger les Polonais contre leur ambi- « tion » ; il ajoutait que « l'utilité des liaisons avec la Russie « est de préparer les moyens d'annuler les dispositions de « cette puissance, et de la jeter dans une anarchie dont il con- « vient de ne pas la laisser sortir[2] ». Il n'était pas jusqu'au ministère lui-même qui ne cédât au torrent et ne parût se rallier aux vues de la diplomatie secrète. Choiseul n'avait point pressenti le génie de Catherine, ne pénétrait pas ses desseins, et affectait à son égard une méfiance dédaigneuse. Il laissa son cousin et son collègue Praslin continuer avec la nouvelle tsarine la querelle d'étiquette soulevée par Pierre III et s'attirer de hautaines réponses; l'affaire de la *reversale* faillit amener la rupture des relations diplomatiques[3]. Accablé de tracas, Breteuil sollicita et obtint sa

[1] Broglie à Breteuil, 11 août 1762, publiée dans le *Secret du Roi.*

[2] Affaires étrangères. Correspondance secrète. Broglie, 9 avril 1763.

[3] « L'intention du Roi, écrivait Praslin à Breteuil, n'est certainement pas « de fléchir vis-à-vis d'aucune puissance, moins encore vis-à-vis de la

nomination au poste de Stockholm ; on envoya alors à Pétersbourg un inconnu, M. de Beausset, « pour lui faire faire un « mariage[1] ». Étranger au secret, le nouvel ambassadeur ne suivit point la conduite dangereuse et peu loyale qui avait été recommandée à Breteuil, mais ne fit rien pour mettre fin à un refroidissement chaque jour plus marqué.

La guerre de Sept ans touchait à son terme. Dans les derniers mois de 1762, Marie-Thérèse était réduite à la défensive, et Frédéric, qui sollicitait la paix en 1758, se trouvait en mesure de l'imposer. En Allemagne, les hostilités languissaient; sur mer, elles redoublaient de violence, et l'Angleterre ne cessait de nous infliger de nouvelles pertes. Les cours de Vienne et de Versailles reconnurent la nécessité de poser les armes. Par le traité de Paris, signé le 10 février 1763, la France ratifia la destruction de son empire colonial, la perte de l'Inde et du Canada. Cinq jours après, le traité d'Hubertsbourg rétablit la paix entre Marie-Thérèse et Frédéric II. Celui-ci gardait la Silésie; la Prusse sortait de la lutte épuisée, mais intacte; c'était pour elle un éclatant succès que de n'avoir rien perdu.

Après une guerre qui avait coûté la vie à un million d'hommes, l'Europe s'attendait à respirer lorsqu'apparut sur l'horizon la menace de nouvelles complications. Le roi de Pologne mourut le 5 octobre 1763, et cet événement, prévu depuis de longues années, ouvrait pour la Répu-

« Russie, avec laquelle nous ne tenons que par des intérêts indirects ou « des spéculations très-éloignées. »

[1] Affaires étrangères. Correspondance secrète. Broglie, 9 avril 1763.

blique une ère de déchirements, en même temps qu'il réveillait les espérances et les désirs de voisins ambitieux. C'est l'instant qu'attendait Catherine pour sortir de son impassibilité, désigner ses alliés, et développer ses plans.

Les dispositions hostiles de la France ne lui avaient point échappé. Lorsque M. de Breteuil quitta sa cour pour se rendre à Stockholm : « Vous y serez mon ennemi », lui dit-elle. L'ambassadeur protesta : « Vous le serez, répéta-t-elle, « j'en suis sûre », et comme son interlocuteur s'étendait sur la bonne foi et la droiture de notre politique : « Si votre « ministère est tel que vous me le dépeignez, dit-elle, sa « franchise est une fausseté de plus[1]. » Cependant elle ne rejetait pas encore toute pensée d'accommodement, et on la vit envoyer à Versailles un ambassadeur extraordinaire, le prince Galitsyne, chargé de proposer à Louis XV de s'entendre avec elle sur la succession de Pologne et sur le choix d'un candidat. Sans doute, cette ouverture ne méritait qu'une confiance relative; au moment où elle nous la fit, Catherine était irrévocablement décidée à imposer aux suffrages des Polonais son ancien amant Poniatowski et à appuyer son élection de soixante mille baïonnettes. Elle se bornait à nous offrir un moyen honorable d'opérer notre retraite et, en lui laissant le champ libre en Pologne, de s'acquérir pour l'avenir des droits à sa gratitude et peut-être à son assistance. Il eût donc été politique d'écouter Galitsyne au moins avec courtoisie : ses propositions furent repoussées avec dédain[2]. Dans l'affaire de l'élection, Choi-

[1] Cité par Saint-Priest, t. I, p. 88.
[2] *Ibid.*, p. 78 et 90.

seul penchait pour l'abstention absolue; mais d'autres influences que la sienne, celle de la Dauphine et celle du comte de Broglie, se prononçaient à Versailles en faveur d'une intervention diplomatique. Il en résulta que notre politique passa à diverses reprises de l'imprudence à la faiblesse, d'une réserve boudeuse à des efforts décousus; une plume autorisée a pu écrire qu'elle fut « un chef-« d'œuvre de maladresse[1] ». La France ne sut pas agir et ne se résigna pas à abdiquer, ébaucha des intrigues, mécontenta tout le monde, indisposa Catherine sans l'effrayer, et donna à l'élection de Poniatowski l'apparence d'une défaite pour notre cause.

Un incident puéril acheva de rendre impossible tout rapprochement et même tout échange de vues avec la Russie. A l'affaire de la *reversale* succéda un différend de même natùre; Louis XV et Catherine se brouillèrent pour une épithète. La Tsarine prétendait que dans les actes diplomatiques la qualification d' « impériale » fût toujours accolée à son titre de Majesté; la France s'y refusa en s'appuyant sur des raisons grammaticales. Le conflit prit promptement un caractère aigu, et les ambassadeurs furent rappelés de part et d'autre; pendant neuf ans la France ne conserva plus à Pétersbourg qu'un agent subalterne, et si l'on parcourt la liste des ministres étrangers accrédités auprès de Catherine la Grande pendant la période critique qui vit se préparer le démembrement de la Pologne, on s'étonne, parmi tant de seigneurs illustres et de diplomates

[1] M. le duc de Broglie dans le *Secret du Roi*, II, 259.

réputés, de rencontrer le nom du sieur Rossignol, chargé d'affaires de France[1].

Tandis que notre gouvernement s'effaçait ou qu'il se consumait en efforts incohérents, le roi de Prusse proposait son alliance à Catherine II. La Tsarine hésita à l'accepter; ses vues sur la Pologne différaient essentiellement de celles de Frédéric. Celui-ci recherchait avant tout un agrandissement territorial, Catherine un accroissement d'influence. Frédéric, dont la monarchie se composait d'États mal reliés entre eux ou entièrement disjoints, jalons jetés à travers l'Europe pour marquer l'emplacement futur d'un grand empire, visait à recoudre ces pièces détachées, et pour commencer, se proposait d'enlever à la Pologne les provinces qui séparaient la Prusse orientale du Brandebourg. Catherine, au contraire, voyait dans la République une vassale destinée tôt ou tard à devenir sujette, et se montrait hostile à tout projet qui eût détaché au profit d'ambitions étrangères quelques lambeaux d'un pays qu'elle considérait comme virtuellement soumis à sa domination. Assurée de notre concours, elle eût probablement écarté les offres de Frédéric; repoussée dans les tentatives qu'elle avait faites de notre côté, elle comprit l'impossibilité de se passer de la Prusse pour maintenir son autorité à Varsovie et comprimer les velléités d'indépendance qui se manifestaient en Pologne. Elle se résigna à partager la proie qu'elle ne pouvait conserver tout entière, et conclut en 1764

[1] La question du titre ne fut réglée qu'en 1772. On convint de s'écrire en latin en donnant à la majesté russe l'épithète d'*imperialis* et à la majesté française celle de *regia*.

avec le roi de Prusse un traité par lequel les deux souverains se promettaient une assistance réciproque, se garantissaient leurs États, et s'engageaient à concerter leurs efforts en Pologne[1]. L'alliance de la Prusse et de la Russie était conclue; elle devait se prolonger jusqu'à nos jours, sauf de rares interruptions.

Frédéric fit du traité qu'il venait de signer le point de départ d'une astucieuse et profonde combinaison destinée à lui procurer les acquisitions territoriales qu'il recherchait, à assurer sa liberté du côté de l'Allemagne, et à lui attribuer un rôle prépondérant dans le règlement des affaires de Pologne et d'Orient. Sans enchaîner sa politique à celle de personne, il entendait imposer la sienne successivement à la Russie et à l'Autriche, et contenant ces deux puissances l'une par l'autre, en faire les instruments dociles de son ambition. La Russie semblait à demi gagnée; restait l'Autriche. Les traités de Versailles la liaient encore à Louis XV, et la France, en adoptant une attitude énergique, eût pu la soustraire aux obsessions ou aux menaces d'un voisin sans scrupules. Malheureusement l'Autriche, comme l'Europe tout entière, avait appris à se défier à la fois de notre force et de notre habileté; « nous avons dégoûté tout le monde de « notre alliance », s'écriait le comte de Broglie dans un accès de sincérité et de découragement[2]. Demeurant notre amie sur le papier, l'Autriche s'accoutumait peu à peu à se déterminer et à agir sans nous consulter. Livrée à elle-

[1] A. Sorel, *la Question d'Orient au dix-huitième siècle*, Introduction, p. 15.

[2] Broglie à Tercier, 9 février 1763, citée dans le *Secret du Roi*, II, 46.

même, elle tomba bientôt dans de singulières perplexités. L'oppression que Catherine et Frédéric faisaient peser sur la Pologne avait excité un soulèvement dans ce malheureux pays et provoqué l'interventiou de la Turquie (1766-1768). Sur le conseil inopportun du duc de Choiseul, les Ottomans prirent en main la cause de la liberté polonaise et se jetèrent au-devant de la défaite avec une générosité imprudente. Ils furent écrasées par les armées de Catherine et rejetés au delà du Danube. Les victoires de la Russie et son établissement dans les principautés roumaines émurent l'Autriche; après de longues hésitations, elle arma à son tour; une guerre entre les deux empires parut imminente. Marie-Thérèse s'y fût résignée, mais la redoutait, et appelait de tous ses vœux une combinaison qui pût apaiser ses inquiétudes sans l'obliger à combattre [1].

Cette situation respective de l'Autriche et de la Russie fit jaillir dans l'esprit de Frédéric la pensée qui devait aboutir à la réalisation de ses plus audacieux desseins. Il feint d'épouser les alarmes de l'Autriche, se rapproche d'elle, et attire le fils de Marie-Thérèse, Joseph II, à des conférences intimes à Neisse et à Neustadt (1769-1770). Là il emploie les trésors de son habileté à flatter les passions du jeune prince, à éveiller ses désirs, à combattre ses préventions, et il le renvoie à sa mère séduit et fasciné. Les relations entre les deux cours allemandes prirent un caractère d'intimité; l'Europe crut à une alliance austro-prussienne contre la Russie. Cependant Frédéric ne rompit

[1] Sur toute cette période, voir l'intéressant ouvrage de M. Sorel.

pas avec cette puissance ; il lui suffisait de l'avoir effrayée. Il se retourne brusquement vers Catherine, lui démontre la nécessité de fournir à l'Autriche une compensation qui peut se trouver en Pologne, mais lui prouve en même temps que, pour rétablir l'égalité, il est indispensable que le démembrement soit général et que la Russie et la Prusse y prennent leur part. Catherine consentit avec cynisme, Marie-Thérèse avec résignation à ce marché qui faisait de Frédéric l'arbitre du Nord. Les traités de partage furent signés (1772). La Pologne se trouva assez vaste pour rassassier momentanément les convoitises de ses trois voisins, et, suivant un mot fameux, devint le berceau sanglant de leur alliance.

Le partage de la Pologne eut pour corollaire la mutilation de la Turquie, consacrée par le traité de Kainardji (1774). La Russie renonça à la Moldavie et à la Valachie, mais conserva les rives de la mer Noire ; l'Autriche, sans avoir combattu la Turquie, réclama une part de ses dépouilles et se fit adjuger une de ses provinces [1]. Quant à la France, elle assistait impuissante à la ruine de ses anciens alliés, de ceux même auxquels elle avait sacrifié à plusieurs reprises les avantages d'une alliance russe ; recueillant le fruit de ses incertitudes et de ses inconséquences, réduite à de mesquines intrigues, isolée en Europe, elle voyait le grand problème soulevé en Orient depuis le commencement du siècle se résoudre sans elle et contre elle par la triple alliance du Nord.

[1] La Bukovine. Voir Sorel, p. 294-299.

Cette union entre la Prusse, la Russie et l'Autriche ne naquit jamais d'une communauté véritable d'intérêts; elle se forma toujours sur l'initiative et sous la direction de la Prusse, qui, dans une vue d'ambition personnelle, prend son point d'appui sur l'une des deux puissances situées à ses côtés pour forcer la main à l'autre. Tantôt elle se rapproche de la Russie; l'Autriche, enveloppée et enserrée en quelque sorte par les deux empires du Nord, se trouve nécessairement entraînée dans leur sphère d'action; s'associant, souvent malgré elle, à leur politique, elle se voit amenée à poursuivre les avantages plus spécieux que réels qu'elle peut en retirer; elle participe au partage de la Pologne et à celui de la Turquie. Tantôt la Prusse se rapproche de l'Autriche; la Russie se voit alors obligée d'arrêter ses progrès en Orient et de borner son ambition. Le cabinet de Berlin oppose les deux puissances l'une à l'autre, puis les rapproche au moment voulu pour les courber toutes les deux sous sa volonté, et les faire concourir à l'accomplissement de ses projets. Dans la pensée de la Prusse, la triple alliance n'est pas nécessairement permanente; il suffit qu'elle se renoue à l'instant favorable et sur un signal parti de Berlin.

C'est lorsque Louis XV eut renoncé définitivement à toute pensée d'entente avec la Russie, et lorsqu'il eut répudié la politique dans laquelle la tsarine Élisabeth l'avait invité et amené parfois à entrer, que la Russie, la Prusse et l'Autriche adoptèrent le système de concessions réciproques aux dépens d'autrui qui depuis lors s'est perpétué pour le malheur de l'Europe, mais qui n'a jamais varié dans ses

éléments essentiels. La triple alliance a survécu à l'écroulement du vieux monde, et elle se présente au dix-neuvième siècle avec les mêmes caractères qu'au dix-huitième. Ce serait d'ailleurs une erreur que de voir dans la Révolution française l'origine d'une ère diplomatique entièrement nouvelle. La Révolution, si elle a transformé l'état social de tous les peuples, n'a pas modifié très-sensiblement la situation respective des États. Sur l'horizon européen, elle apparut comme l'un de ces orages qui, éclatant soudain, bouleversent tout sur leur passage, mêlent les éléments, et troublent pour un temps l'ordre de la nature. L'orage passe, et bientôt ses traces disparaissent, les éléments épars ou confondus se rejoignent ou se distinguent, et les lois naturelles reprennent leur empire. Quand la Révolution eut passé sur l'Europe, les fronts courbés se redressèrent, les trônes ébranlés se raffermirent, et les ambitions reprirent confiance. De nos jours, la Russie obéit encore à l'impulsion de Catherine II, les politiques autrichiens suppléent au génie par les traditions, et la Prusse applique en diplomatie comme en stratégie les leçons du grand Frédéric. L'histoire ne se refait pas, mais elle se continue, et l'étude du passé, en jetant la lumière sur des desseins séculaires dont nous voyons se développer l'exécution, explique le présent et révèle parfois le secret de l'avenir.

FIN.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES

CONTENUS DANS LE TEXTE DE CE VOLUME.

Adolphe-Frédéric, roi de Suède, 538.
Ahmed III, sultan, 4.
Aiguillon (duc d'), 354.
Alberoni (cardinal), 25, 38, 94.
Alexandre Ier, empereur de Russie, xi.
Alexis, tsarévitch, 28, 76.
Allemans (comte des), 197, 220, 222, 233, 234, 236, 239, 242, 244, 279.
Allion (d'Usson d'), 175, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 197, 199 à 203, 231.
Alsouvief, 330, 406 à 408.
Amelot, 125, 140, 146, 154, 169, 171, 172, 180, 185, 191, 198.
Andrezel (d'), 100.
Anhalt-Zerbst (princesse douairière d'), 190.
Anna Ivanovna, impératrice de Russie, 104, 105, 106, 108, 114, 121, 126, 133.
Anna Léopoldovna, duchesse de Brunswick, régente de Russie, 120, 127, 147, 149, 154, 158, 287.
Anna (princesse), 46.
Antin (duc d'), 31.
Apraxine (amiral), 79.
Apraxine (feld-maréchal), 282, 283, 297, 310, 317, 319, 321, 322, 324, 335, 339.
Argenson (marquis d'), xiii, 69, 197, 198, 199, 204, 205, 213, 216, 220, 241, 242.
Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, 11, 49.
Auguste III, électeur de Saxe, roi de Pologne, 109, 205, 219, 231, 241, 242, 315.
Avesnes (d'), 230.

Baireuth (margrave de), 46.
Bassewitz (de), 101.
Beausset (marquis de), 426.
Belle-Isle (maréchal de), 131, 146.
Bérenger, 417.
Bernis (cardinal de), 251, 272, 282, 315, 316, 324, 332 à 334, 336, 337, 342, 343, 347, 356, 367, 378, 393.
Bernstorff (comte), 281.
Bestouchef-Rioumine (comte de), 164, 173, 181, 190, 191, 192, 197, 200 à 202, 214, 219, 225, 238, 252, 255, 257, 258, 261, 262, 268, 273, 277, 282, 283, 293 à 295, 301, 303, 317, 321, 322, 324, 326.

Bestouchef, frère du précédent, 164, 173, 190.
Biren (comte de), 104, 108, 121, 122, 122, 126, 127, 135, 164, 298, 324.
Bismarck (général de), 117.
Bonac (marquis de), 2, 72, 73.
Bonneval, (comte de), 197, 207, 208, 211 à 213, 115 à 217, 222, 227, 238.
Botta d'Adorno (marquis), 131, 161, 163, 171, 182, 183, 200, 201.
Bourbon (duc de), 69, 70, 74, 77, 80, 82, 85, 87, 90, 92, 95, 97, 99, 107.
Boutourlin (général), 402.
Braniçki (famille), 8.
Breteuil (baron de), 78, 202, 345, 368, 369, 371, 372 à 376, 379 à 383, 386, 389 à 391, 394 à 400, 406, 408, 414 à 418, 420 à 423, 424, 426, 427.
Breteuil (baronne de), 383.
Broglie (comte de), 8, 222, 234, 240 à 242, 248, 279, 314 à 316, 336, 345, 353, 363, 364, 368 à 371, 380, 422, 423, 425, 428, 430.
Broglie (maréchal de), 353, 402.
Brühl (comte de), 328, 387.
Brümmer (de), 188.
Brunswick (duc de), 120, 127, 132, 134, 158.
Brunswick (prince Ferdinand de), 339.

Campredon (de), 40, 41, 43, 44, 47, 48, 53, 58, 60, 62, 64, 67, 73, 77, 80, 83, 85, 88, 92, 95, 97, 100, 106.
Caravaque (madame), 230, 269.
Castellane (marquis de), 170, 171, 206, 214 à 218, 220.
Catherine Ire, viii, 20, 51, 60, 77, 79, 83, 85, 95, 96, 101, 102, 104, 106.
Catherine II, xii, 190, 282, 285, 288 à 296, 316, 317, 321 à 324, 333, 345, 356, 357, 365 à 367, 370, 381, 383, 408, 414, 415, 417, 419 à 422, 424, 425, 427 à 429, 431, 432, 434.
Cellamare (prince de), 194.
Chafirof, 33, 44, 49.
Charles X, xii.
Charles-Quint, 25, 129.
Charles VI, empereur, 94, 128, 133.
Charles XII, 7, 14, 18, 19, 38, 39, 236.
Charles de Saxe (prince), 7, 377.
Charolais (comte de), 49.
Chartres (duc de), 46, 51, 53, 54, 55, 62, 64, 68, 77.
Chateauneuf (marquis de), 24, 28, 29, 30.
Chavigny (de), 67.
Chauvelin, 34.
Chétardie (marquis de La), 104, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 131, 133, 134, 137, 138, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 180, 181, 183, 184, 185, 186, 187, 189, 190, 191, 192 à 198, 221, 223, 253, 324, 414.
Choiseul (duc de), xiv, 282, 284, 344 à 347, 350 à 359, 363 à 368, 370, 380 à 383, 410, 413, 425, 427, 428, 431.
Clairon (mademoiselle), 332.
Condé (prince de), 228.
Condoïdi, 331.
Contades (maréchal de), 353.
Conti (prince François-Louis de), 50.
Conti (prince Louis-François de), 222, 228 à 233, 240, 241, 260, 265, 276, 282, 297, 298, 300, 301, 303, 306 à 310, 326, 336.

Cumberland (duc de), 283, 318.
Czartoryski (princes), 8, 241, 293, 316, 374.

Dachkof (princesse), 264.
Damiens, 292.
Daun (feld-maréchal), 305, 319, 339, 341, 385.
Dolgorouki (princes de la famille), 33, 43, 48, 61, 62, 105.
Douglas (chevalier), 222, 260 à 270, 272, 275 à 277, 284, 298 à 304, 333.
Dubois (cardinal), xiii, 24, 27, 28, 34, 36, 43, 53, 57, 63, 66, 68, 70.
Duguay-Cormenin, 21.
Durand, 366, 352, 368, 380.

Élisabeth, ix à xii, 33, 41, 42, 46, 52, 61, 63, 81, 83, 85, 97, 99, 104, 107, 119, 120, 122, 128, 136, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 181, 183, 184, 185, 186, 187, 189, 191, 192, 193, 194, 197, 199 à 202, 206, 221 à 223, 249, 254 à 259, 263, 264, 266 à 270, 272 à 274, 277, 279, 282, 284, 286, 288, 290 à 291, 293, 295 à 301, 303, 307, 313 à 314, 319 à 323, 325, 326, 330, 331, 333, 334, 336, 337, 338, 343, 345, 346, 356, 362, 364, 370, 374, 381, 383, 384, 393, 394, 397, 404 à 406, 408 à 412, 414, 418 à 422, 433.
Éon (chevalier d'), 222, 264 à 266, 268, 282, 298, 301 à 303, 305, 306, 308, 325, 326, 330, 357, 367, 368, 373, 380, 390.
Esterhazy (comte), 272, 273, 275.
Estrées (maréchal d'), 318.
Eugène (prince), 5, 108, 208.

Favier, 390, 391.
Fermor (général), 321, 339, 340, 353.
Finch, 134, 161.
Fleury (cardinal de), xiii, 68, 107, 110, 112, 130, 131, 132, 145, 180, 223, 228, 231.
François Ier, v.
Frédéric II, xi, 73, 104, 115, 129, 131, 146, 147, 178, 183, 213, 219, 222, 239, 242, 251 à 254, 271, 273, 274, 278, 279, 283, 289, 294, 296, 305, 311, 318, 319, 325, 338 à 341, 343, 345, 347, 359 à 361, 378, 384, 385, 389, 393, 402 à 405, 409 à 412, 420, 426, 429 à 432, 434.
Frédéric-Guillaume Ier, 22.

Galles (prince de), 29, 87.
Galitsyne (princes de la famille), 105, 121, 396, 401, 427.
Geoffrin (madame), 293.
Georges Ier, 26.
Georges II, 244.
Gesvres (duc de), 255, 256.
Goertz (baron de), 24, 38, 39, 207.
Golovkine, 43, 79.
Girard de Rialle (M.), xv.
Gustave-Adolphe, v, 39, 213.

Havrincourt (marquis d'), 233.
Hay, 93.
Hennin, 380.
Henri Ier, roi de France, 84.
Henri IV, 130.
Henri de Prusse (prince), 384, 402.
Holstein (prince de), 183.
Holstein-Gottorp (duc Frédéric de), 77, 100, 105, 146, 148, 165.

Hôpital (marquis de L'), 282, 284 à 286, 289 à 291, 294 à 297, 305, 316, 320, 322 à 325, 333, 334, 337, 345, 350, 356 à 358, 364, 366, 367, 372, 373, 380, 383, 387, 390.
Hôpital (marquise de L'), 359.

Iagoujinski, 94.
Issarts (marquis des), 233.
Ivan VI de Brunswick, empereur de Russie, 126.

Jean-Casimir, roi de Pologne, 12.
Joseph II, empereur, 431.
Kantémir (prince), 184.
Kaunitz (prince de), 251.
Keith, 317.
Kniphausen (comte de), 23.
Kourakin (prince), 24, 30, 87, 88, 89.

Lanczynski, 101.
Lanmary (marquis de), 184, 193.
Lapoukhine (général), 182.
Lapoukhine (madame), 182.
Lascy (feld-maréchal), 150.
Laudon (général), 360, 384, 402.
Leczinska (Marie), 85, 95, 96, 109.
Leczinski (Stanislas), 11, 85, 90, 95, 96, 97, 110.
Lefort, 119
Lekain, 332.
Leibnitz, xiv.
Lestocq, 137, 139, 144, 147, 149, 154, 155, 166, 171, 179, 190, 414.
Lewald (général), 317.
Lowenhaupt (général), 168.
Louis XIV, v, vi, 1, 12, 22, 25, 32, 36, 50, 70, 88, 130, 210, 211, 226.
Louis XV, ix à xii, 33, 41, 61, 66, 80, 82, 85, 96, 97, 99, 100, 107, 111, 114, 125, 130, 161, 165, 180, 189, 193, 199 à 201, 206, 213, 222 à 225, 227 à 229, 232, 234, 250, 251, 254 à 256, 259, 263, 265, 266, 270, 271, 274, 277 à 279, 282, 284, 292, 298 à 301, 305 à 309, 312 à 314, 316, 320, 325, 326, 330 à 336, 338, 344, 345, 351, 358, 362, 364, 369 à 371, 374, 375, 378, 380, 381, 384, 386, 389, 392, 394, 397 à 399, 401, 406, 409, 410, 419, 421 à 423, 427, 428, 430, 433.
Louis XVI, xii.
Lynar (comte de), 135, 148, 149, 153.

Magnan, 106, 107, 108, 110.
Magne (de), 145.
Mahmoud, sultan, 206.
Mailly (madame de), 122, 131.
Manstein, 60, 121, 136.
Mantkuffel, 117.
Mardefeld (de), 193.
Marie-Thérèse, 128, 129, 131, 132, 134, 165, 178, 183, 197, 200, 201, 203, 204, 212, 236, 250, 251, 271, 272, 275, 284, 319, 343, 347, 351, 378, 392, 397, 419, 426, 431, 432.
Marlborough (duc de), 18.
Maurepas (marquis de), 198.
Maurice de Saxe, 163, 176, 177, 200.
Mazarin (cardinal), 130.
Menchikof (prince), 79, 80, 83, 86, 90, 94, 97, 98, 104, 105.
Mengden (Julia de), 120, 148, 153, 158.
Méré (chevalier de), 95.
Michel, 222, 257, 258, 267 à 269, 276.
Monasterol (de), 116.

Mondamert (de), 144, 152.
Monin, 260, 309.
Montesquieu, 330.
Morville (de), 68, 70, 75, 81, 82, 89, 93, 99.
Montalembert (marquis de), 353.
Münich (feld-maréchal), 104, 108, 110, 111, 112, 121, 124, 127, 132, 134, 153, 156, 158, 163, 324.
Münich (général), 164.

Nicolas, empereur de Russie, xii.
Nivernois (duc de), 254.
Noailles (maréchal de), 198, 213, 223, 224.
Nolken, 142, 169.

Odard, 414, 416, 417.
Orléans (duc d'), 25, 27, 37, 39, 61, 66, 68.
Orlof (les frères), 414.
Ostermann (comte), 44, 59, 60, 62, 65, 79, 104, 106, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 141, 153, 154, 158, 163, 324.

Panine (comte), 420.
Paul Ier, empereur de Russie, 290, 291, 405, 406, 408.
Paulmy (marquis de), 352, 387.
Passek, 414.
Philippe V, 26, 94.
Philippe (infant), 378.
Pierre le Grand, vii à ix, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 26, 29, 32, 33, 37, 39, 43, 44, 47, 51, 57, 61, 78, 79, 83, 85, 97, 104, 123, 136, 138, 140, 142, 146, 163, 176, 278, 363, 410, 419.
Pierre II, empereur de Russie, 79, 105, 132.
Pierre III de Holstein, empereur de Russie, 146, 148, 176, 282, 285, 288 à 291, 295, 363, 404, 405, 408, 409, 411 à 415, 418 à 421.
Pitt (William), 401.
Plélo (comte de), 110, 112.
Poissonnier, 331.
Polignac (abbé de), 12.
Pomdadour (marquise de), 251, 272, 300, 343, 344.
Poniatowski (Stanislas-Auguste), 282, 293 à 295, 316, 324, 365 à 367, 370, 381, 427, 428.
Potemkine (prince), 414.
Praslin (comte de Choiseul, duc de), 345, 348, 415.
Prie (marquise de), 69, 91, 92, 96, 97, 99.
Puysieulx (marquis de), 220, 233.

Rabutin (comte), 101.
Ragoczki, 32.
Richelieu (cardinal de), v, 130, 197, 213, 344.
Richelieu (duc de), 318.
Rimbert, 323.
Ripperda (baron de), 94, 95, 207.
Romanof (Michel), 21.
Rosenberg (comte de), 201.
Rossignol, 429.
Rouillé, 261, 272, 299.

Saint-Contest (de), 240, 241.
Saint-Germain (comtesse de), 196.
Saint-Séverin (comte de), 201, 226.
Saint-Simon (duc de), viii.
Schouvalof (comte Ivan), 287, 288, 293, 330, 392.
Schwartz, 147.
Sens (mademoiselle de), 87, 91.
Soliman-Bey, 217.
Soltykof (prince), 289, 291, 353, 354, 360, 361, 367, 384.
Sompsov, 255.

Soubise (prince de), 300, 318, 319, 341, 354, 402.
Stanhope, 24, 27.

Tcherkaski (prince), 164.
Tencin (cardinal de), 198.
Tercier, 260, 299 à 301, 306 à 307, 309, 314 à 315, 326, 327, 330, 331, 345, 352, 363, 368, 369 à 371, 394, 397 à 400, 422.
Tessé (maréchal de), 23, 34, 35.
Theil (Du), 163, 180.
Tilly, v.
Tolstoï, 33, 44, 79, 88, 104.
Tott (baron de), 104, 112, 248.
Touche (chevalier de la), 233.

Valcroissant (chevalier de), 222, 258, 259, 263.
Vergennes (comte de), xii, 222, 244, 247 à 249, 279.
Vermandois (mademoiselle de), 90, 91.
Villars (maréchal de), 37.
Villeneuve (marquis de), 111, 113, 174, 206.
Vintimille (madame de), 131.
Volkof, 413.
Voltaire, 24, 34, 91, 199, 293, 320.

Wallenstein, v.
Williams (le chevalier), 222, 240, 244, 245, 247, 252, 253, 259, 261, 262, 264, 267, 294, 295, 317, 324.
Woronzof (comte), 143, 149, 156, 164, 193, 201, 257, 261, 264, 267 à 269, 287, 288, 299, 301, 303, 306, 323, 324, 326 à 330, 333, 337, 338, 343, 350, 354, 356, 364, 375, 383, 387 à 389, 392, 394, 396, 398 à 400, 406, 408, 420, 422.
Woronzof (mademoiselle), 289, 414.

Xavier de Saxe (prince), 374, 377.

Zeidlitz (général), 349.
Zotof, 22.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS V
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — Le Tsar à Paris 1

CHAPITRE PREMIER.

PROJETS DE MARIAGE.

Arrivée de M. de Campredon; accueil familier. — La fête de la paix. — La Tsarine et ses filles. — Le temple de Janus. — Mœurs de la cour de Russie. — Premières ouvertures de Pierre le Grand. — Ses vues sur la Pologne. — La France est dans l'impossibilité de sauver la Pologne, mais elle aurait pu prévenir le démembrement en s'associant aux projets de la Russie. — Hésitations du Régent et instructions du cardinal Dubois. — Entrevue intime. — Les négociateurs russes : Dolgorouki et Ostermann. — Un diplomate d'autrefois. — Le Tsar offre formellement la main de sa fille Élisabeth pour le duc de Chartres. — Silence inexplicable de la France. — Un ministre en détresse. — Visite à Péterhof. — Quinze courriers sans réponse. — Mort de Dubois et du duc d'Orléans. — Ministère du duc de Bourbon; gouvernement de madame de Prie. — Complications en Orient. — L'ange de paix. — La négociation se renoue. — Condition *sine qua non*. — Tristesse du Tsar. — Ses derniers plaisirs. — Sa mort. — Catherine Ire en son conseil. — Renvoi de l'Infante. — Voyages d'exploration. — Les dix-sept princesses. — La Tsarine offre la main d'Élisabeth pour le Roi; ce qu'eût été le contrat de mariage. — Intrigues à la cour de France. — La lettre particulière de M. de Campredon. — Mesdemoiselles de Vermandois et de Sens. — Les paris ouverts. — Ligue entre le Roi Catholique et l'Empereur. — L'émissaire du baron de Ripperda. — Échec définitif des projets de mariage. — Marie Leczinska. — Excuses du duc de Bourbon. — Question du Schleswick. — Traité de la Russie avec l'Autriche; ses conséquences 43

CHAPITRE II.

LA MISSION DE M. DE LA CHÉTARDIE.

La Russie après Pierre le Grand; gouvernement des favoris. — Politique extérieure; le parti français; influence d'Élisabeth. — Négociation mystérieuse. — La succession de Pologne. — Intervention française en Orient. — La paix de Belgrade prépare un rapprochement entre la France et la Russie. — Conversation du feld-maréchal Münich avec le baron de Tott. — Nomination d'un ambassadeur à Pétersbourg; choix de M. de La Chétardie. — Caractère du marquis; un mot de Frédéric II. — Voyage triomphal. — Première entrevue avec la princesse. — Portrait d'Élisabeth. — Tableau de la cour impériale; les affaires; les plaisirs. — Visites par ordre. — Ouvertures déguisées. — Mort d'Anna Ivanovna. — Arrestation de Biren. — Guerre de la succession d'Autriche; ce qu'auraient pu faire la France et la Russie; ce qu'elles firent. — La Chétardie commence à conspirer. — Inclination d'Élisabeth pour Louis XV. — La princesse repousse les conditions de la Suède. — Une querelle d'étiquette. — L'accès de toux du comte Ostermann. — La Chétardie aux Iles; la gondole mystérieuse. — Suite de la conspiration. — Les rendez-vous du café Foy. — *Le confident et l'entremetteur.* — Périls du marquis. — Dernière entrevue. — L'ambassadeur de France dresse les listes de proscription. — Raisons qui déterminent Élisabeth à avancer le moment de l'explosion. — Événements de la nuit du 5 au 6 décembre. — Élisabeth proclamée. — La Chétardie au palais d'hiver. — Lettre de la nouvelle tsarine au roi de France..... 104

CHAPITRE III.

LA MÉSAVENTURE DU MARQUIS.

Réaction contre les Allemands. — La France en bénédiction. — Facilité de conclure l'alliance russe. — Dispositions d'Élisabeth. — Elle demande le portrait du Roi. — Réserve que nous imposent nos engagements avec la Suède. — Fautes de la France; sa partialité envers les Suédois; nous suscitons des ennemis à Élisabeth dans le Nord et en Orient. — Incident de la lettre interceptée. — La Russie décline notre médiation. — Explication entre le marquis et l'Impératrice. — La Chétardie demande son rappel. — Fêtes du couronnement. — Maurice de Saxe. — Un souper à l'ambassade de France. — Pèlerinage. — Départ du marquis; ses différentes étapes. — Indifférence de la France à l'égard de la Russie. — Mémoire de M. Du Theil; *le Grand Turc et la République de Venise.* — Traité de la Tsarine avec l'Angleterre. — Conspiration de Botta d'Adorno. —

La Chétardie retourne en Russie ; son plan. — Course à perdre haleine. — Un ambassadeur au milieu des glaces. — Première entrevue. — Lutte à outrance. — La police du chancelier. — Un portrait peu flatté. — Déclaration à M. de La Chétardie, brigadier des armées françaises. — Traitement infligé au marquis. — Ses dernières prouesses ; sa fin..... 163

CHAPITRE IV.

RUPTURE.

Quelles seront les conséquences du renvoi de M. de La Chétardie ? — Le désordre et l'indécision règnent dans les conseils du Roi. — Une séance du comité. — Le marquis d'Argenson. — Mission de M. d'Allion à Pétersbourg. — Reconnaissance du titre impérial. — Indolence d'Élisabeth ; son dégoût des affaires. — Marie-Thérèse fait amende honorable. — Elle s'efforce de regagner la Russie, et elle y parvient. — Traité de 1746. — La rupture avec Élisabeth impose à la France des résolutions nouvelles : nécessité d'opposer à la Russie une résistance efficace et de soulever contre elle les Suédois, les Polonais et les Ottomans. — Projets de M. d'Argenson sur la Saxe. — Prestige et force apparente de la Turquie. — Notre crédit à Constantinople. — Le comte-pacha. — Un mémoire prophétique. — Conseils de Bonneval au Divan. — La France refuse l'alliance turque. — Richelieu et d'Argenson. — Le Sultan médiateur entre les princes chrétiens. — Déclin rapide de notre influence en Orient. — Bestouchef s'enhardit. — Projet de paix perpétuelle entre les deux cours impériales et la Porte. — La France s'émeut. — Éloge du Pape par un renégat. — Bonneval à son lit de mort. — Dépêche mystérieuse. — Le kiosque du grand vizir. — Conclusion de la paix perpétuelle. — Les Russes traversent la Pologne. — Efforts de M. des Alleurs pour soulever les Turcs. — Les Russes en Allemagne. — Paix d'Aix-la-Chapelle 197

CHAPITRE V.

GUERRE ET RÉCONCILIATION.

L'influence personnelle de Louis XV commence à se faire sentir dans la politique européenne. — La question d'Orient en 1748. — Sentiments du Roi à l'égard de la Russie. — Son goût pour le mystère et la dissimulation. — *Un vizir de poche.* — L'hôtel du Temple. — Efforts du prince de Conti pour épouser Élisabeth. — Son entrevue avec les envoyés polonais. — Le Roi fait de son cousin l'instrument de ses desseins sur la Pologne et sur l'Orient. — Projet de coalition contre la Russie. —

Établissement de la correspondance secrète; son but. — Travaux et succès de M. des Alleurs à Constantinople. — Les Russes occupent la Finlande. — Menace d'intervention armée. — Un souvenir de Bonneval. — Ambassade de M. de Broglie en Pologne; ses résultats. — Rupture avec l'Angleterre. — Le chevalier Williams se rend à Pétersbourg. — Instructions belliqueuses adressées à M. de Vergennes. — Un envoyé français à la cour du khan des Tartares. — Imminence d'une lutte ouverte avec la Russie. — Brusque revirement. — Étendue et caractère véritable de la révolution diplomatique de 1756. — Traité de Pétersbourg; traité de Westminster; premier traité de Versailles. — Dispositions d'Élisabeth. — Le moyen de la faire sourire. — Un voyageur intrépide. Arrestation de M. de Valcroissant. — Nouvelles ouvertures. — Les habitués des réceptions du prince de Conti. — Une tabatière à double fond; ce qu'elle contient. — Les deux voyages du chevalier Douglas. — Une légende. — La vérité. — Première apparition du chevalier d'Éon. — Services de M. Michel. — *Les deux bonnes dames.* — Élisabeth veut conclure une alliance directe. — La France hésite; elle s'efface derrière l'Autriche. — Étonnement d'Élisabeth, — Les Prussiens en Saxe. — Guerre générale. — Accession de la Russie au traité de Versailles. — *Le bel acte secret.* — Conditions indispensables de l'alliance franco-russe. — Nécessité de refréner l'ambition de Frédéric II. — Opinion d'un Danois sur le développement de la Prusse..... 222

CHAPITRE VI.

LA LUTTE CONTRE LA PRUSSE.

Importance du rôle réservé à la Russie dans la guerre contre la Prusse. — C'est à la France qu'il appartient de déterminer Élisabeth à d'énergiques résolutions. — Envoi de M. de l'Hôpital à Pétersbourg. — Son caractère. — Une double besogne. — Élisabeth à quarante-huit ans. — L'amitié et l'amour. — La jeune cour; Pierre de Holstein et Catherine d'Anhalt. — Une réception au palais d'été. — *Le trio d'un coquin, d'un fou et d'un fat.* — Instructions données à M. de l'Hôpital; manière dont il les remplit. — Lenteurs calculées des généraux d'Élisabeth. — Intrigues pour donner au prince de Conti le commandement de l'armée russe. — Envoi du chevalier d'Éon à Versailles; péripéties de son voyage. — Brouille entre le Roi et son confident; rancunes de madame de Pompadour. — Refus obstiné de Louis XV de se prêter aux projets du prince. — Le courrier mystérieu de l'Isle-Adam. — Lettre de démission. — Entrée des Russes en Pologne. —Leurs exactions; plaintes des Polonais. —Nécessité absolue pour la France d'abandonner la Pologne. — Louis XV ne s'y résigne pas; contradictions de sa politique. — Lutte entre le ministère

et la diplomatie secrète, entre MM. de Bernis et de Broglie. — Celui-ci obtient le rappel de Poniatowski; fureur de Catherine. — Ses intrigues jointes à celles de Bestouchef déterminent la retraite de l'armée russe après le combat de Gross-Jœgersdorff. — Rosbach. — Douleur d'Élisabeth. — Arrestation d'Apraxine; chute de Bestouchef; péril de la grande-duchesse. — Élisabeth veut resserrer ses liens avec la France. — Établissement d'une correspondance privée avec Louis XV. — Sujets traités entre le Roi et l'Impératrice; le médecin de la cour, les acteurs de la Comédie française, la question d'argent, un baptême. — Froissements de cœur. — Campagne de 1758. — Épuisement de la France. — Bernis cherche à traiter. — Avortement de la grande alliance. — Disgrâce de Bernis et son remplacement par Choiseul..... 282

CHAPITRE VII.

CHOISEUL ET L'ALLIANCE RUSSE.

Caractère du duc de Choiseul; difficulté de porter sur ce ministre un jugement définitif. — La guerre à outrance. — Le fruit des loisirs du comte de Choiseul-Praslin. — Politique confiante et décidée de Choiseul à l'égard de la Russie. — Effacement momentané de la diplomatie secrète. — Préparatifs militaires; projet de descente en Angleterre; les flottes suédoises et les soldats russes sont appelés à y prendre part. — Traité de la Baltique. — Les Anglais détruisent nos escadres; revers successifs; Choiseul se résigne à traiter. — Importance du rôle qu'il réserve à la Russie dans la négociation. — Instructions envoyées à M. de l'Hôpital. — L'ambassadeur désobéit à son ministre et obéit à son secrétaire. — Échantillon du style familier de M. de Choiseul. — Nouvelle inattendue. — Bataille de Künersdorff; défaite du roi de Prusse; ses conséquences. — La Russie réclame la Prusse orientale. — Alarmes et colère de Louis XV; la diplomatie secrète s'essaye à reprendre son influence. — Situation délicate de l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg. — Les amours de Catherine considérés au point de vue politique; mission galante confiée à M. de Breteuil. — Efforts du comte de Broglie et de M. Tercier pour faire échec aux projets de Choiseul. — Une vengeance piquante. — Instructions officielles de M. de Breteuil; ses instructions secrètes, intérêt capital de cette pièce inédite pour l'histoire de la correspondance secrète. — Le roi sacrifie la France à la Pologne; il s'efforce de ralentir les opérations de la guerre. — L'article XXII du second traité de Versailles. — Premiers rapports de Breteuil et de Catherine; réserve et inaction du jeune ministre. — *La plus pitoyable de toutes les campagnes.* — Prise subite de Berlin. — La question de Dantzick. — Nécessité de la paix; Choiseul communique ses plans à la cour de Péters-

bourg; contre-projet russe. — Possibilité pour la France d'obtenir une paix honorable par l'entremise d'Élisabeth au moyen de quelques concessions en Pologne. — La bonne volonté de Choiseul se heurte aux refus obstinés de Louis XV. — Lettre royale. — Rupture des négociations; nouveaux désastres. — Continuation des hostilités en Allemagne; extrémité de Frédéric. — Une lueur d'espoir. — Maladie et angoisses d'Élisabeth; son suprême désir. — Une soirée au théâtre impérial. — Le secrétaire de la Tsarine. — Mort d'Élisabeth. — Caractère et résultat de sa politique..... 345

CONCLUSION..... 411

INDEX ALPHABÉTIQUE des noms de personnes contenus dans le texte. 435

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

APR 2 [illegible]